



Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025

ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE



**Mosaïque
en Cèze**
L'ASSOCIATION

CONVENTION GENERALE
Pluriannuelle d'objectifs et de moyens
2024-2025-2026

Il est convenu entre

La Ville de Bagnols sur Cèze, représentée par Monsieur Jean Yves CHAPELET, Maire, désigné ci-après sous le terme « la ville », agissant en vertu de la délibération conseil municipal du 29 novembre 2023 (n°2023-11-183) d'une part,

et

L'association Mosaïque en Cèze N° SIRET 41308631500038 dont le siège social est situé au 462 avenue Vigan BRAQUET 30 200 Bagnols sur Cèze, représentée par Monsieur Vincent POUTIER, ci-après désigné « l'association MEC » ,

Ce qui suit :

Table des matières

Préambule.....	4
ARTICLE 1. OBJET DE LA CONVENTION.....	7
ARTICLE 2. PROJET SOCIAL ET PROGRAMME D' ACTIONS	7
Article 2.1. Le projet social.....	7
Article 2.2. Le programme d'actions annuel 2024	9
ARTICLE 3. MOYENS AFFECTES A L'ACTION.....	10
Article 3.1. Conditions de détermination du cout de l'action	10
Article 3.2. Contribution financière de la ville.....	10
Article 3.3. Personnel.....	11
Article 3.4. Locaux	11
ARTICLE 4. MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE	12
Article 4.1. Echelonnement	12
Article 4.2. Justificatifs	12
ARTICLE 5. SUIVI, EVALUATION ET COMITE DE PILOTAGE.....	13
Article 5.1. Comité de pilotage	13
Article 5.2. Comités techniques.....	14
ARTICLE 6. COMMUNICATION	14
ARTICLE 8. AVENANT	15
ARTICLE 7. DENONCIATION.....	15
ARTICLE 8. SANCTIONS	16
ARTICLE 9. RECOURS ADMINISTRATIF	16
ARTICLE 10. DUREE.....	16
ANNEXE 1 Relative à aux locaux.....	17
ANNEXE 2 Relative au Projet social du centre Passerelles-sur-Cèze 2024-2027	18
ANNEXE 3 Relative au Projet social du centre Vigan-Braquet 2024-2027	19
ANNEXE 4 Relative au Budget prévisionnel.....	20

Préambule

Sur le territoire de la commune de Bagnols-sur-Cèze, l'association Mosaïque en Cèze (MEC) gère deux centres sociaux agréés par la Caisse d'Allocations Familiales du Gard (CAF) :

- Le centre social Passerelle-sur-Cèze situé allée des Thuyas,
- Le centre social Vigan-Braquet situé avenue Vigan-Braquet.

L'association Mosaïque en Cèze adhère à la fédération des centres sociaux et socio culturels de France, elle repose sur les principes de solidarité, démocratie et dignité humaine. Aussi, les finalités de l'association sont :

- De favoriser la participation des habitants à l'amélioration de leurs conditions de vie ;
- Contribuer au renforcement du pouvoir d'agir des habitants.

Les missions des centres sociaux sont régies par la Caisse d'Allocation Familiale. L'objectif général est de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes. Ainsi, le rôle des centres sociaux consiste à :

- Accueillir les habitants, les familles ;
- Accompagner les initiatives des habitants et concevoir avec eux des projets ;
- Impulser le débat, alerter sur les situations problématiques et mobiliser les partenaires
- Proposer des animations.

L'implantation des deux centres sociaux au sein du « Quartier prioritaire Politique de la ville » (QPV)¹, leur confère des enjeux particuliers en terme de développement social et urbain permettant l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Toutefois, il est important de souligner que les deux centres sociaux gérés par Mosaïque-en-Cèze, ainsi que l'ensemble des équipements et moyens attenants, sont accessibles à l'ensemble de la population de la commune. Les centres sociaux de MEC font ainsi partie du réseau local des acteurs de proximité qui s'adressent à l'ensemble Bagnolaises et des Bagnolais. La mixité sociale et générationnelle est d'ailleurs recherchée.

Pour sa part, la Ville de Bagnols-sur-Cèze entend soutenir le développement d'actions de cohésion urbaine et de solidarité. Son engagement est une composante de sa politique sociale, qui peut être déclinée dans le cadre de dispositifs contractuels divers :

- Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la Caisse d'Allocations Familiales du Gard
- Projet Educatif de Territoire (PEDT) et Parcours de réussite éducative (PRE)
- Contrat de Ville du Gard rhodanien
- Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance.
- Etc.

Pour conduire cette politique sociale, la Ville de Bagnols-sur-Cèze fait appel à des opérateurs issus du tissu associatif local. Dans ce cas, la Ville établit une convention d'objectifs et de

¹ Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont des quartiers définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, pour être la cible d'actions spécifiques en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires. A Bagnols-sur-Cèze, le QPV recouvre les quartiers des Escanaux, de la Citadelle, de la Coronelle et la partie nord de Vigan-Braquet.

moyens avec les structures concernées dont l'activité est considérée d'intérêt général pour la cohésion urbaine et la solidarité, dans le respect de la laïcité.

Ainsi, depuis plusieurs années, la Ville conventionne avec l'association Mosaïque-en-Cèze pour conduire un certains nombres d'actions qui répondent à la fois au projet sociaux agréés par la CAF et aux objectifs de la municipalité dans le cadre de sa politique sociale et éducative.

En 2022-2023, une refonte complète des projets sociaux des centres gérés par l'association MEC a été conduite sous l'impulsion de la CAF du Gard en étroite collaboration avec la Ville de Bagnols-sur-Cèze. Cette refonte a permis :

- De mettre à jour le diagnostic de territoire et de s'accorder sur les enjeux prioritaires ;
- De balayer et recentrer l'ensemble du champs d'action des centres sociaux ;
- De mettre en place une organisation des moyens humains et financiers plus globale et lisible ;
- De définir un plans d'actions détaillé et pluriannuel sur la période 2024-2025-2026-2027 ;
- De faire le point sur les moyens accordés par l'ensemble des partenaires pour la mise en œuvre du plan d'actions.

Ce processus de réécriture a également permis à la Ville de Bagnols-sur-Cèze de réaffirmer ses objectifs en cohérence avec la politique éducative et sociale qu'elle souhaite déployer et parfois réorienter. Les axes suivants ont ainsi été priorisés par la Ville :

- Développement d'actions d'animations hors temps hors scolaires (mercredi après-midi, week-end, soirée et vacances scolaires) en complémentarité avec les dispositifs municipaux. Le public des 8-14 ans devra faire l'objet d'une attention toute particulière et bénéficier d'actions adaptées.
- Développement et coordination d'actions de soutien à la parentalité en ciblant de manière adaptée les parents d'enfants de toute tranche d'âge, de 0 à 18 ans. Ceci passe par le repositionnement de la Maison des parents comme un lieu ressource unique et inter-partenaires, sur le modèle du tiers lieu.
- Poursuivre l'aide à la scolarité dans le respect du cahier des charges du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) et animer des modules de manière complémentaire avec la municipalité pour assurer une bonne visibilité de l'action envers les parents et le corps enseignant.
- Poursuivre les actions d'accès au droit et collaborer au sein du réseau d'inclusion numérique piloté par la Ruche numérique.
- Poursuivre les actions d'apprentissage du français en s'intégrant dans le réseau local des acteurs dans une logique de parcours.
- Poursuivre les actions d'animations envers le publics sénior en lien avec les autres dispositifs conduits et coordonnés par la Ville.

De manière transversale, la Ville formule une attention particulière envers la lisibilité de l'action des centres sociaux et à leur bonne intégration dans le réseau des acteurs et dispositifs locaux permettant d'établir une communication fluide et efficace des services offerts sur le territoire. Le principe de Laïcité doit irriguer la manière dont l'ensemble des actions sont conduites.



Les deux projets sociaux des centres Passerelle-sur-Cèze et Vigan-Braquet, portés par l'association Mosaïque-en-Cèze, ont ainsi été établis pour la période 2024-2025-2026-2027 et sont annexés à la présente convention cadre. Le programme d'actions, défini annuellement en référence au projet social de chacun des deux centres sociaux, sera intégré chaque année à cette convention cadre par voie d'avenant.

La présente convention cadre quant à elle couvre une période de trois ans correspond aux exercices 2024-2025-2026. Elle pourra être reconduite de manière tacite pour l'année 2027.

ARTICLE 1. OBJET DE LA CONVENTION

Afin de développer son programme d'actions en référence au projet social de chacun des deux centres sociaux, la Ville de Bagnols-sur-Cèze et l'association Mosaïque en Cèze concluent une convention cadre pluriannuelle d'objectifs et de moyens pour les exercices 2024, 2025 et 2026 conformément à la réglementation en vigueur.

Cette convention pluriannuelle permet :

- D'établir le programme d'actions porté par MEC et soutenue par la Ville, conformément, d'une part, aux orientations de la Ville et, d'autre part, au projet social des centres sociaux de MEC.
- De lister l'ensemble des moyens dévolus par la ville pour la réalisation des actions de MEC : moyens financiers et moyens mis à disposition.

Cette convention cadre s'accompagne d'annexes qui déclinent de manière précise les actions de l'association et moyens affectés par la ville. Le plan d'actions et les moyens affectés seront révisés chaque année par voie d'avenant dans le respect du cadre général de la convention.

ARTICLE 2. PROJET SOCIAL ET PROGRAMME D'ACTIONS

Article 2.1. Le projet social

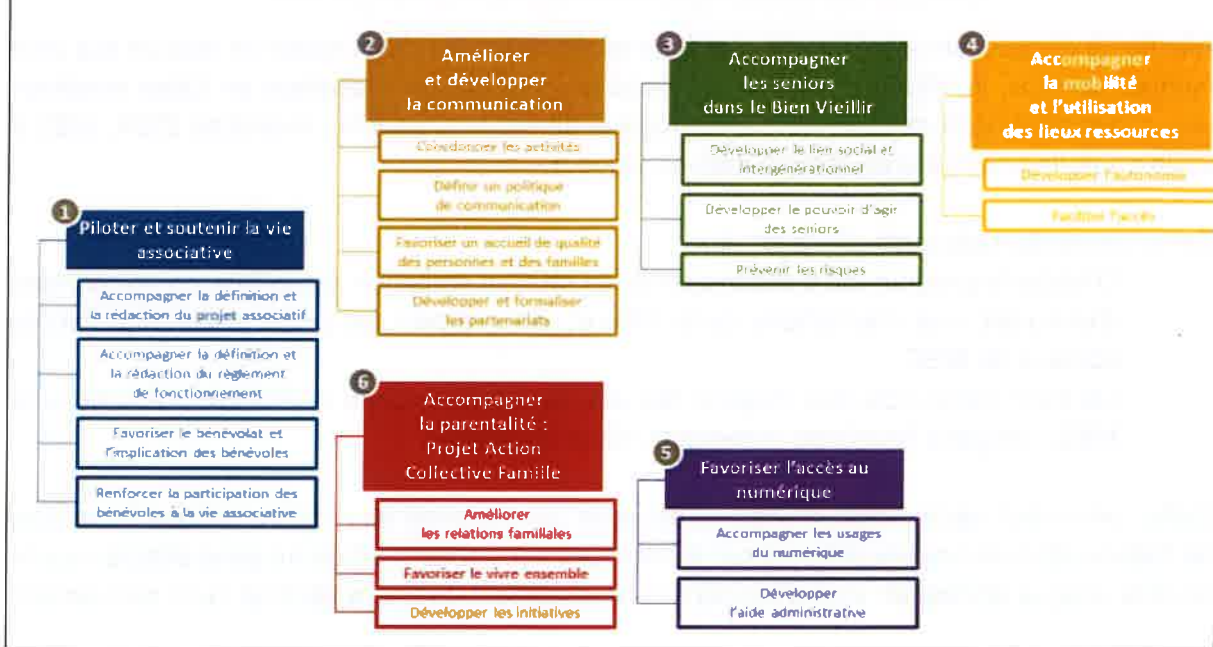
Cette coopération concerne les axes définis dans les projets sociaux joints en annexes 2 et 3.

Certains axes sont communes aux projets sociaux des deux centres ; d'autres sont plus spécifiques en fonction des enjeux locaux et des moyens dont disposent les centres. Dans tous les cas, les actions développées s'adressent à l'ensemble des habitants de Bagnols-sur-Cèze, peu importe le quartier de résidence.

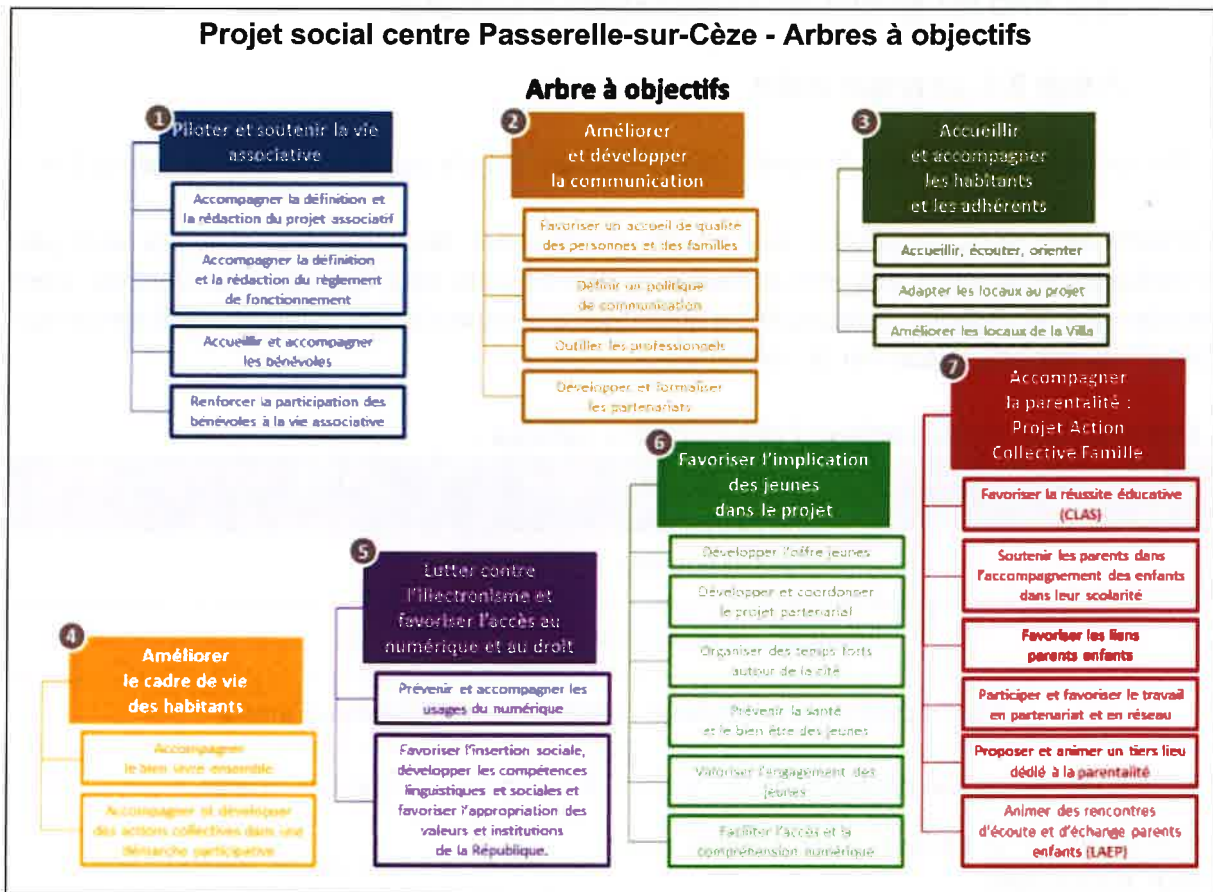
Les axes des projets sociaux 2023-2027 des centres :

Centre social Vigan Braquet	Centre social Les Passerelles sur Cèze
Piloter et soutenir la vie associative	
Améliorer et développer la communication	
Accompagner la parentalité : Projet Action Collective Famille	
Accompagner les seniors dans le bien Vieillir	Favoriser un accueil de qualité
Accompagner la mobilité et l'utilisation des lieux ressources	Améliorer le cadre de vie des habitants
Favoriser l'accès au numérique	Favoriser l'implication des jeunes dans le projet
	Lutter contre l'illectronisme et favoriser l'accès au numérique et au droit

Projet social centre Vigan-Braquet - Arbres à objectifs



Projet social centre Passerelle-sur-Cèze - Arbres à objectifs



Ces axes sont déclinés via un programme d'actions annuel établi en cohérence avec les orientations de Ville ou autre programme/appel à projets partenarial auquel la ville sera associée.

Article 2.2. Le programme d'actions annuel 2024

Les fiches actions et leur descriptif figurent dans l'annexe du projet social relatif à chaque centre.

VIE ASSOCIATIVE et COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> - Action 1/3 : Accueillir et accompagner les bénévoles - Action 1/5 : Renforcer la participation des habitants- café des habitants - Action 2/4 : K'Fé des partenaires
CADRE DE VIE DES HABITANTS	<ul style="list-style-type: none"> - Action 4/2 : rencontres en pied d'immeubles - Action 4/3 : salons de quartier fixe sur le cadre de vie - Action 4/4 : accompagnement de projets d'habitants - Action 4/5 : micro-chantiers – végétalisation des pieds d'immeubles - Action 4/6 et 6/8 fêtes de quartiers
JEUNESSE	<ul style="list-style-type: none"> - Action 5/1 : développer l'offre jeunesse autrement - Action 5/2 : contribuer au projet local et partenarial (politique jeunesse) - Action 5/3 : temps forts jeunes - Action 5/4 : promeneur du net
FAMILLE /PARENTS	<ul style="list-style-type: none"> - Action 7/3 et 6/8 prévention vacances familles - Action 7/8 faire de la Maison des Parents un tiers-lieu de la parentalité et 4/2 Maison des Parents - Action 6/9 Actions solidaires (vides greniers, bourses aux jouets...) - Action 6/14 parents et outils numériques en lien avec la scolarité
ACCES AU NUMERIQUE ET AU DROIT	<ul style="list-style-type: none"> - Action 6/1 : apprentissage et prévention des usages numériques - Action 6/2 : ateliers socio numériques - Action 6/3 : aides administratives et accès au droit et 5/2 aide administrative
SENIORS ET INTERGENERATIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> - 3/1 temps partagés / ateliers intergénérationnels (cuisine, créatifs, sorties, visites, fêtes, balades) ou séniors (marmite aux idées, café des envies, café des aînés, sorties, visites à domicile) ou actions autonomes (ateliers créatifs, participation à actions octobre rose...)
SANTE	<ul style="list-style-type: none"> - 3/2 prévention santé
EDUCATION	<ul style="list-style-type: none"> - clas - 6/10 7/11 6/13 7/12 6/11 7/13 6/12 7/14

ARTICLE 3. MOYENS AFFECTES A L'ACTION

Article 3.1. Conditions de détermination du cout de l'action

Le besoin de financement public doit prendre en compte tous les produits affectés à l'action. Les coûts à prendre en considération comprennent tous les coûts occasionnés par la mise en œuvre du programme d'actions. Ils comprennent :

- tous les coûts directement liés à la mise en œuvre de l'action qui :
 - o sont liés à l'objet du programme d'actions et sont évalués en annexe ;
 - o sont nécessaires à la réalisation du programme d'actions ;
 - o sont raisonnables selon le principe de bonne gestion ;
 - o sont dépensés par l'association ;
 - o sont identifiables et contrôlables ;
- les coûts variables, communs à l'ensemble des activités de l'association notamment les fonctions supports ;
- les coûts liés aux investissements ou aux infrastructures nécessaires au fonctionnement de l'association.

La subvention municipale permet de couvrir les charges liées à l'ensemble du personnel de MEC, y compris les fonctions supports.

Lors de la mise en œuvre du programme d'actions, le bénéficiaire peut procéder à une adaptation de ses budgets prévisionnels par des transferts entre nature à la condition que cette adaptation n'affecte pas la réalisation du programme d'actions.

L'Association fournit annuellement à la Collectivité un organigramme validé par le Conseil d'administration. Les salariés affectés à la réalisation des actions annuelles seront précisés dans l'avenant du programme d'actions annuel dans l'article 3.3.

Article 3.2. Contribution financière de la ville

Dans le cadre de cette convention cadre, la Commune contribue financièrement pour un montant prévisionnel maximal de

- **184 000 € pour l'exercice 2024 dont 6000 € affectés à la PS Jeunes**
- **184 000 € pour l'exercice 2025 dont 6000 € affectés à la PS Jeunes**
- **184 000 € pour l'exercice 2026 dont 6000 € affectés à la PS Jeunes**

Cette somme est ventilée dans le cadre de la comptabilité analytique de l'association sur l'ensemble des dépenses éligibles listées dans l'article 3.1.

Le budget prévisionnel annuel figure en annexe 4.

Les contributions financières de la Commune ne sont applicables que sous réserve des trois conditions suivantes :

- le vote du budget par le conseil municipal ;
- le respect par l'association des obligations mentionnées dans le cadre de la présente convention ;

- la vérification par la Commune que le montant de la contribution n'excède pas le coût du programme d'actions.

Par ailleurs la Commune met à disposition de l'Association des locaux dans les conditions précisées en annexe 1 pour un montant estimé annuellement par les services municipaux à **8970 euros**. L'association devra faire figurer dans son budget et ses comptes le montant de la valorisation de cette aide indirecte octroyée par la ville.

D'autre part, il est précisé que la ville de Bagnols sur Cèze pourra être sollicitée dans le cadre de demandes de subventions complémentaires :

- Dans le cadre des appels à projets spécifiques (Contrat de Ville, PS jeunes, CLAS, quartiers d'été, projets spécifiques et expérimentaux...)
- Dans le cadre d'investissements
- Dans le cadre de subventions exceptionnelles. L'association s'engage a alerté la collectivité en cas de difficultés financières ou autres difficultés pouvant avoir un impact sur la réalisation du projet associatif.

Ces demandes supplémentaires devront faire l'objet de demandes spécifiques dans le respect des cahiers des charges pour les appels à projets ou d'un dossier dument présenté avec la présentation d'un budget spécifique. **Ces budgets spécifiques supplémentaires devront obligatoirement valoriser le coût de ladite action couvert par la subvention versée au titre de la convention annuelle d'objectifs et de moyens.**

Les subventions accordées devront alors faire l'objet d'un avenant à la présente convention.

Article 3.3. Personnel

Le total des salariés affectés à la réalisation du programme d'actions défini à l'article 2 est de **14.47 ETP soit 628 360 euros** pour l'année 2024.

La ville n'effectue aucune mise à disposition de personnel.

Article 3.4. Locaux

La Commune de Bagnols-sur-Cèze met à disposition exclusive de l'association les locaux suivants :

- 1 bâtiment de 142 m², situé place de la crèche,
- 1 villa au Bosquet de 80 m², située montée des oliviers,
- 1 bâtiment de 323 m², situé avenue Vigan Braquet

Les locaux, mobiliers et prestations couverts sont définis dans l'annexe n°01 dédiée.

Les mises à disposition des locaux à l'association étant exclusives, si d'autres associations souhaitent utiliser ces locaux, cette dernière devra alors établir une convention avec les utilisateurs. Cette mise à disposition devra être à titre gracieux.

La Commune pourra être amenée à fournir à l'association d'autres prestations en relation avec les locaux mis à disposition (dépannages, assistance...). Les demandes devront faire l'objet d'une demande d'intervention enregistrée par la Direction des Services Techniques et instruites selon la procédure ad hoc.

Par ailleurs, sur demande écrite de l'association, il pourra lui être mis ponctuellement à disposition d'autres salles d'activités culturelles ou sportives, au même titre que l'ensemble des associations bagnolaises.

ARTICLE 4. MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Article 4.1. Echelonnement

La contribution financière de l'année n, sous réserve du vote du budget par le conseil municipal, est versée selon les modalités suivantes :

- une avance avant le 31 mars de chaque année, sans préjudice du contrôle de la Commune conformément à l'article 10, dans la limite de 50% du montant prévisionnel annuel de la contribution ;
- une seconde partie, correspondant à 30% du montant annuel avant le 30 septembre, suite à la présentation d'un bilan intermédiaire lors d'un comité de suivi ;
- le solde annuel sous réserve du respect des conditions susmentionnées à l'article 4.2 et, le cas échéant, l'acceptation de la notification prévue à l'article 3.4.

La contribution financière sera créditée au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur.

Article 4.2. Justificatifs

L'association s'engage à fournir dans les six mois de la clôture de chaque exercice les documents ci-après établis dans le respect des dispositions du droit interne et du droit communautaire :

- Le compte rendu financier établi de façon analytique retraçant de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues dans la présente convention.
- Un compte rendu quantitatif et qualitatif du programme d'actions.
- Les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes prévus par l'article L 612-4 du code de commerce ou, le cas échéant, la référence de leur publication au Journal officiel.
- Le rapport d'activité de l'association.

Ces documents sont signés par le président ou toute personne habilitée.

ARTICLE 5. SUIVI, EVALUATION ET COMITE DE PILOTAGE

L'application du plan d'actions conventionné fait l'objet d'un contrôle étroit de la collectivité envers l'association.

La Commune procède, conjointement avec l'association, à l'évaluation des conditions de réalisation du programme d'actions auquel elle a apporté son concours sur un plan quantitatif comme qualitatif.

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1, sur l'impact du programme d'actions au regard de l'intérêt local conformément aux articles L. 2121-29, L. 3211-1 et L. 4221-1 du Code général des collectivités territoriales.

En complément des justificatifs à fournir énumérés à l'article 5, un suivi est opéré au travers de plusieurs instances.

Article 5.1. Comité de pilotage

Le comité de pilotage a pour objet de définir les orientations et évaluer la réalisation des actions prévues.

Il doit se tenir deux fois par an à minima.

- Avant le 15 juillet
- Avant le 15 novembre

Composition du Comité de Pilotage :

Pour l'association	Le Président de l'Association ou son représentant
	Le trésorier de l'association
	La directrice de l'association
Pour la Ville	Monsieur le Maire ou son représentant
	L'Adjointe en charge des Solidarités
	L'Adjointe en charge de l'Education, de la Réussite éducative et de la Laïcité
	L'Adjoint en charge de la sécurité et de la tranquillité publique
	La Directrice de la Cohésion éducative, sociale et sportive

Les partenaires suivant pourront être associés à ce comité de pilotage :

- Les représentants de la Caisse d'allocations familiale du Gard
- Les représentant des services de l'Etat

- Les représentant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Les représentant du Département du Gard
- Les représentants de la Politique de la Ville
- Les représentants des directions de la Ville de Bagnols-sur-Cèze concernées par les actions réalisées
- Des représentants de la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien selon les thématiques abordées
- Des représentant d'association invitées en fonction des thématiques abordées
- D'autres personnes qualifiées peuvent être invitées, en cas de besoin

Le comité de pilotage est préparé sur un plan technique et administratif lors d'un comité technique.

Le comité de pilotage est saisi par la Ville et ou par l'Association

Article 5.2. Comités techniques

Les comités techniques ont une forme plus souples ; ils ont pour but de suivre le déroulement du plan d'actions et de s'assurer notamment de la bonne complémentarité avec les dispositifs municipaux ainsi que de la bonne communication faites autour des services offerts au public.

Le comité technique se réunit obligatoirement avant le comité de pilotage afin d'en assurer :

- L'établissement de l'ordre du jour
- La préparation des éléments attendus de part et d'autres
- L'organisation de la séance

l'ensemble des personnes utiles peuvent être associées à une comité technique.

le comité technique peut être saisi par un représentant de la Ville et/ou de l'association.

ARTICLE 6. COMMUNICATION

L'association s'engage à faire figurer de manière lisible le nom de la Commune dans tous les documents produits dans le cadre de la convention.

l'Association s'engage à apposer le logo ci-dessous sur tous les documents édités par elle. Ce logo pourra être fourni sous format vectoriel afin de préserver l'intégrité. Les proportions et la couleur du logo ne peuvent être modifiés qu'avec l'accord expresse de la ville.



ARTICLE 7. AUTRES ENGAGEMENTS

L'association applique sa convention collective et respecte les réglementations et conventions des différents partenaires institutionnels (CAF, DDCS, Conseil Départemental...).

L'association, soit, communique sans délai à la Commune la copie des déclarations mentionnées aux articles 3, 6 et 13-1 du décret du 16 août 1901 portant réglementation d'administration publique pour l'exécution de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association, soit, informe de toute nouvelle déclaration enregistrée dans le RNA et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

En cas d'inexécution ou de modification des conditions d'exécution et de retard pris dans l'exécution de la présente convention par l'association, pour une raison quelconque, celle-ci doit en informer la Commune sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'Association s'engage à communiquer toute nouvelle déclaration enregistrée dans le Registre National des Associations et à fournir la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

En cas de retard pris dans l'exécution de la présente convention, l'Association doit informer sans délai la Collectivité.

L'Association veille chaque année à équilibrer son budget et cherche à développer ses ressources propres.

Elle s'engage à alerter au plus tôt la Collectivité, en cas de difficultés financières, ou autres difficultés pouvant avoir un impact sur la réalisation du projet associatif.

La Commune est en droit d'effectuer pendant ou au terme de la convention, un contrôle sur place, de la réalisation des objectifs de l'Association. L'Association est tenue de faciliter l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile, afin de vérifier l'exactitude des divers comptes rendus produits par l'Association.

ARTICLE 8. AVENANT

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par la ville et l'association.

Chaque année, au moins un avenant devra être délibéré et signé pour la mise en place d'un programme d'actions conformément au projet social.

Au-delà, la demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 7. DENONCIATION

Chacune des parties a la possibilité de faire cesser l'effet de la convention avant le terme prévu à l'article 2 à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

ARTICLE 8. SANCTIONS

En cas d'inexécution ou de modification substantielle et en cas de retard significatif des conditions d'exécution de la convention par l'association sans l'accord écrit de la Commune, celle-ci peut respectivement exiger le versement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, diminuer ou suspendre le montant de la subvention, après examen des justificatifs présentés par l'association et avoir préalablement entendu ses représentants. La Commune en informe l'association par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 9. RECOURS ADMINISTRATIF

Tout litige résultant de la présente convention est du recours du Tribunal Administratif de Nîmes.

ARTICLE 10. DUREE

Elle est conclue pour une durée de 3 ans, pour les exercices 2024-2025-2026, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Elle se reconduira tacitement par période d'un an, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties dans les deux mois précédant l'échéance.

Fait à Bagnols sur Cèze, en deux exemplaires, le 3 décembre 2023

Le Président de l'association
Mosaïque-en-Cèze



Vincent POUTIER

Le Maire de Bagnols sur Cèze



Jean Yves CHAPELET





CONVENTION GENERALE
Pluriannuelles d'Objectifs et de moyens
2024-2025-2026

ANNEXE 1 Relative à aux locaux

PRÉAMBULE

En vertu de l'article L 2144-3 du Code général des collectivités locales, « des locaux communaux peuvent être utilisés par les associations, syndicats ou partis politiques qui en font la demande ».

L'article L 2125-1 du Code général de la propriété des personnes publiques précise : « l'autorisation d'occupation ou d'utilisation du domaine public peut être délivrée gratuitement aux associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général ».

Dans le but de promouvoir et de développer les activités d'éducation, de jeunesse, sportives, culturelles, sociales et de loisirs sur le territoire communal, la ville souhaite mettre gratuitement des locaux ou équipements municipaux à la disposition des associations locales.

La présente convention a pour objet la définition des engagements, droits et obligations des parties ainsi que les conditions de la mise à disposition des locaux décrits à l'article 1, propriété de la commune.

CECI AYANT ÉTÉ RAPPELÉ, IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

Article 1 : Objet - désignation des locaux

La ville met à la disposition de l'association, à titre gratuit, les locaux désignés ci-après dont elle est propriétaire :

- Les locaux du Centre social Vigan Braquet
 - o Adresse : 642 avenue du commando Vigan Braquet, 30200 Bagnols sur Cèze
 - o superficie : 323 m²
- Les locaux de la Maison des Parents
 - o Adresse : 5 place de la Crèche, 30200 Bagnols sur Cèze
 - o superficie : 142 m²
- Les locaux de la Villa du Bosquet
 - o Adresse : 3 montée des Oliviers, 30200 Bagnols sur Cèze
 - o superficie : 80 m²

Article 2 : Durée

La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans, pour les exercices 2024-2025-2026, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Elle se reconduira tacitement par période d'un an, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties dans les deux mois précédant l'échéance.

Article 3 : Conditions financières

Les locaux sont mis à disposition à titre gratuit.

Les frais de fonctionnement se rapportant à

- l'utilisation des locaux,
- les dépenses de fluides,
- les taxes et assurances imputables au propriétaire ainsi que les provisions pour grosses réparations sont réparties ainsi qu'indiquées ci-dessous :

Les engagements des parties dans le cadre de l'exploitation des locaux :	
Ville	Association
Bâtiments publics	
Eau et assainissement	
Energie Electricité	Assurances
Réseaux	Frais de télécommunication
Multirisques	Maintenance
Fournitures de petits équipements	Entretien des locaux
Autres biens immobiliers	
Contrats de prestations de services	
Autres frais divers	

ESTIMATIF DEPENSES Ville de Bagnols/Cèze	Centre social Passerelles/Cèze et Villa du Bosquet	Centre social Vigan Braquet	Maison des parents	
Bâtiments publics	1 885 €	602 €		
Eau et assainissement		175 €	425 €	
Energie Electricité	890 €	3 080 €		
Fournitures de petits équipements	155 €			
Contrats de prestation de services	45 €	65 €		
Réseaux	220 €			
Autres biens mobiliers		133 €		
Maintenance		145 €		
Multirisques	140 €	178 €		
Frais de télécommunication		597 €		
Autres		235 €		
	3 335 €	5 210 €	425 €	8 970 €

L'association devra faire figurer dans son budget et ses comptes le montant de la valorisation de cette aide indirecte octroyée par la ville, estimée annuellement par les services municipaux à **8 970 euros**.

Toute dégradation sur le matériel ou le bâtiment mis à disposition par la Commune fera l'objet d'un remboursement par l'association du montant des dommages occasionnés. L'estimation du préjudice sera évaluée par les services municipaux ou des entreprises qualifiées.

Article 4 : Utilisation des locaux

L'autorisation est accordée exclusivement à l'association qui accepte de prendre possession des lieux dans l'état où ils se trouvent sans pouvoir prétendre à aucune réclamation. Elle ne pourra céder, transférer ou apporter à un tiers, à une association ou à une société quelconque, tout ou partie des droits résultant de cette autorisation.

L'occupation est consentie en vue d'y exercer exclusivement les diverses activités de l'association, précisées dans ses statuts, de façon rationnelle.

L'association traitera chaque utilisateur des installations sans discrimination d'opinion, de religion, d'idéologie ou d'ethnie.

La jouissance des locaux mis à disposition implique le maintien en bon état d'entretien de ceux-ci, sans rien faire qui puisse nuire à la tranquillité de l'environnement, à l'ordre public, à l'hygiène.

L'association pourra utiliser le matériel appartenant à la mairie dans le cadre du déroulement habituel de la pratique de son activité.

Le matériel municipal mis à disposition devra être utilisé de façon conforme en respectant le mode d'utilisation. Pour tout matériel spécifique, une visite explicative sera dispensée auprès de chaque utilisateur.

En cas de défectuosité ou d'anomalie sur le matériel ou les locaux, le responsable de l'activité devra immédiatement en stopper l'utilisation et le signaler par écrit à la ville.

Si l'association souhaite entreposer du matériel ou équipement dans les locaux, elle devra en faire la demande à la ville et en fournir la liste détaillée qui sera jointe à la présente convention. Si ce matériel ou équipement est en libre accès et susceptible d'être mis à disposition ou utilisé par d'autres usagers, en aucun cas la responsabilité de la ville ne saurait être engagée.

A la date d'expiration de la présente convention, l'association n'aura plus accès aux locaux mis à disposition et devra restituer les différents badges et clés au service municipal gestionnaire.

La reproduction des différents badges et clés est strictement interdite sans accord écrit préalable de la ville.

En cas de perte ou de vol, la ville facturera à l'association le renouvellement des modes d'accès.

Article 5 : Entretien, travaux, réparation des locaux

L'association veillera à laisser les locaux dans un état de propreté et d'hygiène nécessaire à l'occupation normale de ceux-ci. L'association prend à sa charge l'entretien courant des locaux mis à disposition sans contrepartie financière.

L'association doit permettre à la ville :

- de faire toutes les réparations nécessaires, sans indemnité ou contrepartie, qu'elle qu'en soit la durée,
- de visiter ou de faire visiter le local occupé pour en constater l'état.
- L'association n'est pas autorisée à entreprendre des aménagements ou travaux sans en avoir informé par écrit la ville et en avoir obtenu l'autorisation.

Article 6 : Assurances

L'association, en qualité d'occupant du local communal, s'engage à contracter une police d'assurance couvrant les risques locatifs inhérents à cette mise à disposition.

Une assurance responsabilité civile devra être souscrite pour garantir les risques liés à la fréquentation du local par les membres de l'association, le public et autres.

L'association devra être assurée pour son matériel et son équipement laissés dans les locaux mis à disposition.

Les attestations d'assurance devront être fournies à la ville à la signature de la présente convention. La non-délivrance de ces attestations entrainera la convention nulle et non-avenue et, de ce fait, l'association sera qualifiée d'occupant sans titre du domaine public.

L'association répondra des dégradations causées aux locaux mis à disposition pendant le temps qu'elle en aura la jouissance et commises tant par elle-même que par ses membres, préposés et toute personne autorisée par elle-même.

En aucun cas, la responsabilité de la commune ne pourra être engagée pour tous types de dommages causés par l'association ou les utilisateurs aux personnes, matériels et locaux.

Article 7 : Prêt de mobilier et matériels

Sur demande de l'association, il pourra être mis à disposition d'autres matériels ponctuellement pour des manifestations ponctuelles ou festives, ceci au même titre que pour l'ensemble des associations bagnolaises. La demande et modalités de prêt seront étudiées au moment de la demande.

Article 8 : Autres prestations

La Collectivité pourra être amenée à fournir à Mosaïque en Cèze d'autres prestations (dépannages, fournitures, assistance, mise à disposition de véhicule et personnel ..).

Les demandes et modalités de prise en charge seront étudiées au moment de la demande.

Article 9 : Documents et annexes obligatoires

La convention ne pourra être signée que si les documents ci-après ont été fournis par l'association :

- les statuts de l'association,
- le récépissé de déclaration/modification de dépôt en Préfecture,
- le compte-rendu de la dernière assemblée générale de l'association avec la liste des membres du bureau ainsi que leurs coordonnées,

- les attestations d'assurance citées à l'article 6 ci-dessus,
- la liste du matériel ou équipement entreposé par l'association dans les locaux mis à disposition par la ville

Article 8 : Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, les parties élisent domicile :

pour la Commune :

Mairie

représentée par **Monsieur le Maire ou son représentant**

Cachet et signature

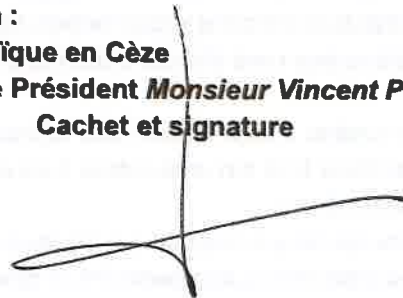


pour l'association :

Association Mosaïque en Cèze

représentée par le **Président Monsieur Vincent POUTHIER**

Cachet et signature



Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025

ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE



CONVENTION GENERALE
Pluriannuelles d'Objectifs et de moyens
2024-2025-2026

ANNEXE 2 Relative au Projet social du centre Passerelles-
sur-Cèze 2024-2027

Projet Social 2024 - 2027

Centre Social Les Passerelles sur Cèze



Tables des matières

Préambule	page 3
L'association Gestionnaire Le Mot du Président Les Valeurs La fiche synthèse du projet	
Partie 1 : Photographie de l'équipement	page 9
Historique du quartier et du centre social L'équipe L'organigramme Partenariats financiers et état des lieux de la situation budgétaire Partenaires opérationnels Les locaux et les moyens mis en œuvre Le public accueilli – le bénévolat	
Partie 2 : Bilan et Évaluation du Projet Social	page 16
Le contexte La méthodologie Synthèse des Évaluation des Pôles et Actions *Évaluation du Pôle Accueil *Pôle accompagnement à la scolarité *Accueil et activités de loisirs éducatives en direction de l'enfance et de la jeunesse *Pôle Famille / Parentalité	
Partie 3 : Le diagnostic partagé	page 26
La méthodologie Le portrait de territoire Le bilan du diagnostic	
Partie 4 : Le Projet Social	page 40
Arbre à objectifs Axe 1 - Piloter les instances associatives et soutenir la vie associative Axe 2 : Favoriser un accueil de qualité des personnes et des familles Axe 3 : Améliorer et développer la communication Axe 4 : Améliorer le cadre de vie des habitants Axe 5 : Impliquer différemment la Jeunesse Axe 6 - Lutter contre l'illettrisme l'illectronisme et favoriser l'accès au numérique et au droit Axe 7 : Le projet d'Animation Collective Famille	
Partie 5 : L'Évaluation	page 152

Préambule

L'association Gestionnaire

Association Loi 1901, **Mosaïque en Cèze** a été créée en 2009 de la fusion du Centre Social Municipal Les Passerelles en Cèze et de l'association Les Passerelles en Cèze.
L'association gère **2 centres sociaux** sur la Commune de Bagnols sur Cèze.

L'Assemblée générale se réunit une fois par an pour se prononcer sur les rapports d'activités et de gestion financière et élire le Conseil d'Administration.

Au Conseil d'Administration siègent actuellement 19 personnes, dont :

- 5 membres de droit : 1 représentant de la CAF, 2 représentants de la Municipalité de Bagnols sur Cèze, 1 représentant du Conseil Départemental et 1 représentant de la préfecture du Gard.
- 14 membres actifs représentent les adhérents individuels ou familles.

Les réunions du Conseil d'Administration ont lieu 3 à 4 fois par an.

Le Bureau est actuellement composé de :

- Monsieur Vincent POUTIER, Président
- Nouri MEDJOUEL, Vice-Président
- Lucette TALON, Secrétaire
- Denis GAG, Vice-secrétaire
- Alain HANSENS, Trésorier
- Denis RIEU, Vice Trésorier
- Geneviève DIBON
- Nadine FOUQUET

Les membres du Bureau sont réélus chaque année lors du premier Conseil d'Administration suivant l'Assemblée Générale.

Les membres du bureau se réunissent tous les 15 jours pour assurer :

- o Le suivi des activités.
- o Le suivi budgétaire
- o Les aspects de fonctionnement.

La direction est invitée permanente des réunions de bureau, CA et AG.

Pistes d'améliorations :

Création de commissions suivi du projet social, projets, adhérents

Désigner un référent du Conseil d'Administration par secteur

Le Mot du Président

La pandémie, la crise économique et sociale sont venues questionner le lien social, le vivre ensemble et les habitants font part d'un besoin de faire ensemble. La réécriture du projet social de Passerelle sur Cèze a remis au centre de nos travaux, de nos échanges et de nos réflexions la question de la proximité.

La proximité avec les habitants :

C'est la raison d'être d'un centre social et la question de sa proximité avec les habitants doit être en permanence sur le métier, car les habitants changent, notre environnement change en permanence et leurs conditions de vie changent, voire se durcissent au fil du temps. Nos pratiques doivent être sans cesse réévaluées, renouvelées pour que les actions co-construites avec les habitants répondent au mieux à leurs attentes, leur permettent de renforcer leur pouvoir d'agir.

La proximité avec nos partenaires :

Il nous faut nous ouvrir, être à l'écoute de nos partenaires. Nos projets doivent à la fois se concentrer sur les attentes des habitants et s'inscrire dans les politiques publiques de nos partenaires. La Convention Territoriale Globale signée par la CAF et l'Agglomération du Gard Rhodanien retient le centre social des Passerelles sur Cèze comme acteur du territoire, l'association saisira cette opportunité pour de nouveaux projets. La ville de Bagnols sur Cèze concentre ses efforts sur la jeunesse et entend œuvrer contre son désœuvrement, le centre social s'inscrit dans cette politique locale, tout comme il se mobilisera avec le Conseil Départemental du Gard pour le déploiement du nouveau Schéma Départemental des Solidarités qui touchent toutes les générations. Cette démarche de proximité appelle une culture nouvelle d'ouverture pour rechercher ensemble les actions les plus adaptées à nos territoires et leurs habitants.

La proximité avec notre territoire :

Le territoire du centre social évolue, le Programme de Rénovation Urbaine en cours le transforme en profondeur. Les pratiques sociales et économiques changent, le centre social doit s'inscrire dans la démarche de transition sociale et écologique et donner aux habitants les clés pour ne pas rester au bord du chemin. Les mobilités nouvelles sur le territoire avec le déploiement des transports en communs par la Région Occitanie, par l'Agglomération du Gard Rhodanien sont des outils pour une proximité au-delà de notre territoire. Toutes ces transformations urbaines, sociales appellent pour les habitants des actions des projets qui prennent en compte ces changements. Pour conduire ces changements, lutter contre l'isolement des habitants et renforcer notre proximité avec tous les acteurs du territoire, le centre social se renouvelle, se dote d'outils de conduite de projets qui libéreront du temps d'animation. Le cap est clairement fixé par le bureau et validé par le Conseil d'Administration, les attentes sont nombreuses, les équipes et les bénévoles sont motivés. C'est l'esprit de ce projet social du Centre Social de Passerelles sur Cèze.

Les Valeurs – M

Le projet social est le document de référence de la structure, établi en fonction des problématiques sociales identifiées sur le territoire et des ressources disponibles.

La finalité du Centre Social est d'être un équipement généraliste de proximité, ouvert à tous, à vocation pluri-générationnelle et assurant une fonction d'accueil quotidienne et transversale.

Il est le lieu des initiatives des habitants, qui contribue au renforcement du pouvoir d'agir des habitants.

Le projet social traduit concrètement les objectifs et les missions de la structure dans un plan d'action pour les 4 prochaines années.

L'axe central de ce projet est de promouvoir les capacités d'initiatives, de mobilisation, et d'autonomie des usagers et habitants, donc de "permettre de faire" et de "faire avec", plutôt que de "faire pour".

Ses Missions :

- Accueillir les personnes et les familles.
- Proposer des animations.
- Accompagner les initiatives des habitants et concevoir avec eux des projets d'utilité collective.
- Impulser le débat, alerter sur les situations problématiques et mobiliser les partenaires

Pour cela, le Centre social s'appuiera sur :

✓ Une équipe

Dont la mission sera de mettre en œuvre les axes centraux du projet sous la responsabilité de la direction. La cohésion de l'équipe est essentielle pour l'efficacité de mise en œuvre du projet.

✓ Un réseau

La responsabilité du centre social réside dans la constitution progressive de réseaux qui doivent permettre de mobiliser les ressources locales et de trouver des réponses collectives aux problématiques repérées :

- Réseau de professionnels et institutionnels
- Réseau d'associations et d'initiatives locales,
- Réseau des familles, d'habitants, de personnes ressources.

✓ Un équipement

L'équipement est un outil dont dispose l'équipe pour mettre en œuvre le projet. Mais le projet peut également se réaliser en dehors de l'équipement, dans d'autres lieux, en extérieur.

La fiche synthèse du projet

Centre Social Passerelles sur Cèze		
Gestionnaire	Association Mosaïque en Cèze	
Commune d'implantation	Bagnols sur Cèze	
Période et durée de l'agrément	1 ^{er} janvier 2024	4 ans
Agréments demandés	AGC/ACF	
Date de dépôt de la demande	10 mai 2023	
Nombre d'adhésions individuelles	407	
Nombre d'adhésions familles	196	
Nombre de bénévoles	16	
Nombre de personnes accueillies par an	2350	
Nombre d'ETP	8.21	
Nombre de salariés	11	
	Fonction direction	1 ETP
	Fonction gestion	0.5 ETP
	Fonction accueil	0.86 ETP
	Référente famille	1 ETP

AGC : axes prioritaires		
Axe 1 : Piloter et soutenir la vie associative		
Objectif 1	Accompagner les élus dans la définition et la rédaction du projet associatif	Fiche action : Rédiger le projet associatif
Objectif 2	Accompagner la définition et la rédaction du règlement de fonctionnement	Fiche action : Rédiger le règlement de fonctionnement
Objectif 3	Accueillir et accompagner les bénévoles	Fiches Actions : 1. Parcours des bénévoles 2. Comité d'usagers 2. Le Café des habitants
Axe 2 : Favoriser un accueil de qualité des personnes et des familles		
Objectif 1	Développer une offre globale	Fiche action : Accueil écoute et orientation
Objectif 2	Améliorer la visibilité du centre social	Fiche action : Adapter les locaux

Axe 3 : Améliorer et développer la communication		
Objectif 1	Coordonner les actions	Fiche action : comité technique d'actions
Objectif 2	Définir une politique de communication	Fiche action : Commission communication
Objectif 3	Valoriser la fonction d'accueil	Fiche action : Démarche qualité et participation des habitants
Objectif 4	Développer et formaliser les partenariats	Fiche Action : 1. Café des partenaires 2. Groupe d'échanges et entraide
Axe 4 : Améliorer le cadre de vie des habitants		
Objectif 1	Assurer une présence sociale sur les quartiers	Fiches actions : 1. Temps de présence sociale hebdomadaire 2. API 3. Salons de quartiers
Objectif 2	Soutenir le pouvoir d'agir des habitants	Fiches actions : 1. Accompagner le projet des habitants 2. Micro chantiers 3. Fêtes de quartiers 4. Ateliers Adultes 5. Echange de savoirs intergénérationnels
Objectif 3	Améliorer le bien-être des habitants	Fiche action : 1. Ateliers prévention santé
Axe 5 : Impliquer différemment la jeunesse		
Objectif 1	Favoriser et développer l'émergence de nouveaux espaces	Fiche action : Développer l'offre jeunesse autrement
Objectif 2	Elaborer une feuille de route	Fiche action : Contribution au projet local et partenarial
Objectif 3	Développer une présence sociale	Fiches actions : 1. Temps forts jeunes 2. Promeneur du net
Objectif 4	Prévenir les risques	Fiche action : 1. Santé et Bien-être chez les jeunes
Objectif 5	Valoriser l'engagement des jeunes	Fiche action : Les jeunes et leurs engagements !

Axe 6 : Lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme et favoriser l'accès au numérique et au droit		
Objectif 1	Lutter contre la fracture numérique	Fiches Actions : 1. Apprentissage et prévention des usages numériques 2. Aide administrative et accès au droit
Objectif 2	Développer les compétences linguistiques et sociales	Fiche action : Atelier socio linguistiques
Axe 7 : Projet Action Collective Famille		
Objectif 1	Prévenir et rompre l'isolement des familles en situation de vulnérabilité	Fiches actions : 1. Fêtes familiales 2. Jeux et ateliers en famille 3. Prévention vacances familles 4. Actions à l'initiative des familles 5. Le temps des parents
Objectif 2	Favoriser les liens parents enfants	Fiche action : 1. Ateliers d'éveil enfants/parents (0.3 ans) 2. Ateliers parents /petites enfance
Objectif 3	Favoriser la réussite éducative	Fiches actions : 1. Organisation et coordination du CLAS 2. CLAS 3. Accompagnement de l'équipe du CLAS 4. "moi, mon enfant et l'école"
Objectif 3	Participer et favoriser le travail en partenariat et en réseau	Fiche action : Partenariat et travail en réseau
Objectif 4	Proposer et animer un tiers lieu dédié à la parentalité	Fiche action : Maison des parents - tiers lieu
Objectif 5	Animer des rencontres d'écoute et d'échange parents enfants	Fiche action : La cabane des petits

8

Ces groupes de travail sont composés de représentants institutionnels (écoles, collèges), associatifs notamment « cerf-volant » qui fait l'aide aux devoirs, et des travailleurs sociaux, éducatifs, OPDHLM et surtout les habitants concernés.

Toutes ces concertations conduisent à la création d'une association « Les Passerelles sur Cèze » avec un Conseil d'administration composé de 3 collèges (membres de droit, membres actifs, membres associatifs).

Cette association est créée le 12 février 1997. Elle recrute son premier directeur le 1^{er} mars et obtient son agrément de la CAF en Juin 97.

Le Centre social porte le nom « Les passerelles sur Cèze ».

Et c'est :

- Un équipement de proximité à vocation sociale globale
- Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle
- Un lieu d'animation de la vie sociale, culturelle et des loisirs.
- Un lieu d'interventions sociales concrètes et novatrices.
- Un lieu qui favorise l'expression, la participation des habitants et la vie associative.
- Un lieu où les carences éducatives sont prises en compte pour être réduites.

En 2003, le centre social Alexander Flemming est traversé par des difficultés financières graves. La municipalité Cret élue en 2002 prend la décision de fermer le centre social et le transforme en centre social municipal qui s'appellera Centre social municipal Vigan Braquet.

En 2008, la nouvelle municipalité JC Rey souhaitant un fonctionnement participatif avec la société civile prend la décision de transformer le centre social municipal en centre social associatif.

Devant la difficulté de trouver ou créer une association de gestion, la municipalité demande à l'association « les passerelles sur Cèze » de gérer les 2 centres sociaux. Au même moment, la maison des parents est créée par l'association.

Après réflexion, Passerelles accepte et modifie son nom et dépose ses nouveaux statuts en juillet 2009.

L'association Mosaïque en Cèze est née.

10

1.1. Historique du quartier et du centre social

L'historique du Centre Social Passerelles en Cèze est rédigé par Mme Jacqueline MARTINET, bénévole du Centre social, Membre fondatrice du Centre social et administratrice de l'association.

C'est à partir du CCPD, dispositif mis en place après 1981, que la rencontre et la réflexion de tous les partenaires sociaux et après de nombreuses réunions et de groupes de travail, il est fait le constat de l'existence de fractures sociales à Bagnols et ghettoïsation de certains quartiers notamment celui de la Citadelle.

La réponse à ces travaux a été la création, soutenue par la municipalité Benedetti, du centre social à gestion associative Alexander Flemming sur le quartier de la Citadelle.

Dix ans après, en 1995 débute une réflexion menée par la nouvelle municipalité Revol avec les partenaires sociaux travaillant spécifiquement sur le quartier des Escanaux où les difficultés vont grandissant avec la mutation de sa population (3500 habitants). Ce quartier se paupérise, se dégrade, le sentiment d'insécurité s'y développe.

Situé en cœur de ville, le quartier des Escanaux est emblématique du développement du territoire dans les années 1960. Lorsque la vallée du Gard rhodanien (site de Marcoule) est choisie par le Commissariat à l'Énergie Atomique comme site d'implantation du second Centre national d'études nucléaires de France, c'est la ville de Bagnols-sur-Cèze qui est choisie pour accueillir le personnel de la centrale, passant de 5 000 à 15 000 habitants en 5 ans.

Ce quartier HLM a vu le départ de ses premiers occupants en 1975 remplacés par l'arrivée progressive de harkis après la fermeture du camp de St Maurice à l'Ardoise en décembre 1976, et de migrants d'origine marocaine au moment du décret d'application de la loi concernant le regroupement familial. Il s'agit essentiellement d'ouvriers agricoles travaillant chez les viticulteurs des villages environnants.

Pour enrayer ce processus de déqualification du quartier et de ses habitants et éviter le risque d'une fragmentation du territoire en « communautés » juxtaposées, la municipalité en partenariat avec les acteurs sociaux opte pour un projet social distinct de celui du centre social existant afin de :

- Distinguer les caractéristiques des 2 quartiers et ne pas accentuer une image négative attribuée à l'importance de populations émigrées.
- D'expérimenter une stratégie d'ouverture où se combinent des actions en direction des problématiques du quartier et création de liens vers la ville.

A terme la municipalité souhaite la fusion des associations de gestion des deux centres sociaux tout en conservant 2 projets sociaux.

Dans premier temps la commune a financé l'emploi d'un chargé de mission de 6 mois pour établir un état des lieux, conduire une concertation, proposer une stratégie à long terme et élaborer le premier projet social.

Cette mission est confiée à Roselyne Weissman qui organise immédiatement des groupes de travail autour de thèmes comme la petite enfance, l'enfance, l'adolescence, les jeunes adultes, les parents, les femmes, les pères.

9

1.2. L'équipe

Nom – Prénom	Fonction	ETP
Pilotage		
SNANE Adel	Directeur	1
RAMIREZ Jade	Responsable Administrative	0.5
Karima TOUHARIA	Secrétaire	0.86
Total pilotage		2.36
Logistique		
SECUR Camille	Agent d'entretien	0.33
Activités		
KURGER Cédric	Animateur	1
HAYANE Myriam	Animatrice	1
MANSOURRI Jamila	Adulte relais	1
DAHMANI Naïma	Adulte relais	1
BENSIALI Manal	Animatrice	0.26
AREDAR Smahane	Animatrice	0.26
Total Activités		4.52
ACF		
Zoé BOUZIGE	Référente famille	1
Total ACF		1
TOTAL		8.21

11

L'Organigramme



1.3. Les partenaires financeurs :

Le centre social peut s'appuyer sur des partenaires financeurs fort que sont :

- Caf du Gard
- Conseil Départemental du GARD
- L'Etat
- La Région Occitanie
- La Municipalité de Bagnols sur Cèze
- Les Centres Sociaux



1.4. Les partenaires

L'enjeu du Centre social est également de développer son projet en intégrant les partenaires opérationnels existants et développer ces partenariats dans le cadre de l'élaboration, mise en œuvre et l'évaluation du projet.

Cette démarche ne peut se concevoir sans prise en compte globale des problématiques repérées. Ceci sous-entend de développer le travail en réseau au niveau des acteurs de terrain et de la pratique du partenariat en gardant comme principe d'action la nécessaire concertation des habitants.

Parmi les nombreux partenaires du centre social peuvent être cités : Le Secours Populaire, la Ruche Numérique, la MAS, RIPOSTE (Prévention Spécialisée + Pôle Médiation Santé), Conseil Citoyen, Les Petits Débrouillards, Agir Ensemble, Compagnons bâtisseurs, services municipaux (Politique de la Ville, Espace vert, service culturel, ...), l'Association PLURIELS, SDIS 30, bailleur social : Habitat du Gard + Grand Delta Habitat (quartier de la citadelle), associations sportives, les établissement scolaire, EPE...

1.5. Les locaux et moyens mis en œuvre

Le Centre Social Les Passerelles en Cèze se situe 3 Chemin des Thuyas à Bagnols sur Cèze dans des locaux loués par l'association à Habitat du Gard.

Le site de 148 m2 héberge l'ensemble des activités portées par le centre social ainsi que l'accueil et la direction du centre social.

Et accueille les partenaires dans le cadre de l'accompagnement des usagers du centre social. (en perspective SDIS 30)

Le site dispose de 2 salles d'activités.

Le projet social déploie également des activités dans les locaux mis à disposition par la Commune de Bagnols sur Cèze : la maison des parents située au 5 place de la crèche à Bagnols sur Cèze ainsi qu'à la Villa du Bosquet située au 2 montée des Oliviers.

Enfin, le projet social se déploie hors les murs (jardin, les quartiers, les parcs, les pieds d'immeuble, la maison du projet...)

Plan de la villa :



Le public accueilli - le bénévolat

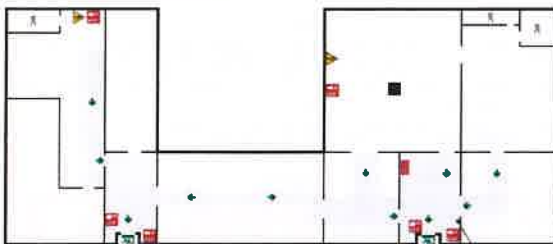
Le centre social Les Passerelles en Cèze est ouvert à tous. Il accueille en moyenne 2350 personnes par an.

Le centre social compte 407 adhérents individuels et 196 familles adhérentes.

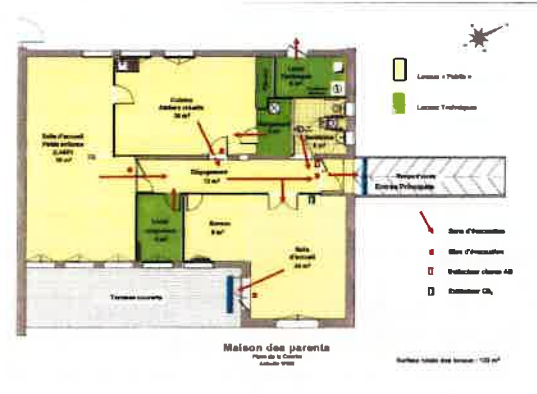
Les usagers du centre social sont majoritairement des habitants du quartier.

16 bénévoles permanents viennent en soutien du développement des activités (6 bénévoles Ateliers de Français, 6 bénévoles sur les actions enfance, 1 bénévole atelier jardin et 3 bénévoles pour les ateliers couture.

Plan du centre social Passerelles en Cèze :



Plan de la maison des parents :



Partie 2 : Bilan et Évaluation du Projet Social

Le contexte

Le renouvellement de la demande d'agrément du Centre Social se fait dans un contexte très particulier marqué par des difficultés qui ont impactées les dépôts initialement prévus en 2021. Le soutien de la CAF du Gard, avec le renouvellement transitoire pour 2022 et 2023, permet à l'équipe du Centre Social de reprendre les travaux engagés en 2021 et 2022 afin de finaliser le projet social ci-après et impulser une dynamique de travail au service des habitants, usagers du territoire. Par ailleurs, à la suite des différentes crises traversées par le Centre Social il sera nécessaire de travailler sur une redéfinition structurelle profonde afin de permettre une stabilisation des ressources humaines et financières de cet équipement. Ainsi, une meilleure visibilité sur les finances, leur origine et leur utilisation sera nécessaire.

La méthodologie

Le bilan et l'évaluation du projet social se sont construits en différentes étapes et avec le soutien d'un prestataire SCIC SAPIE.

L'ensemble des protagonistes ont pu être associé à différents niveaux et à différents temps :

Le Prestataire SCIC SAPIE a été missionné pour organiser et animer une journée d'évaluation croisée et du porteur de paroles.

Des réunions de concertations ont été organisées et des questionnaires ont été diffusés auprès des partenaires, habitants et adhérents.

En parallèle, l'association a mis en place un DLA fin 2021 qui a permis également d'enrichir et alimenter les besoins et ainsi définir les axes d'actions stratégiques à mettre en place pour les 4 prochaines années.

Mode de recueil de la parole de chaque acteur

Groupes d'acteurs	parole de chaque acteur	Résultats
Les institutions Etat CAF Conseil Départemental Communauté d'Agglomération Ville Fédération des centres sociaux LR	Comités techniques	6 Comités Techniques réalisés Dates : 21/01 ; 11/02 ; 02/03 ; 23/03 ; 09/04 ; 11/05 Lieux : À la maison du projet, à la ruche numérique, Au centre social Les Passerelles en Cèze Mode de réalisation : Sur sites/En visioconférence Taux de participation : CAF, CD, Ville : 100% (6 CT/6) ETAF, AGGLO : 67% (4CT/6) Fédération Csc LR : 16% (1 CT/6)
Les salariés	Réunions de travail sur site	10 réunions préparatoires Dates : 01/12/20 ; 08/12/20 ; 17/12/20 ; 05/03/21 ; 25/03/21 ; 08/04/21 ; 22/04/21 ; 29/04/21 ; 18/05/21 ; 01/06/21
Les administrateurs	Réunions de travail du bureau Conseil d'administration	10 bureaux Dates : 29/01 ; 17/02 ; 03/03 ; 15/03 ; 14/03 ; 06/04 ; 04/05 ; 17/05 ; 09/06 Lieux : En visioconférence, Au sein de chaque centre social 3 Conseils d'Administration Dates : 10/05, 28/06, 15/12 Lieux : En visioconférence, Au centre social Les Passerelles en Cèze
Les adhérents	Questionnaires en ligne	Questionnaires réalisés par l'équipe salariée et SAPIE 34 adhérents sollicités (14 adhérents habitants les QPV + 20 hors QPV)

16

17

Les partenaires locaux - Associatifs - Techniques	Questionnaires en ligne Commissions plénières Petit déjeuner partenarial	Questionnaires réalisés par les partenaires du Comité Technique 25 partenaires ont répondu au questionnaire Commission plénières organisées à la MOBA Le Jeudi 20 mai : 41 participants (Mosaïque : salariés, administrateurs, institutions, élus, partenaires locaux). 5 plénières : autonomie, éducatif, participatif, parentalité et jeunesse Petit déjeuner partenarial pour les partenaires absents aux commissions plénières Le Mercredi 30 Juin : 13 participants
	Journée	Salle Multiculturelle des ESCANAUX Le mercredi 9 Juin : 34 participants (Adhérents - Administrateurs - Salariés - Institutions) Animation : SAPIE / Directions Mosaïque

L'ensemble de ces travaux ont permis de mettre en exergue les points forts, les points faibles du précédent projet social, synthétiser dans la suite du document selon les différents pôles sur lesquels le projet porté.

2.2. Synthèse des Evaluation des Pôles et Actions

2.2.1. Evaluation du Pôle Accueil

Rappel des objectifs :

- Informer, orienter les publics en fonction de leurs demandes.
- Accueillir les publics dans des espaces adéquats et conviviaux
- Recueillir et capitaliser l'information émanant des publics et des partenaires

Bilan quantitatif et qualitatif :

Le Centre Social accueille en moyenne 800 personnes différentes par an, avec une fréquentation de l'accueil s'élevant à 1 200 passages par an.

Les demandes recensées auprès de l'accueil concernent :

- Renseignements sur l'association 15 %
- Activités (inscription) + programme 35%
- Renseignement divers 10%
- Aide administrative 40 %

Le retour des habitants concernant l'accueil du centre social est :

- La disponibilité
- L'écoute
- Toujours une réponse
- Bonne orientation
- Convivialité et accueil chaleureux

- Le respect
- Don en nature : gâteau, repas, café, viennoiserie, galettes...
- Les sourires des publics
- Le sentiment d'être rassuré

Ses forces :

Bien repéré dans Bagnols sur Cèze, en proximité directe des habitants des Escanaux et des partenaires la Ruche Numérique, Secours Populaire.

L'accueil n'est pas réalisé que par la secrétaire : le référent famille et l'adulte relais réalisent un recueil des besoins des habitants et traitent directement les problématiques des familles ou les réorientent si besoin, (Création du lien)

L'extérieur est riche en passage et en rencontres. Le café du matin est un moment convivial. Faire les inscriptions dehors permet de rencontrer les habitants, voisins, professionnels... c'est un moment informel, hors les murs, qui nous rend accessibles (égal à égal).

L'accueil est assuré par un professionnel 30h par semaine du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Le mercredi l'agent d'accueil ne travaille pas.

L'agent d'accueil assure une veille sociale, recueille les besoins des usagers et des habitants, soulève les initiatives des habitants et adapte son accueil à la personne reçue.

L'ensemble des professionnels du Centre Social est mobilisé et poursuit l'accueil en l'absence de la secrétaire d'accueil, assure une écoute, oriente et répond aux demandes des usagers.

Lieu de rendez-vous pour les départs en activités

La personne en charge de l'accueil assure l'aide administrative 6 heures semaines.

En effet, en plus de son accueil de proximité, un soutien technique est apporté aux personnes rencontrant des problématiques d'ordre administratif. Notre rôle est de faciliter l'accès aux droits sociaux, jouer un rôle de médiation avec les administrations, favoriser l'autonomie. Durant cet accueil individualisé, nous expliquons droits et devoirs, fonctionnement des administrations et apportons quelques conseils et astuces pour faciliter les tâches administratives.

La personne chargée de l'accueil assure l'aide administrative 6 heures semaines.

- Bien identifié sur le territoire et au cœur du quartier (pied d'immeuble)
- Accueil intérieur et extérieur
- L'accueil fait par l'ensemble de l'équipe (posture)
- Place de la médiatrice relais dans le centre social
- Convivialité, simple, ouvert, chaleureux, disponible, bienveillant
- Les temps d'accueil à l'extérieur permettent d'aborder les publics de passage (personnes pouvant être isolées et fragiles)

Ses faiblesses :

Il est difficile d'instaurer un accueil de qualité car il n'est pas visible depuis l'entrée du Centre Social La confidentialité ne peut être assurée dans les locaux actuels, l'accueil étant un lieu de passage pour accéder à l'espace matériel et toilette.

18

19

Le local est vétuste tant au niveau matériel que des locaux (froid l'hiver, plafond en décomposition), pas de standard pour pouvoir relayer les appels aux personnes concernées (1 seule ligne). Mal agencé (configuration), petit espace très vite rempli (1 poussette et c'est fini).

Les pistes d'amélioration :

- Agrandir les locaux du centre social afin de travailler sur la configuration de l'accueil en créant un espace dédié (extension ancien local la pépinière).
- Améliorer la qualité de l'espace d'accueil
- Mieux accompagner les usagers à l'usage du numérique. (Ordinateur pour permettre aux publics de pouvoir faire des démarches en autonomie)
- Professionnaliser et mieux structurer l'aide administrative et l'accueil. Espace confidentiel, espace d'attente
- Développer les échanges de pratiques avec les partenaires pour maintenir un niveau de connaissance et toujours orienter les personnes accueillies.

Outils de mesures :

Les forces :

Le secrétaire d'accueil recense les besoins et les manques relevés par les usagers. Un cahier de recensement des appels téléphoniques est mis en place au niveau de l'accueil du centre social. Dans le cadre de l'aide administrative les outils permettent de recenser les besoins et orienter vers les partenaires

Les faiblesses :

Les usagers du centre social, pour la plupart, ne savent pas écrire. Le cahier de passage est donc peu accessible, et pas complété par les usagers. Le fait de ne pas voir l'ensemble des personnes qui entrent dans le centre social ne permet pas de recenser l'ensemble des passages.

Les pistes d'amélioration :

Valoriser la fonction accueil avec la construction d'un outil adapté
Créer des outils adaptés (fiche de suivi de l'accueil)
Equiper le centre social d'outils adaptés (standard téléphonique)

20

Les Locaux :

Ses forces :

Bien situé au cœur du quartier, pied d'immeuble
Proximité avec des partenaires locaux (Riposte, Secours Populaire, La Ruche Numérique, Habitat du GARD, Maison du Projet...)
La publicité par les personnes qui ont déjà bénéficié des activités du CS (Bouche à oreille)

Ses faiblesses :

L'agencement ne permet pas un accueil de qualité
La vétusté des locaux (simple vitrage, chauffage très énergivore...)

Manque de couleur, manque de gaieté sur l'extérieur et l'intérieur
Au cœur de la délinquance (trafics divers, squat...) = frein pour les habitants + inquiétudes salariées

Les pistes d'amélioration :

- Louer les deux pièces adjacentes au centre social afin de pouvoir penser la réorganisation des locaux.
- Travailler sur les améliorations énergétiques nécessaires (isolation, chauffage...)
- Améliorer l'espace d'accueil

Les extérieurs du Centre Social :

Ses forces :

Lieu riche de passages et de rencontres, des bacs ont été installés devant le Centre social et sont entretenus par les habitants.
Utilisation des extérieurs par l'équipe pendant le café et encore plus lorsque la météo est plus clémente.

Les activités déployées hors les murs, contribuent également à la poursuite de l'accueil et favorisent la rencontre des habitants qui ne viennent pas forcément au centre social.

Ses faiblesses :

Au cœur du quartier, le centre social se situe au centre des trafics de stupéfiants. Le local adjacent, inoccupé, est souvent squatté. Mauvaise image
Mauvaise visibilité

Pistes d'amélioration :

- Poursuivre un accueil à l'extérieur, plus convivial et agréable
- Continuer à soutenir le pouvoir d'agir des habitants pour améliorer les extérieurs et les rendre plus accueillants et chaleureux
- Améliorer la signalétique

21

L'aide administrative :

Ses forces :

- De nombreuses demandes
- Les permanences sont bien identifiées
- Le suivi des personnes est bien assuré (recensement des demandes et des actions menées)
- Le partenariat avec la ruche numérique sur l'inclusion numérique et l'accès aux droits.
- Le réseau de partenaires développé par l'agent d'accueil et de la médiatrice relais (Baillieur social, collectivité territoriale, administration publique, médiation santé, CCAS...)
- La médiatrice relais qui est en contact direct avec les partenaires (réunions, actions concertées)
- Le travail de veille social en dehors de l'accueil (médiatrice relais + animateur)
- Réponse aux demandes que d'autres structures ou services ne font pas (remplir les dossiers, création de compte - prestation sociale : CAF MSA IMPÔTS Scolaires-, appel téléphonique, prise de rendez-vous...)
- Répond à une forte demande de problématiques logement (recherche, Insalubrité...)
- 2 personnes qui répondent à des demandes diverses mais surtout croissante
- Disponibilité et esprit positif
- Pas de prestation financière

Ses faiblesses :

- Les locaux ne permettent pas la confidentialité
- La proximité de l'accueil et le hall d'entrée ne facilitent pas la gestion des flux de l'accueil.

Les pistes d'amélioration :

- Poursuivre l'accueil tout public et la collaboration avec les partenaires.
- Développer le partenariat et les échanges de pratiques
- Former les professionnels sur les évolutions des changements concernant l'accès au droit

22

2.2.3 : Pôle accompagnement à la scolarité :

Rappels des objectifs :

- Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes
- Mener les enfants et les jeunes à adopter un comportement respectueux
- Guider les enfants et les jeunes vers l'autonomie
- Développer la curiosité des enfants et des jeunes
- Permettre à l'enfant et au jeune de s'impliquer dans son environnement
- Impliquer les parents dans le fonctionnement du CLAS.

Points forts :

- Important groupe scolaire
- Volonté de la ville de rendre l'école visible et accessible de l'extérieur

Points faibles :

- Enseignants peu impliqués dans le dispositif CLAS
- Pas de lien entre les différents acteurs porteurs de dispositif CLAS
- Forte demande d'aide aux devoirs

Pistes d'amélioration :

- Répondre aux demandes et besoins en termes d'aide aux devoirs en créant un dispositif distinct du CLAS.
- Coordonner les acteurs porteurs de dispositifs CLAS
- Mieux communiquer sur le dispositif
- Créer des temps d'échanges avec les parents

23

2.2.4 : Accueil et activités de loisirs éducatives en direction de l'enfance et de la jeunesse

Rappels des objectifs :

- Participer à l'avènement d'enfants et d'adolescents citoyens par des actions qui valorisent leurs ressources et les rendent acteurs de leurs projets
- Favoriser l'égalité filles/garçons
- Renforcer les liens sociaux entre les publics
- Contribuer à la socialisation, à l'autonomisation et au développement de la créativité des enfants et des jeunes
- Favoriser l'accès des enfants et des jeunes aux loisirs et vacances
- Participer à la politique enfance/jeunesse à l'échelle du territoire, en complémentarité et cohérence

Points forts :

- Lieu d'accueil pour les jeunes (villa Bosquet),
- Programmation d'activités variées, de séjours et accompagnement de projet (VLOG pour Paris)

Points faibles :

- Manque de liens entre les acteurs
- Structures fermées sur elles-mêmes
- Manque de coordination des actions

Pistes d'amélioration

- Coordonner les acteurs et les actions
- Formaliser les partenariats
- Favoriser la participation des jeunes
- Accompagner les initiatives des jeunes

24

2.2.5 : Pôle Famille /

Rappels des objectifs :

- Favoriser la réflexion et les questionnements sur la relation Parents/Enfants.
- Conforter les compétences parentales.
- Favoriser la rencontre, la solidarité et les échanges d'expériences entre parents.
- Soutenir les prises d'initiatives.
- Renforcer le lien familial
- Favoriser le développement du pouvoir d'agir afin que les parents soient des acteurs de l'amélioration de leur cadre de vie.

Points forts :

- Proximité avec les habitants (au pied de l'immeuble)
- Equipe repérée et identifiée
- 2 Salariés en veille sociale 2 à 3 fois par semaine
- Equipe à l'écoute, disponibilité, relais d'information
- Actions en accord avec les besoins des habitants
- Diversification des actions : ateliers parents-enfants et parentalité, organisation vacances, accompagnement des projets d'habitants, rencontres/échanges, théâtre forum, organisation d'événementiels...
- Une Maison des Parents, lieu ressource de la parentalité au sein duquel se trouvent : un Lieu d'accueil parents enfants (LAEP), des ateliers pour les parents ou futurs parents animés par divers professionnels du territoire, des partenaires de manière ponctuelle ou régulière (PMI, ASE...), des actions collectives autour de la parentalité, des ateliers enfants-parents dès 6 mois, ...

Points faibles :

- La Maison des Parents doit davantage se faire connaître des partenaires et des familles du quartier et des environs. Le lien entre la maison des parents et le centre social (et plus largement Mosaïque en Cèze) n'est pas toujours évident pour les habitants.
- La communication autour des actions familles doit être améliorée.

Pistes d'amélioration :

- Dynamiser le réseau partenarial
- Mobiliser les familles et l'orientation vers les tiers lieux
- Développer la végétalisation en pied d'immeuble
- Créer des comités de quartiers
- Ouvrir et faire connaître la maison des parents.

25

Partie 3 : Le diagnostic partagé

La méthodologie

Le diagnostic partagé s'est construit en différentes étapes et avec le soutien d'un prestataire (SCIC SAPIE.)

L'ensemble des protagonistes ont pu être associé à différents niveaux et à différents temps :

Le Prestataire SCIC SAPIE a été missionné pour l'analyse des données statistiques afin de dresser le portrait du territoire. Les bailleurs sociaux et les écoles ont également été mobilisés afin de compléter les données.

3.1. Portrait du Territoire – Commune - Quartier

Les Escanaux, un quartier souffrant d'une image dégradée :

L'agglomération comporte deux quartiers prioritaires, à Bagnols-sur-Cèze et à Pont-Saint-Esprit. A Bagnols-sur-Cèze, il s'agit du quartier des Escanaux-Coronelle. Citadelle-Les Passerelles en Cèze regroupant 3800 personnes pour un revenu médian de 7300 €/an.



L'enjeu est fort, ce sont des milliers de logements qui vont être construits. L'architecte George Candilis est sélectionné pour réaliser l'extension de la ville. Cette dernière passera par la création d'un nouveau quartier, accolé au centre ancien : les Escanaux. Le projet sera même lauréat du 1er Grand Prix d'Urbanisme du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme).

Aujourd'hui l'image du quartier des Escanaux, grand ensemble d'habitat social, est mauvaise pour les professionnels de l'immobilier. Quels que soient les prix d'urbanisme obtenus en son temps, et malgré sa proximité du centre, le quartier souffre d'une conception dépassée :

- Un urbanisme de plan de masse, fait de tours et de barres alignées ;
- Des immeubles et des logements vieillissants ;
- Un quartier replié sur lui-même, sans véritable greffe sur la ville, que ce soit vers le centre (la « muraille » Cet urbanisme impacte globalement l'image de Bagnols sur Cèze, son entrée Sud, et le front de l'avenue de la Mayre.

Les autres ensembles de logements sociaux de la ville, notamment Vigan Braquet, sont préférés aux Escanaux par les locataires HLM en quête de mutation.

Le quartier fait aujourd'hui l'objet d'un NPNRU (Nouveau Programme National de Renouveau Urbain).

Grâce à une trame urbaine généreuse et à un socle végétal riche, le quartier des Escanaux dispose d'un potentiel visible permettant facilement de projeter le rétablissement d'un cadre de vie attractif. En outre, malgré un réel phénomène de ghettoïsation, le « décrochage total » du quartier reste aujourd'hui contenu par la présence et le maintien par la collectivité de nombreux services publics en son sein.

Le NPNRU des Escanaux est également caractérisé par sa dimension participative très forte et engagée, sur l'initiative des élus, depuis le début de l'écriture du protocole de préfiguration. Sur des temps forts mais aussi dans une logique de continuité, une politique d'écoute active est mise en place :

- Mise en place, dès septembre 2017, de la Maison du projet de Renouveau Urbain ;
- Mission d'Assistance à Maîtrise d'Usage en coordination avec l'étude urbaine ;
- Une forte implication du Conseil citoyen, notamment via la Maison du projet
- Des diagnostics en marchant réguliers au travers de la GUP
- Les Salons de quartier du centre social
- La présence de l'Équipe Relation Citoyen de la mairie de Bagnols-sur-Cèze
- La présence de Médiateurs de tranquillité publique.

Le protocole de préfiguration du NPNRU des Escanaux, signé le 17 mars 2017, a été totalement exécuté entre septembre 2017 et novembre 2018, avec une démolition début 2018 d'un bâtiment (les Cèdres) comportant 110 LLS.

La démolition de cette résidence, fortement connotée par de le trafic de stupéfiant et vacante depuis plusieurs années, constitue une véritable préfiguration du programme de renouvellement urbain. Enfin, en Août 2018, l'incendie déclaré au onzième étage de la Tour G2 (vacante à 60% et très fortement connotée, comportant 88 LLS), ayant notamment provoqué le décès d'une locataire, finit de stigmatiser cet immeuble dont la démolition est devenue plébiscitée.

Avec les travaux en cours, le quartier des Escanaux est donc, à ce jour et jusqu'en 2024, en profonde transformation.

26

27

Une population vulnérable :

Les Escanaux abritent une part de la population (15%) et des logements (14% des résidences principales) de Bagnols sur Cèze dont l'évolution reste stable au fil des ans.

Une taille moyenne des ménages supérieure à la moyenne communale, surtout pour la population logée en logement social, et qui ne connaît pas la même baisse

Alors que la taille moyenne des ménages Bagnolais se réduisait (de 2,28 en 2006 à 2,16 en 2014), suivant en cela la tendance généralement constatée, celle des ménages des Escanaux ne régressait que faiblement (de 2,45 à 2,40 sur la même période). La taille des ménages logés dans les groupes de logements locatifs sociaux des Escanaux était quelque peu supérieure (2,49 en 2006 et 2,45 en 2014) à celle constatée sur l'ensemble de l'IRIS et plus élevée que celle des ménages résidant dans des logements locatifs sociaux de Bagnols-sur-Cèze (2,44 et 2,32).

Avec deux fois plus de familles nombreuses que sur la commune

Alors que le pourcentage de familles de 3 enfants (de moins de 25 ans) et plus diminuait très légèrement sur la commune de 2006 à 2014 (de 6,9% à 6,3%), il augmentait de très peu sur les Escanaux (de 13,3% à 13,8%). En 2014, 31,8% des familles nombreuses Bagnolaises résidaient aux Escanaux (contre 30,3% en 2006), 10,8% des ménages des Escanaux comptaient 5 personnes ou plus. (Sources : données bailleurs sociaux Habitat du Gard, étude habitat et peuplement, INSEE)

Et un nombre des familles monoparentales en baisse plus sensible sur les Escanaux que sur la commune

Sur les Escanaux le nombre de familles monoparentales est passé de 215 en 2006 à 169 en 2014 soit une baisse de 22%, alors que sur la commune il ne baissait que de 4% (de 930 à 892).

Les familles monoparentales restent toutefois quelque peu surreprésentées sur les Escanaux et représentent 16,4% des ménages soit 18,9% des familles monoparentales résidant sur la commune en 2014 (contre 23,1% en 2006) alors que 14,5 % des ménages Bagnolais habitent aux Escanaux (15,8% en 2006).

Une part importante de ménages d'une seule personne dont la progression est toutefois moins forte que sur l'ensemble de la commune

En 2014, 42,7% des ménages des Escanaux étaient composés d'une personne seule (contre 40,2% sur la commune) en progression de 6,7% contre 22,1% sur la commune.

Une faible proportion de couples sans enfants

Les couples sans enfants ne représentaient que 14,1% des ménages (contre 26,4% sur la commune). Ils en représentaient 17,7% en 2006 (contre 28,1% sur le reste de la commune).

Une population beaucoup plus jeune sur les Escanaux que sur la commune

La population des Escanaux est beaucoup plus jeune que celle de Bagnols-sur-Cèze : 38,3% des habitants de ce quartier ont moins de 25 ans contre 27,4% pour la commune. Cette différence se manifeste tant dans la tranche « moins de 15 ans » (24,5% contre 15,5%) que dans la tranche « 15/24 ans » (13,8% contre 11,9%). Dans toutes les autres tranches d'âge, la part de la population est plus faible aux Escanaux que sur la commune.

Une part d'étrangers et d'immigrés croissante

Les Escanaux accueillent une part croissante d'étrangers et d'immigrés. Bagnols-sur-Cèze, ils en accueillent, en 2014, 15% de plus, alors que sur la commune le nombre d'étrangers n'a progressé que de 2,5%. Les étrangers représentaient en 2014, 29,2% de la population des Escanaux ; ils en représentaient 23,7% en 2006.

L'augmentation du nombre d'immigrés entre 2006 et 2014 est encore plus significative : elle est 3 fois forte sur les Escanaux (de 829 à 1053 soit +27%) que sur la commune (de 2122 à 2331 soit +9,8%). Les immigrés représentaient en 2014, 35,7% de la population des Escanaux, ils en représentaient 23,6% en 2006.

Et plus de 40% des habitants des Escanaux composant des ménages ayant pour chef de famille des ouvriers

Ainsi, alors que la population Bagnolaise est plus vulnérable que celle du Gard Rhodanien, la population des Escanaux présente des signes de fragilité plus marqués encore.

Un tiers des ménages environ occupent leur logement depuis moins de 4 ans sur la commune comme aux Escanaux

Le taux de ménages ayant emménagé depuis moins de 4 ans a légèrement diminué à l'échelle communale passant de 34,3 % en 2006 à 33% en 2014, et, à l'inverse a augmenté sur les Escanaux passant de 31,9% en 2006 à 34,8% en 2014 (taux identique à 2009).

Et dans le même temps les ménages « anciens » sont de moins en moins nombreux aux Escanaux avec une proportion inférieure de 8 points à la moyenne communale

Alors que sur Bagnols-sur-Cèze la proportion de ménages occupant le même logement depuis plus de 10 ans est restée pratiquement stable entre 2006 et 2014 (de 47,5% à 48,2%) il a sensiblement diminué sur les Escanaux passant de 45,6% à 40%

Des revenus fiscaux des ménages des Escanaux inférieurs de plus de la moitié à ceux de l'ensemble des ménages Bagnolais

Dans l'IRIS des Escanaux, en 2014, 18% seulement des ménages fiscaux étaient imposés, et le taux de pauvreté était de 51,8%, contre 47% et 24,5% sur Bagnols-sur-Cèze. Le revenu fiscal déclaré médian par unité de consommation était de 7050€, en progression de 14,6% par rapport à 2006, contre 16740 et 15,3% sur la commune.

L'incidence notable des prestations sociales

En 2015 la CAF comptait 895 allocataires aux Escanaux (3934 sur la commune), dont plus de 80% percevait une allocation logement, (70% sur la commune) et plus de 40% le RSA (30% sur la commune). Les prestations sociales versées à 421 d'entre eux constituaient plus de 50% de leurs revenus et même 100% pour 272 d'entre eux.

Plus de deux fois plus de chômeurs aux Escanaux que sur l'ensemble de la commune.

Et plus de 40% des habitants des Escanaux composant des ménages ayant pour chef de famille des ouvriers.

Ainsi, alors que la population Bagnolaise est plus vulnérable que celle du Gard Rhodanien, la population des Escanaux présente des signes de fragilité plus marqués encore.

L'habitat :

Les Escanaux un grand ensemble de 1 200 Logements

Les caractéristiques des ménages logés / Par bâtiment les ménages par catégorie se répartissent ainsi:

Des familles nombreuses

Selon la répartition prenant en compte les personnes à charge, un logement sur 5 est occupé par une famille nombreuse aux Lauriers et à Iris Mayre. Mais pour apprécier la densité d'occupation il est plus intéressant de connaître le nombre d'occupants, personnes à charge ou non, par logement. On constate alors qu'un logement sur quatre est occupé par 5 personnes ou plus aux Lauriers, et un sur cinq aux Cyprès, à la Tour B ou à Iris Mayre.

Le nombre de personnes par logement : le surpeuplement et la sous-occupation

De nombreux ménages vivent dans un logement trop grand selon les normes en usage : plus de 60% des logements sont potentiellement sous occupés. Près de 70% des logements de Carcaixent, des Violettes et des Thuyas Coutel Allègre sont potentiellement sous occupés. Cette situation peut s'expliquer par la combinaison d'un pourcentage important de personnes seules et de locataires « anciens ». Elle peut aussi s'expliquer par la bienveillance avec laquelle Habitat du Gard attribue les logements.

Plus d'un logement sur cinq est potentiellement sur occupé dans les groupes Iris Mayre et des Lauriers, groupes dans lesquels plus d'un logement sur deux est potentiellement sous occupé... ce qui peut conforter l'idée que le bailleur est ouvert à toutes les demandes. Sur l'ensemble des 1039 logements des Escanaux, 457 (soit 44%) sont potentiellement en état de sous occupation accentuée et 52 (soit 5%) en état de sur occupation accentuée.

L'ancienneté dans le logement

La plus forte proportion de locataires « anciens » se trouve dans les groupes les Thuyas Coutel Allègre, Iris Mayre, les Peupliers, la Crèche et Muriers Feltre. A l'inverse dans les tours G1, G2, la tour F et les Lauriers on compte une faible proportion de locataires anciens.

Il est à noter que dans le groupe Carcaixent où 30% des locataires ont emménagé avant 2000, un fort renouvellement des populations a eu lieu en 2014/2015 (22%).

Les catégories socio professionnelles

C'est dans la Tour B que l'on trouve la plus forte proportion de personnes en CDI (ou fonctionnaires) et dans la Crèche. Dans la tour C, Iris Mayre, les Peupliers, les tours G1 G2 et Thuyas Coutel Allègre, la proportion de chômeurs est supérieure à la moyenne des Escanaux. Partout les retraités sont plus nombreux que les 3 catégories de personnes en CDD /stage / intérim, personnes au chômage et personnes en CDI /fonctionnaire. La proportion de retraités est particulièrement élevée aux Violettes (63%), aux Thuyas Coutel Allègre (47%), à Carcaixent (45%), à la Crèche (43%) et aux Lauriers (42%). Enfin dans la tour F on compte 45% de ménages classés dans la catégorie « autres » qui en fait regroupe les personnes en situation d'emploi les plus fragiles.

Si une forte proportion de retraités peut apparaître comme un gage de tranquillité, elle oblige aussi à répondre à des besoins spécifiques d'adaptation des logements et annonce aussi un renouvellement de la population à court ou moyen terme qu'il convient d'anticiper.

Les Escanaux : inégalités de situations selon les bâtiments

L'étude Habitat et peuplement commandée par la Ville de Bagnols sur Cèze début 2018 conduit par un classement des bâtiments de l'ensemble des Escanaux selon une évaluation de la fragilité sociale des ménages.

Les bâtiments Les sources (Tour B), La Crèche, Carcaixent, Les Thuyas Coutel Allègre, les Violettes obtiennent un score relativement plus favorable que la moyenne de l'ensemble.

Les sources (Tour B)	Profil socio-économique le plus favorable du quartier, avec des familles assez nombreuses
La Crèche	Groupe présentant les caractéristiques les plus favorables, mais le taux de rotation est symptomatique de la difficulté à stabiliser les ménages occupants, à l'exception d'une frange de locataires anciens
Carcaixent	Là encore la présence de nombreux retraités, avec pour conséquence une sous occupation, élevée et un bon niveau de revenus, ne doit pas masquer certains signes préoccupants : vacances élevées et fort renouvellement de la population ces dernières années
Les Violettes	La proportion élevée de logements sous occupés (corrélée à la forte présence de retraités) pose question dans un groupe où les occupants disposent de très faibles revenus
Les Thuyas Coutel Allègre	Une très forte proportion de personnes seules et retraités explique la sous occupation, dans un groupe où on compte également de nombreux chômeurs.

Les bâtiments Tour C (résidence Racine), Muriers Feltre, Les Platanes et Les Cyprès se situeraient dans la moyenne

Tour C	La typologie des logements (T1 et T2) prédétermine la composition des ménages logés.
Muriers Feltre	Les caractéristiques sont plutôt favorables, mais le fort taux de rotation est significatif d'une insatisfaction que la proportion de locataires anciens occulte quelque peu
Les Cyprès	Les données de gestion témoignent que de nombreux ménages trouvent à un lieu d'accueil qu'ils quittent dès qu'ils le peuvent. La présence de familles nombreuses pourrait être un facteur de désaffection

Tandis que Les Peupliers, Iris Mayre, Tours G1 G2, Les Lauriers, Tour F (résidence la Mayre) rassemblent les populations les plus fragiles (chômeurs, faibles revenus, familles monoparentales...)

Les Peupliers	Equilibre social fragile (familles monoparentales, chômeurs) malgré la stabilité qu'apportent les locataires anciens
Tour F	Ce groupe apparaît comme un lieu d'accueil de personnes seules disposant de faibles ressources qui le quittent dès qu'elles le peuvent.
Tours G1 G2	Tous les indicateurs sont au rouge
Iris Mayre	Forte précarité économique.
Les Lauriers	Groupe parmi les plus fragiles. Forte précarité économique.

Les principaux enjeux pour les logements sociaux :

La reconstitution du parc suite aux démolitions

Le nombre de démolitions prévu dans le cadre de la convention 2019-2024 se monte à 103 logements, situés dans les bâtiments Tour G2, barre Mayre Nord, Carcaixent. La reconstitution du parc se fera à l'échelle de l'agglomération, afin d'un rééquilibrage sur l'ensemble du territoire Gard Rhodanien.

32

Le relogement des ménages

Le principal obstacle suscite

le principal obstacle suscite le fait que les logements qui seraient proposés aux ménages à reloger.

En effet, les loyers pratiqués sur les Escanaux sont particulièrement bas et il est à craindre que de nombreux ménages refusent un logement au loyer plus élevé dans d'autres quartiers.

Par ailleurs, généralement, les ménages ne souhaitent pas quitter leur quartier auquel ils sont attachés en dépit des problèmes qu'ils rencontrent, du fait notamment de leurs réseaux sociaux.

A défaut ils souhaiteraient vraisemblablement demeurer le plus souvent sur Bagnols-sur-Cèze, pour éviter un éloignement qui ne ferait qu'accroître leurs difficultés ou en dernier recours résider dans une commune proche et desservie par les transports en commun.

La politique d'attribution

Les Escanaux accueillent les populations les plus vulnérables de Bagnols-sur-Cèze, commune dont la population est plus défavorisée que celle du Gard Rhodanien.

Cette situation s'explique d'une part par le bas niveau de loyer mais également par les choix d'attribution opérés par Habitat du Gard. En acceptant des demandes de population fragile, le bailleur remplit sa mission sociale, mais la concentration, dans le même grand ensemble, de ménages en difficulté sociale et économique ne fait qu'accentuer la désaffection de ces logements.

En acceptant les seuls demandeurs qui acceptent de loger aux Escanaux, par nature ceux qui n'ont pas d'autres solutions de logement, ceux qui sont les plus vulnérables, Habitat du Gard n'affiche pas de stratégie d'attribution claire.

Si cette politique persistait au terme du PRU, il est à craindre que les effets attendus du renouvellement urbain ne se manifestent pas. On peut même craindre que la situation ne s'aggrave du fait de la libération progressive des logements de ménages de retraités, dont un bon nombre sous occupés, ménages qui aujourd'hui constituent un facteur de stabilité. Il est donc impératif que soit définie une politique d'attribution visant à assurer un rééquilibrage du peuplement des Escanaux.

Prendre en compte les besoins des ménages retraités et anticiper les futurs départs

De même la présence de nombreux ménages retraités invite à programmer quelques travaux d'adaptation des logements aux besoins des personnes âgées (mise en place d'ascenseur, reconstruction des cellules, déplacement des prises électriques...). Ces travaux d'adaptation pourraient porter sur quelques logements dans des bâtiments occupés par des personnes âgées et dans des logements proposés aux personnes âgées demeurant dans des logements à démolir. Après le départ de leurs premiers occupants, ces logements seraient prioritairement attribués, par voie de mutation, à d'autres personnes âgées, ou à défaut, à des familles ne rencontrant pas de problème de mobilité qui n'auraient aucune difficulté à vivre dans de tels logements.

La gestion des mutations ne se limite d'ailleurs pas à la question d'éventuels logements adaptés aux besoins des personnes âgées. La proportion des demandes de mutation, parmi les demandes de logement social, témoigne de l'inadaptation de logements aux besoins de ménages déjà logés dans le parc. Cette inadéquation peut avoir pour origine la typologie du logement (et alors des mutations sur le même groupe sont à rechercher) ou encore le groupe lui-même (obsolescence du bâti, voisinage, image...). Aux Escanaux où le pourcentage de logements sous occupés et sur occupés est très élevé, la prise en charge réfléchie des demandes de mutation participerait au rééquilibrage du peuplement recherché.

33

Restructurer le secteur Mayre (façade Est du quartier)

La partie Est du quartier est coincée entre le stade et l'avenue de la Mayre, où circule un important flux de véhicules, avec une partie des bâtiments formant un front urbain assez rigide à faible distance de la chaussée. Les accès au quartier sont assez confidentiels. Une partie des espaces extérieurs ne semble pas avoir vu son traitement finalisé. En résulte un aspect de terrain vague qui nuit à l'image renvoyée par le quartier, la vétusté des façades complétant le tableau.

Les principales évolutions en cours et à venir sont les suivantes :

- La reconversion du site des Cèdres (démolition anticipée de 110 LLS) en un pôle culturel et artistique majeur associant un musée d'art moderne et contemporain (Collection Albert André et Georges Besson) ainsi que le conservatoire de musique et de danse de l'agglomération.
- La restructuration du front bâti par un plan de démolition (Tour G2, barre Mayre) / réhabilitation de deux barres de logements des Violettes et des Thuyas
- La création d'axe pénétrant est-ouest pour désenclaver le quartier

La scolarité :

Le quartier des Escanaux trouve en son cœur un important groupe scolaire : l'école Jules Ferry regroupe 508 élèves (dont 352 primaires et 156 maternelles) soit 35% des élèves de la commune. Aujourd'hui, l'absence de visibilité, couplée à l'absence d'itinéraire piéton, contribue à l'enclavement de l'équipement et à sa perte progressive d'attractivité et donc de mixité.

En complément d'un plan urbain permettant de revaloriser les espaces et circulation autour de l'école, la ville de Bagnols-sur-Cèze a impulsé une réflexion globale sur la structuration de son tissu scolaire de premier degré à la fois dans une optique à la fois de mixité sociale mais aussi de stratégie de revitalisation territoriale.

La ville de Bagnols-sur-Cèze ambitionne de rendre l'école visible et accessible de l'extérieur d'une part, par une opération de reconfiguration des espaces publics du secteur, et d'autre part physiquement attractive par la rénovation de l'établissement. Cette opération de désenclavement de l'établissement était programmée en 2020 avec le réaménagement de la place Léon Jouhaux.

Le profil de santé de la ville de Bagnols-sur-Cèze

Au regard de l'ensemble des communes de plus de 5 000 habitants d'Occitanie et de la moyenne régionale, le profil santé de la ville se caractérise par des taux de mortalité générale et par pathologies liées à la consommation d'alcool élevée. La mortalité prématurée et la mortalité pour les autres causes étudiées apparaissent un peu moins élevées mais supérieures aux valeurs observées en Occitanie. Un constat similaire peut être fait pour les indicateurs de morbidité avec, à structure d'âge comparable, des taux de personnes bénéficiant d'une exonération du ticket modérateur toutes causes confondues ou pour diabète parmi les plus élevés des communes de 5 000 habitants ou plus d'Occitanie.

Les indicateurs décrivant les déterminants sociaux et environnementaux de santé (bénéficiaires de la CMUC, taux de pauvreté, emploi précaire, logement indigne) font également ressortir une situation dégradée. Les proportions de bénéficiaires de la CMUC, de personnes sous le seuil de pauvreté, ou en emploi précaire sont particulièrement élevées.

34

Le profil de santé du QPV

La disponibilité et la pertinence des données quantitatives sur les problématiques de santé sont limitées pour des raisons de faibles effectifs et de secret statistique. Mais les données sur les caractéristiques socio-économiques et les conditions de vie sont des indicateurs des besoins de santé car ils impactent sur le style de vie, les comportements à risques et le recours aux soins et aux services.

Les besoins de santé diffèrent selon les « âges de la vie »

La connaissance de la répartition et de la part relative de certaines tranches d'âge permet d'orienter les politiques en santé.

On peut distinguer :

- La période de l'enfance et de l'adolescence dans laquelle est intégrée la période péri et postnatale : les moins de 15 ans,
- Les jeunes de 15 à 24 ans dont on connaît, malgré le manque d'indicateurs à ces échelles, les besoins de prévention et promotion de la santé au regard des comportements à risques.
- La part des 75 ans et plus qui permet de repérer l'importance du vieillissement démographique et des éventuels besoins en termes de prévention de la perte d'autonomie et de prise en charge.

La proportion d'enfants de moins de 15 ans et de jeunes de 15 à 24 ans est supérieure sur le quartier QPV à celle de l'ensemble de la ville alors que l'inverse est noté pour les 75 ans et plus.

La situation sociale :

Les personnes de 15 ans et plus non scolarisées et sans diplôme :

Plus de 4/5ème des habitants sont sortis du système scolaire sans diplôme ou avec un niveau inférieur au bac, soit 20 points au-dessus de la valeur communale.

Les bénéficiaires de la CMUC

La proportion des bénéficiaires de la CMUC (un habitant sur 3) est 2 fois plus élevée que l'ensemble de la ville.

La pauvreté et les emplois précaires

Plus de la moitié des habitants vivent sous le seuil de pauvreté (contre ¼ au niveau de la commune) La proportion de personnes ayant un emploi précaire atteint 34%, soit le double de ce qui est observé sur l'ensemble de la ville.3232

Les familles monoparentales

Dans le quartier des Escanaux, la proportion des familles monoparentales est près d'une fois et demie plus importante que sur l'ensemble de la commune.

L'offre de soins au sein du QPV

L'étude de l'implantation des professionnels de santé sur le quartier fait apparaître qu'aucun professionnels (médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, IDE, kinés) n'est installé sur le quartier.

Seules deux pharmacies sont implantées à la limite du quartier.

35

Contrairement à la population du Gard Rhodanien qui est en moyenne plus favorisée que la population Gardoise, les habitants de Bagnols sur Cèze rencontrent, en moyenne, plus de difficultés que la moyenne des habitants du département.

Du fait de la plus forte proportion de familles nombreuses, de familles monoparentales, de chômeurs, d'étrangers, d'immigrés et d'un niveau de revenus plus faibles, la population Bagnolaise est plus vulnérable que celle du Gard Rhodanien et la population des Escanoux présente des signes de fragilité plus marqués encore.

3.3. Bilan du diagnostic Les Passerelles en Cèze

Logement	Politiques labellisées	Points forts	Propositions
	Image dégradée (urbanisme de plan de masse, logements vieillissants) et inadaptation aux besoins des ménages (sous ou surpeuplés, relogement...) Insalubre, vieillissant, vétuste... dénote avec les récents travaux de RU Entrées utilisées pour squatter et trafic de stupéfiants	Nouveau PNRU jusqu'en 2024 avec démarche participative et politique d'information Actions en pied d'immeuble (Mosaïque) Début de mobilisation d'un collectif d'habitants	Poursuivre les actions en pied d'immeubles à visée émancipatrice pour une implication des habitants dans leur cadre de vie. Favoriser le lien entre habitants et PMR et Bailleur Sociale
Mobilité	Personnes handicapées + poussette	Proximité du centre-ville Navette qui passe dans le quartier	
Santé	Aucun professionnel installé dans ce quartier. Différentes problématiques : Taux de mortalité générale et par pathologies liées à la consommation d'alcool élevés, obésité, diabète... Accès au soin (spécialiste + généraliste)	Projet habitants jardins (santé physique + santé mentale) L'émergence d'un projet santé avec Riposte Balade nature Ateliers nutritionnels dans le cadre des activités vacances familles	Accompagner à la prévention et la santé au regard des comportements à risque et de la perte d'autonomie (de journée alimentation...) Développer les réseaux et le travail partenarial pour répondre au mieux aux besoins
Niveau d'acteurs	Absence d'équipements sanitaires et sociaux Lien avec CMS	Présence d'établissements scolaires, culturels, sportifs et de loisirs Les connexions avec d'autres acteurs sur le territoire: ruche numérique, MAS, Secours populaire, Riposte, services municipaux, conseil citoyen, Pluriels.	Développer de nouveaux partenariats et renforcer ceux existants, l'orientation est vers les familles ainsi que la communication



Accès aux droits	Barrière de la langue et difficulté en lien avec le numérique (nombreuses démarches en ligne). Fermeture des lieux d'accueil (CAF, Habitat du Gard, MSA, CPAM...) accentue les difficultés d'accès aux droits des habitants	Existence de réseaux sur le territoire (réseaux extérieurs et réseaux développés par le centre social)	Développer le poste de l'accueil comme première ligne (accès aux droits, orientation et recensement des besoins) Pérenniser le poste de médiateur social
Numérique	Redondance des ateliers sur les Escanoux (Ateliers Dec'ic, la Ruche Numérique...) Forte demande des habitants	Ateliers informatique et assistance toutes les semaines. Soutien à l'accès aux droits. Promeneur Du Net Expérimentation d'atelier numérique et solariété à destination des parents	Repenser l'offre numérique aux habitants en collaboration avec les partenaires locaux.
Séniors	Climat d'insécurité dans le quartier Manque d'espace et de disponibilité de salle pour le développement Isolement des personnes (seul ou famille éloignée)	Séniors bénéficiant de soutien familial proximité Participation aux actions en augmentation Demandes d'activités en augmentation	Développer le travail en direction des séniors sur le Centre social Développer le partenariat (MAS, espace sénior de la mairie) et les actions intergénérationnelles Accentuer le soutien au développement d'actions d'habitants telle que le café des habitants
Linguistique	Demande plus importante que l'offre	Travail partenarial pour l'harmonisation de l'offre linguistique en réponse aux besoins du public. Un vivier d'intervenants bénévoles de qualité	Accompagner l'apprentissage de la langue en soutien à la parentalité et à l'autonomie au quotidien.

Parentalité	Maison Des Parents (MDP) : les actions ne touchent pas certaines familles du quartier Questionnement sur la pérennité de certains financements d'actions à destination des familles (Contrat de Ville...)	MDP : locaux fonctionnels et au cœur du quartier Passerelles entre la MDP et les autres activités liées à la parentalité : sorties et activités vacances familles, les actions en pied d'immeuble Développement d'actions de solidarité : troc des parents	Repenser le projet de la MDP pour répondre aux besoins des familles du quartier (mixité sociale) Renforcer...
Participation des habitants	Entre soi, la mixité de genre peut poser problème... Démotivation de beaucoup d'habitants sur leur pouvoir d'agir	Conseil citoyen, actions en pied d'immeuble, temps d'échanges à la maison des projets et moments festifs Émergence d'un groupe d'habitants sur le quartier des Escanoux	Proposer une ouverture culturelle et sportive vers les activités locales.
Reussite éducative	Enclavement de l'établissement et perte progressive d'attractivité et de mixité Offre d'action (CLAS) pas tout à fait en adéquation avec la demande des parents (besoin d'aide aux devoirs). L'offre ne peut répondre à toutes les demandes Les locaux du CS pas assez grands et peu accueillant pour des enfants	Important groupe scolaire : volonté de la ville de rendre l'école visible et accessible de l'extérieur Passerelles entre les établissements scolaire et le Centre Social Expérimentation d'action parentalié et numérique autour de la réussite éducative	Reconfiguration des espaces publics et rénovation des établissements. Agrandissement des locaux du centre social pour accueillir les publics dans de meilleures conditions Poursuivre le travail autour du CLAS et la continuité éducative.
Jeunesse	Manque de dynamique partenariale et confusion entre les actions du CS, de la ville, prévention Spécialisée (RIPOSTE).	Lieu d'accueil pour les jeunes (Villa Bosquet), programmation d'activités variées, de séjours et accompagnement de projet (VLOG pour Paris)	Réaliser un diagnostic jeunesse, co-construire un projet jeunesse et coordonner les actions jeunesse (loisirs, permanences, actions citoyennes...)

Partie 4 : Le Projet Social

Le Centre Social Passerelles en Cèze a une histoire déjà ancienne sur le territoire.

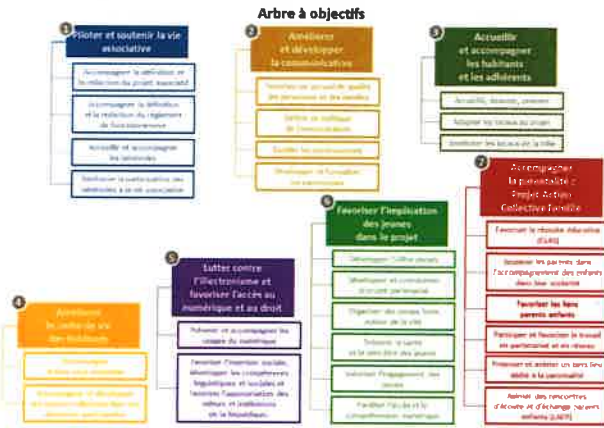
Sa présence ainsi que les actions et la dynamique qu'il porte sont ainsi largement reconnues. Le plan d'action n'a pas vocation à reprendre ci-après l'ensemble des missions, des actions et des dispositifs du Centre Social.

Il vise prioritairement à bien identifier les axes stratégiques à développer, les actions nouvelles à proposer ou des inflexions nécessaires à mettre en œuvre pour répondre au mieux aux besoins des familles identifiées, à l'innovation et l'expérimentation ainsi qu'aux enjeux qui bouleversent nos sociétés.

Ce plan d'action se structure autour de 3 ambitions largement repérés lors des travaux d'évaluation du projet social, du diagnostic partagé et en lien avec le DLA mené en 2021 :

1. Organiser et communiquer sur le centre social et ses missions
2. Favoriser la participation des habitants à l'amélioration de leurs conditions de vie
3. Contribuer au renforcement du pouvoir d'agir des habitants

Pour cela, le plan d'actions se décline en 7 axes, découlant des observations et des constats tirés du bilan du dernier projet social, du diagnostic partagé. Pour chacun des axes des fiches actions sont proposées. Celles-ci sont adaptées annuellement et bilantées pour faire évoluer les projets aux besoins des habitants,



40

4. Améliorer et développer la communication

Le centre social veillera ces 4 prochaines années à déployer des outils de communication adaptés afin de s'inscrire et être visible et repéré dans la cité.

Pour ce faire la démarche de communication devra être travaillée à deux niveaux :

- En externe afin de :
 - Communiquer de manière globale sur les actions du centre social :
 - Animer l'espace d'accueil,
 - Définir un plan de communication
 - Faire connaître les actions
 - Utiliser tous les supports de communication
 - Organiser des événements de communication (vœux aux bénévoles et salariés ; fêtes de quartiers...)
- En interne :
 - S'accorder sur la mise en œuvre du management de projets (articulations entre pôle/ qui fait quoi/
 - Partager une culture commune, se fédérer et se coordonner autour des projets

5. Formaliser les partenariats et les développer

Le centre social s'attachera à participer à l'animation de la vie locale et au développement social du territoire. Ainsi les équipes, bénévoles et élus participeront à différentes instances (CTG, CLSPD, PEDT, Conseil citoyen, CLS...) et le centre social mettra en place des commissions thématiques en invitant les partenaires autour des projets du centre social.

Le centre social s'attachera également à formaliser les partenariats existants afin de pouvoir les valoriser. Enfin, nous soutiendrons la vie associative locale et nous nous attacherons à ouvrir nos espaces aux partenaires.

6. Piloter et outiller les professionnels au service du projet social

Afin de répondre aux mieux aux attentes et besoins des usagers du centre social, le Centre social développera une démarche qualité au sein de l'établissement et veillera à ce que les professionnels, fédérés autour du projet, soient outillés et puissent développer leurs compétences pour adapter les interventions et projets tout au long de l'agrément. Les objectifs de cet axe porteront notamment sur l'aménagement des locaux pour favoriser un accueil et un espace de travail de qualité sur les différents sites d'interventions

42

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025



Axe 1 - Piloter les instances associatives et soutenir la vie associative

Les enjeux pour le centre social sont l'ouverture de l'accueil et de l'accompagnement des habitants dans leurs projets de vie et à la recherche de solutions

l'ouverture de l'accueil et de l'accompagnement des habitants dans leurs projets de vie et à la recherche de solutions
ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE

Afin de répondre aux enjeux du centre social il est nécessaire de structurer la démarche associative, de mettre en cohérence le projet associatif, le projet social, les projets aux services des habitants et l'implication de chacun dans ce collectif.

Pour se faire, une réflexion associative devra être menée, afin de décliner une organisation du travail, des projets à mener et des compétences nouvelles à développer au sein de l'équipe afin d'adapter le projet social à l'évolution des besoins sur la durée de l'agrément.

Une réflexion approfondie et continue est indispensable pour permettre à l'équipe de maintenir les valeurs qui fondent les actions du centre social, qui permettent d'adapter son action.

Les besoins repérés dans ce premier projet peuvent se décliner en 6 perspectives de travail :

1. Piloter les instances associatives et soutenir la vie associative

L'association gestionnaire du centre social devra mener une réflexion sur son projet associatif jusqu'alors non défini. La mobilisation des bénévoles au sein de l'association et de la mise en œuvre des activités au sein du centre social est un point fort de notre établissement. Pour autant, le bénévolat au sein du centre social nécessite de s'interroger et d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des bénévoles. Enfin, afin de mieux mettre en œuvre le projet social il sera nécessaire de travailler sur le règlement de fonctionnement et règlement intérieur du centre social.

Il s'agit là donc bien de développer une dynamique de coopération entre les usagers, les bénévoles, les salariés, la direction, les instances associatives

Ce sous axe se décline en 3 fiches actions.

2. Renforcer la participation des habitants à la vie de l'association

Dans un objectif d'implication des habitants à la vie de l'association, le centre social développera différentes instances de concertation et de co-construction avec les habitants, bénévoles et administrateurs autour des grands projets du centre social. Pour ce faire des groupes de travail seront mis en place autour des projets, autour de l'évaluation des projets et du projet social et l'écriture du projet social.

3. Améliorer les locaux du centre social

Les locaux du centre social sont vétustes, et inadaptés pour les besoins et les missions d'accueil.

L'objectif pour ce nouveau projet social est prioritaire et d'accompagner le réaménagement des locaux afin d'en faire un lieu mieux repéré et répondant aux besoins, favorisant l'accueil et l'envie pour les usagers d'y revenir, les bénévoles de s'y investir et proposer des conditions propices au travail.

41

Axe 1 - Piloter les instances associatives et soutenir la vie associative

Les enjeux pour le centre social sont l'ouverture de l'accueil et de l'accompagnement des habitants et des familles dans leurs projets de vie et à la recherche de solutions aux problématiques repérées.

Afin de répondre aux enjeux du centre social il est nécessaire de structurer la démarche associative, de mettre en cohérence le projet associatif, le projet social, les projets aux services des habitants et des familles et l'implication de chacun dans ce collectif.

Pour se faire, une réflexion associative devra être menée, afin de décliner une organisation du travail, des projets à mener et des compétences nouvelles à développer au sein de l'équipe afin d'adapter le projet social à l'évolution des besoins sur la durée de l'agrément.

Une réflexion approfondie et continue est indispensable pour permettre à l'équipe de maintenir les valeurs qui fondent l'association et les actions du centre social, qui permettent d'adapter son action.

L'association gestionnaire du centre social devra mener une réflexion sur son projet associatif jusqu'alors non défini. La mobilisation des bénévoles au sein de l'association et de la mise en œuvre des activités au sein du centre social est un point fort de notre établissement.

Pour autant, le bénévolat au sein du centre social nécessite de s'interroger et d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des bénévoles.

De plus, afin de mieux mettre en œuvre le projet social il sera nécessaire de travailler sur le règlement de fonctionnement et règlement intérieur du centre social. Enfin, le centre social veillera à développer la participation des habitants à la vie associative.

Ce premier axe se décline en 4 fiches actions.

Les fiches actions :

43

Priorité	
2	3
Axe 1	Piloter et soutenir la vie associative
Fiche Action n°1	Projet associatif
Contexte	L'association Mosaïque en Cèze n'est pas dotée d'un projet associatif. Le centre social pourra ainsi décliner le projet associatif dans le cadre de son projet social et ainsi mettre en cohérence les attentes et besoins des habitants, des territoires et de l'association.
Responsable Action	Directeur
Objectif général	Accompagner les élus dans la définition et la rédaction du projet associatif
Objectifs opérationnels	Mettre en place un groupe de travail pour : <ul style="list-style-type: none"> - Définir les objectifs de l'association - Accueillir les administrateurs : recrutement, accompagnement, formation, projet associatif - Définir un plan de formation - Créer un livret d'accueil des administrateurs, des adhérents.
Descriptif de l'action	Mettre en place un groupe de travail : Le groupe de travail se réunira une fois par trimestre, les réunions permettront de construire le projet associatif incluant les thématiques d'accueil et d'accompagnement des administrateurs et aboutissant sur la création d'un livret d'accueil des administrateurs et des adhérents. Une politique de plan de formation pour les administrateurs sera également réfléchie.
Public cible	Administrateurs
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2d semestre 2023
Durée et fréquence	1 an
Nbre de participants	8 administrateurs
Moyens mis en œuvre	
Humains	Directrice - secrétaire
Matériels	Un vidéoprojecteur
Financiers	2000 € : création d'un livret d'accueil 2000 €/an : formation des administrateurs

44

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025

S²LOW

Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions, questionnaire de satisfactions auprès des administrateurs. ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE	
Quantitative	Nombre de réunions par an : 4 Nombre d'administrateurs présents : au moins 70% des participants présents à la réunion
Qualitative	Projet associatif : Rédigé et imprimé, communiqué aux partenaires Satisfaction des élus : questionnaire de satisfaction (70% des élus sont satisfaits) Plan de formation : procédure mise en place Plan de formation : au moins deux élus formés par an
Effets attendus	
Les administrateurs sont investis et sont source de propositions. Le CA est vécu comme un moment convivial, les administrateurs sont investis dans leurs missions. Le bureau se renouvelle	

45

Priorité	
1	3
Axe 1	Piloter et soutenir la vie associative
Fiche Action n°2	Rédiger le règlement de fonctionnement et le règlement intérieur
Contexte	Le centre social n'a pas de règlement de fonctionnement, ce qui amène des débats et réflexions notamment sur des problématiques de fonctionnement (laïcité, respect des horaires...) Le règlement de fonctionnement du centre social est propre à l'établissement. Il définit les droits de la personne accueillie, les obligations et devoirs nécessaires au respect des règles de vie collective au sein de l'établissement.
Responsable Action	Direction
Objectif général	Accompagner la définition et la rédaction du règlement de fonctionnement
Objectifs opérationnels	Définir les règles, Travailler et rédiger le règlement de fonctionnement Remettre et expliquer le règlement de fonctionnement aux personnes accueillies, bénévoles, élus, salariés et usagers. Mettre à jour régulièrement le règlement avec les usagers.
Description de l'action	Un groupe de travail sera constitué afin de travailler sur les objectifs opérationnels : Le groupe de travail se réunira une fois toutes les 6 semaines, les réunions permettront de définir et rédiger le règlement de fonctionnement. Une procédure de diffusion sera alors travaillée pour la remise et l'explication du document à l'ensemble du public ciblé par ledit règlement.
Public cible	Élus, bénévoles, salariés, usagers.
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2eme semestre 2024
Durée et fréquence	6 mois, avec l'organisation de rencontres régulières du groupe projet.
Nombre de participants prévisionnels	8
Moyens mis en œuvre	
Humains	Direction - 1 élu - 1 représentant des salariés - 1 représentant bénévole - 3 représentants usagers - 1 représentant associatif
Matériels	Salle de réunion - paper board - vidéo projecteur - ordinateur
Financiers	Cette action ne nécessite pas de moyen financier spécifique

46

Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions, rapport et synthèse de rapport.	
Quantitative	Nombre de rencontres : 6 Nombre de participants aux rencontres : au moins 70% de présence
Qualitative	Règlement de fonctionnement rédigé - validé par les instances et remis de manière systématique aux adhérents, élus, salariés
Effets attendus	
Meilleure implication et respect des règles et des savoirs vivre ensemble.	

47

Priorité	
1	2
Axe 1	Piloter et soutenir la vie associative
Fiche Action n°3	Accueillir et accompagner des bénévoles
Contexte	Le Centre social peut compter sur la participation des adhérents bénévoles pour autant l'association n'a pas structuré l'accueil et l'accompagnement nécessaire pour que les bénévoles puissent s'épanouir dans leur activité bénévole.
Responsable Action	Direction
Objectif général	Favoriser le bénévolat et l'implication des bénévoles
Objectifs opérationnels	Mettre en place des campagnes de recrutement de bénévoles Créer un livret d'accueil des bénévoles Former les bénévoles Mettre en place des moments conviviaux d'échanges entre bénévoles Intégrer les bénévoles aux groupes projets
Description de l'action	L'association mettra en place deux moments conviviaux dans l'année afin que favoriser l'échange entre les bénévoles, les élus, les salariés et apprendre à se connaître et reconnaître ce que fait chacun dans le centre social. Un groupe de travail sera constitué afin de travailler sur la construction d'un livret d'accueil des bénévoles au sein du centre social. Le groupe de travail s'attachera également à réfléchir sur le parcours du bénévole au sein du centre social et définir un plan de formation adapté aux besoins. Un plan de formation des bénévoles sera développé Les animateurs référents s'attacheront à mettre en place des groupes projets sur les différentes thématiques en intégrant les bénévoles afin d'échanger sur les attentes et besoins des bénévoles.
Public cible	Bénévoles de l'association
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2023 : développement des moments conviviaux Septembre 2023 : Mise en place des groupes projets 1er semestre 2024 : travail sur le livret d'accueil 2eme semestre 2024 : travail sur le plan de formation 2025 : lancement des campagnes d'appel à volontariat
Durée et fréquence	Annuelle tout au long du projet social

Nombre de participants prévisionnels	50 bénévoles
Humains	Equipe
Matériels	Salle de réunion - paper board - vidéo projecteur - ordinateur - alimentation -
Financiers	2 000 €
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions, rapport et synthèse de rapport.	
Quantitative	Nombre de moments conviviaux réalisés : 2 par an (indicateur 100%) Nombre de participants aux moments conviviaux : au moins 60% Nombre de groupes de travail livret d'accueil : 6 réunions Participation aux formations : au moins 8 bénévoles formés par an. Nombre de campagnes de recrutement effectuées : 2 Nombre de nouveaux bénévoles : 2 par an.
Qualitative	Satisfaction : au moins 60% des participants sont satisfaits Campagnes de recrutement : de nouveaux bénévoles adhérents
Effets attendus	
La valorisation des bénévoles au sein du centre social, le bien être des bénévoles et la poursuite de leur implication dans le projet social. Éviter de mobiliser toujours les mêmes bénévoles /permettre à nos nouveaux habitants de trouver une place dans les projets d'animations	

Priorité	
2	3
Axe 1	Piloter et soutenir la vie associative
Fiche Action n°4	Renforcer la participation des habitants Comité d'usagers/adhérents/habitants
Contexte	En complément des instances participatives déjà existantes au sein du centre social, en lien avec nos missions, nous pourrions envisager de créer d'autres espaces de concertations, d'échanges afin de toujours mieux adapter nos projets aux attentes et besoins des habitants et développer leurs participations aux projets.
Responsable Action	Directeur
Objectif général	Favoriser l'adaptation du projet social aux besoins des habitants Contribuer à l'épanouissement des habitants Favoriser le bien vivre ensemble Permettre l'écoute active
Objectifs opérationnels	Mettre en place un conseil de maison
Description de l'action	Le conseil de maison est une instance d'habitants bénévoles, qui travaille en partenariat avec l'équipe de professionnels du centre social. Il intervient dans les différents temps forts organisés par le centre social, en apportant un soutien à la mise en place, mais surtout il propose une programmation en direction des habitants sur l'ensemble de l'année et en complémentarité du programme du centre social. Le conseil de maison est composé d'environ 12 personnes. Leur programme tourne autour de l'animation (sorties, soirées...) mais aussi sur l'échange et la concertation à partir des problématiques du territoire. L'idée est de proposer un espace de construction pour des habitants qui souhaitent s'investir, en proposant des initiatives. Mais aussi une manière de rapprocher les professionnels des habitants pour être plus près des réalités du quartier et mieux communiquer sur le fonctionnement du centre social
Public cible	Salariés et habitants
Partenaires associés	Les associations locales
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Septembre 2025
Durée et fréquence	1 réunion mensuelle
Nombre de participants prévisionnels	15 habitants

Moyens mis en œuvre	
Humains	Equipe
Matériels	
Financiers	CAF, CD, Ville
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions, rapport et synthèse de rapport.	
Quantitative	Nombre d'habitants participants : 25% des adhérents Nombre d'activités ou projets dégagés : 4
Qualitative	Implication des habitants
Effets attendus	
Autonomie des habitants, prise d'initiatives, propositions Confiance instaurée entre l'équipe et les habitants Un rapprochement plus important entre les habitants et le centre social, notamment sur la question de la participation des habitants, mais aussi une meilleure compréhension de l'action du centre social véhiculée en partie par les membres du conseil de maison	

Priorité	
2	3

Axe 1	
Piloter et soutenir la vie associative	
renforcer la participation des habitants	
Le Café des habitants	
Contexte	Les habitants fréquentent régulièrement le centre social ont trouvé qu'il manquait un temps et espace de convivialité qui permettrait aux habitants de partager, discuter, échanger autour d'un café ou d'un repas. Une envie aussi que ces temps entre habitants rassemblent des personnes du quartier qui comprennent et s'impliquent dans l'entretien et autres projets du centre social.
Responsable Action	Animateur référent adultes
Objectif général	Favoriser les échanges et la mixité. Développer l'esprit d'entraide et de solidarité Impliquer les habitants dans la vie de l'association
Objectifs opérationnels	Mettre en place 1 cafés des habitants par semaine Mettre en place 1 repas partagé une fois par mois.
Description de l'action	Un "café des habitants" est mis en place le jeudi de 8h30 à 10h. Une habitante référente se charge d'installer la salle et préparer café/thé/biscuits avant l'accueil qui se fait à partir de 8h30. Les participants sont invités à apporter selon leurs moyens et envies une contribution thé/café/etc. Lors de ce temps convivial les échanges sont variés : on prend des nouvelles de chacun, on discute de l'actualité du moment, on souffle un moment après avoir déposé les enfants à l'école, on prend un café avant d'aller travailler, on s'organise d'autres moments ensemble, on s'échange des recettes, on se détend et rigole, on essaye d'initier et impliquer les participants à participer à l'entretien et l'embellissement du centre social... Le café des habitants est ouvert à tous et les habitants s'activent pour le faire connaître et que chacun se sente de venir le découvrir : distribution de tract dans la rue et devant l'école, affiche au bas de leurs immeubles et surtout bouche à oreille et présentation aux voisins. Pendant les vacances, le café des habitants est maintenu. Les personnes référentes du café des habitants écoutent et recueillent les besoins, envies des habitants. En fonction orientent et font le lien avec la secrétaire du centre social pour trouver les partenaires et/ou les moyens correspondants. Les habitants souhaitent organiser des repas 1 samedi par mois, avec l'idée de partager un temps convivial mais aussi où ils pourraient collectivement embellir le parc extérieur du centre social : ramasser les feuilles, s'occuper des bacs de fleurs, construire et aménager des espaces pour s'asseoir et se détendre, réfléchir comment lutter contre les déchets sauvages et l'utilisation du parc comme toilette pour chien...

52

Public cible	Habitants
Partenaires associés	
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Janvier
Durée et fréquence	1 fois 1h30 par semaine
Nombre de participants prévisionnels	50 personnes différentes par an
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil, 1 habitants référents,
Matériels	Centre Social les passerelles, ustensiles et vaisselle, denrées alimentaires, outillage, sono, outils de communication
Financiers	750€
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, outils comptables, recueils oraux de satisfactions des participants, compte-rendu des rencontres bilan	
Quantitative	Nombre de cafés organisés sur l'année : au moins 16 Nombre de personnes à chaque café : au moins 6 personnes Nombre de personnes différentes qui fréquentent le café : 20
Qualitative	Remontées des besoins par les habitants : recensement des demandes et envies des habitants
Effets attendus	
Les habitants se connaissent et échangent	
Les habitants fréquentent le centre social	
Les habitants s'impliquent dans la vie du centre social	

53

Axe 2 : Favoriser un accueil de qualité des personnes et des familles

Pour les bénévoles, administrateurs et professionnels du Centre social l'accueil est au cœur de notre projet. Ainsi, pour nous, l'accueil c'est :

→ **Des valeurs et des principes** : au travers de l'accueil, nous nous engageons à faire vivre les trois valeurs fondatrices dont se réferent les Centres Sociaux fédérés dans leur charte nationale : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. Ainsi, chaque personne, quelle que soit sa situation sociale, ses origines culturelles, son âge sera accueilli avec la même attention au sein du Centre Social, faite de respect et de regards « non jugeant » : Chaque personne ne sera pas accueillie en tant qu'usager ou cliente d'un service proposé mais comme habitante du quartier ou du territoire et partenaire potentielle du projet du centre social.

→ **Un lieu, un espace** : L'organisation des locaux est liée à l'architecture générale du bâtiment. Toutefois, nous veillons à ce qu'un espace, signalé comme tel, soit réservé à l'accueil pour :

- Permettre la convivialité et favoriser l'échange, la relation.
- Permettre, le cas échéant, la confidentialité des échanges.
- Constituer un lieu de rencontre et d'échanges, où l'on puisse venir, passer du temps à autre, même sans demande particulière.

L'accueil est souvent le premier contact avec le centre : il constitue ainsi une première « image », une vitrine du Centre. Il est donc important que chacun s'y sente bien... pour avoir envie d'y revenir !

Pour se faire nous veillerons à réfléchir régulièrement, en lien avec les habitants et usagers, à :

- L'aménagement des locaux pour qu'ils deviennent propices à l'écoute et à la convivialité. Des « accroches » temporaires (expo, affiches ou autres) peuvent aussi constituer des déclencheurs de relations et d'échanges !
- La meilleure organisation possible de cette fonction d'accueil : horaires d'ouverture, complémentarité des tâches et des fonctions (secrétariat, comptabilité...)

→ **Une fonction** : Au sein du centre social, la personne chargée de l'accueil est identifiée. Cette fonction, assurée par une seule personne, permet de prendre en compte les exigences suivantes :

- Une disponibilité pour établir la confiance et la relation d'échange réciproque.
- Des qualités relationnelles (fautes de surveillance, de politesse, de patience et de discrétion).
- Une écoute des attentes, des besoins, des envies ou des difficultés explicites ou parfois plus implicites.
- Une information sur la vie du centre, les activités développées.
- Une information sur la vie du quartier, de la ville ; ce qui se fait, ce qui se vit.
- Une éthique permettant de cerner ses compétences et ses limites pour ne pas se substituer aux missions d'autres professionnels.
- Une orientation, le cas échéant, vers des interlocuteurs ou structures compétentes, pour traiter telle ou telle difficulté ou question.

54

Pour se faire nous veillerons à réfléchir régulièrement, en lien avec les habitants et usagers, à :

- La meilleure organisation possible de cette fonction d'accueil : horaires d'ouverture, complémentarité des tâches et des fonctions (secrétariat, comptabilité...)
- L'importance de la conception et du portage collectif de l'accueil, notamment pour pouvoir pallier aux absences de la secrétaire d'accueil.
- Prendre en considération les exigences de qualification des personnes en charge de l'accueil, y compris celles exerçant l'accueil de façon plus épisodique.
- Réfléchir aux modes de transmission des informations pour des publics ne maîtrisant pas toujours l'écrit, ni la langue.
- Réfléchir/ renforcer le rôle d'information assuré par cette fonction d'accueil :
 - Collecter / traiter et mettre à jour régulièrement les informations « de premier niveau » que l'on souhaite transmettre au sein du Centre.
 - Connaître, pour les personnes chargées d'accueil, le territoire, les initiatives et les partenaires locaux mais aussi départementaux pouvant assurer le relais de telle ou telle demande.

→ **Une action** : L'accueil est au cœur du projet « Centre Social ». En effet, au-delà du rôle d'information et d'écoute, l'accueil a une vocation « transversale » dans la vie du Centre, dans ce qu'il permet de :

- ♦ Créer du lien social en favorisant les échanges, en incarnant et transmettant les valeurs d'écoute, de respect et d'ouverture à l'autre.
- ♦ Constituer un observatoire ou un lieu de « veille sociale » sur les besoins, les difficultés, les richesses du quartier, de la ville ou du territoire en général.
- ♦ Constituer « une plaque tournante » de l'information, entre celle venant du centre social et celle venant des habitants et partenaires du territoire.
- ♦ Nourrir le projet et les actions du centre, à partir de l'écoute des besoins et des envies des habitants et en établissant avec eux une relation de partenariat et non d'assistance.
- ♦ Constituer une « machine à enrichir » les attentes ou expressions individuelles dans la perspective de démarches plus collectives.

Sur l'Accueil, considéré comme une « action » nous nous attacherons à :

- ♦ Se fixer quelques indicateurs collectifs autour d'un accueil de qualité : en quoi et comment pouvons-nous définir collectivement et évaluer une qualité d'accueil dans notre centre ?
 - Nombre des personnes accueillies (et évolution) ;
 - Diversité sociale et culturelle des personnes accueillies (et évolution) ;
 - Nombre de « propositions », de « questions » ou de « critiques » entendues à l'accueil transmises et reprises au sein du centre.
- ♦ Assurer le lien entre la fonction d'accueil et le projet global du centre.
- ♦ Maintenir le travail d'équipe pour la circulation de l'information sur l'actualité du centre social.
- ♦ Se fixer des règles communes sur les modalités de relais de la fonction d'accueil au sein d'une équipe.
- ♦ Organiser la prise en compte, le suivi collectif des besoins, attentes, difficultés, envies formulées/repérées. (y compris l'enregistrement des demandes ou contacts individuels en mettant en place des outils adaptés (cahier d'accueil consignait les divers contacts et suites données).
- ♦ Veiller à assurer le retour, auprès des personnes, de leurs demandes/ questions / souhaits qu'ils soient repris ou non par le centre social.
- ♦ Veiller aux possibilités de traduire des besoins/envies individuels en démarche collective.

55

Ainsi, l'accueil, c'est l'important aller/ retour entre le public et le projet ! Cette fonction d'accueil, centrale dans les locaux du centre, peut également s'exercer en dehors des bâtiments par les relations nourries par les bénévoles et les professionnels au gré de leurs activités ou contacts. Présenter le Centre social et ses activités, écouter/entendre les besoins/envies des habitants : cette fonction « hors les murs » peut participer pleinement à la vie du centre. En cela, nous pouvons dire que « l'accueil » est au cœur du projet « centre social » mais aussi, qu'il est l'affaire de tous !

[Les fiches actions :](#)

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025

ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE



Axe 2	Un accueil de Qualité des personnes et des familles
Fiche Action n°1	Accueil Écoute et Orientation
Contexte	L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à proposer une offre globale d'informations, d'orientation, et de facilitations en matière d'accès aux droits au sens large, aux loisirs, surtout il est organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.
Responsable Action	Secrétaire d'accueil
Objectif général	Développer une offre globale d'information à destination des usagers du Centre Social et construire du lien,
Objectifs opérationnels	Aménager un espace d'accueil repéré et dédié Créer un outil de recueil Animer et gérer l'espace d'accueil
Description de l'action	Dans cette action, il y a plusieurs axes à développer et à construire : <ol style="list-style-type: none"> Aménager un espace dédié et repéré : Prendre en compte l'état des locaux du centre social, pour un premier temps, réfléchir avec les habitants du meilleur aménagement possible en l'état pour un accueil chaleureux. Dans l'attente de rénovation ou déménagement. L'espace d'accueil Une fois les locaux adaptés, le centre social s'attache à valoriser et organiser un espace d'accueil adapté. Les usagers seront associés à l'animation de cet accueil en mettant en avant la créativité des habitants. La personne chargée de l'accueil s'attachera à mettre à jour les affichages afin de valoriser les actions internes et externes, Nous envisageons une mise à jour mensuelle. La personne chargée de l'accueil ne travaillant pas à temps complet, le centre social s'attachera à évaluer au mieux les besoins pour apporter une réponse pertinente en termes de temps et d'horaires d'accueil. Outiller l'accueil En créant des outils adaptés et spécifiques qui faciliteront la valorisation de la fonction d'accueil et l'évaluation des attentes et besoins des usagers. Acquérir le matériel nécessaire au bon fonctionnement de l'accueil (standard téléphonique...)

56

57

	4. Recueillir les besoins et veiller à ce qu'une réponse y soit donnée Création d'un outil de suivi des demandes individuelles sous forme de tableau en fonction des envies des personnes. La personne chargée de l'accueil complètera l'outil avec l'ensemble des éléments nécessaires à la prise en compte de la demande (nom - prénom - coordonnées - type de demande...) cet outil permettra un traitement individuellement et collectivement afin de pouvoir développer les activités correspondantes.
Public cible	L'ensemble des personnes se présentant à l'accueil (habitants, partenaires, bénévoles...)
Partenaires associés	Les organismes sociaux, les professionnels du centre social, les services administratifs...
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2023
Durée et fréquence	Au long court tout au long de l'année
Nombre de participants prévisionnels	2350 personnes en moyenne par an.
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire en charge de l'accueil 0.8 ETP 1 adulte relais 0.2 ETP L'ensemble de l'équipe mobilisable sur l'action en interne et externe...
Matériels	Standard téléphonique, 1 PC, 1 espace dédié, 1 bureau, 1 fauteuil, panneau d'affichage, 1 photocopieur...
Financiers	3 000 € Financements : CAF, Mairie, CD.
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions.	
Quantitative	Nombre de personnes accueillies sur un mois. Nombre de personnes accueillies sur une année civile. Nombre de demandes individuelles et/ou collectives Nombre d'activités développées en réponse. Des demandes individuelles et/ou collectives. Aménagement de l'accueil : 2/ trimestre
Qualitative	Enquête de satisfaction sur l'accueil auprès des usagers : 70% des personnes sont satisfaites
Effets attendus	
Les usagers et les habitants repartent contents d'avoir trouvé une écoute et des réponses et qu'ils aient envie de revenir.	

58

Priorité	
1	3
Axe 2	Accueillir et accompagner les habitants et les adhérents
Fiche Action n°2	Adaptar les locaux
Contexte	Le centre social étant bien implanté au cœur du quartier n'est pas visible de l'extérieur. D'autre part, ils ne sont pas adaptés et ne permettent pas un accueil propice.
Responsable Action	Direction
Objectif général	Améliorer la visibilité du centre social Agrandir le centre social pour y développer de nouvelles actions Offrir un espace d'accueil et cadre de travail agréable et sécurisé
Objectifs opérationnels	Créer un groupe de travail Aménager l'accueil Définir un plan pluriannuel d'investissement.
Description de l'action	Création d'un groupe de travail : Un groupe de travail est mis en place entre les habitants, l'équipe, les élus et les partenaires afin de réfléchir à l'aménagement des locaux. Le groupe de travail sera amené à réfléchir sur les différentes hypothèses permettant de mettre en lien le projet social et les locaux. Pour se faire, des pistes de travail devront être réfléchies : <ol style="list-style-type: none"> La rénovation et le réaménagement de l'espace actuel avec l'ouverture d'un nouveau local adjacent qui permet un léger agrandissement du Centre Social. Le déménagement du centre social dans un local adapté. Aménager l'accueil : En lien avec un groupe d'habitants l'aménagement de l'accueil sera réfléchi et devra donner lieu à une organisation dynamique répondant aux attentes des habitants. Les usagers seront associés pour déterminer les agencements. Un plan pluriannuel d'investissement sera travaillé et déposé auprès des financeurs potentiels afin de pouvoir répondre aux besoins.
Public cible	Les habitants, usagers du centre social Les professionnels du centre social Les partenaires
Partenaires associés	Habitat du Gard - CAF - Ville - Conseil départemental - Etat
Date prévisionnelle de mise en œuvre	De juin 2023 à janvier 2024
Durée et fréquence	6 mois

59

Nombre de participants prévisionnels	8
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 directeur - l'équipe du centre social - 1 administrateur - 3 bénévoles
Matériels	/
Financiers	Investissement
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions.	
Quantitative	Nombre de réunion du groupe de travail : 4 Nombre de partenaires et habitants présents aux rencontres : 50%
Qualitative	Travaux d'aménagement effectués. Convention de location du centre social PPI validé et autorisé par les financeurs.
Effets attendus	
Une vie professionnelle améliorée, un centre social plus attractif et plus visible	

60

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025

ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DEscribe et

Axe 3 : Améliorer et développer la communication

Le centre social veillera ces 4 prochains mois à être visible et repéré dans la cité.

Cet axe devra tenir compte de la communication interne et externe :

Pour se faire, le projet s'articulera autour des objectifs suivants :

- Communiquer de manière globale sur les actions du centre social :
 - Animer l'espace d'accueil,
 - Définir un plan de communication
- Faire connaître les actions et coordonner ses actions en lien avec les projets de territoire
- Adapter et utiliser tous les supports de communication, notamment en améliorant la visibilité numérique
- Développer et formaliser les partenariats afin de faire connaître notre structure et mieux informer sur notre projet.
- Organiser des événements de communication (Vœux aux bénévoles et salariés...)
- Outiller les professionnels des outils de communication adaptés au service du projet social (téléphonie, internet, formation...)

Objectif 1 : Définir une politique de communication et améliorer la visibilité des actions

La communication passe par l'analyse des outils à la disposition à l'heure actuelle, nombreux, non maîtrisés, sans compétence particulière.

Le centre social dont l'axe communication reste à construire doit également passer par l'outillage nécessaire des professionnels, tant en termes de matériel, développement de compétences.

Le centre social représente un équipement incontournable dans la ville mais peu repéré. L'objectif sera donc de mener une étude des besoins et nous faire aider d'un communicant afin de pouvoir déployer une communication adaptée en interne comme en externe.

Objectif 2 : Développer et formaliser les partenariats

Notre structure, du fait de sa taille et de la grande diversité des actions proposées, est souvent mal identifiée. On remarque un manque de visibilité de nos offres de services et de nos manifestations. La mobilisation du public est souvent difficile, notamment sur les manifestations transversales

[Les fiches actions :](#)

61

Priorité	
1	3
Axe 3	Améliorer et développer la Communication
Fiche Action n°1	Comités techniques d'actions
Contexte	Le territoire de Bagnols sur Cèze compte de nombreux opérateurs, qui travaillent sur des liens opérationnels. Un besoin de coordination des actions a été repéré.
Responsable Action	Animateurs référents de secteur
Objectif général	Coordonner les actions
Objectifs opérationnels	Mettre en place des comités techniques partenariaux
Description de l'action	Les comités techniques composés des partenaires opérationnels et institutionnels des actions se réuniront trois fois par an : Une fois en début d'année (février) pour bilancer les actions N-1 et définir les objectifs annuels, mettre à jour ou construire les fiches actions et programmer le déroulé des actions. Cette rencontre permettra de partager un diagnostic, échanger sur les projets de chacun, construire des projets concertés et complémentaires, planifier les actions. Une fois en juin pour faire un point d'étape intermédiaire, une fois en septembre pour un deuxième point d'étape.
Public cible	Partenaires et animateurs
Partenaires associés	CAF, CD, Ville, MDS, Etat, agglomération, CMP, CAMPS, établissements scolaires, associations...
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Septembre 2023
Durée et fréquence	3 */an/secteur
Nombre de participants prévisionnels	Entre 10 et 15 participants par secteur
Moyens mis en œuvre	
Humains	Animateurs - secrétaire d'accueil : 0.10 ETP
Matériels	Vidéo projecteur
Financiers	4 150 €
Evaluation	

62

L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions.	
Quantitative	Nombre de collectifs annuels : 3 */nombre de projets annuels Nombre de participants par collectif : 60% des personnes invitées sont présentes Nombre de projets co-construits : au moins 2/an
Qualitative	60% des invités sont présents
Effets attendus	
Meilleure connaissance des partenaires, du territoire, diagnostic territorial enrichi, orientations fluides, réponses co-construites aux problématiques de territoires repérés, meilleure coordination des agendas, meilleure visibilité des actions.	

63

Priorité	
1	3
Axe 2	Améliorer et développer la Communication
Fiche Action n°2	Commission Communication
Contexte	Notre structure, du fait de sa taille et de la grande diversité des actions proposées, est souvent mal identifiée. On remarque un manque de visibilité de nos offres de services et de nos manifestations. La mobilisation du public est souvent difficile, notamment sur les manifestations transversales
Responsable Action	Secrétaire en charge de l'accueil
Objectif général	Améliorer la lisibilité du centre social et la communication externe
Objectifs opérationnels	Créer un comité rédactionnel Communiquer via la presse et les radios Créer des panneaux de signalétique Perfectionner les outils existants (réseaux sociaux, site internet, affichages, plannings d'activités...) Mettre en place un écran d'accueil Former la secrétaire en charge de l'accueil aux différents outils
Description de l'action	Créer un comité rédactionnel : Composé d'habitants, d'élus et de bénévoles, le comité rédactionnel aura pour mission d'organiser la communication du centre social. Pour se faire, un état des lieux des moyens humains et matériels sera établi au moyen d'un sondage, papier et numérique, afin d'évaluer l'efficacité des outils existants et de mieux connaître les habitudes des personnes pour s'informer. (Diffusion et analyse) La commission communication se réunira une fois par trimestre. Communiquer via les partenaires, la presse et la radio : La secrétaire en charge de l'accueil créera une liste de diffusion des informations à qui elle communiquera l'ensemble des informations (programmations...) Elle veillera également à transmettre les programmes à la presse locale. Créer des panneaux signalétiques : En lien avec la collectivité il sera retravaillé la signalétique du centre social afin que l'accessibilité et la visibilité soit plus importante sur l'ensemble de la ville. Perfectionner les outils existants : Suite à l'état des lieux des outils existants, la secrétaire en charge de l'accueil en lien avec le comité rédactionnel proposeront un plan de communication et une gestion des outils à la disposition du centre social pour communiquer notamment au travers des outils numériques. Elle veillera de manière régulière à transmettre les informations aux adhérents sur les canaux de communications.

64

Envoiyé en préfecture le 24/04/2025	
Reçu en préfecture le 24/04/2025	
Publié le 24/04/2025	
Public cible	Les salariés et les bénévoles
Partenaires associés	Salariés, Prestataires de communication, Presse et radio Services des partenaires
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Février 2024 : évaluation des outils de communication du centre social Avril 2024 : mise en place de la commission Septembre 2024 : formation de la secrétaire Tous les trimestres : réunion de la commission
Durée et fréquence	Une réunion par trimestre
Nombre de participants prévisionnels	8 membres de la commission
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil : 0.10 ETP
Matériels	Ordinateurs - téléphone - tv d'accueil
Financiers	10 000 € - FPT
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions.	
Quantitative	Nombre de publications sur les réseaux : une publication par semaine Nombre d'abonnés aux pages des réseaux sociaux : augmentation de 10% par an Nombre de followers sur les réseaux sociaux. Fréquentation du site. Nombre de nouveaux adhérents. Augmentation de la fréquentation sur l'événementiel
Qualitative	Augmentation de la fréquentation sur l'événementiel Revue de presse
Effets attendus	
Les partenaires, financeurs et habitants connaissent mieux les activités et les projets du Centre Social. Présence accrue du Centre social dans la presse locale, les réseaux sociaux et les radios, Accroissement de la fréquentation sur nos événements. Valorisation de nos actions. Amélioration de notre image	

65

Priorité	
1	3
Axe 3	Améliorer et développer la Communication
Fiche Action n°3	Démarche qualité et participation des habitants
Contexte	L'accueil assure un rôle essentiel fondé sur l'écoute, sa vocation principale est de recueillir les attentes, besoins, envies des habitants, et constitue un relais important pour l'équipe professionnelle et bénévole. La multiplicité des activités entraîne de la cohabitation et parfois un manque de lisibilité pour les usagers. Suite à cela, un travail de réflexion sur l'aménagement et l'organisation des espaces est nécessaire, afin d'améliorer l'accueil et favoriser les échanges. L'évaluation du projet met en lumière l'importance de la fonction accueil dans le centre social, et son appropriation par tous pour une qualité de service. Il demeure un enjeu fort pour le projet social 2024-2027, dans le souci de maintenir une qualité d'accueil pour nos publics et bénévoles.
Responsable Action	Secrétaire d'accueil
Objectif général	Valoriser la fonction d'accueil
Objectifs opérationnels	Mettre en place des réunions d'informations auprès des habitants Mettre en place un outil de recueil des besoins des habitants Transmettre les informations aux usagers Communiquer régulièrement sur le fonctionnement du centre Développer une veille sociale pour recenser les besoins et attentes des habitants, Mettre en place un espace d'informations évolutif et participatif pour tous, Permettre l'investissement de bénévoles dans la fonction accueil en garantissant la qualité du service aux publics
Description de l'action	La mise en place d'une veille sociale assurée par la secrétaire d'accueil se formalise par une écoute active des habitants et usagers, l'accueil se charge d'orienter auprès de nos partenaires. Un outil de recueil des besoins sera également créé en concertation avec un groupe d'usagers, habitants et bénévoles afin que celui-ci soit pérenne accessible et adapté au public accueilli. Les recensements des demandes des habitants sont communiqués sous forme de synthèse auprès de l'équipe qui fait le lien sur les animations. Un temps de travail réunissant professionnels et bénévoles, sera mis en place pour échanger sur l'aménagement de l'espace d'accueil. Visite de centres sociaux pour découvrir d'autres méthodes de travail et fonctionnement. Organisation d'un temps de formation en interne des bénévoles de l'accueil. 1 fois par semestre la secrétaire d'accueil organise une réunion d'information pour les nouveaux habitants et adhérents afin de présenter le centre, les activités, l'équipe, les programmes et ainsi recenser les besoins des participants. Une fois par trimestre une enquête de satisfaction est mise en place auprès des usagers et des partenaires.

66

Public cible	Secrétaire d'accueil adhérents et habitants
Partenaires associés	CAF - centres sociaux
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Septembre 2023
Durée et fréquence	1 fois par trimestre pour les réunions *2,5 heures
Nombre de participants prévisionnels	10 participants aux réunions trimestrielles 1800 personnes accueillies par an au sein du centre social
Moyens mis en œuvre	
Humains	0.56 ETP secrétaire d'accueil
Matériels	
Financiers	20 000 €
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions, rapport et synthèse de rapport.	
Quantitative	Le nombre des demandes recensées à l'accueil, - Nombre de bénévoles assurant la fonction de l'accueil, - nombre de bénévoles formés
Qualitative	La satisfaction des usagers, par la mise en place d'une enquête de satisfaction auprès des publics.
Effets attendus	
Les habitants sont satisfaits de l'accueil proposé Un accueil au cœur du projet social. Des bénévoles en capacité de fournir un accueil de qualité. Des habitants qui se sont approprié l'espace d'accueil et le font vivre.	

67

Priorité	
2	3
Axe 3	Améliorer et développer la Communication
Fiche Action n°4	Réseau des partenaires
Contexte	Le centre social travaille en lien avec beaucoup de partenaires sur le territoire. la secrétaire d'accueil doit être en capacité d'orienter au mieux en interne et externe. Un besoin de meilleure connaissance inter institution s'avère nécessaire
Responsable Action	Secrétaire d'accueil
Objectif général	Tisser un maillage territorial partenarial Recenser les partenaires locaux Développer une meilleure connaissance des structures Valoriser les actions par une communication de proximité adaptée
Objectifs opérationnels	Mettre en place des petits déjeuners partenariaux
Description de l'action	Le centre social organise des rencontres entre partenaires une fois tous les deux mois, afin de développer une transversalité à travers les différentes actions à mettre en place. Il réunit les acteurs du territoire dans un cadre de convivialité propice aux échanges et collaborations. Il élabore un outil de communication qui recense les coordonnées des partenaires potentiels afin de faciliter les contacts mutuels.
Public cible	L'ensemble des partenaires opérationnels du centre social
Partenaires associés	CAF, CD, Ville, MDS, Etat, agglomération, CMP, CAMPS, établissements scolaires, associations...
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Janvier 2024
Durée et fréquence	1 rencontre tous les deux mois 2 heures
Nombre de participants prévisionnels	Entre 10 et 15 participants
Moyens mis en œuvre	
Humains	Secrétaire d'accueil, directrice, animateur
Matériels	Besoins matériels pour supports de communication
Financiers	CAF, CD, Ville
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions, outils créés	
Quantitative	Nombre de réunion : 5 rencontres annuelles Nombre de participants : au moins 50% des partenaires conviés

68

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Qualitative	Créations d'outils de communication
Les partenaires	Publié le 24/04/2025 née lors de la dernière réunion annuelle
Effets attendus	
ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE	
Rapprochements plus étroits entre partenaires	
Meilleure communication et meilleure lisibilité des offres du territoire	
Meilleur repérage des activités et événements du centre social auprès des partenaires et des habitants	
Meilleure connaissance du territoire	
Mobilisation du réseau	
Nouveaux adhérents au centre social	

69

Priorité	
2	3

Axe 3	Développement des partenariats
Fiche Action n°5	Groupe Partenaires d'échange et d'enrichissement mutuel :
Contexte	Le centre social accueille des personnes présentant un handicap notamment des personnes présentant des fragilités de santé mentale 3 partenaires du centre social ont partagé le diagnostic commun et s'interrogent sur l'accueil de ce public, l'orientation et la connaissance mutuelle entre structures.
Responsable Action	Animateur
Objectif Général	Améliorer l'accueil du public présentant un handicap
Objectifs opérationnels	Mettre en place des rencontres avec les acteurs du handicap
Description de l'action	Mise en place de rencontres trimestrielles : Une fois par trimestre les 3 partenaires organisent à tour de rôle les rencontres. Lors de ces rencontres les partenaires expriment leurs besoins et partagent leurs difficultés d'accueil. Ils échangent sur des problématiques communes et l'enrichissement mutuel en vue de mieux organiser l'accueil, l'orientation, l'accompagnement et la proposition d'activité du public accueilli par chacun.
Public cible	L'équipe du centre social et partenaires
Partenaires associés	GEM Cézàme, SAVS, UNAPEI, ASVMT (UPSR de Coulorgue), Riposte sur le pilotage. Les actions pourront être élargies, en fonction de la thématique, aux UTASI et autres services départementaux, aux associations de solidarité locale, aux CCAS, aux services de l'Agglomération...
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Mai 2023 dans le cadre de l'organisation des Semaines d'information sur la Santé Mentale 2023
Durée et fréquence	Rencontre Comité partenarial 1 fois par trimestre (2h)
Nombre de participants prévisionnel	6

70

Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil - 1 animateur
Matériels	Papier/crayon, ordinateur, selle, paper board, marqueur et tout matériel spécifique à l'action portée...
Financiers	Financement Globale de l'association
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : les Compte rendu des rencontres, les bilans d'actions mises en place, questionnaire de satisfaction des participants en fin d'action et en fin d'année	
Quantitative	Nombre de rencontre du comité : 4 Nombre de participants au comité : 6
Qualitative	Satisfaction des participants : 70 %
Effets attendus	
Amélioration de l'accueil de l'orientation Nouveaux adhérents au centre social	

71

Axe 4 : Améliorer le cadre de vie des habitants

En lien avec les travaux menés en 2022, le projet devra s'articuler autour d'actions répondant aux besoins repérés lors du bilan et du diagnostic.

Le travail mené s'articulera donc autour des objectifs suivants :

- Accompagner le bien vivre ensemble
 - Participer à la dynamique du PNRU en s'impliquant dans la cité sur le territoire des Passerelles sur Cèze décliné de la manière suivante :
 - Organiser les groupes d'habitants : salons de quartiers, comités de quartier, expositions/expressions
 - Développer des actions à visée émancipatrice
 - Développer les initiatives
 - Proposer des actions d'embellissement : micros chantiers, végétalisation des pieds d'immeubles
 - Renforcer le conseil citoyen
 - Développer les projets FPH (fond de participation des habitants), CIC (comités d'initiatives des habitants)
- Accompagner et développer des actions collectives dans une démarche participative en soutenant les initiatives d'habitants et développant des ateliers adultes.
- Développer des actions de prévention santé mobilisatrices décliné de la manière suivante :
 - Organiser des dépistages de proximité (vaccination, tests auditifs, visuels, cardiorespiratoires, analyses d'urines et prélèvements sanguins...) en partenariat avec le réseau d'acteurs
 - Organiser des temps d'information et de sensibilisation par thématique avec l'intervention de professionnels : ateliers d'échanges et d'informations
 - Soutenir, accompagner et orienter vers les démarches de dépistages et de soins (parcours santé) : prise de RDV, recherche de spécialistes, relais de prise en charge, lien avec les mutuelles...

Il s'agit dans cet axe de travail de favoriser le développement du pouvoir d'agir des parents/habitants du territoire en les accompagnant dans l'émergence et l'organisation de microprojets.

72

Priorité	
	2
	3
Axe 4	Améliorer le cadre de vie des habitants et adhérents
Fiche Action n°1	Temps de présence sociale hebdomadaire
Contexte	Le centre social est implanté au cœur du quartier et est connu par certains habitants. Il y a plusieurs espaces sur le quartier où les habitants se rencontrent : pieds d'immeuble, espaces verts, espaces de loisirs
Responsable Action	Animateur
Objectif Général	Assurer une présence sociale sur les quartiers Mettre en place des temps d'aller vers spécifiques afin d'affiner les besoins Impulser le lien entre l'expression des besoins et la mise en place d'actions collectives Aller à la rencontre des Habitants afin de recueillir les besoins
Objectifs opérationnels	Mettre en place des salons de quartiers itinérants Rencontrer les habitants hors les murs Mettre en place des expos expression Créer un outil de reporting
Description de l'action	Salon de quartier itinérant : "Maraude", 2 fois par semaine, sur les différents quartiers en politique de la ville pour recueillir : envie, idées, besoins, problématiques des habitants. Ce sont aussi des temps de diffusion d'informations et de relais pour les partenaires. Rencontre des habitants : Temps d'échange et de discussion avec les habitants d'une ou deux entrées d'immeuble pour envisager et accompagner les projets d'habitants Exposition/Expression Des temps de recueil de besoin fixe sur des lieux stratégiques 1 fois par mois Créer un outil de reporting afin de référencer les demandes/besoins/ perspectives
Public cible	Les Habitants
Partenaires associés	La MAS, la Prévention Spécialisée de Riposte, le Conseil Citoyen, service politique de la ville de la Commune, La ruche Numérique, médiateur de la ville (CLSPD)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Chaque année du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Durée et fréquence	Salon de quartier : 2 à 3 fois par semaine (mardi et jeudi en fin d'après-midi et certains samedis en après-midi) Rencontres des habitants : une fois par mois par lieux d'implantation

74

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025

ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE



Ainsi le projet

- Veille aux besoins du territoire
 - Temps de présence sociale hebdomadaire avec l'appui de l'adulte relais
 - Rencontres en Pied d'immeuble mensuelles avec les habitants
 - Organisation de salons de quartiers fixes annuel sur le cadre de vie
 - Création de comité de quartier en lien avec le conseil citoyen
 - Organisation de micro-chantiers (végétalisation des pieds d'immeuble en lien avec le PNRU)
- Accompagnement de projets d'habitants
 - Organisation des événementiels sur le quartier
 - Accompagnement d'initiatives : exemple café des habitants, actions logement
- Anime des activités hors les murs
 - Des animations en soirées (durant la période estivale)
 - Animation de proximité (aller à la rencontre + récolte besoin)

Les fiches actions

73

Nombre de participants prévisionnels	800 Salon de quartier : 600 Exposition/Expression : 145 Rencontre des habitants : 50 Rencontres partenaires : 5 différents
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 animateur 1 médiatrice relais
Matériels	Papier/crayon, ordinateur, affiches, barnum, minibus (transport matériel)
Financiers	Financement Globale de l'association et Contrat de ville
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : carnet de bord actions, questionnaires thématiques, Compte rendu de rencontre partenaires, outils de reporting.	
Quantitative	Nombre d'actions mises en place : 50 Nombre de personnes différentes rencontrées : 10 par action Nombre de partenaires participants : 8 Fréquentation des temps de rencontres partenariales.
Qualitative	Satisfaction des participants : 70% des participants sont satisfaits
Effets attendus	
Meilleures réponses aux attentes des familles et des habitants Développement d'actions d'habitants	

75



Priorité		
	2	3

Axe 4		Améliorer le cadre de vie des habitants et adhérents
Fiche Action n°2		Rencontres en Pied d'immeuble
Contexte	Le centre social est implanté au cœur du quartier et est connu par certains habitants. Il y a plusieurs espaces sur le quartier où les habitants se rencontrent : pieds d'immeuble, espaces verts, espaces de loisirs	
Responsable Action	Animateur	
Objectif Général	Favoriser la rencontre avec les habitants au plus proche de leur lieu de vie	
Objectifs opérationnels	Organiser des rencontres collectives en pied d'immeuble Accompagner les projets	
Description de l'action	<p><u>Rencontres collectives en pied d'immeuble :</u></p> <p>1 fois par mois pendant 1 heure l'animateur va à la rencontre des habitants en organisant des temps d'échange et de discussion avec l'ensemble des habitants (quel que soit leur âge de l'enfant au séniors). Ces rencontres permettent également à l'animateur de recueillir les besoins des habitants sous forme de carnet de bord qui est ensuite analysé pour travailler des projets collectifs.</p> <p><u>Accompagner les projets :</u></p> <p>Ces rencontres favorisent l'émergence de projets d'habitants qui seront alors accompagnés dans la construction et la mise en œuvre par l'équipe du centre social.</p> <p>Ces rencontres sont mises en place dans des lieux stratégiques où les habitants envisagent ou se sont mobilisés sur des actions collectives d'amélioration du cadre de vie.</p>	
Public cible	Les Habitants	
Partenaires associés	La MAS, la Prévention Spécialisée de Riposte, le Conseil Citoyen, service politique de la ville de la Commune, Les Compagnons Bâtitseurs	
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Chaque année du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
Durée et fréquence	1 fois par mois pour chaque lieu d'implantation pendant 1h	
Nombre de participants prévisionnels	80	
Moyens mis en œuvre		
Humains	1 animateur 1 médiatrice relais	

Matériels		Papier/crayon
ordinateur, affiches, minibus (transport matériel)		
L'évaluation de l'action se		
Quantitative	Nombre de rencontres collectives en pied d'immeubles : 10 Nombre de projets accompagnés par an : 6 Nombre de personnes différentes rencontrées : 50	
Qualitative	Analyse du carnet de bord de l'action Satisfaction des participants : 70%	
Effets attendus		
Amélioration du cadre de vie Réduction des problématiques		

Priorité		
	2	3

Axe 4		Améliorer le cadre de vie des habitants et adhérents
Fiche Action n°3		Salons de Quartier Fixe sur le cadre de vie
Contexte	Le centre social est implanté au cœur du quartier et est connu par certains habitants. Il y a plusieurs espaces sur le quartier où les habitants se rencontrent : pieds d'immeuble, espaces verts, espaces de loisirs. Un grand nombre d'habitants ont essayé de mettre en place individuellement des actions mais les retours et réponses les ont amené au sentiment de désillusion et de démobilité	
Responsable Action	Animateur	
Objectif Général	Aller à la rencontre des Habitants lors de temps fort collectifs Impulser le lien entre l'expression des besoins et la mise en place d'actions collectives	
Objectifs opérationnels	Organiser des salons de quartier fixes	
Description de l'action	<p>2 quartiers fixes sont organisés par an de 2 heures</p> <p><u>Préparation :</u></p> <p>La préparation des salons de quartiers fixes passe dans un premier temps par l'organisation de rencontre avec les partenaires afin de préparer les salons de quartiers fixes.</p> <p><u>Salon de quartier fixe :</u></p> <p>Des barnums sont montés sur un lieu de passage stratégique d'habitants afin d'apporter le débat et l'échange entre habitants concernant des problématiques majeures et mobilisatrices (récurrentes dans les retours d'habitants) en vue de la mise en place d'action collectives visant à améliorer les conditions de vie des habitants.</p>	
Public cible	Les habitants	
Partenaires associés	La MAS, le secours populaire, la ruche numérique, le conseil citoyen, association riposte (Prévention Spécialisée et Pôle Médiation Santé), différents services de la commune de Bagnols (Service politique de la ville, services techniques...) et les médiateurs de la ville (CLSPD)	
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2024	
Durée et fréquence	2 fois par an 2 heures	
Nombre de participants prévisionnels	60	

Moyens mis en œuvre	
Humains	1 animateur 1 adulte relais
Matériels	Papier/crayon, ordinateur, affiches, barnum, minibus (transport matériel), Tableau Paperboard ...
Financiers	Financement Globale de l'association et Contrat de ville
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : Les paper (paperboard) et différents outils d'expression utilisés lors de ces actions (écrits, dessins, témoignage vidéo...), élargement, CR des rencontres de préparation, Bilan concerté de l'action, outils d'évaluation de l'action par le public	
Quantitative	Nombre de salons de quartiers fixes : 2 Nombre d'habitants participants : 60 Nombre de partenaires participants : 12 Nombre de rencontre de préparation : 2
Qualitative	Satisfaction des participants : 70 % des habitants sont satisfaits
Effets attendus	
Amélioration du cadre de vie	

Priorité	
2	3

Axe 4		Améliorer le cadre de vie des habitants et adhérents	
Fiche Action n°4		Accompagnement de projets d'habitants: Accompagnement de la création de comité d'habitants en lien avec le Conseil Citoyen	
Contexte		<p>Le centre social est implanté au cœur du quartier et est connu par certains habitants. Il y a plusieurs espaces sur le quartier où les habitants se rencontrent : pieds d'immeuble, espaces verts, espaces de loisirs</p> <p>Un grand nombre d'habitants ont essayé de mettre en place individuellement des actions mais les retours et réponses les ont amené au sentiment de désillusion et de démotivation</p>	
Responsable Action		Animateur	
Objectif Général		Soutenir le développement du pouvoir d'agir des habitants	
Objectifs opérationnels		Créer un comité d'habitants	
Description de l'action		<p>En fonction des attentes et des besoins repérés, l'animateur accompagne les projets des habitants. Pour 2023, l'action phare est celle de la création d'un comité d'habitants en lien avec le conseil citoyen.</p> <p>Mobilisation du comité d'habitants : Phase 1 : au départ des salons de quartiers fixes dans une logique de continuité. Phase 2 : Inviter les premiers habitants mobilisés à communiquer sur la démarche afin d'y associer les habitants Phase 3 : Communiquer au travers des rencontres en pied d'immeuble</p> <p>Accompagnement dans l'émergence de situations problématiques : Mise en place de premières rencontres permettant au comité de faire société et aussi d'exprimer les situations problématiques que les habitants rencontrent. Priorisation de ces situations afin de mettre en place une chronologie des actions d'amélioration.</p> <p>Accompagnement de la construction d'actions collectives issues de la situation problématique : Définition des pistes de solutions possibles, choix d'une première action, accompagnement (et transmission) méthodologique dans la mise en œuvre de l'action (du constat à l'évaluation). Posture de guide par l'équipe du centre social.</p> <p>Evaluation concertée : mis en place de temps d'évaluation avec le groupe pour : évaluer sa progression, sa "professionnalisation", son autonomisation</p>	
Public cible		Les adhérents du centre social	
Partenaires associés		Le conseil citoyen, Le service Politique de la Ville (Fond de Participation des Habitants) et association œuvrant dans le cadre de la défense des droits ou dans l'amélioration du cadre de vie (exemple DAL)	

Date prévisionnelle de mise en œuvre		Chaque année du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
Durée et fréquence		2 h tous les	
Nombre de participants prévisionnels		25	
Moyens mis en œuvre			
Humains		1 animateur	
Matériels		Papier/crayon, ordinateur, téléphone portable, Tableau Paperboard ...	
Financiers		Financement Globale de l'association et Contrat de ville	
Evaluation			
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : les synthèses des rencontres, les retours des habitants du comité, l'évaluation de l'accompagnement			
Quantitative		Nombre d'habitants participants : 25 Nombre de personnes présentes sur les réunions : 60% Nombre de rencontre du comité : 18 Nombre d'actions collectives pouvant émerger : 4	
Qualitative		Satisfaction des participants : 70 % des habitants sont satisfaits	
Effets attendus			
Amélioration du cadre de vie			

Priorité	
2	3

Axe 4		Améliorer le cadre de vie des habitants et adhérents	
Fiche Action n°5		Micro-chantiers (Végétalisation des pieds d'immeuble en lien avec le PRU)	
Contexte		<p>Les pieds d'immeuble sont laissés à l'abandon voire parfois servent de déchetterie ou d'espace d'encombrant.</p> <p>Lors des veilles sociales hebdomadaires, des salons de quartier fixe, des expositions-expressions, des rencontres en pied d'immeuble ou d'événementiel les habitants remontent le besoin d'aménager les espaces en pied d'immeuble et l'accompagnement nécessaire pour y parvenir.</p> <p>La mairie de Bagnols sur Côte favorise cette végétalisation au travers d'un soutien et d'une dynamique de promotion de la végétalisation</p>	
Responsable Action		Animateur	
Objectif Général		Améliorer le cadre de vie Favoriser les initiatives collectives d'habitants	
Objectifs opérationnels		Mettre en place et accompagner des micro chantiers d'habitants	
Description de l'action		<p>Phase de mobilisation d'habitants sur le lieu envisagé : Après avoir repéré le besoin et le lieu, nous invitons les habitants à mobiliser les autres habitants en construisant ensemble une première rencontre devant le lieu d'implantation. Cette rencontre permet de fédérer et que chacun soit informé, tout comme de dessiner les premiers contours de la mise en œuvre. Prise de rendez-vous pour la première action en fonction de la disponibilité de chacun</p> <p>Phase de mise en œuvre : En fonction des idées qui ont émergées, l'animateur propose des ateliers mensuels différents (nettoyage, désherbage, construction de bac, plantation, décoration...). Lors de cette phase de mise en œuvre nous privilégions le vivre ensemble (avec des temps conviviaux de clôture de l'atelier comme un goûter partagé), l'entraide ainsi que les relations parents/enfants</p> <p>Phase d'évaluation : Cette évaluation se fait en deux temps : après chaque atelier et après chaque grand chantier terminé. Elle sert à transmettre des outils d'organisation, mesurer le degré de satisfaction, le degré de progression et de prévoir la perspective de nouveaux ateliers.</p> <p>Phase d'ajustement : cette phase est mise en œuvre lorsque le groupe s'essouffle et donc sert à la remobilisation. Elle permet aussi de réévaluer les besoins et d'envisager la recherche de financement (Fond de Participation des Habitants par exemple)</p>	
Public cible		Les adhérents du centre social	

Partenaires associés		Le service politique de la ville, La prévention spécialisée de Riposte, les compagnons bâtisseurs quand le projet d'habitants touche plus l'aménagement des communs (ex : peindre la cage d'escalier), Association PLURIELS	
Date prévisionnelle de mise en œuvre		Chaque année du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
Durée et fréquence		1 demi-journée par mois	
Nombre de participants prévisionnels		60	
Moyens mis en œuvre			
Humains		1 animateur 1 adulte relais	
Matériels		Papier/crayon, ordinateur, affiches, minibus (transport matériel), Tableau Paperboard, matériel de bricolage (outils + peinture), matériel de jardinage...	
Financiers		Financement Globale de l'association et Contrat de ville	
Evaluation			
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : outils de reporting spécifique, synthèse de la rencontre d'habitants (évaluation d'atelier + évaluation d'un chantier),			
Quantitative		Nombre d'habitants participants : 60 Nombre de participants assidus : 25 % Nombre de partenaires participants : 50% Nombre de micro-chantier mis en place : 2 par an	
Qualitative		Analyse du carnet de bord d'action : Nature des micro-chantiers Evolution visuelle du territoire : Amélioration Satisfaction des habitants : 70 % des habitants	
Effets attendus			
Appropriation du pied d'immeuble par les habitants Lien social développé par les habitants d'un même immeuble Nouveaux adhérents au centre social			

Priorité		
	2	3

Axe 4	Améliorer le cadre de vie des Habitants
Fiche Action n°6	Fêtes de quartiers
Contexte	<p>Le centre social est à l'initiative de la mise en place de deux fêtes de quartier sur son territoire d'implantation depuis de nombreuses années (Pique-nique des Familles jusqu'en 2017, puis "SKNO en Fête" et le Quartier d'automne). Ces fêtes sont très attendues par les habitants</p> <p>Les habitants expriment régulièrement le besoin d'animation dans leur quartier</p>
Responsable Action	Animateur
Objectif Général	<p>Développer l'animation dans les quartiers au travers de temps festifs mis en place avec les habitants et partenaires dans une démarche participative</p> <p>Favoriser la participation des habitants</p> <p>Valoriser les savoir-faire, les compétences et l'implication des habitants</p>
Objectifs opérationnels	Mettre en place 2 fêtes dans l'année sur les quartiers
Description de l'action	<p>L'animateur référent, soutenu par la médiatrice relais, met en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des <u>rencontres mensuelles</u> regroupant habitants et partenaires afin de construire les événements suivant un rétroplanning organisationnel - Des familles sont mobilisées en amont (programme de l'association, temps d'aller vers) pour participer aux rencontres - Lors de ces rencontres sont définis : la thématique, les animations, l'organisation de la petite restauration (autofinancement de projets d'habitants privilégiés), la communication, l'implantation, l'animation ainsi que le déroulement - SKNO en Fête se déroule le premier soir des vacances d'été, Quartier d'automne se déroule durant les vacances d'automne.
Public cible	Les habitants
Partenaires associés	Les services de la communes (politique de la ville, services techniques...), la MAS, l'Association PLURIELS, La prévention spécialisée de RIPOSTE, les Petits Débrouillards, le SDIS 30, l'UFOLEP 30, le secours populaire, Les Compagnons Bâisseurs, la Ruhe Numérique, Le Conseil Citoyen ...
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Chaque année
Durée et fréquence	1 réunion par mois : 1h30

84

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025



Nombre de participants prévisionnels	900	ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE
Moyens mis en œuvre		
Humains	1 animateur 1 adulte relais	
Matériels	Papier/crayon, ordinateur, affiches, barnum, minibus (transport matériel), Tableau Paperboard, matériel spécifique aux animations et matériels mis à disposition par la mairie (Barrières de sécurité, tables, chaises, scènes...) ...	
Financiers	Financement Globale de l'association et Contrat de ville	
Evaluation		
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : les Compte rendu des réunions, Une rencontre de bilan pour Chaque Fête, Et lors de la fête des outils de recueil de l'avis des habitants		
Quantitative	Nombre d'habitants participants : 900 Nombre de partenaires participants : 60% des partenaires conviés, Nombre de rencontres d'organisation : 12	
Qualitative	Satisfaction des participants : 70% Satisfaction des habitants impliqués dans la préparation : 70% Satisfaction des partenaires : 70%	
Effets attendus		
Autonomie des habitants dans le développement de projets et animation de quartier.		

85

Priorité		
	2	3

Axe 4	Améliorer le cadre de vie des habitants et adhérents
Fiche Action n°7	Les ateliers Adultes
Contexte	<p>Le centre Social les Passerelles sur Cèze est implanté au cœur du quartier et est repéré par les habitants comme un lieu de ressources et de développement des possibles.</p> <p>Il y a quelques années des habitants ont exprimé la demande de développement d'ateliers pour les adultes : autour de la couture et du Jardinage</p>
Responsable Action	Animateur
Objectif Général	Transmettre des savoirs faire
Objectifs opérationnels	Mettre en place des ateliers créatifs
Description de l'action	<p>Deux types d'ateliers sont proposés à l'heure actuelle mais sont amenés à évoluer en fonction des attentes et besoins des habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ateliers couture : <p>Ils se déroulent 2 fois par semaine et sont proposés par des bénévoles. Au cours de ces ateliers les participants apprennent des techniques (ourlets, repriser, retoucher...) et les mettent en pratique sur leur propre vêtement. Ces ateliers amènent aussi à l'échange et la discussion. De la place est aussi laissée à l'émergence de projets couture en lien avec les besoins du groupe ou au travers de sollicitation de projets portés par le centre social ou ses partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ateliers Jardin : <p>Est proposé un atelier hebdomadaire afin de gérer une parcelle de jardin sur "les Jardins en Cèze". Cette parcelle est en gestion depuis 2016. Lors de ces ateliers les participants, sous la houlette de bénévoles et de la médiatrice relais, apprennent des techniques autour du jardinage (la permaculture, réalisation de semis, gestes écocitoyens, compost, recyclage, ...) en fonction des saisons et des problématiques liées au changement climatique. Les participants peuvent ensuite venir individuellement, en famille ou entre participants en autonomie pour avancer sur les différents travaux réguliers mais aussi pour passer un moment hors de son logement ou de son quartier.</p> <p>Les techniques apprises permettent aussi le développement de végétalisation en pied d'immeuble sur les quartiers prioritaires dans le cadre de micro-chantier (voir fiche action se rapportant à ce sujet)</p>
Public cible	Les adhérents du centre social
Partenaires associés	Le Service Espace Vert de la Commune, le secours populaire.
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Chaque année du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Durée et fréquence	Couture : 2 fois 2h par semaine en dehors des vacances scolaire Jardin : 1 fois 2h par semaine en dehors des vacances scolaire

86

Nombre de participants prévisionnels	Couture : 60 personnes différentes Jardin : 10 familles soit 12 adultes + 21 mineurs	
Moyens mis en œuvre		
Humains	1 adulte relais 2 bénévoles sur la Couture 1 bénévole sur le Jardin	
Matériels	Matériel de couture (machine, fils...), du Tissus (souvent récupéré auprès du secours populaire) Matériel de Jardinage, la parcelle de 300 m ² sur les Jardins en Cèze	
Financiers	Financement de fonctionnement + financement en contrat de ville	
Evaluation		
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : listing d'inscription, bilan trimestriel, rencontres formelles et informelles, bilan annuel, rapport d'activité		
Quantitative	Nombre d'ateliers mis en place : 72 Nombre de personnes participantes : 100 Nombre de bénévoles impliqués : 4	
Qualitative	Satisfaction des participants : 80% Satisfaction des bénévoles : 90%	
Effets attendus		
Des adhérents et bénévoles autonomes		

87

Priorité	
2	3

Axe 4	
Améliorer le cadre de vie des habitants et adhérents	
Fiche Action n°8	Ateliers Prévention Santé
Contexte	<p>Les femmes accueillies au Centre Social exprime :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des inquiétudes du fait de l'absence de maîtrise des savoirs fondamentaux pour être en capacité de comprendre le langage médical - Difficulté à s'orienter vers les professionnels de santé adéquats - Importance du diabète - Retard sur les suivis médicaux
Responsable Action	Animateur
Objectif Général	Améliorer le bien être
Objectifs opérationnels	Mettre en place des ateliers autour de la santé en direction des femmes
Description de l'action	<p>Pour 2023, les ateliers prévention santé sont axés sur un projet répondant aux attentes et besoins spécifiques d'un groupe de femmes.</p> <p>Les Ateliers santé – mieux-être permettent d'agir sur plusieurs déterminants de la santé, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le lien social - L'autonomie - Leur place dans la vie de la cité - Les savoirs et les connaissances <p>Le projet aura lieu sur 10 mois avec différents ateliers thématiques répondant aux attentes du public rencontré sur les deux centres sociaux de la commune :</p> <p><u>1/ Café-échanges « et si on parlait santé »</u></p> <p>1 lundi matin par mois, le café échange est proposé dans les locaux du centre social.</p> <p>Durant les premières séances l'équipe pluridisciplinaire recueille les différents besoins. Avec les participants nous définirons des thématiques d'actions à envisager. Cette démarche nous permet d'organiser un planning d'action.</p> <p>Les sujets proposés seront variés et adaptés aux échanges : La santé psychologique (stress, charge mentale...), le sein, la sexualité, la contraception, les difficultés relationnelles, Les démarches administratives – accès aux droits : mon compte santé, qu'est qu'une mutuelle, qu'est qu'un bilan santé, la prévention des accidents cardio-vasculaires, les maladies chroniques dont le diabète, les dépistages cancer...</p> <p>L'équipe d'animation s'appuiera sur des outils pédagogiques adaptés et ludiques.</p>

88

Priorité	
1	3

Axe 4	
Axe participation des habitants	
Fiche Action n°9	Echange de savoirs intergénérationnel
Contexte	<p>Nous avons des enfants et des jeunes qui nous sollicitent pour approfondir leurs connaissances et recherchent des adultes ayant des compétences spécifiques qui pourraient leur consacrer un temps d'échanges et de partages. Dans le but de répondre à ce besoin, le Centre Social organise une rencontre avec des adultes bénévoles participant à la vie du Centre Social afin de construire des réponses adaptées à ces enfants et ces jeunes.</p>
Responsable Action	Secrétaire d'accueil
Objectif général	Favoriser l'échange de connaissance intergénérationnelle Favoriser l'autonomie et le développement personnel, familial et professionnel
Objectifs opérationnels	Organiser un Échange de savoirs intergénérationnels Repérer, recenser des personnes mobilisées dans l'échange de savoirs et organiser des pratiques planifiées Créer un collectif d'habitants bénévoles, acteurs impliqués sur les mises en pratique d'échanges de savoirs
Description de l'action	La secrétaire d'accueil tient à jour un document recensant les savoirs des adhérents. Lorsqu'un adhérent fait part d'un besoin, la secrétaire d'accueil l'a met en lien avec l'adhérent ayant la compétence recherchée. Elle organise la rencontre afin de mettre en lien les deux adhérents.
Public cible	Les adhérents du centre social
Partenaires associés	
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Septembre 2024
Duree et fréquence	A la demande
Nombre de participants prévisionnels	50
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil
Matériels	

89

	Elles utilisent un vecteur commun : la respiration
Public cible	Les adhérents du centre social
Partenaires associés	RIPOSTE (Pôle santé)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Janvier 2023
Durée et fréquence	<p>Café échange : 1 lundi matin par mois (sauf été)</p> <p>Atelier nutrition : 1 par mois (sauf été)</p> <p>Atelier sport : 2 fois par mois (sauf été)</p> <p>Atelier bien être : 1 fois par mois (sauf été)</p>
Nombre de participants prévisionnels	40 personnes par an
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 Animateur Adulte 1 Animateur Adulte relais
Matériels	Salle, marqueur, tableau, papeterie, matériel sportif, cuisine + ustensile de cuisine,
Financiers	Subvention de fonctionnement + Contrat de ville
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : Bilans de rencontre "Café échange", bilans trimestriels avec les intervenants, les listes d'inscription, bilan annuel, questionnaire de qualité	
Quantitative	<p>Nombre d'ateliers : 50</p> <p>Nombre de participants par ateliers : entre 8 et 12</p> <p>Nombre de thématiques santé abordées</p>
Qualitative	<p>Satisfaction des participants : 70%</p> <p>Satisfaction des partenaires : 70%</p> <p>Thématiques abordées</p> <p>Outils construit</p>
Effets attendus	
Amélioration des conditions sanitaires des femmes Meilleure connaissances des dispositifs existants	

90

Priorité	
1	3

Axe 4	
Axe participation des habitants	
Fiche Action n°9	Echange de savoirs intergénérationnel
Contexte	<p>Nous avons des enfants et des jeunes qui nous sollicitent pour approfondir leurs connaissances et recherchent des adultes ayant des compétences spécifiques qui pourraient leur consacrer un temps d'échanges et de partages. Dans le but de répondre à ce besoin, le Centre Social organise une rencontre avec des adultes bénévoles participant à la vie du Centre Social afin de construire des réponses adaptées à ces enfants et ces jeunes.</p>
Responsable Action	Secrétaire d'accueil
Objectif général	Favoriser l'échange de connaissance intergénérationnelle Favoriser l'autonomie et le développement personnel, familial et professionnel
Objectifs opérationnels	Organiser un Échange de savoirs intergénérationnels Repérer, recenser des personnes mobilisées dans l'échange de savoirs et organiser des pratiques planifiées Créer un collectif d'habitants bénévoles, acteurs impliqués sur les mises en pratique d'échanges de savoirs
Description de l'action	La secrétaire d'accueil tient à jour un document recensant les savoirs des adhérents. Lorsqu'un adhérent fait part d'un besoin, la secrétaire d'accueil l'a met en lien avec l'adhérent ayant la compétence recherchée. Elle organise la rencontre afin de mettre en lien les deux adhérents.
Public cible	Les adhérents du centre social
Partenaires associés	
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Septembre 2024
Duree et fréquence	A la demande
Nombre de participants prévisionnels	50
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil
Matériels	

91


Financiers	
Evaluation:	
L'évaluation se fera régulièrement avec l'adulte bénévole et le coordinateur enfance jeunesse. Un bilan trimestriel sera fait avec les parents, l'enfant/jeunes pour connaître les suites à donner.	
Quantitative	Nombre de personnes inscrites à l'échange de savoirs : 10 Nombre de personnes ayant bénéficié d'un échange de savoirs : 10
Qualitative	Satisfaction des participants : 70%
Effets attendus	
Mixité des populations, échanges entre adultes et enfants Nouveaux adhérents au centre social.	

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025

Axe 5 :

Impliquer différemment la jeunesse 

Notre projet pour les jeunes vise à mettre en place un dispositif innovant et complémentaire aux services existants sur le territoire. Le centre social Les Passerelles sera le lieu de mise en œuvre de ce projet. ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE

échanges et aux collaborations entre jeunes, en encourageant la découverte, la création et l'apprentissage. L'association va solliciter les différents acteurs du territoire afin de développer et coordonner un partenariat local, en vue de construire ensemble un projet jeunesse.

Le développement du secteur jeunesse, pour le centre social, sera fondé sur l'accompagnement de projets citoyens, culturels, sociaux, sportifs, proposés et pensés par les jeunes dans un cadre plus souple que l'existant. L'association, pour ce faire, ambitionne de mettre à disposition des jeunes un nouvel espace en accord avec leurs besoins et avec des modalités de fonctionnement plus flexibles.

L'équipe jeunesse, composée d'une animatrice jeune et d'un adulte relais embauchés en avril 2023, aura pour mission de faire vivre cet espace, d'accompagner la mise en œuvre de propositions susceptibles d'attirer les jeunes, privilégiant ainsi leur engagement et leur implication citoyenne, et contribuant à leur accès à l'autonomie. L'équipe soutiendra la prise d'initiative des jeunes en mettant en place leurs propres projets, en les faisant participer à la vie des structures, en développant des espaces d'échanges entre jeunes et professionnels, et/ou entre eux.

Pour développer ce projet "Impliquer différemment la jeunesse" nous proposons de le décliner selon les fiches actions suivantes :

- Fiche action n° 1 : Développer l'offre jeunesse autrement
- Fiche action n° 2 : Contribution au projet local et partenarial
- Fiche action n° 3 : Temps forts jeunes
- Fiche action n° 4 : Promeneur du net, un outil de communication et d'échange
- Fiche action n° 5 : Prévention autour de la santé et du bien-être pour les jeunes
- Fiche action n° 6 : Les jeunes et leur engagement !

92

93

Priorité		
	2	3

Axe 5		Impliquer différemment la jeunesse
Fiche Action n° 1		Développer l'offre jeunesse autrement
Contexte	Le Centre Social les Passerelles note qu'un certain public jeune ne trouve pas de proposition adaptée à leurs attentes. La PS jeune est un moyen d'engager une réflexion afin de trouver des solutions supplémentaires et adaptées aux besoins des jeunes. Le Centre social souhaite, grâce à ce dispositif, donner la place aux jeunes en privilégiant ainsi leur engagement et leur implication citoyenne, et contribuant à leur accès à l'autonomie. Le centre social accompagne des groupes de "filles" mais connaît des difficultés à faire aboutir ces projets.	
Responsable Action	Animateur Jeunes	
Objectif général	Favoriser et développer l'émergence de nouveaux espaces	
Objectifs opérationnels	Pratiquer le "aller vers", sur des horaires atypiques, Mettre en oeuvre des actions de loisirs et de séjours adaptés aux besoins et attentes des jeunes, Guider et élaborer des projets de jeunes, Mettre en place un lieu d'accueil sur des horaires atypiques, Accompagner les parents des groupes projets spécifiques aux filles Développer des projets dans le cadre de la mobilité des jeunes	
Description de l'action	<p><u>Pratiquer l'aller vers sur des horaires atypiques :</u> L'équipe d'animatrices du secteur jeunesse arrivée en avril 2023 travaille auprès des jeunes en favorisant les rencontres le soir et le samedi notamment afin de rencontrer les jeunes, communiquer sur la PS jeunes et ainsi favoriser l'émergence des besoins pour accompagner les jeunes dans leurs projets.</p> <p><u>Mettre en oeuvre des actions de loisirs et de séjours adaptés :</u> L'équipe d'animatrices du secteur jeunesse organise des actions de loisirs et de séjours avec les jeunes accueillis au cours des vacances.</p> <p><u>Guider et élaborer des projets :</u> L'équipe accompagne en mode groupal les projets des jeunes quel que soit leur nature dans un accompagnement adapté et individualisé. Les projets peuvent porter sur des thématiques diverses et variées.</p> <p><u>Mettre en place un lieu d'accueil :</u> Les locaux de la villa feront l'objet d'une réhabilitation en 2023 et permettront à l'équipe du secteur jeunesse de déployer un lieu repéré par et pour les jeunes et ainsi faciliter l'émergence</p>	

94

	et l'accompagnement des projets. Cet espace leur sera ouvert en lien avec les horaires atypiques de l'équipe.
	<p><u>Accompagner les parents des groupes projets spécifiques aux filles :</u> L'équipe jeunesse attache une importance particulière à l'accompagnement des groupes de filles avec lesquels des projets sont menés. Les parents seront associés à la construction du projet et leur adhésion sera recherchée afin que ces projets puissent aboutir.</p> <p><u>Développer des projets dans le cadre de la mobilité des jeunes :</u> L'équipe jeunesse travaille sur le développement de projet mobilité des jeunes dans le cadre d'échanges de jeunes européens. Un travail en partenariat avec le Centre social de St Quentin la Poterie sera organisé afin d'échanger sur l'expérience de ce centre social.</p>
Public cible	La jeunesse - 12/25 ans
Partenaires associés	Jeunesse et sports, l'UFOLEP, la mairie de Bagnols-sur-Cèze, les associations locales, le CD30, agglomération du Gard Rhodanien.
Date prévisionnelle de mise en œuvre	<p><u>1er semestre 2023 :</u> Pratiquer l'aller vers sur des horaires atypiques Mettre en œuvre des actions de loisirs et de séjours adaptés Guider et élaborer des projets</p> <p><u>2d semestre 2023 :</u> Mettre en place un lieu d'accueil Accompagner les parents des groupes projets spécifiques aux filles</p> <p><u>2024 :</u> Développer des projets dans le cadre de la mobilité des jeunes</p>
Durée et fréquence	Annuellement de septembre à août
Nombre de participants prévisionnels	50
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil 1 animateur PS jeune 1 animateur adulte relais
Matériels	Tous les matériels nécessaires pour accueillir les jeunes et leur proposer des animations et activités en extérieur et en intérieur.
Financiers	DDETS-30-GARD CAF-30-GARD CD-30-GARD Commune bagnols-sur-Cèze Europe

95

Evaluation	
L'évaluation se fera régulièrement avec la coordination, l'équipe jeunesse	
Quantitative	Nombre d'aller vers : au moins deux fois par semaine sur un mois d'activité. Nombre d'actions de loisirs sur chaque petite période de vacances : 2 Nombre d'actions de loisirs pendant l'été : 6 Nombre de séjour sur les petites vacances : 1 Nombre de séjour sur les vacances d'été : 1 Nombre de projets accompagnés : 3 Nombre de jeunes fréquentant la villa : 50 Nombre de jeunes filles fréquentant la villa : 15% de l'effectif. Nombre de projet mobilité réalisé : 1
Qualitative	Aménagement des locaux de la villa réalisé Satisfaction des participants : 75% Réaliser régulièrement des bilans, questionnaires avec les jeunes et les parents pour connaître leur degré de satisfaction sur les différents projets.
Effets attendus	
Avoir un lieu où les jeunes peuvent s'exprimer, s'engager, s'impliquer, en accédant à une autonomie.	

7

--

Axe 5	Impliquer différemment la jeunesse
Fiche Action n° 2	Contribution au projet local et partenarial
Contexte	De nombreux acteurs portent des dispositifs jeunesse sur la ville de Bagnols, pour autant il ressort un manque de coordination des acteurs et des actions. Afin de venir en complémentarité avec les dispositifs existants, une attention doit être portée à la coordination de cet ensemble.
Responsable Action	Animateur Jeunes
Objectif général	Elaborer une feuille de route pour le service jeunesse
Objectifs opérationnels	Identifier les besoins de la jeunesse du territoire, Créer un groupe d'acteurs de terrain pour se faire connaître, Créer un outil commun de communication, Coordonner les actions jeunesse sur le territoire, Créer un "réseau jeunes" reconnu sur le territoire
Description de l'action	<p><u>Identifier les besoins de la jeunesse du territoire :</u> L'équipe jeunesse du centre social repère auprès du public accueilli les besoins. L'équipe jeunesse participe au diagnostic territorial afin de l'enrichir de l'expérience du centre social sur ce public spécifique.</p> <p><u>Créer un groupe d'acteurs de terrain pour se faire connaître :</u> L'équipe jeunesse du centre social invite les acteurs du territoire une fois par an pour se faire connaître, communiquer sur le fonctionnement du secteur jeunesse du centre social et partager sur les missions respectives et actions de chacun.</p> <p><u>Créer un outil commun de communication :</u> Le centre social créera un outil de communication spécifique au secteur jeunesse dans lequel les partenaires pourront également venir alimenter leurs actions.</p> <p><u>Coordonner nos actions jeunesse au territoire :</u> L'équipe jeunesse du centre social coordonne ses actions en lien avec les activités menées par les partenaires sur le territoire. Pour se faire, l'équipe participe aux instances de coordination territoriale.</p> <p><u>Participer au "réseau jeunes" porté par la Fédération :</u> L'équipe jeunes mobilise les jeunes afin de créer un groupe participant au réseau porté par la fédération des centres sociaux.</p>
Public cible	Les acteurs de la jeunesse sur le territoire
Partenaires associés	Associations, collectivités, jeunes, état...

Date prévisionnelle de mise en œuvre	2024 : Identifier les besoins de la jeunesse du territoire Créer un groupe d'acteurs de terrain pour se faire connaître 2025 : Coordonner nos actions jeunesse au territoire 2026 : Participer au "réseau jeunes" porté par la fédération Créer un outil commun de communication
Durée et fréquence	à définir
Nombre de participants prévisionnels	10
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 animateur jeunes 1 animatrice adulte relais 1 secrétaire d'accueil
Matériels	Un ordinateur Un téléphone pro Un bureau de travail Une grande salle pour les réunions avec les partenaires
Financiers	DDETS-30-GARD CAF-30-GARD CD-30-GARD Commune Bagnols-sur-Cèze
Evaluation	
L'évaluation se fera régulièrement avec la coordination et les partenaires	
Quantitative	Nombre de partenaires présents : 50% Nombre de réunions annuelles : 4
Qualitative	Diagnostic de territoire établie : oui Outil de communication créer : oui Participation au réseau jeunes : oui
Effets attendus	
Une cohérence de territoire sur les actions jeunesse grâce à un projet jeunesse partagé.	

Priorité	
	2
	3

Axe 5	Impliquer différemment la jeunesse
Fiche Action n° 3	Temps forts jeunes
Contexte	Afin de pouvoir capter les jeunes, il est important de penser des actions et événements permettant de rencontrer le public. Le centre social développe des événements tout au long de l'année en direction du public jeunesse, principalement ceux qui ne participent pas à des clubs de sport ou des activités de loisirs (ex : ALSH...)
Responsable Action	Animateur Jeunes
Objectif général	Développer le lien avec les jeunes du territoire Favoriser une présence sociale sur les lieux de vie et d'usage des jeunes Favoriser la sortie des jeunes des quartiers
Objectifs opérationnels	Mettre en place des animations sportives Organiser des sorties de loisirs Participer à des événements dans la cité avec les jeunes (sportifs, fêtes de la musique...)
Description de l'action	<p><u>Mettre en place des animations sportives :</u> L'équipe du secteur jeunes organise des animations sportives sur les 4 city stades de la ville afin de faire découvrir des activités sportives en lien avec les Jeux Olympiques. Les animations ont lieu le samedi après-midi. Les animations seront animées par les animateurs et/ou des intervenants extérieurs.</p> <p><u>Organiser des sorties de loisirs :</u> Des sorties sont organisées le samedi 3 fois dans l'année pour accompagner les jeunes à la découverte de nouvelles disciplines sportives découvertes lors des animations sportives. Ces sorties se feront sur des événements sportifs de type nationale.</p> <p><u>Participer à des événements dans la cité avec les jeunes :</u> L'équipe jeunesse du centre social se fera le relais auprès des jeunes fréquentant le centre social afin de fédérer les jeunes autour des événements portés par les partenaires dans la ville. (campagne nationale - locales)</p>
Public cible	La jeunesse - 12/25 ans
Partenaires associés	Jeunesse et sports. l'UFOLEP, la mairie de Bagnols-sur-Cèze, les associations locales. le CD30, agglo
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Action renouvelée chaque année
Durée et fréquence	Annuellement de septembre à août
Nombre de participants prévisionnels	50



Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil 1 animateur PS jeune 1 animateur adulte relais
Matériels	Tous les matériels nécessaires pour accueillir les jeunes et leur proposer des animations et activités en extérieur et en intérieur.
Financiers	DDETS-30-GARD CAF-30-GARD CD-30-GARD Commune Bagnols-sur-Cèze
Évaluation	
L'évaluation se fera régulièrement avec la coordination, l'équipe jeunesse	
Quantitative	Nombre d'animations sportives : 12 Nombre de jeunes participants : 8 Nombre de sorties de loisirs découvertes : 3 Nombre de jeunes participant aux sorties loisirs : 16 Nombre d'événements partenariaux auquel le Centre social a participé : 3 Nombre de jeunes participant aux événements : 16
Qualitative	Satisfaction des participants : 70%
Effets attendus	
Ouverture d'esprit des jeunes sur des activités sportives autre que le foot.	

100

Axe 5		Impliquer différemment la jeunesse	
Fiche Action n° 4		Promeneur du net, un outil de communication et d'échange	
Contexte		Notre mission est d'aller vers les jeunes, et nous savons qu'une grande partie d'entre eux ne sont pas dans les rues, mais bien devant leur écran, à la maison, consommant des jeux vidéos ou des réseaux sociaux. Le label promeneur du net va permettre à l'équipe d'animation d'aller à la rencontre de ces jeunes et de les mobiliser sur des projets.	
Responsable Action		Animateur Jeunes	
Objectif général		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Développer une présence éducative sur Internet afin de renforcer les liens entre les professionnels et les jeunes ◆ Mettre en œuvre une meilleure communication et d'échanges avec les jeunes 	
Objectifs opérationnels		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Inscrire l'animateur jeunesse sur les réseaux sociaux ◆ Lancer des temps spécifiques pour les publics les plus éloignés en partenariat avec la ruche numérique ◆ Mettre en place des actions de prévention numérique ◆ Créer des groupes d'échanges numérique 	
Description de l'action		<p><u>Inscrire l'animateur jeunesse sur les réseaux sociaux :</u> En tant que promeneur de net l'animateur jeunesse sera présent sur les réseaux sociaux utilisés par les jeunes. Il communiquera sur cette activité spécifique auprès des jeunes rencontrés sur les actions d'aller vers et l'ensemble des actions menées par le centre social afin d'être repéré.</p> <p><u>Lancer des temps spécifiques pour les publics les plus éloignés en partenariat avec la ruche numérique :</u> En partenariat avec la ruche numérique différentes actions sont construites avec les jeunes en fonction de leurs attentes et besoins (sport, jeux d'énigmes, jeux de pistes...)</p> <p><u>Mettre en place des actions de prévention numérique :</u> En tant que promeneur du net l'animateur jeunesse veille à développer des actions de prévention numérique auprès des jeunes en mode individuel et ou groupal en fonction des besoins. L'équipe d'animation, grâce au label promeneur du net, travaillera sur la prévention numérique concernant les jeux vidéo, les écrans, les réseaux sociaux, le cyber harcèlement</p> <p><u>Créer des groupes d'échange numérique :</u> Le promeneur du net active des groupes thématiques d'échange entre les jeunes (files, sport...)</p>	

101

	Et, il aura aussi la mission d'aller vers les jeunes grâce à internet.
Public cible	La jeunesse - 12/25 ans
Partenaires associés	La ruche numérique, MDA30
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Action renouvelée chaque année
Durée et fréquence	Annuellement de septembre à août
Nombre de participants prévisionnels	50
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 animateur jeune
Matériels	Un ordinateur Une connexion internet Un téléphone avec accès au différents réseaux sociaux
Financiers	DDETS-30-GARD CAF-30-GARD CD-30-GARD Commune de Bagnols-sur-Cèze
Évaluation	
L'évaluation se fera régulièrement avec la coordination, l'équipe jeunesse	
Quantitative	<ul style="list-style-type: none"> ● Avoir réalisé au moins 4 temps spécifiques dans l'année ● Avoir fait au moins 2 actions de prévention numérique dans l'année. ● Avoir au moins 50 jeunes qui suivent le promeneur du net.
Qualitative	Les adolescents et leurs parents sont satisfaits du label promeneur du net en donnant leur confiance
Effets attendus	
Aller là où sont les jeunes pour être présent socialement et reconnu par eux.	

102

Priorité		
	2	3
Axe 5		
Impliquer différemment la jeunesse		
Fiche Action n° 5		
Prévention autour de la santé et du bien-être pour les jeunes		
Contexte		
L'équipe d'animation adoptera une approche positive et participative auprès des jeunes, évitera le discours moralisateur, valorise les actions qui ont du sens, placera les jeunes au centre des actions de prévention.		
Responsable Action		
Animateur Jeunes		
Objectif général		
Développer des actions préventives et éducatives Accompagner et prévenir les jeunes dans le bien-être		
Objectifs opérationnels		
Mettre en place des actions thématiques autour de la prévention et du bien-être.		
Description de l'action		
L'équipe d'animation proposera différentes actions dans l'année en direction du public jeunes sur des sujets de prévention santé telle que l'alimentation, le sommeil, les addictions (tabac, chicha, drogue, alcool, ballons...), la mobilité (vélos, trottinettes), la sexualité, l'hygiène, sédentarité (les réseaux sociaux...)		
Public cible		
La jeunesse - 12/25 ans		
Partenaires associés		
La ruche numérique, MDA30, l'agglomération, France Addictions, Codes 30...		
Date prévisionnelle de mise en œuvre		
Action renouvelée chaque année		
Durée et fréquence		
Annuellement de septembre à août		
Nombre de participants prévisionnels		
50		
Moyens mis en œuvre		
Humains		
1 secrétaire d'accueil 1 animateur jeune 1 animateur adulte relais		
Matériels		
Tous les matériels nécessaires pour accueillir les jeunes et leur proposer des animations autour de la prévention santé.		
Financiers		
DDETS-30-GARD CAF-30-GARD CD-30-GARD Commune Bagnols-sur-Cèze		
Évaluation		

103

L'évaluation se fera régulièrement avec la coordination, l'équipe jeunesse	
Quantitative	<ul style="list-style-type: none"> Avoir proposé au moins deux actions thématiques sur l'année. Avoir lancé au moins deux actions de sensibilisation.
Qualitative	Les adolescents et leurs parents des actions menées sur l'année
Effets attendus	
Les jeunes qui sont venues sur les thématiques deviennent des ambassadeurs de prévention santé envers leur pair.	

104

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025

ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE



Axe 5	Impliquer différemment la jeunesse
Fiche Action n° 6	Les jeunes et leur engagement !
Contexte	Les jeunes d'aujourd'hui s'engagent et interviennent auprès des autres. Ils ont envie de coopérer et de développer des projets. Le centre social permet à un jeune de s'engager dans divers projets afin de lui permettre d'apprendre et d'acquérir de nouvelles compétences. L'épanouissement personnel est également mis en valeur, ce qui est un facteur d'engagement et d'implication pour le jeune.
Responsable Action	Animateur Jeunes
Objectif général	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser l'engagement des jeunes Soutenir et accompagner les initiatives de jeunes
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Accueillir des stagiaires, services civiques volontaire, Corps Européen de solidarités
Description de l'action	L'équipe d'animation jeunes accueillera des stagiaires et/ou services civiques, corps européen de solidarité afin de construire avec eux leur projet autour d'un service civique ou d'un projet de volontaires européens.
Public cible	La jeunesse - 18/25 ans
Partenaires associés	Jeunesse et sport, la fédération des centres sociaux, la maison de l'Europe.
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2026
Durée et fréquence	Annuellement de septembre à août
Nombre de participants prévisionnels	5
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 Animateur 1 secrétaire d'accueil
Matériels	Tous les matériels nécessaires pour accueillir le jeune.
Financiers	DDETS-30-GARD CAF-30-GARD CD-30-GARD Europe

105

Evaluation	
L'évaluation se fera régulièrement avec la coordination,	
Quantitative	Avoir accueilli au moins un jeune sur l'année.
Qualitative	Satisfaction des jeunes accueillis : 70% Satisfaction des partenaires / structures d'encadrement : 70%
Effets attendus	
Avoir un lieu où les jeunes peuvent s'exprimer, s'engager, s'impliquer, en accédant à une autonomie.	
Une bonne communication avec nos partenaires et une satisfaction exprimée de leur part.	

106

Axe 6 - Lutter contre l'illettrisme l'illectronisme et favoriser l'accès au numérique et au droit

- Apprentissage et prévention des usages numériques
- Ateliers sociolinguistiques
- Accès au droit - Aide Administrative

Certaines personnes viennent plusieurs fois pour la même chose (suivi d'un dossier d'une demande), ou pour plusieurs demandes différentes.

Développement d'ateliers collectifs en réponse aux demandes individuelles repérées (exemple : faire venir la CPAM, la ruche...)

[Les fiches Actions :](#)

107

Priorité		
1	2	3
Axe 6	Lutter contre l'illettrisme l'électronisme et favoriser l'accès au numérique et au droit	
Fiche Action n°1	Apprentissage et prévention des usages numériques	
Contexte	Le bilan du dernier projet social et le diagnostic partagé mettent en avant la poursuite des activités autour du numérique comme nécessaires pour lutter contre l'illettrisme et favoriser l'accès au numérique	
Responsable Action	Animateur	
Objectif Général	Anticiper les risques liés à la fracture numérique pour les publics en situation de fragilité, Fragilités liées aux conditions socio-économiques et/ ou au phénomène de vieillissement de la population du quartier prioritaire. Accompagner les publics du quartier vers l'usage de l'outil informatique et du numérique dans le passage des démarches "papier" vers "la dématérialisation" générale.	
Objectifs opérationnels	Mettre en place des ateliers autour du numérique	
Description de l'action	<p>L'animateur anime ce projet, recherche des bénévoles pour sensibiliser les différents publics et accompagne chaque personne pour leur faire prendre confiance en leurs capacités d'utilisation des outils informatiques.</p> <p>Il propose des ateliers collectifs, de 5 à 8 personnes, Un intervenant extérieur, animera également en fonction des besoins certains ateliers. Les thématiques abordées dans ces ateliers, sont décidés aussi avec les adhérents : Initiation au vocabulaire et à l'univers informatique, droits et devoirs sur le net et au sein de l'atelier</p> <p>Découverte des différentes plateformes institutionnelles, comme les sites de la CAF, des impôts, Ameli, retraites, mais aussi petite maintenance à faire soi-même</p> <p>Ces ateliers se déclinent sur plusieurs supports : ordinateurs portables ; tablettes, smartphone,</p> <p>Il y a un atelier "assistance informatique", le mardi après-midi en même temps que la permanence "aide administrative" du centre social. Cette assistance informatique est ouverte à tout habitant du quartier qui a besoin, soit d'une connexion, soit d'un PC, soit d'une aide ponctuelle pour effectuer une démarche, ou faire une recherche. Cet atelier spécifique dure deux heures, il est animé par une bénévole du quartier, et par l'animateur multimédia. Cette action s'est toujours développée en lien avec les autres acteurs du territoire sur un champ similaire (SEP, Ruches Numérique,...).</p>	
Public cible	Tout public vivant dans les quartiers en priorité, mais ouvert à tous.	
Partenaires associés	SEP, la ruche numérique, la médiathèque	
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Chaque année du 1 ^{er} octobre au 30 mai.	

108

Priorité		
	2	3
Axe 6	Lutter contre l'illettrisme l'électronisme et favoriser l'accès au numérique et au droit	
Fiche Action n°2	Atelier socio linguistiques	
Contexte	Une majorité des adhérents du centre social présentent des difficultés de langage et la barrière de la langue est un frein pour elles	
Responsable Action	Animateur	
Objectif Général	Favoriser l'insertion sociale des personnes d'origines étrangères Développer les compétences linguistiques et sociales Favoriser l'appropriation des valeurs et institutions de la république Accompagner et aider à la formalisation d'un projet professionnel	
Objectifs opérationnels	Mettre en place des ateliers socio linguistiques	
Description de l'action	<p>5 groupes auront lieu chaque année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 groupes de niveaux débutants - 3 groupes de niveaux intermédiaires <p>Chaque groupe se réunit 2 fois /semaines sur 2 heures soit 4h/semaines (hors vacances scolaires). Les jours et horaires varient mais sont toujours en fonction du besoin du public, généralement : mardi, jeudi et vendredi, le matin de 9h à 11h et l'après-midi de 14h à 16h. Une fois tous les deux mois, pendant les ateliers, les groupes partent à la découverte des institutions et services de proximité.</p> <p>Une fois par trimestres, les groupes organisent également des sorties permettant la découverte de la culture française et du patrimoine local.</p> <p>Les animateurs seront formés afin de pouvoir travailler avec les adhérents sur les valeurs de la république dans le cadre du respect de la charte d'engagement républicain pris par le centre social. Ainsi des ateliers spécifiques pourront être mis en place auprès des nouvelles familles s'installant sur le quartier et/ou sur les groupes constitués en cas de difficultés rencontrées par les bénévoles.</p>	
Public cible	Primo arrivants et les personnes d'origines étrangères	
Partenaires associés	CEREGARD, CADA, Associations locales,	
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Chaque année du 1 ^{er} octobre au 30 mai	
Durée et fréquence	4h par semaine pour chaque groupe 2h par mois pour les découvertes institutionnelles 1 fois par trimestre pour la découverte de la culture française	

110

Durée et fréquence	4 ateliers d'1h30 par semaines hors vacances scolaires Des "stages" d'assistance informatique : 2h/semaine hors vacances scolaires
Nombre de participants prévisionnels	70
Envoyé en préfecture le 24/04/2025 Reçu en préfecture le 24/04/2025 Publié le 24/04/2025 ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE	
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil 1 animatrice 1 intervenante extérieure 1 Bénévole
Matériels	1 salles occupées Minibus
Financiers	Etat : politique de la ville Conseil Régional Commune de Bagnols sur Cèze Conseil départemental du Gard
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : carnet de bord actions, questionnaires de satisfactions auprès des usagers, rencontres bilans annuels	
Quantitative	Nombre d'ateliers mis en place : Nombre de participants aux ateliers : 8 à 12
Qualitative	- Fréquentation et assiduité - Satisfaction des participants : 70% - Evolution des apprentissages et autonomisation des publics : 60%
Effets attendus	
Plus d'autonomie des adhérents avec les outils informatiques	

109

Nombre de participants prévisionnels	70
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 animateur 1 intervenante extérieur (FLE) 8 Bénévoles
Matériels	2 salles occupées 3 jours/semaines Minibus
Financiers	Etat : politique de la ville BOP 104 Conseil Régional Commune de Bagnols sur Cèze Conseil départemental du Gard
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : carnet de bord actions, questionnaires de satisfactions auprès des usagers, rencontres bilans annuels...	
Quantitative	Nombre de participants par groupe/par an : 40 Nombre de groupes et de séances annuelles : 60 Nombre de bénévoles impliqués : 8
Qualitative	Evolution des apprentissages : évaluation du niveau à l'entrée et sortie de l'apprentissage : 65% d'évolution positive Satisfaction des usagers : bilan de fin de session faite dans chaque groupe : 70% des participants sont satisfaits
Effets attendus	
Une meilleure maîtrise du français Une réduction de l'isolement Une meilleure compréhension des institutions françaises et ainsi, une intégration facilitée. Une meilleure autonomie.	

111

Priorité	
2	3
Axe 6	Lutter contre l'illettrisme l'électronisme et favoriser l'accès au numérique et au droit
Fiche Action n°3	Aide administrative et accès au droit
Contexte	Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son niveau de vie ou le lieu où elle habite, doit pouvoir connaître ses droits et ses obligations, être informée sur les moyens de faire valoir ses droits ou d'exécuter ses obligations.
Responsable Action	Secrétaire d'accueil
Objectif Général	Lutter contre la pauvreté et l'exclusion des personnes les plus vulnérables et/ou les plus isolées. Accompagner les publics à développer l'autonomie Repérer des besoins individuels afin d'en déployer des actions collectives
Objectifs opérationnels	Mettre en place des créneaux d'accueil spécifique pour une aide administrative et à l'accès au droit 2 fois par semaine Mettre en place de l'échange de pratiques entre professionnels Rechercher des financements pour pérenniser le poste d'adultes relais arrivant à terme en 2024.
Description de l'action	2 demi-journées par semaine, le secrétariat développe une aide administrative et d'accès au droit en accès libre pour répondre aux attentes et besoins des habitants. L'adulte relais est également mobilisé en renfort de cette activité afin de pallier à l'ensemble des demandes, de plus l'appui de cette professionnelle permet de développer un accompagnement personnalisé des personnes vers les structures partenaires. Le centre social s'attachera à rechercher des financements pour pérenniser ce poste au sein du centre social qui apparaît comme un plus en termes de médiation et d'accompagnement des habitants. Durant cet accueil individualisé, nous expliquons droits et devoirs, fonctionnement des administrations et apportons quelques conseils et astuces pour faciliter les tâches administratives : Lecture de documents et de courriers, aide à la compréhension/Écritures de courriers/ Aide à la prise de contact téléphonique avec des entreprises ou des administrations/ Constitution de dossier de demande de logement ou réponse à une enquête logement/ Constitution de dossier de complémentaire santé/Constitution de dossier de demande d'Allocation Adulte Handicapé (AAH)/Aide à la prise de RDV (médical, administratif...)/Orientation vers des services d'aides à domicile/Orientation vers l'écrivain public ou les assistantes sociales pour la constitution des dossiers plus « volumineux », exemple des dossiers de retraite.

112

Axe 7 : Le projet d'Animation Collective Famille

I) Définition de l'action collective famille (ACF)

La circulaire 2012-013 de la CNAF relative à l'Animation de la vie sociale réaffirme les attentes pour le développement, dans chaque centre social, d'un projet « familles ». Ce projet, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire
- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social
- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

La circulaire souligne aussi que pour repérer et répondre au mieux aux besoins des familles, l'équipe du centre social doit tisser des liens de qualité avec celles-ci. Le travail de proximité réalisé au sein du quartier par les professionnels du centre social facilite l'établissement progressif d'une relation privilégiée avec les familles. Cela permet de recueillir les demandes individuelles et de les transformer en actions collectives profitant ainsi au plus grand nombre de parents. Les actions doivent s'appuyer sur les compétences des professionnels du centre social mais aussi du territoire, partenaires ou prestataires, ainsi que sur les savoir-faire des familles.

II) Éléments de contexte

Le diagnostic de territoire montre une grande fragilité de la population des Escanoux. Plusieurs facteurs de vulnérabilité sont présents : part importante de familles monoparentales, nombreuses et/ou bénéficiaires de la CMU, plus de la moitié des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, fort taux d'emplois précaires, forte immigration et population étrangère. La population des Escanoux est également plus jeune que sur le reste de la commune. Tout cela contribue à donner une image négative de ce quartier. Néanmoins, de grands changements sont en cours dans le cadre du nouveau programme national de rénovation urbaine (PNRU) ; d'ici 2024, une profonde transformation du quartier devrait s'opérer.

Dans ce contexte de vulnérabilité, il est d'autant plus nécessaire de veiller à soutenir les familles qui ont souvent besoin d'informations, d'écoute et de partage. Beaucoup de parents, notamment de mères, se retrouvent seules à s'occuper de leur(s) enfant(s) tout au long de la semaine. Quelle que soit la situation sociale et économique, le sentiment d'isolement mais aussi les doutes, les questionnements éducatifs ou la méconnaissance de lieux ressources peuvent rapidement peser sur l'épanouissement parental et complexifier la relation enfant-parent.

De plus, les jeunes enfants (0-6 ans) et leurs parents ont besoin de lieux spécifiques, qui soient pensés pour les accueillir en toute sécurité, autant physique qu'affective. Ces lieux sont rares sur le territoire et pourtant précieux autant pour soutenir le développement des enfants que pour sensibiliser les parents aux besoins de leurs enfants et ainsi réduire le risque de difficultés en intervenant de manière précoce. Le Centre Social des Passerelles sur Cèze bénéficie de la proximité d'un lieu appartement aussi à Mosaïque en Cèze : La Maison des Parents. Située au cœur du quartier, ce lieu est un outil du centre social dans le champ de la famille. Il accueille une part importante des actions autour de la parentalité car il est de plus en plus repéré comme étant un lieu ressource pour les familles sur le territoire. L'espace est adapté aux plus jeunes, notamment grâce à la présence d'un Lieu d'Accueil Enfant Parent en son sein.

114

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Des liens de démarche	Publié le 24/04/2025 afin d'accompagner les personnes dans leurs démarches, notamment pour celles dont la barrière de la langue est un frein. ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE
Des temps d'échanges et de partage	seront mis en place avec les partenaires afin de parfaire la connaissance de chacun sur ses missions respectives et afin d'orienter au mieux en fonction des attentes et des besoins. De l'ensemble des demandes individuelles repérées, accompagnées et analysées, des actions collectives pourront être proposées afin de diversifier les réponses et toucher le plus grand nombre.
Public cible	L'ensemble des habitants et usagers de la structure.
Partenaires	La ruche, les administrations, (Ville de Bagnols, habitat du Gard, CAF, CPAM, MSA, CD...)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2023
Durée et fréquence	2 demi-journées par semaine pour la secrétaire d'accueil et à la demande pour l'adulte relais.
Nombre de participants prévisionnels	60
Moyens mis en œuvre	
Humains	0.2 ETP de secrétaire d'accueil
Matériels	
Financiers	CAF, mairie, CD
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : carnet de bord actions, questionnaires de satisfactions auprès des usagers, rencontres bilans annuels.	
Quantitative	Avoir des créneaux d'accueil spécifiques avec jours, horaires. Avoir accueilli le public sur les créneaux d'accueil spécifiques. Avoir rencontré les partenaires du territoire. Être inscrit sur une formation dans l'année.
Qualitative	Nature des demandes traitées Retour des habitants (questionnaires de satisfaction,
Effets attendus	
Que les usagers deviennent plus autonomes.	

113

Pour répondre aux constats et besoins mis en exergue dans le diagnostic, plusieurs objectifs sont développés au sein des Passerelles sur Cèze concernant l'ACF. Ils se divisent en deux axes principaux : l'accompagnement à la parentalité et la place de la famille dans le parcours scolaire des enfants.

III) Les objectifs et actions développées

Axe 1 : La parentalité, des liens à tisser avec son enfant et son environnement

Objectif général : Prévenir ou rompre l'isolement des familles en situation de vulnérabilité (précarité financière, manque de réseau relationnel, méconnaissance du territoire, difficultés sociales,...)

Objectif 1 : Favoriser les relations familiales à travers des actions conviviales et collectives

- Fiche action 1 : Fêtes familiales
- Fiche action 2 : Jeux et ateliers en famille
- Fiche action 3 : Prévention Vacances

Objectif 2 : Consolider le lien d'attachement, la relation enfant-parent, et le développement du jeune enfant dans un souci de prévention précoce

- Fiche action 4 : Ateliers d'éveil (0-3 ans)
- Fiche action 5 : Temps entre parents spécifiques petite enfance
- Fiche action 6 : Temps d'accueil enfants-parents (0-6 ans)

Objectif 3 : Participer au développement et à la valorisation des compétences parentales en encourageant le partage et la solidarité entre pairs

- Fiche action 7 : Actions à l'initiative des familles
- Fiche action 8 : Le temps des parents

Axe 2 - La place de la famille dans le parcours scolaire des enfants

Objectif général : soutenir les parents dans l'accompagnement de la scolarité

La réussite éducative se définit comme la recherche du développement harmonieux de l'enfant et du jeune. Elle est plus large et englobante que la seule réussite scolaire et tend à concilier l'épanouissement personnel, la relation aux autres et la réussite scolaire. Elle permet l'articulation de tous les temps de l'enfant et du jeune et vise à leur donner les moyens de s'intégrer pleinement dans la société. Elle s'adresse prioritairement à ceux qui sont le plus en difficulté et dans les territoires les plus défavorisés. Elle se réfère aux valeurs et objectifs de la convention internationale des droits de l'enfant de 1989.

Les actions menées sont multiples et prennent en considération toutes les dimensions de l'environnement de l'enfant et du jeune. Le succès de ces actions suppose d'activer des leviers de nature différente. Elles s'attachent notamment, et de façon non exclusive :

- à l'accompagnement scolaire,
- au développement de la pratique d'activités artistiques, culturelles et sportives,
- à la promotion de la santé,
- à la lutte contre le décrochage scolaire,
- au soutien à la parentalité,
- au renforcement des relations avec les familles,
- à l'accès aux loisirs éducatifs.

115

Pour développer cet axe, nous proposons de le décliner selon objectifs et actions suivantes :

Objectif 1 : Structurer le CLAS pour mieux l'inscrire dans le territoire

- Fiche action 11 : Création d'un groupe de travail et de réflexion autour de l'organisation et la coordination du CLAS
- Fiche Action 12 : L'accompagnement de l'équipe du CLAS
- Fiche action 13 : Le partenariat et le travail en réseau

Objectif 2 : Favoriser la réussite éducative de l'enfant en collaboration avec sa famille

- Fiche action 14 : Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Objectif 3 : Outiller les parents pour mieux soutenir les enfants dans leur scolarité

- Fiche action 15 : Moi, mon enfant et l'école

Les fiches actions :


Axe 7	PROJET ANIMATION COLLECTIF FAMILLE
Sous-axe A	L'accompagnement de la parentalité Prévenir ou rompre l'isolement des familles en situation de vulnérabilité
Fiche Action n°1	Animation de fêtes familiales
Contexte	Beaucoup de familles sont relativement isolées (familles nouvellement arrivées sur Bagnols, arrivant de l'étranger, monoparentales, ...) et expriment le besoin de partager des moments festifs permettant de rencontrer du monde et de s'amuser. Les moments festifs sont très attendus par les familles. Ils sont l'occasion de partager des activités ensemble dans une ambiance joyeuse.
Responsable Action	Référent Famille
Objectifs Généraux	Favoriser les relations familiales à travers des actions conviviales et collectives Faire partager les compétences et savoirs faire
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place différents temps festifs et conviviaux à destination des familles nécessaires à l'épanouissement des enfants et des parents • Animer des actions parents-enfants lors de ces temps festifs
Description de l'action	<p>Les familles sont invitées à être force de proposition et à s'impliquer dans l'organisation à hauteur de leur temps et de leurs envies. Ces temps permettent de faire découvrir la Maison des Parents et plus largement les actions familles menées par le centre social à un large nombre de personnes. Ils sont gratuits afin d'être accessibles à tous.</p> <p>L'animateur référent Familles accompagne et coordonne la mise en place des temps festifs adaptés à toutes les familles, à toutes les tranches d'âges y compris aux jeunes enfants. Les activités mises en place et le positionnement des animateurs favorisent le partage enfants-parents, le faire ensemble et les échanges au sein de la famille comme avec les autres participants.</p> <p>Ces temps sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rentrée des familles en septembre, kermesse en juin, fête de fin d'année en décembre (activités manuelles, jeux divers, goûter, ateliers cuisine, conte, musique,... selon les programmations), - d'autres fêtes peuvent avoir lieu selon les envies des familles : carnaval, chasse aux œufs, ...
Public cible	Les familles

Partenaires associés	Centre social Vigan Braquet et selon les temps festifs : la médiathèque, la ludothèque, les associations de parents d'élèves,
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2024
Durée et fréquence	Les fêtes durent entre 3h et 6h ; à minima trois fois dans l'année
Nombre de participants prévisionnels	80 familles différentes
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 animatrice référente famille 1 adulte relais Des intervenants
Matériels	Locaux de La Maison des Parents ou des centres sociaux, outils de communication, livres, jeux (lien médiathèque/ludothèque), fournitures d'activités, alimentation et boissons ...
Financiers	Financement Global de l'association et contrats de ville
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : livre d'or ou mur d'expression, temps de bilan en équipe, compte rendu réunion prépa et bilan avec les familles	
Quantitative	Avoir réalisé au moins 3 temps festifs sur l'année à destination des familles Avoir mis en place au moins 2 ateliers enfants-parents sur chaque temps festif Avoir organisé au moins 1 réunion de préparation avec les familles avant chaque temps festif et au moins 1 réunion de bilan après l'événement
Qualitative	Recueil des observations (sur horaires, choix des activités, interactions enfants-parents,...) et avis des professionnels et des familles lors du bilan
Effets attendus	
Les parents prennent conscience de l'importance de la relation avec leur enfant Les parents échangent avec les autres familles participantes et se créent un réseau relationnel. Les parents prennent de l'assurance et sont forces de propositions.	

Priorité	
2 3	
Axe 7	PROJET ANIMATION COLLECTIF FAMILLE
Sous Axe 1	L'accompagnement de la parentalité Prévenir ou rompre l'isolement des familles en situation de vulnérabilité
Fiche Action n°2	Jeux et ateliers en famille
Contexte	Des temps partagés en famille moins fréquents et parfois conflictuels, des liens parents-enfants fragilisés ou détériorés, des familles isolées, pas ou peu de mode de garde, des besoins de liens sociaux, de partage et d'activité à faire en famille avec l'ensemble de la fratrie, avec des écarts d'âge parfois importants.
Responsable Action	Animateur référent familles
Objectif général	Favoriser les relations familiales à travers des actions conviviales et collectives
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les activités mises en place le mercredi • Mettre en place des ateliers pendant les vacances scolaires • Mettre en place un groupe de travail partenarial • Adapter les ateliers sur des horaires atypiques
Description de l'action	<p>Une programmation régulière d'ateliers et temps enfants-parent qui soient accessibles aux petits comme aux plus grands est mis en place en lien avec les attentes et besoins des familles :</p> <p>Ateliers du mercredi matin :</p> <p>Les familles peuvent se retrouver à la maison des parents de 10h à 12h pour jouer ensemble (jeux de société, espace jeux libre pour les plus jeunes, activités diverses). Ces moments ne sont pas réservés aux parents ; les grands-parents, oncles, tantes, membres de la fratrie majeurs, etc sont les bienvenus pour un partage avec la famille dans son ensemble. L'entrée et les départs sont libres sur la plage horaire d'ouverture.</p> <p>Ateliers du mercredi après-midi :</p> <p>Deux fois par mois, les mercredis après-midi des ateliers créatifs sont animés de 14h à 16h pour les enfants à partir de 5 ans et jusqu'à l'adolescence. Les enfants doivent être accompagnés d'un membre de leur famille (souvent un parent) qui partagera avec eux une activité manuelle tout en rencontrant et échangeant avec d'autres familles.</p> <p>Ils sont animés par la référente famille ou par les familles en fonction de leurs savoirs faire.</p>

	<p>Ateliers partenariats : La médiathèque organise également des ateliers créatifs à la Maison des Parents, avec des intervenants qu'elle convie. Cela permet au public de la médiathèque de découvrir la maison des parents et inversement. Le lien avec les partenaires permet d'enrichir les actions proposées aux familles : accompagnement de familles aux spectacles de la médiathèque, temps lecture, découverte de la médiathèque/ludothèque,...</p> <p>Ateliers pendant les vacances scolaires : Pendant les vacances scolaires, des ateliers peuvent être mis en place également à destination de toute la famille (musique, conte, jeux...) à la Maison des Parents ou dans les locaux du centre social.</p> <p>Aapter les horaires : le développement de ces actions sur des samedis ou après 17h est pensé pour permettre à davantage d'enfants scolarisés de profiter de ces activités. Le mercredi peut être une journée déjà prise par les activités extra-scolaires (et les collégiens/lycéens peuvent avoir des cours le matin) ; le samedi permettrait donc aux familles de prendre le temps de se retrouver et de partager tous ensemble, y compris avec les pères, plus généralement au travail la semaine.</p>
Public cible	Familles—tous les parents avec leurs enfants (tout âge) et la famille élargie
Partenaires associés	Centre social Vigan Braquet, Médiathèque, PMI, CMS, association PLURIELS, éducateurs libéraux, les écoles et association de parents d'élèves, les Hamelines (en construction)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2024
Durée et fréquence	Programmation hebdomadaire toute l'année, généralement 2 heures par action.
Nombre de participants prévisionnels	Environ 50 familles différentes par an
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil, salariés du pôle famille
Matériels	Locaux de la maison des parents ou des centres sociaux, fourniture d'activités, matériel pédagogique, alimentation et boissons, outils de communication
Financiers	Financement global de l'association

120

Envoyé en préfecture le 24/04/2025	
Reçu en préfecture le 24/04/2025	
Publié le 24/04/2025	
	
L'évaluation de l'action se fait à la satisfaction et	ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE
Quantitative	avoir au moins 10 personnes par semaine sur les différents temps de jeux avoir proposé au moins 6 temps par mois (hors vacances)
Qualitative	Satisfaction exprimée des participants et recueillie par les professionnels et notée dans le carnet de bord,
Effets attendus	
Amélioration des relations intra familiales Renforcement de la confiance en soi des parents Prise de conscience de la nécessité de passer du temps à la relation avec l'enfant	

121

Priorité	
	2 3
Axe 7	PROJET D'ANIMATION COLLECTIF FAMILLE
Sous-axe 1	L'accompagnement de la parentalité Prévenir ou rompre l'isolement des familles en situation de vulnérabilité
Fiche Action n°3	Prévention Vacances Familles
Contexte	Dans un quartier regroupant de nombreuses familles à faibles revenus, pas toujours véhiculées et parfois en difficulté pour proposer des activités et sorties à leurs enfants, les vacances sont rapidement des périodes de tensions et d'inactivité, pas favorables au développement et à l'épanouissement des enfants et des parents.
Responsable Action	Animateur - Référent Famille
Objectif Général	Favoriser les relations familiales à travers des actions conviviales et collectives
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des activités culturelles, de loisirs, sportives et des sorties familles, pendant les vacances scolaires, Accompagner les familles dans la découverte de nouveaux lieux et loisirs pour permettre l'ouverture culturelle des familles du quartier Organiser des temps de préparation et d'organisation pour planifier les activités et sorties avec les familles volontaires
Description de l'action	<p>Organisation de sorties intergénérationnelles en grand bus (50 places) sur chaque période de vacances scolaires ainsi que de sorties en minibus (au moins 2 par période de petites vacances et 1 par semaine pendant les vacances d'été). Les référents familles veillent à proposer des sorties variées (nature, culturel, ludiques) et qui plaisent aux plus petits et aux plus grands.</p> <p>Mise en œuvre d'un programme d'activités sur Bagnols sur Cèze : sportives, ludiques, créatives, de loisirs, culturelles...Exemple : grands jeux en familles en extérieur, atelier cuisine, cinéma, balade nature, poterie, peinture,...</p> <p>Mise en place de stratégies pour développer l'autonomie des habitants dans l'organisation de leurs loisirs :</p> <p>- Lors de chaque séance d'inscription, les animateurs recueillent les idées des familles pour les activités et sorties des vacances suivantes.</p>

122

	<p>- Les sorties seront préparées avec les adhérents (temps de définition de la destination, du déroulement de la sortie, réservation...)</p> <p>- Des ateliers autour de la gestion des repas seront organisés avec la présence d'une diététicienne (préparation du goûter ou du pique-nique en amont de la sortie...). L'objectif est d'initier l'instauration de nouvelles habitudes, plus saines et équilibrées tout en restant dans le budget des familles.</p>
Public cible	Les familles
Partenaires associés	Centre Social Vigan Braquet, les services municipaux en lien avec les activités enfance et l'adolescence, Uni'Son à Montpellier, médiathèque,
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Chaque année du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Durée et fréquence	Sur chaque période de vacances
Nombre de participants prévisionnels	170 par an
Moyens mis en œuvre	
Humains	2 référents famille 1 adulte relais 1 Animateur Intervenant spécifiques (nutrition, gestion du stress, atelier...)
Matériels	Petit équipement divers et fournitures d'activités, minibus de l'association et locations de véhicules (autocar et minibus complémentaires €), locaux de l'association, alimentation et boissons
Financiers	Financement Globale de l'association et Contrat de ville
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : fiche d'inscription, programmes d'activité, bilan de période d'activité, récolte des retours des familles (oraux, consignés dans un cahier de bord ou livre d'or)	

123

Quantitative	avoir organisé au moins 5 temps de préparation avec les familles / avoir mobilisé au moins 5 familles dans la préparation des vacances (??) avoir mis en place au moins 2 sorties et 3 activités différentes par période de vacances
Qualitative	satisfaction exprimée des participants et recueillie par les professionnels ou dans le livre d'or/cahier de bord participation des parents dans les activités avec leurs enfants consignés dans le cahier de bord
<u>Effets attendus</u>	
Les parents découvrent leurs compétences et celles de leurs enfants, Ils prennent conscience de l'importance de partager du temps ensemble et de valoriser son enfant. Les familles prennent goût à la découverte de nouvelles expériences (et retourment par la suite dans les lieux découverts si elle le peuvent), Parents et enfants font de nouvelles rencontres et tissent un réseau relationnel.	

124

Partenaires associés	Centre social Vigan Braquet, médiathèque, PMI, association PLURIELS (service AEMO), éducateurs libéraux, les crèches de la communauté d'agglomération (à développer)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Janvier 2024
Durée et fréquence	Programmation hebdomadaire toute l'année, ateliers d'une heure,
Nombre de participants prévisionnels	Environ 50 familles différentes par an
<u>Moyens mis en œuvre</u>	
Humains	1 secrétaire d'accueil, référente famille Prestataires de service (professionnels de santé, musiciens, coach sportif...)
Matériels	Locaux de la maison des parents, fourniture d'activités, matériel pédagogique, alimentation et boissons, outils de communication
Financiers	CAF (REAAP et agrément LAEP) et financement global de l'association
<u>Evaluation</u>	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, outils comptables, Livre d'Or, recueil oral de la satisfaction et besoins des familles	
Quantitative	avoir mis en oeuvre au moins 2 ateliers 0-3 ans par mois (hors vacances) avoir au moins 3 familles par ateliers sur 80% des ateliers annuels
Qualitative	Echanges et implication des parents dans l'activité avec l'enfant, satisfaction exprimée des participants et recueillie par les professionnels ou dans le livre d'or, évolution du développement de l'enfant (observée par les professionnels ou les parents)
<u>Effets attendus</u>	
Les parents découvrent les compétences de leurs bébés et des activités qui favorisent son éveil et son développement. Ils reproduisent des activités découvertes lors des ateliers dans le cadre familial et créent des liens avec d'autres parents. Ainsi les bébés expérimentent et développent leurs compétences.	

126

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025

ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE

S ² LO	
AXE 7	
Sous Axe 1	L'accompagnement de la parentalité Prévenir ou rompre l'isolement des familles en situation de vulnérabilité
Fiche Action n°4	Ateliers d'éveil enfants-parents 0-3 ans
Contexte	Il existe peu de lieux et d'espaces adaptés aux tout-petits et à leurs parents. De ce fait, beaucoup de familles expriment un sentiment de solitude et un manque de socialisation de leurs enfants. Certains n'osent pas ou ne savent pas quoi proposer à un jeune enfant, ce qui peut entraver leur bon développement. Les premières années sont primordiales et il est important de créer les conditions les plus favorables possible pour qu'ils grandissent sereinement.
Responsable Action	Animateur référent familles
Objectifs généraux	Consolider le lien d'attachement, la relation enfant-parent, et le développement du jeune enfant dans un souci de prévention précoce
Objectifs opérationnels	Mettre en place des ateliers enfants enfant-parents variés, faciles à reproduire à la maison et en lien avec le développement des enfants
Description de l'action	Une programmation régulière d'ateliers et temps enfants-parent adaptés aux besoins et développement des enfants dès la naissance est proposée en fonction des attentes et des besoins des familles repérés par l'animateur référent familles. Ces ateliers peuvent être de l'éveil corporel, de l'éveil artistique et sensoriel (manipulation, découvertes de matières, de textures, peinture comestible...), de l'éveil sonore, lecture pour les tout-petits... Ils ont pour but d'éveiller la curiosité des bébés, d'enrichir leur vocabulaire, développer leur motricité, leur langage mais aussi leurs compétences sociales. Ils sont ouverts à toutes les familles et sur inscriptions. Les locaux de la Maison des Parents sont particulièrement aménagés et fonctionnels pour rendre ces ateliers possibles. Selon les thématiques, ils sont animés par des professionnels spécialisés du territoire, l'équipe de professionnels du centre social et parfois par les familles qui peuvent être à l'initiative d'ateliers pour partager leur savoir-faire.
Public cible	Tous les parents avec leurs enfants dès la naissance jusqu'à environ 3 ans.

125

Priorité	
2	
3	
AXE 7	PROJET ANIMATION COLLECTIF FAMILLE
Sous Axe 1	L'accompagnement de la parentalité Prévenir ou rompre l'isolement des familles en situation de vulnérabilité
Fiche Action n°5	La Cabane des Petits Espace d'accueil parents-enfants (0-6 ans)
Contexte	Des temps partagés en famille moins fréquents et parfois conflictuels, des liens parents-enfants fragilisés ou détériorés, des familles isolées, pas ou peu de mode de garde, des besoins de liens sociaux, de partage et d'activité à faire avec des jeunes enfants
Responsable Action	Animateur référent familles
Objectif général	Consolider le lien d'attachement, la relation enfant-parent, et le développement du jeune enfant dans un souci de prévention précoce
Objectifs opérationnels	Accueillir les parents et leurs enfants (0-6 ans) de manière conviviale, bienveillante et libre
Description de l'action	La Cabane des Petits accueille les futurs parents, grands-parents et parents d'enfants de 0 à 6 ans trois demies journées par semaine. Les accueils sont gratuits, libres, aucune formalité administrative n'est requise. Deux accueillantes sont présentes à chaque permanence ; elles sont bénévoles ou salariées (animatrices référente famille), formées spécifiquement à la posture d'accueillantes. Leur rôle consiste à accueillir les familles chaleureusement, à penser l'espace pour qu'il soit adapté aux petits et aux adultes. Elles favorisent la circulation de la parole entre les familles et restent disponibles aux échanges. Les accueillantes peuvent aussi attirer l'attention du parent sur le comportement, évolution, jeux des enfants afin de souligner les compétences de chacun. Ces temps d'accueil sont l'occasion pour les enfants de s'ouvrir aux autres, de découvrir en douceur des règles de vivre ensemble de manière à expérimenter progressivement la séparation avec l'adulte de référence.

127

L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, outils comptables, Livre d'Or, retour des intervenants, recueil de besoins et satisfactions des parents par échanges oraux.	
Quantitative	avoir organisé au moins 5 ateliers dans l'année avoir au moins 3 intervenants différents
Qualitative	Retours des parents sur la mise en œuvre d'outils proposés, satisfaction exprimée des participants et recueillie par les professionnels ou dans le livre d'or, échanges entre les parents pendant les temps de rencontres
<u>Effets attendus</u>	
Les parents se saisissent des expériences, échanges et nouvelles connaissances acquises lors des temps entre parents. Ils prennent confiance en eux, dans leur parentalité. Les parents osent parler et chercher des solutions aux problématiques qu'ils rencontrent de manière à ne pas laisser les difficultés s'enkyster.	

132

1	
2	
AXE 7	PROJET ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE
SOUS AXE 1	L'accompagnement de la parentalité Prévenir ou rompre l'isolement des familles en situation de vulnérabilité
Fiche Action n°7	Actions à l'initiative des familles
Contexte	La solidarité est une nécessité dans un quartier défavorisé où une part importante de la population vit sous le seuil de pauvreté. De plus, les parents traversent souvent des difficultés et des périodes de doutes similaires liées à leur parentalité. Des familles se mobilisent et cherchent à s'entraider de diverses manières et à créer des espaces d'échanges. Elles ont des idées et compétences variées qui peuvent profiter à d'autres.
Responsable Action	Animateur référent familles
Objectif général	Participer au développement et à la valorisation des compétences parentales en encourageant le partage et la solidarité entre pairs
Objectifs opérationnels	Accompagner les familles souhaitant initier un nouveau projet Poursuivre les trocs de vêtements
Description de l'action	Il y a deux ans, une mère de famille nombreuses a eu l'idée d'organiser, avec l'aide de l'équipe des Passerelles sur Cèze et de la Maison des Parents, un grand troc de vêtements enfants pour faire profiter à d'autres des vêtements de ses enfants tout en recherchant des nouveaux. Aujourd'hui, un troc est réalisé à chaque vacances scolaires (sauf décembre) pendant deux jours entiers (vendredi et samedi). Les familles s'inscrivent par demi-heure afin de permettre une circulation plus aisée dans les locaux de la Maison des Parents et apportent des sacs de vêtements (0-14 ans) à troquer ; elles repartent avec de nouveaux vêtements apportés par les familles ou récupérés chez nos partenaires. Certaines familles viennent de loin pour profiter de cette action plébiscitée par tous. Les professionnels du secteur famille animent des temps de rencontres et sollicitent d'autres parents pour renforcer l'équipe du troc ; plusieurs mères de familles se sont portées volontaires pour l'organisation et la mise en œuvre de ce projet. L'équipe salariée assure aussi la diffusion de l'information. Ils sont présents pour soutenir les bénévoles et présenter les actions familles aux personnes de passage sur l'évènement.

133

	Les familles évoquent l'envie de mettre en place d'autres projets solidaires et participatifs : bourses aux jouets/puériculture, vide grenier, troc vêtements adultes,... D'autre part, certains parents proposent de mener des ateliers à destination des familles (enfants-parents : lecture, comptines en anglais, loisirs créatifs, sport,...). Le référent famille encourage les initiatives et propose des temps de rencontre pour construire ces projets et fait le lien entre plusieurs familles volontaires, à travers l'organisation de temps de rencontres et de réflexion. Il apporte un appui logistique, matériel et pédagogique si besoin dans le but que les parents soient peu à peu autonomes dans la mise en œuvre de leurs initiatives.
Public cible	Toutes les familles
Partenaires associés	La Soupe aux Cailloux (recyclerie à Montclus), la Croix-Rouge de Pont St Esprit, la MAS, le CMS, PMI, les APE,
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2026
Durée et fréquence	4 trocs de vêtements enfants dans l'année (deux jours à chaque fois), des actions à mettre en place selon les projets tout au long de l'année
Nombre de participants prévisionnels	300 personnes
<u>Moyens mis en œuvre</u>	
Humains	1 secrétaire d'accueil, 1 animateur référent famille, 1 adulte relais Des parents bénévoles référents et autres participants au projet
Matériels	Locaux du centre social, de la maison des parents, fournitures, boissons et alimentation, outils de communication, tables (mairie)
Financiers	CAF, Ville de Bagnoles Sur Cèze, l'Etat,
<u>Evaluation</u>	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, recueils oraux de satisfactions des participants, livre d'or, compte rendus des rencontres	
Quantitative	avoir réalisé au moins 4 trocs de vêtements dans l'année avoir mobiliser au moins 5 bénévoles dans l'organisation du troc

134

	avoir concrétiser au moins 50 % des idées de projets à l'Initiative des familles dans l'année
Qualitative	Satisfaction des participants (livre d'or), les projets se réalisent, satisfaction des organisateurs bénévoles et de l'équipe.
<u>Effets attendus</u>	
Les projets se développent d'année en année et perdurent dans le temps. Les parents à l'initiative et participant à l'organisation sont fiers de leurs projets et gagnent en confiance en eux, en leurs compétences. Ils développent de nouveaux savoirs-faires (travailler en équipe, former les nouveaux bénévoles, présenter son projet, accueillir le public,...). Leur réseau relationnel augmente. Les familles se montrent solidaires et s'entraident spontanément.	

135

Priorité		
1		3

AXE 7	PROJET ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE
SOUS AXE 1	L'accompagnement de la parentalité Prévenir ou rompre l'isolement des familles en situation de vulnérabilité
Fiche Action n°8	Le temps des parents
Contexte	Les parents expriment un besoin de partager leurs expériences, leurs questionnements au sujet de leur parentalité notamment et d'échanger dans la convivialité. Ils évoquent des idées de projets ou des problématiques particulières. Ils cherchent à rencontrer d'autres parents pour se sentir moins isolés.
Responsable Action	Animateur référent familles
Objectif général	Participer au développement et à la valorisation des compétences parentales en encourageant le partage et la solidarité entre pairs
Objectifs opérationnels	Mettre en place des cafés des parents Mettre en place des actions de prévention Mettre en place des groupes spécifiques Mettre en lien des parents et des professionnels en fonction de leurs besoins
Description de l'action	Le Café des parents : Sera mis en place de manière régulière des séances d'échanges entre parents. Ces moments pourront être des échanges libres et conviviaux ou bien s'orienter sur une thématique spécifique en fonction des besoins et préoccupations des familles (exemple : la gestion des émotions, les limites, le sommeil, les écrans,...). Ces rencontres seront animées par l'animatrice référente famille mais aussi les familles qui souhaitent faire vivre le projet ou encore par des intervenants spécifiques en fonction des thématiques souhaitées (coach parental, psychologue, puéricultrice,...) Mettre en lien les parents et les professionnels : En fonction des attentes et des besoins, des partenaires pourront être invités sur ces temps afin de répondre aux préoccupations des familles repérées en amont. La rencontre pourra également être organisée vers les lieux ressources pour accompagner les familles dans le repérage, le déplacement et l'accès aux différents lieux ressources.

136

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025

S²LOW

Mettre en place des groupes spécifiques : Il sera aussi envisageable de mettre en place des groupes spécifiques, par exemple des temps entre papa, des temps de parents d'enfants en situation de handicap, des temps de parents épuisés, parents épuisés...	ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE
Des temps premiers secours sont également programmés régulièrement.	
Public cible	Tous les parents
Partenaires associés	Centre social Vigan Braquet, PMI, CMS, CODES 30, SDIS 30, la communauté d'agglomération (à développer)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2025
Durée et fréquence	2 heures, 1 fois par mois
Nombre de participants prévisionnels	20 familles différentes par an
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil, 1 référente famille, 1 adulte relais Prestataires de service (professionnels de santé, coach parental, professionnels de la prévention, de la parentalité...)
Matériels	locaux du centre social et de la maison des parents, 2 minibus, carburant, fourniture d'activités, matériel pédagogique, alimentation et boissons, outils de communication
Financiers	Financement global de l'association
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : Livre d'Or, retour des intervenants, recueil de sujets et besoins des parents par échanges oraux/questionnaires	

137

Quantitative	avoir réalisé au moins 7 temps des parents dans l'année avoir fait intervenir au moins 3 professionnels (partenaires ou intervenants) différents dans l'année avoir accompagné la réalisation d'au moins 2 projets initiés par les parents
Qualitative	Satisfaction des parents recueillie par les professionnels (questionnaire ou livre d'or)
Effets attendus	
Les parents, forts de nouvelles connaissances acquises lors des temps entre parents et des échanges d'expériences, développent de nouvelles compétences : ils sont plus confiants, plus épanouis dans leur parentalité. Les relations avec leurs enfants sont plus sereines. Les parents osent parler et cherchent des solutions aux problématiques qu'ils rencontrent. Ils sont conscients des facteurs favorisant ou non le bon développement de leurs enfants : les problématiques dans le développement sont donc réduites	


138

Priorité		
1	2	
AXE 7	PROJET ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE	
SOUS AXE 1	L'accompagnement de la parentalité Prévenir ou rompre l'isolement des familles en situation de vulnérabilité	
Fiche Action n°8	Faire de la Maison des Parents un tiers-lieu de la parentalité	
Contexte	La Maison des Parents est composé de plusieurs espaces (Jardin, espace petite enfance, cuisine, salles d'activités/réunion) et tend à être repéré par les familles et les acteurs du territoire comme un lieu ressource incontournable de la parentalité, facilement accessible aux familles (bien placé, gratuit, ouvert à tous...). Différents services et partenaires utilisent déjà ponctuellement ces locaux.	
Responsable Action	Animateur référent familles	
Objectif général	Animer un espace vecteur de lien social, d'échanges et de solidarité entre les professionnels locaux S'enrichir des compétences d'autres professionnels au bénéfice des familles	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des projets et actions avec d'autres institutions ou professionnels • Mettre la MDP à disposition des partenaires et des acteurs parentalité • Organiser des temps d'échanges, de réflexions ou de rencontre entre partenaires et professionnels 	

139

Description de l'action	<p>Cette action vise à faire de la maison des parents un espace de travail partagé, collaboratif qui favorise les innovations et le faire ensemble en créant de la rencontre entre différents professionnels.</p> <p>A ce jour, le service de l'aide sociale à l'enfance utilise les locaux une semaine sur deux afin de réaliser des visites en présence d'un tiers, une puéricultrice de la PMI réalise des ateliers massages-bébé, une association de parents d'élèves y a organisé un évènement ou encore l'association PLURIELS investit la maison des parents pour des groupes de paroles et de réflexion avec les familles qu'elle accompagne.</p> <p>Le projet est de continuer à développer les actions dans ce sens afin de multiplier les croisements de regard, les projets collaboratifs et les rencontres entre des familles d'horizons variés. Cela profiterait aux professionnels mais surtout aux familles qui auraient un accès facilité à divers professionnels, à proximité de chez elles.</p> <p>Des rencontres régulières doivent être pensées et organisées afin de faire connaître la Maison des Parents au plus grand nombre d'acteurs susceptibles d'être intéressés.</p> <p>Développement d'actions partenariales larges (cafés des partenaires trimestriels, portes-ouvertes de la MPD deux fois dans l'année) pour se rencontrer de manière chaleureuse et conviviale, présenter les actions et projets de chacun, élaborer des partenariats et pistes de travail commun, mettre en commun les besoins repérés ou exprimés de ses publics.</p>
Public cible	Les familles, les partenaires et professionnels du champ de la parentalité
Partenaires associés	Centre social Vigan Braquet, PRE, médiathèque-ludothèque, PMI, CMS, les écoles, les Hamelines, service culturel de la ville, association Pluriels, Riposte, APE, professions libérales (santé, bien être, éducation, périnatalité..)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2025-2027
Durée et fréquence	A définir selon l'évolution du projet
Nombre de participants prévisionnels	Entre 10 et 20 partenaires
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 référente famille, 1 adulte relais, les professionnels partenaires
Matériels	Locaux de la maison des parents, boissons et alimentation, fournitures d'activité, outils de communication,
Financiers	Financement global de l'association

140

Envoyé en préfecture le 24/04/2025	Reçu en préfecture le 24/04/2025	
Publié le 24/04/2025		
L'évaluation de l'action ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DEng des permanences et vents		
Quantitative : avoir organisé au moins 2 temps de rencontres entre professionnels sur l'année, avoir accueilli à la maison des parents au moins 3 partenaires pour des permanences ou autres actions, recevoir au moins 50% des professionnels invités lors des rencontres		
Qualitative : satisfaction des professionnels lors des bilans, régularité du partenariat		
Effets attendus		
Les différents acteurs du territoire sont unis et les projets émergents correspondent aux besoins des familles ; la maison des parents devient un lieu repéré par tous comme étant un tiers-lieu de la parentalité		

141

Priorité

2	3
---	---

Axe 7	Projet Animation Collective Famille
Partie 2	La place de la famille dans le parcours scolaire des enfants <i>Soutenir les parents dans l'accompagnement de la scolarité</i>
Fiche Action n°11	Organisation et coordination du CLAS
Contexte	La réorganisation de l'équipe et l'intégration du dispositif CLAS au projet ACF engendrent des questionnements et un besoin de penser, de structurer et d'évaluer la mise en œuvre du projet en équipe. En effet, il est important de réfléchir collectivement au sens de ce projet et aux moyens nécessaires pour le rendre pertinent et en permettre une gestion fluide et efficiente.
Responsable Action	Réfèrent Familles
Objectif général	Structurer le CLAS pour mieux l'inscrire dans le territoire
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réaliser un bilan du CLAS avec les familles, les équipes et la direction ◆ Définir les moyens humains et matériel nécessaires à la mise en œuvre du dispositif (rôles et mission de chacun) ◆ Décider des pistes d'évolution du dispositif au sein du centre social, en lien avec le projet associatif et le projet social
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de temps de concertation avec équipe, les animateurs et bénévoles actifs pour évaluer l'organisation, les besoins et les moyens actuels - Diffusion d'un questionnaire auprès des familles pour évaluer leurs besoins et recueillir leurs avis sur le dispositif - Mise en place de temps de concertation avec l'équipe, la direction et les membres du bureau pour évaluer les moyens et décider du déploiement de l'action et ainsi définir les rôles et missions de chacun.
Public cible	Salariés du CLAS, référents famille, direction et membres du bureau,
Partenaires associés	Commune de Bagnols-sur-Cèze (Service Education)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2025
Durée et fréquence	Réunions mensuelles
Nombre de participants prévisionnels	20
Moyens mis en œuvre	
Humains	Équipe, membres du bureau, bénévoles
Matériels	Salles, vidéoprojecteur et écran, un paper board.
Financiers	Financement global de l'association
Evaluation	
Quantitative	L'évaluation se fera par feuille de présence et compte-rendu de réunion avoir au moins 30 % des familles qui répondent au questionnaire avoir mis en place au moins 3 rencontres de travail et de réflexion

142

Qualitative	Croisement des points de vue et avis (retracés dans comptes rendus), aboutissement des réflexions soulevées dans ce groupe de travail
Effets attendus	
Une prise de décision claire et collective sur la mise en œuvre du dispositif, les modalités d'organisation et de coordination pour une mise en œuvre efficace et cohérente.	

143



Publié le 24/04/2025
 ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE

Priorité		
2		3

Axe 7	Projet Animation Collective Famille	
Partie 2	La place de la famille dans le parcours scolaire des enfants : soutenir les parents dans l'accompagnement de la scolarité	
Fiche Action n°12	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité : le "CLAS"	
Contexte	<p>Certains enfants, notamment dans les quartiers politique de la ville, ne bénéficient pas toujours d'un accompagnement suffisant dans leur vie culturelle et dans leur scolarité. En effet, les parents peuvent éprouver des difficultés liées au manque de maîtrise de la langue française, de la vie scolaire, de l'environnement culturel et des différents dispositifs. Ces manques peuvent causer des carences au niveau de la réflexion, de l'organisation et du relationnel des élèves.</p> <p>Le Centre Social s'inscrit dans une logique de soutien à la fonction parentale qui positionne les parents comme partenaires des actions, reconnaît leurs capacités éducatives dans une relation fondée sur l'échange et le partage. Le centre social met donc en œuvre le CLAS afin de créer des conditions favorables au développement et l'épanouissement de l'enfant en confortant les liens parents-enfants.</p>	
Responsable Action	Animateur	
Objectif général	Favoriser l'épanouissement et le bien-être des enfants dans leur parcours scolaire en encourageant l'implication des familles	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Former des groupes d'enfants, du CE1 aux collégiens, qui s'engagent à participer aux activités sur toute l'année scolaire Proposer des ateliers ludiques et variés pour "apprendre autrement", en éveillant la curiosité des enfants et en favorisant leur ouverture culturelle Organiser des temps d'activités, de convivialité ou d'informations pour les parents et pour enfants-parents 	
Description de l'action	<p>Une réunion de rentrée sera proposée aux parents et enfants en septembre pour leur présenter le dispositif CLAS et les modalités d'inscription et d'engagement. Animée par les animateurs du CLAS et la référente famille afin que les familles perçoivent l'intérêt de l'accompagnement de la scolarité tel qu'il est proposé et ne pas s'attendre à des temps d'aide aux devoirs. En juin, autour d'un temps convivial et festif, les familles pourront venir faire un bilan de leur participation au CLAS.</p> <p>Constitution de groupes d'enfants du CP au CM2 et de groupes de collégiens, de 8 à 12 enfants, encadrés par 2 animateurs. Pour chaque groupe, 2 temps d'1h30 par semaine sont répartis sur 2 jours non consécutifs de 16h45 à 18h15 pour les primaires ou de 17h15 à 18h45 pour les collégiens.</p> <p>Les parents et les enfants s'engagent par un contrat moral sur la participation aux temps CLAS sur 27 semaines d'octobre à juin pour les enfants, et aux temps avec les parents proposés au moins 1 fois par mois.</p> <p>Tout au long des semaines, les thématiques et ateliers développés à travers différents supports, permettent par la pédagogie détournée, les échanges, l'entraide, la mise en avant des compétences de chaque membre du groupe, de soutenir les apprentissages scolaires et sociaux.</p>	

Public cible	Les familles avec des enfants scolarisés en primaire et au collège
Partenaires associés	Centre social Vigan Braquet, Commune de Bagnols-sur-Cèze (PEDT, PRE, Service Education), Les Francas du Gard (coordination CLAS départementale), associations de parents d'élèves, structures locales (médiathèque, ludothèque,...), Écoles et collèges de la commune.
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2024
Durée et fréquence	Annuellement d'Octobre à Juin
Nombre de participants prévisionnels	24 primaires et 12 Collégiens
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil 1 référent famille coordinateur 2 accompagnateurs 15h CDI Des intervenants selon les thématiques choisies
Matériels	Les locaux du centre social, la maison des parents ou la villa (selon besoins) Du matériel pédagogique, fournitures d'activités réapprovisionnées régulièrement selon les besoins des activités, ordinateurs portables à disposition.
Financiers	Participation familles CAF-30-GARD DDETS-30-GARD CD-30-GARD Commune Bagnols-sur-Cèze
Evaluation	
L'évaluation se fera régulièrement en équipe, avec les enfants et les parents tout au long de l'année (compte-rendus des réunions et rencontres, feuille de présence) et un bilan de fin d'année pour proposer des améliorations pour l'année suivante.	
Quantitative	Avoir animé 4 groupes CLAS Avoir au moins 50% des enfants inscrits présents régulièrement sur l'année Avoir organisé au moins 4 temps conviviaux avec les parents dans l'année Avoir au moins 30 % des parents présents sur ces temps Avoir fait intervenir au moins 2 professionnels (intervenants ou partenaires) différents
Qualitative	L'équipe mettra en valeur les différentes activités à travers des photos, des vidéos et une exposition. Satisfaction, idées et besoins recensés lors du bilan de fin d'année
Effets attendus	
Les parents et les enfants comprennent les objectifs et le sens du dispositif CLAS. Les parents s'impliquent davantage dans le suivi de la scolarité de leurs enfants et adolescents. Les enfants prennent plaisir à apprendre et gagnent en assurance dans leur parcours scolaire.	

Priorité		
1		3

Axe 7	Projet Animation Collective Famille	
Partie 2	La place de la famille dans le parcours scolaire des enfants : soutenir les parents dans l'accompagnement de la scolarité	
Fiche Action n°13	L'accompagnement de l'équipe CLAS	
Contexte	<p>La mise en œuvre du CLAS est un travail d'équipe. Les différents acteurs qui permettent de mener à bien ce projet sont les parents, les accompagnateurs, bénévoles et salariés, et le coordinateur enfance jeunesse.</p> <p>Les parcours professionnels et les formations sont très variés au sein de l'équipe. Afin que le travail d'équipe soit coordonné et que le projet corresponde aux attendus du cahier des charges, nous proposons de faire un travail spécifique sur l'appropriation et la construction du projet par l'équipe.</p>	
Responsable Action	Animateur Référent familles	
Objectif général	<ul style="list-style-type: none"> Structurer le CLAS pour mieux l'inscrire dans le territoire Développer la cohésion d'équipe et le professionnalisme de ses membres 	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des temps de rencontre, de concertation et d'évaluation avec l'équipe CLAS Sensibiliser l'équipe sur le rôle et les missions de l'accompagnateur du CLAS à travers des temps de travail en équipe Permettre aux équipes de partir en formation en fonction des besoins de chacun 	
Description de l'action	<p>Afin d'aider les salariés à percevoir le sens des activités et à adapter celles-ci aux compétences du groupe d'enfant, un outil est créé par le coordinateur ; il regroupe des fiches à remplir avec des questions autour de l'intérêt pédagogique, des objectifs, des étapes de chaque action.</p> <p>De plus, des temps de réunion s'organisent régulièrement avec les référentes familles pour l'ensemble de l'équipe CLAS de Mosaïque en Cèze. Elles permettent de coordonner les actions, d'échanger sur les enfants accueillis, sur les questionnements des équipes, d'échanger les pratiques entre les équipes des deux centres sociaux. Ces moments-là peuvent également permettre d'informer, de partager des connaissances, afin de former progressivement les équipes à l'animation du CLAS.</p> <p>Les salariés du CLAS participent également aux réunions mensuelles qui regroupent l'ensemble de l'équipe des centres sociaux de Mosaïque en Cèze. Cela permet de penser des projets transversaux et d'inclure l'équipe du CLAS au reste des salariés.</p> <p>Dès que possible, les salariés partent en formation ; celles-ci peuvent être par exemple réalisées par les FRANCAS</p>	
Public cible	Bénévoles et salariés du CLAS	

Partenaires associés	Commune de Bagnols-sur-Cèze (Service Education) Les Francas du Gard (coordination CLAS départementale)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2025
Durée et fréquence	Annuellement d'Octobre à Juin
Nombre de participants prévisionnels	4 animateurs CLAS, 2 référents famille
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil 2 accompagnateurs 15h CDI Référente famille
Matériels	Une petite salle et une grande salle, vidéo projecteur et écran, un paper board, des ordinateurs portables à disposition.
Financiers	DDETS-30-GARD CAF-30-GARD CD-30-GARD Commune Bagnols-sur-Cèze
Evaluation	
L'évaluation se fera régulièrement en équipe, avec les parents tout au long de l'année et un bilan de fin d'année pour proposer des améliorations pour l'année suivante.	
Quantitative	L'équipe assiste à au moins une formation dans l'année Avoir organisé une réunion de travail par mois
Qualitative	La participation de tous pour que les réunions soient riches et dynamiques.
Effets attendus	
Les bénévoles et les salariés développent un sentiment de "faire équipe", de cohésion. Ils gagnent en compétences afin d'améliorer sans cesse l'accompagnement des familles et les activités proposées aux jeunes. Ils s'approprient pleinement le projet du CLAS.	

Priorité		
1		3

Axe 7		Projet Animation Collective Famille
Partie 2		La place de la famille dans le parcours scolaire des enfants Soutenir les parents dans l'accompagnement de la scolarité
Fiche Action n°14		Partenariat et travail en réseau
Contexte	Plusieurs partenaires portent des dispositifs CLAS sur le territoire sans coordination ni échange à ce jour. Suite à une rencontre avec la Coordinatrice CLAS de la Mairie de Bagnols sur Cèze et la responsable du PEDT, il paraît opportun de pouvoir coordonner nos actions dans l'intérêt des familles. De plus, les missions du CLAS et les différentes structures porteuses de ce dispositif sont mal connues des parents et des établissements scolaires.	
Responsable Action	Référent famille	
Objectif général	Structurer le CLAS pour mieux l'inscrire dans le territoire	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réfléchir à un système de réservation entre la mairie et le centre social en fonction des places disponibles, ◆ Améliorer collectivement la communication ◆ Mutualiser les formations possibles, ◆ Organiser des temps de rencontres entre les différentes équipes 	
Description de l'action	<p>Travail commun sur la communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Organisation de rencontres avec les partenaires (CLAS, PRE, APE, éducation nationale...) pour construire et actualiser les ressources d'informations en direction des familles. ● Diffuser les différents outils de communications créés avant les temps forts de l'année du CLAS. ● Contacter les responsables d'établissements scolaires pour présenter le dispositif et les acteurs présents sur le territoire <p>Les équipes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Participation commune aux différentes formations proposées par le dispositif CLAS pour favoriser une cohérence des pratiques et une solidarité entre les équipes. ● Mise en place de réunions de coordinateurs une fois par trimestre pour un bilan et une projection du partenariat. ● Organisation de rencontres entre les différentes équipes CLAS du territoire, à minima deux fois dans l'année scolaire pour échanger autour des pratiques, réflexions, problématiques de chacun. 	
Public cible	Les différentes équipes CLAS et partenaires	
Partenaires associés	La mairie de Bagnols-sur-Cèze, les partenaires qui participent au PEDT, PRE.	
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2023	
Durée et fréquence	Annuellement d'Octobre à Juin	
Nombre de participants prévisionnels	L'équipe CLAS porté par la Mairie et Centre Social	
Moyens mis en œuvre		
Humains	Référente familles	

148

Matériels	1 secrétaire d'actuel 2 accompagnateurs bénévoles Locaux de matériel
Financiers	DDETS-30-GARD CAF-30-GARD CD-30-GARD Commune Bagnols-sur-Cèze
Evaluation	
Les outils d'évaluation sont : les comptes rendus de réunions et de rencontres, feuilles d'émergence,	
Quantitative	Avoir organisé au moins 1 réunion sur le thème de la communication avec les écoles Avoir organisé au moins deux réunions dans l'année avec les autres services CLAS Avoir organisé au moins une rencontre dans l'année entre les différentes équipes Avoir contacté tous les responsables d'établissements scolaires de la ville
Qualitative	Les participants sont satisfaits des rencontres
Effets attendus	
Les différentes équipes du CLAS sur le territoire se connaissent et échangent régulièrement sur leurs pratiques. Une dynamique partenariale avec la mairie et le PEDT s'installe et dure sur le long terme. Les familles sont mieux informées sur les différents acteurs existants et peuvent plus facilement bénéficier du CLAS.	

149

Priorité		
1		2

Axe 7		Projet Animation Collective Famille
Partie 2		La place de la famille dans le parcours scolaire des enfants Soutenir les parents dans l'accompagnement de la scolarité
Fiche Action n°15		Création d'un projet "Moi, mon enfant et l'école"
Contexte	Une part importante des familles fréquentant le centre social maîtrise mal le français et/ou les institutions scolaires. De ce fait, elles se sentent déconnectées de l'accompagnement de leurs enfants dans leur scolarité pour des raisons différentes : problème linguistique, problèmes liés aux savoirs scolaires, problème lié aux évolutions des cursus scolaire, problème lié à la méthodologie, difficulté à se servir des outils numériques...	
Responsable Action	Animateur - Référent Famille	
Objectif Général	Outiller les parents pour de mieux accompagner les enfants dans leur scolarité Favoriser une meilleure compréhension du système scolaire (orientation, parcours, fonctionnement général, rôles des différents professionnels...)	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en œuvre des temps collectifs de découvertes et d'apprentissages de l'utilisation des outils et espaces numériques de travail (ENT, PRONOTE, Parcours sup...) ● Créer et présenter une boîte à outils pour les parents en matière de scolarité (Site de cours ou de jeux scolaires sur internet, utilisation de jeux simples pour aider l'enfant à apprendre...) 	
Description de l'action	<p>Mise en place d'ateliers de découverte des Espaces Numériques de Travail et outils numériques : présentation des Espaces Numériques de travail scolaire et d'une boîte à outils numérique (sites ressources) pour permettre aux parents d'accompagner les enfants dans les apprentissages scolaires, mise en pratique sur ordinateur (manipulation et recherche sur ces différents sites).</p> <p>Un atelier spécifique pourra être proposé selon les demandes en février/mars concernant "Parcours sup".</p> <p>Café des échanges autour de l'école : Animation trimestrielle d'un temps d'échange où les parents pourront exprimer leurs inquiétudes, leurs questionnements, leurs difficultés, etc autour de la scolarité. Des intervenants pourront venir apporter un éclairage aux familles selon les besoins. Des thématiques pourront alors être définies (harcèlement scolaire, phobie scolaire, décrochage scolaire, absentéisme, devoirs à la maison,....).</p> <p>Après-midi "Apprendre en s'amusant en famille" : Animation d'un temps autour du jeu et des apprentissages scolaires afin d'outiller les parents sur des moyens ludiques pour apprendre, mobiliser les apprentissages scolaires et développer sa culture générale (jeux autour du calcul, jeux sur les langues, jeux sur l'histoire, la géographie...)</p>	
Public cible	Les familles du CLAS et les autres familles	
Partenaires associés	Education Nationale, les établissement scolaire, l'inspection académique, le CIO, le PRE, APE des écoles, ludothèque	

150

Date prévisionnelle de mise en œuvre	2026
Durée et fréquence	Différents temps tout au long de l'année
Nombre de participants prévisionnels	25
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 référent famille 1 adulte relais Intervenants extérieurs pour animer certains cafés des échanges
Matériels	Locaux des Passerelles, ordinateurs, rallonge, grand écran, collation (pour les cafés/ échanges), jeux pédagogiques
Financiers	Financement Global de l'association et Contrat de ville
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : liste d'inscription, programme d'activité, questionnaire de fin de cycle Bilan des activités,	
Quantitative	Avoir mis en place au moins 1 temps de présentation et d'expérimentation d'outils ludiques à destination des familles Avoir organisé au moins 3 temps dans l'année de "formation" pour maîtriser et Découvrir les outils numériques et espaces de travail Avoir organisé au moins 1 temps d'échanges avec un intervenant sur le thème de la scolarité
Qualitative	Satisfaction exprimée et recueillies des participants - Meilleure utilisation des outils numériques par les parents (évaluée par le questionnaire)
Effets attendus	
Que les parents, quelques soit leur capacité ou difficulté, puissent s'investir dans le parcours scolaire de leurs enfants	

151

Partie 6 : L'Évaluation

La définition des critères d'évaluation dès la conception du projet permet d'anticiper l'évaluation en fin de projet. Pour chaque fiche action des critères d'évaluation ont été définis.

Nous proposons pour l'évaluation du projet social de le faire autour de 4 instances :

1. [La commission de suivi du projet social](#)

Constitué des administrateurs et partenaires institutionnels, le comité de pilotage a pour rôle de définir les critères d'évaluations des 7 projets du projet social.

Il est garant de la démarche d'évaluation

Rassemble et interprète les données recueillies par les autres instances.

Le comité de pilotage se réunit une fois par an au cours du premier trimestre afin de déterminer les axes de l'année à venir et évaluer les projets de l'année N-1

2. [Les commissions de suivi des projets](#)

Réunissant les référents d'activités (salariés et bénévoles) les réunions d'évaluation des équipes permettront d'évaluer les fiches actions.

Seront associés à ces réunions les partenaires ayant été mobilisés sur les actions.

Les réunions d'évaluation des équipes seront organisées une fois par trimestre par les référents de secteur.

Un retour est partagé de ces réunions et bilans sera fait en réunion d'équipe afin de faire un bilan partagé et envisager en équipe les pistes d'amélioration.

3. [Les enquêtes auprès des usagers](#)

Chaque année, le centre social met en place des enquêtes de satisfaction auprès des usagers.

Ces enquêtes permettront de recueillir l'avis des usagers sur la qualité des projets, des prestations, de l'accueil, des locaux...

L'évaluation étant un point essentiel dans tout projet, elle nécessite réflexion, méthodologie et outils afin d'être en cohérence avec les objectifs visés.

C'est là encore un chantier important à consolider afin que cette évaluation soit à la fois partagée et qualitative.

[Piste d'amélioration :](#)

Nous proposons d'entamer un travail autour de la démarche d'évaluation et de mesure de l'impact social de nos actions au travers d'une formation pour l'ensemble de l'équipe, notamment une formation autour du logiciel Inoé et un séminaire d'équipe autour du projet social et son évaluation.

	2024												2025											
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Comité de pilotage																								
Enquêtes techniques																								
Enquêtes usagers																								
Compte rendu d'évaluation																								

	2026												2027											
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025



ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025

ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE



CONVENTION GENERALE
Pluriannuelles d'Objectifs et de moyens
2024-2025-2026

**ANNEXE 3 Relative au Projet social du centre Vigan-
Braquet 2024-2027**

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025



ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE



LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS
DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS
2025-2025-04-21-DE

LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS
DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

financières, des difficultés liées au moyen de transport, à l'état de santé, à la capacité d'insertion et de communication, aux contraintes familiales, au logement ou encore aux difficultés administratives ou juridiques.



27% des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A,B,C à fin décembre 2020 sur ce territoire ont au moins un frein contre 29% en région Occitanie.

Le premier frein périphérique le plus fréquemment cité par les demandeurs d'emploi du bassin d'emploi de Bagnols-sur-Cèze concerne l'exclusion numérique. Les freins numériques désignent l'illettrisme numérique, à savoir la difficulté que peuvent rencontrer certaines personnes à se servir d'un ordinateur ou à faire une recherche sur internet. Ces freins risquent de fortement handicaper une recherche d'emploi qui s'effectue de plus en plus sur les sites dédiés et les réseaux sociaux.

Le second frein périphérique le plus fréquemment mentionné regroupe le transport. De fait, il apparaît que la question de la mobilité géographique et l'accès au permis de conduire ainsi qu'aux transports en commun constituent des enjeux importants pour l'insertion des demandeurs d'emploi.

Avec une progression de 3% sur un an du nombre de demandeurs d'emploi, Bagnols sur Cèze fait partie des bassins d'emploi le moins impactés par la crise sanitaire en Occitanie.

Néanmoins, les publics déjà en difficulté, les plus éloignés de l'emploi, sont précisément ceux le plus fortement impactés par la crise sanitaire.

Les jeunes demandeurs d'emploi dans le bassin d'emploi en catégorie A ont accès à l'emploi plus souvent que la population totale des demandeurs d'emploi du territoire.

L'habitat :

La commune de Bagnols-sur-Cèze regroupe plus de 30% des résidences principales et plus de 70% des logements sociaux de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, structure qui témoigne de la vocation pôle de vie (habitat, équipements, commerces, emplois).

Près de la moitié des habitants (46,5%) occupe leur logement depuis plus de 10 ans.

Le parc de résidences principales est relativement récent seulement 14% du parc des résidences principales est antérieur à 1945 et 20% a moins de 30 ans.

La taille des ménages selon le nombre d'occupants par résidence principale de 2,2 a suivi la baisse tendancielle depuis 1968, mais reste supérieur au taux régional. Plus de 70% des ménages sont des personnes seules (42,7%) ou des couples sans enfant (31%). Tandis que le parc de résidences

principales est dominé par l'habitat social (58,7% de 4 pièces et +) (www.gard.communisme.fr) au profit d'une hausse du nombre de logements sociaux (58,7% de 4 pièces et +) (www.gard.communisme.fr) 1407 logements sont vacants sur la commune en 2018, soit une hausse de 314 nouveaux logements vacants depuis 2013. Le taux de logements vacants de la commune (14,1%) est supérieur à celui de la communauté d'agglomération (10,2%) et du département du Gard (9,7%) et en nette hausse depuis 2013.

La scolarité :

Bagnols-sur-Cèze possède actuellement deux lycées, l'un public, l'autre privé.

- Le lycée polyvalent Albert-Einstein : établissement public, fonctionne sur deux sites géographiques, l'un avenue Léon-Blum (route de Nîmes), l'autre aux Eyrieux (avenue Vigan-Braquet) 500 m plus à l'ouest. Il accueille 2 200 élèves de la seconde aux classes de BTS, un GRETA, des unités de formation par apprentissage, et une antenne de la plateforme technologique du Gard.
- Le lycée privé Sainte-Marie : lycée d'enseignement professionnel, localisé sur la route d'Avignon, à proximité du centre historique et du quartier des Escanaux.

Bagnols-sur-Cèze possède également quatre collèges publics et un collège privé.

- Le collège Gérard-Philippe : localisé avenue Léon-Blum
- Le collège Bernard-de-Ventadour installé avenue du Bordelet, à l'ouest de la ville
- Le collège Jean-Moulin dit « du Bosquet » : situé à la limite des quartiers des Escanaux et du Bosquet, au sud-est de la ville.
- Le collège privé Saint-Jean : situé au contact du centre ancien, rue du Casino.

Le profil de santé de la ville de Bagnols-sur-Cèze

Au regard de l'ensemble des communes de plus de 5 000 habitants d'Occitanie et de la moyenne régionale, le profil santé de la ville se caractérise par des taux de mortalité générale et par pathologies liées à la consommation d'alcool élevés. La mortalité prématurée et la mortalité pour les autres causes étudiées apparaissent un peu moins élevées mais supérieures aux valeurs observées en Occitanie.

Un constat similaire peut être fait pour les indicateurs de morbidité avec, à structure d'âge comparable, des taux de personnes bénéficiant d'une exonération du ticket modérateur toutes causes confondues ou pour diabète parmi les plus élevés des communes de 5 000 habitants ou plus d'Occitanie.

Les indicateurs décrivant les déterminants sociaux et environnementaux de santé (bénéficiaires de la CMUC, taux de pauvreté, emploi précaire, logement indigne) font également ressortir une situation dégradée. Les proportions de bénéficiaires de la CMUC, de personnes sous le seuil de pauvreté, ou en emploi précaire sont particulièrement élevées.

Le profil de santé du QPV

La disponibilité et la pertinence des données quantitatives sur les problèmes de santé sont limitées pour des raisons de faibles effectifs et de secret statistique. Mais les données sur les caractéristiques socio-économiques et les conditions de vie sont des indicateurs des besoins de santé car ils impactent sur le style de vie, les comportements à risques et le recours aux soins et aux services.

Les besoins de santé diffèrent selon les « âges de la vie »

La connaissance de la répartition et de la part relative de certaines tranches d'âge permettent d'orienter les politiques de santé.

On peut distinguer notamment :

- la période de l'enfance et l'adolescence dans laquelle est intégrée la période péri et post natale : les moins de 15 ans,

- les jeunes de 15 à 24 ans dont on connaît, malgré le manque d'indicateurs à ces échelles, les besoins de prévention et de promotion de la santé au regard des comportements à risques,

- la part des 75 ans et plus qui permet de repérer l'importance du vieillissement démographique et des éventuels besoins en termes de prévention de la perte d'autonomie et de prise en charge.

À Bagnols-sur-Cèze, la proportion d'enfants de moins de 15 ans et de jeunes de 15 à 24 ans est supérieure dans le quartier prioritaire de la politique de la ville à celle de l'ensemble de la ville alors que l'inverse est noté pour les 75 ans et plus.

La situation sociale :

Les personnes de 15 ans et plus non scolarisées et sans diplôme

Le niveau de formation scolaire oriente vers une profession, un niveau de revenus et donc une catégorie sociale. Il contribue à la constitution de l'état de santé notamment par la formation des normes en santé et le développement d'une plus ou moins grande réception aux messages de prévention à tous les âges de la vie.

Avec plus des quatre cinquièmes des habitants sortis du système scolaire qui n'ont pas de diplôme ou un diplôme inférieur au Bac, cet indicateur situe le quartier près de 20 points au-dessus de la valeur communale.

Les bénéficiaires de la CMUC

Cet indicateur traduit à la fois l'importance relative des situations de précarité financière mais aussi l'importance des personnes en difficulté d'accès à la santé : plus souvent atteintes par des affections de longue durée (ALD), en particulier par le diabète, ayant plus souvent un moins bon suivi médical du diabète, un moindre recours aux dépistages, des problèmes dentaires plus fréquents, un mal-être plus marqué

La proportion de bénéficiaires de la CMUC – un habitant sur trois – est plus de deux fois plus élevée que sur l'ensemble de la ville.

La pauvreté et les emplois précaires

L'approche par le gradient social de la santé montre que les personnes les plus pauvres et les plus précaires ont des risques accrus de mauvaise santé, comme par exemple la mortalité infantile ou la mortalité prématurée. Deux indicateurs permettent d'approcher ces déterminants : la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté et la part de personnes ayant un emploi précaire (CDD, intérim...).

Plus de la moitié des habitants vivent sous le seuil de pauvreté alors que c'est un quart des Bagnolais. La proportion de personnes ayant un emploi précaire, qui atteint 34%, est le double de ce qui est observé sur l'ensemble de la ville.

Les familles monoparentales

Certaines de ces familles sont à « risque de fragilité ». Elles peuvent cumuler les vulnérabilités : jeunesse du parent, faible niveau de formation et de qualification, faible revenu, mauvaises conditions

de logement, forte exposition au chômage. Ces facteurs influent sur leurs problèmes de santé et sur leur accès à la santé.

Dans ce quartier, la proportion de familles monoparentales est près d'une fois et demie plus importante que sur l'ensemble de la commune

Pour chacun des indicateurs en lien avec des déterminants sociaux de santé, des valeurs supérieures sont notées dans le quartier prioritaire de la politique de la ville sur l'ensemble de Bagnols-sur-Cèze. Cela met en relief l'importance des fragilités sociales sur ce territoire.

L'offre de soins au sein du QPV

L'étude de l'implantation des professionnels de santé, permettant d'analyser l'offre de soins, fait apparaître qu'aucun des professionnels étudiés (médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes) n'est installé dans ce quartier.

Seules deux pharmacies d'officine sont implantées à la limite du quartier.



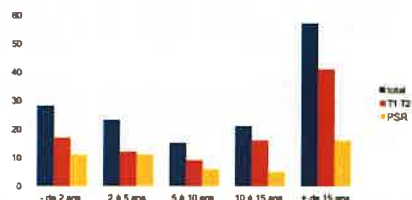
Le quartier Vigan Braquet ne dispose que de peu de données statistiques officielles, n'étant pas distinct de l'ensemble du QPV et pesant peu à côté de l'ensemble des Escanaux.

Le quartier est délimité au sud par l'avenue de l'Ancyse, s'étend en direction du nord le long de l'avenue Vigan Braquet, jusqu'au niveau du club de rugby Bagnols Marcoule et à l'est au niveau de l'impasse de la Lionne.

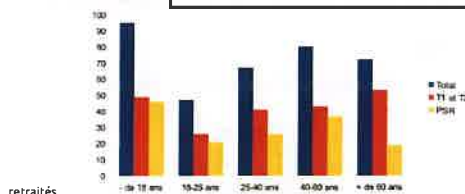


Le logement social sur Vigan Braquet est principalement constitué de 3 barres d'immeubles gérées par Habitat du Gard : les tours T1 et T2 ainsi que PSR. Ces trois bâtiments comportent 20 logements de type 2, 25 logements de type 3, 70 logements de type 4 et 27 logements de type 5. Construits dans les années 60, ces immeubles voient aujourd'hui un renouvellement de leurs occupants, même s'il reste encore, notamment dans les tours T1 et T2, une part importante d'habitants de longue date.

Les logements sociaux de Vigan Braquet sont aujourd'hui préférés aux Escanaux par les locataires HLM en quête de mutation, et cela se traduit par une part de nouveaux occupants qui augmente.

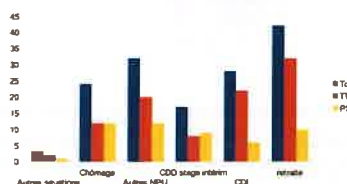


La répartition de ces occupants par âge montre également un rajeunissement des habitants avec une augmentation des familles avec enfants.



Beaucoup de et des familles relativement

modestes, en situation de précarité voire pauvres. Les données récoltées auprès du bailleur, de l'INSEE ou issues des projets d'école concordent.

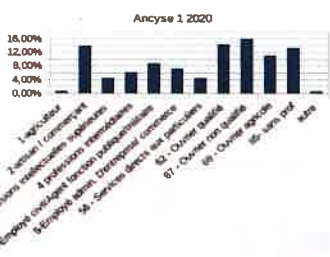


A mettre en lien avec les observations tirées du projet d'école - école maternelle Célestin Freinet :

CSP des familles :
 2 parents qui travaillent : 46
 1 parent qui travaille : 81
 0 parent travaille : 16
 CSP+ : 12

Évolution des populations : - plus d'ouvriers (41%) - sans emploi 13 %
 On notera beaucoup d'artisans-commerçants (14%) mais il faut nuancer ce chiffre car il est ici question de microentreprises (avec durée de vie généralement assez courte et souvent très précaires) ou de parents qui ne précisent pas s'ils sont employés ou réellement patrons de leur entreprise
 On notera des employés civils / fonctionnaire mais il y a aussi dans cette colonne beaucoup d'emplois précaires (AESH, vacataires, contrats courts...)

catégories socioprofessionnelles



/ manifestation) ; peu de familles lors des rencontres parents/ enseignants (15%) ; 30 % des familles ne sont pas connectées à l'ENT.

Les enseignants ressentent le besoin d'axer les actions du prochain projet d'école en direction des valeurs de l'école.

En effet, ils observent que :

- Les élèves sont plus ou moins impliqués dans les valeurs lors d'un travail mais pas d'application en dehors de la classe.
- Les parents sont peu impliqués et partagent de moins en moins les valeurs de l'école : violence, respect. Il y a une remise en question de la compétence des enseignants / intrusion dans la gestion des conflits et parfois dans les sanctions et même dans la pédagogie.
- Au niveau de l'égalité Garçon/ fille : Relation et rôle parfois influencés par les familles
- Conflits entre élèves : Harcèlement / manque de stratégie pour éviter la violence (notamment problème de maîtrise de la langue).

Des familles défavorisées sur le plan de la réussite éducative :

Sur l'ensemble de l'école maternelle Célestin Freinet, dont sont issus les données, sont dénombrés : 16 parents non francophones et 10 enfants non francophones.

Les résultats obtenus sur les évaluations nationales sont mauvais par rapport à la moyenne nationale. Au sein de l'école, il y a beaucoup d'élèves « à besoin » (15 % contre 7 % au niveau national).

Les enseignants notent de manière globale une pauvreté culturelle (peu de culture générale, peu d'apports culturels, pauvreté du vocabulaire et du langage)

Des actions culturelles sont mises en place à l'école, notamment à travers des sorties dans les lieux culturels de la ville (médiathèque, musée) : les parents sont ravis de découvrir des lieux et expliquent qu'ils n'auraient jamais osé franchir ces portes ; ils participent de plus en plus à ces sorties et viennent de plus en plus nombreux aux spectacles de chorale.

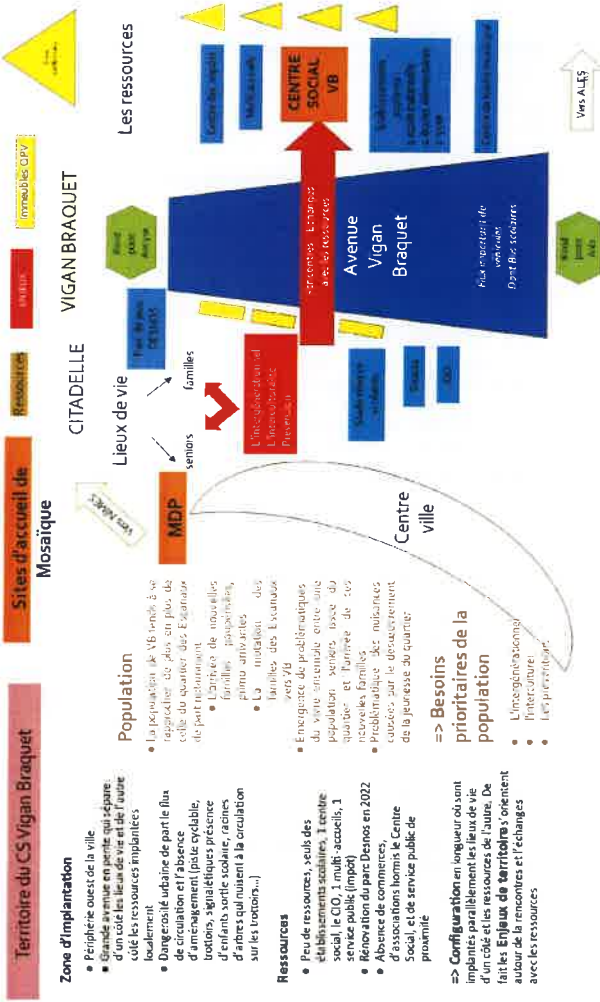
Toutefois, les enseignants rencontrent des difficultés :

- à mobiliser tous les enfants pour les comptes rendus (notamment les moins attentifs, les non-parleurs et les enfants non francophones)
- à trouver des parents « bons lecteurs » ou « bons conteurs » pour participer à l'activité autour des contes.
- à mettre en place la chorale, compte tenu du nombre d'enfants croissant et des enfants non francophones, en difficulté de comportement et en situation de handicap.

Les enfants sont contents de rapporter un livre à la maison mais peu de parents lisent le livre emprunté. Le projet d'école souligne la nécessité de remobiliser les parents.

Cela se perçoit en effet à travers de nombreux indicateurs :

- Conseil d'école : faible participation 40% (dont 40% de nuis) aux élections ; peu de parents qui se présentent en tant que délégués ; peu d'implication dans le conseil (absence / intervention)
- Association des parents : Très faible participation. Usure des parents bénévoles
- Suivi de la scolarité : Manque d'implication des familles dans les apprentissages (leçons, matériel, sorties ...) ; Difficultés / réactions des parents (culture / activité facultative / cinéma



Linguistique	co animation). Beaucoup d'adhérents seniors	partage de savoirs par des moments de rencontre avec les jeunes (Intergénérationnel) Développer des actions de prévention liées à l'âge Aller vers les seniors les plus isolés
Parentalité	Travail partenarial pour l'harmonisation de l'offre linguistique en réponse aux besoins du public. Établissements scolaires et crèche à proximité facilitent la rencontre avec des familles. Actions familles développées en particulier pendant les vacances scolaires. MDP : locaux fonctionnels et bien situés dans la ville. Agrément de mosaïque pour le Lieu d'Accueil Enfants Parents "le cabane des petits" situé dans les locaux de la maison des parents : outil important de soutien de la parentalité	Accompagner l'apprentissage de la langue en soutien à la parentalité et à l'autonomie au quotidien. Intégrer la MDP comme un tiers lieu du centre social Développer la communication, la visibilité et le partenariat ainsi que la compréhension des actions du centre social pour les familles. Accompagner le développement de projet collectif avec les habitants en visant la mixité culturelle et intergénérationnelle. Création d'un café des habitants à l'initiative d'un groupe d'habitants Informer les habitants des dispositifs existants pour développer les actions spécifiques d'habitants (Fond de participation des habitants...)
Participation des habitants	Entre soi, la mixité de genre peut poser problème...	Participation active des habitants à la fête de quartier. Mise en place d'actions solidaires par les habitants (troc de vêtements, boîte à dons, vide-grenier...)

	Problèmes	Prévisions	Actions
Logement	Difficultés de cohabitation entre nouveaux habitants (familles avec enfants) et habitants de longue durée (retraités)	Beaucoup de demandes de mutation vers VB	Mobiliser les habitants autour du vivre ensemble via des actions intergénérationnelles
Mobilité	Séparation des lieux de vie des ressources par une grande avenue (dangerosité et absence d'aménagement)	Proximité des établissements scolaires Navette gratuite mise en place par la ville, avec un arrêt devant le centre social via le centre-ville, la gare, la maison des parents	Réaliser de la prévention en matière de sécurité routière (permis piéton, vélo, trottoir...) Penser la solidarité entre familles par du co-voiturage
Santé	Aucun professionnel installé dans ce quartier.	Proposition d'atelier de sensibilisation (Atelier « du jardin à l'assiette »), bass pointer...	Accompagner à la prévention et la promotion du bien-être : sport, alimentation, conduites à risques...
Réseau d'acteurs	Absence de commerces, associations et service public de proximité	Concentration des établissements scolaires, CID, multi-accueils...	Développer le travail partenarial, l'orientation des familles ainsi que la communication en externe.
Accès aux droits	Mise d'aide administrative sur Vigan Braquet		Développer le poste de l'accueil comme première ligne de rencontre et recensement des habitants et de leurs besoins
Numérique	Difficultés à rendre les personnes autonomes avec l'outil numérique. Arrêt des ateliers informatiques		Remettre en place l'accompagnement numérique.
Seniors	Seniors isolés et difficultés de cohabitation	Participation aux différentes activités et mise en action des seniors (animation ou	Poursuivre et développer l'accompagnement des seniors et notamment avec le mise en action et la

Bilan du diagnostic Vigan Braquet

Partie 4 : Le Projet Social

Le projet du centre social poursuit les finalités d'inclusion sociale et socialisation des personnes du territoire, de développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire et la prise d'initiatives des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Pour ce faire le centre social assure des missions générales :

- Être un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population et veillant à la mixité sociale.
- Être un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants de s'exprimer, de concevoir et réaliser des projets.

Le centre social veille également à répondre aux missions complémentaires :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants usagers, des familles et des groupes et associations du territoire
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés
- Développer des actions adaptées aux besoins de la population et du territoire
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire
- Organiser un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles,

Les Objectifs :

Le projet social se structure autour de 6 axes s'inscrivant dans l'animation globale et l'animation familles et s'articule autour des travaux d'évaluation du projet social, du diagnostic partagé et en lien avec le DLA mené en 2021.

Les axes de déploiement de ces projets se déclinent en fiches actions qui seront proposées au développement au cours des 4 prochaines années.

Axe 1 : Piloter et soutenir la vie associative

- Objectif 1 : Accompagner les élus dans la définition et la rédaction du projet associatif
 - Fiche action : Rédaction du projet associatif
- Objectif 2 : Accompagner la définition et la rédaction du règlement de fonctionnement
 - Fiche action : Rédaction du règlement de fonctionnement
- Objectif 3 : Accueillir et accompagner les bénévoles
 - Fiche action : Parcours du bénévole
- Objectif 4 : Renforcer la participation des habitants à la vie associative
 - Fiche action : Comité des usagers
 - Fiche action : Le Café des habitants

Axe 2 : Améliorer et développer la communication

- Objectif 1 : Favoriser un accueil de qualité des personnes et des familles
- Objectif 2 : Définir une politique de communication
- Fiche action : Commission Communication
- Objectif 3 : Démarche qualité et participation des habitants

37

Axe 3 ACF : Accompagnement des familles dans la scolarité

Objectifs :

- Travailler les objectifs, la coordination et la mise en réseau des dispositifs
 - Fiche action : Groupe de travail sur l'organisation et la coordination du dispositif CLAS
 - Fiche action : Formation de l'équipe
- Favoriser la réussite éducative de l'enfants
 - Fiche action : CLAS : Contrat Local d'accompagnement à la Scolarité
- Faciliter la compréhension et l'implication des parents dans la scolarité
 - Fiche action : Parents et outils numériques du système scolaire
 - Fiche action : Mise en réseau des acteurs de la scolarité

39

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025

ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE



Objectif 4 : Développer et faire vivre les projets
Fiche action : cafés des partenaires

Axe 3 : Accompagner les seniors dans le bien vieillir

- Objectif 1 : Développer le lien social et intergénérationnel
 - Fiche action : Temps partagés
 - Fiche action : Activités seniors
- Objectif 2 : Développer le pouvoir d'agir des seniors :
 - Fiche action : Construction d'activités autonomes
- Objectif 3 : Prévenir les risques
 - Fiche action : Prévention santé
 - Fiche action : Prendre soin de soi et des autres (réseau solidaire)

Objectif 4 : Accompagner la mobilité et l'utilisation des lieux ressources

- Fiche action : Maison des parents tiers lieu de la parentalité
- Fiche action : Partenariat

Axe 5 : Favoriser l'accès au numérique et au droit

- Objectif 1 : Accompagner les usages du numérique
 - Fiche Action : Point d'accès numérique
- Objectif 2 : Développer l'accès au droit et l'aide administrative
 - Fiche action : Accueil et aide administrative

Axe 6 : Projet Action Collective Famille

Axe 1 ACF : Accompagnement au sein de la famille des rôles et compétences des parents et des enfants

Objectifs :

- Améliorer les relations familiales par l'épanouissement des parents et des enfants
 - Fiche action : Ateliers et temps parents-enfants
 - Fiche action : Ateliers et temps pour les parents dans l'accompagnement à la parentalité
 - Fiche action : Temps spécifiques pour le bien-être parental
- Développer l'autonomie et utilisation des ressources du territoire
 - Fiche action : Mobilité et accès aux lieux ressources
 - Fiche action : Rencontre collectives parents/partenaires

Axe 2 ACF : Accompagnement des relations, interactions et actions des familles entre elles

Objectifs :

- Favoriser le vivre ensemble
 - Fiche action : Prévention vacances
 - Fiche action : Atelier cuisine et repas culture et tradition
 - Fiche action : Temps ludiques intergénérationnels
- Développer les initiatives, l'implication et la solidarité
 - Fiche action N°10 : Fête familiale de quartier : 123 printemps
 - Fiche action N°11 : Actions solidaires

38



40

Axe 1 - Piloter les instances associatives et soutenir la vie associative

Les enjeux pour le centre social sont l'ouverture de l'accueil et l'accompagnement des habitants et des familles dans leurs projets de vie et à la recherche de solutions aux problématiques repérées.

Afin de répondre aux enjeux du centre social il est nécessaire de structurer la démarche associative, de mettre en cohérence le projet associatif, le projet social, les projets aux services des habitants et des familles et l'implication de chacun dans ce collectif.

Pour se faire, une réflexion associative devra être menée, afin de décliner une organisation du travail, des projets à mener et des compétences nouvelles à développer au sein de l'équipe afin d'adapter le projet social à l'évolution des besoins sur la durée de l'agrément.

Une réflexion approfondie et continue est indispensable pour permettre à l'équipe de maintenir les valeurs qui fondent l'association et les actions du centre social, qui permettent d'adapter son action.

L'association gestionnaire du centre social devra mener une réflexion sur son projet associatif jusqu'alors non défini. La mobilisation des bénévoles au sein de l'association et de la mise en œuvre des activités au sein du centre social est un point fort de notre établissement.

Pour autant, le bénévolat au sein du centre social nécessite de s'interroger et d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des bénévoles.

De plus, afin de mieux mettre en œuvre le projet social il sera nécessaire de travailler sur le règlement de fonctionnement et règlement intérieur du centre social.

Enfin, le centre social veillera à développer la participation des habitants à la vie associative.

Ce premier axe se décline en 4 fiches actions.

41

L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions, questionnaire de satisfactions auprès des administrateurs.	
Quantitative	Nombre de réunions par an : 4 Nombre d'administrateurs présents : au moins 70% des participants présents au réunion
Qualitative	Projet associatif : Rédigé et imprimé, communiqué aux partenaires Satisfaction des élus : questionnaire de satisfaction (70% des élus sont satisfaits) Plan de formation : procédure mise en place Plan de formation : au moins deux élus formés par an
Effets attendus	
Les administrateurs sont investis et sont source de propositions Le CA est vécu comme un moment convivial, les administrateurs sont investis dans leurs missions. Le bureau se renouvelle	

43

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025

ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE



Axe 1	Piloter et soutenir la vie associative
Fiche Action n°1	Projet associatif
Contexte	L'association Mosaïque en Cèze n'est pas dotée d'un projet associatif. Le centre social pourra ainsi décliner le projet associatif dans le cadre de son projet social et ainsi mettre en cohérence les attentes et besoins des habitants, des territoires et de l'association.
Responsable Action	Directeur
Objectif général	Accompagner les élus dans la définition et la rédaction du projet associatif
Objectifs opérationnels	Mettre en place un groupe de travail pour : <ul style="list-style-type: none"> - Définir les objectifs de l'association - Accueillir les administrateurs : recrutement, accompagnement, formation, projet associatif - Définir un plan de formation - Créer un livret d'accueil des administrateurs, des adhérents.
Descriptif de l'action	Mettre en place un groupe de travail : Le groupe de travail se réunira une fois par trimestre, les réunions permettront de construire le projet associatif incluant les thématiques d'accueil et d'accompagnement des administrateurs et aboutissant sur la création d'un livret d'accueil des administrateurs et des adhérents. Une politique de plan de formation pour les administrateurs sera également réfléchi.
Public cible	Administrateurs
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2d semestre 2023
Durée et fréquence	1 an
Nombre de participants	8 administrateurs
Moyens mis en œuvre	
Humains	Directrice - secrétaire
Matériels	un vidéoprojecteur
Financiers	2000 € : création d'un livret d'accueil 2000 €/an : formation des administrateurs
Evaluation	

42

Priorité	
1	3
Axe 1	Piloter et soutenir la vie associative
Fiche Action n°2	Rédiger le règlement de fonctionnement et le règlement Intérieur
Contexte	Le centre social n'a pas de règlement de fonctionnement, ce qui amène des débats et réflexions notamment sur des problématiques de fonctionnement (laïcité, respect des horaires...) Le règlement de fonctionnement du centre social est propre à l'établissement. Il définit les droits de la personne accueillie, les obligations et devoirs nécessaires au respect des règles de vie collective au sein de l'établissement.
Responsable Action	Direction
Objectif général	Accompagner la définition et la rédaction du règlement le fonctionnement
Objectifs opérationnels	Définir les règles, Travailler et rédiger le règlement de fonctionnement Remettre et expliquer le règlement de fonctionnement aux personnes accueillies, bénévoles, élus, salariés et usagers. Mettre à jour régulièrement le règlement avec les usagers.
Description de l'action	Un groupe de travail sera constitué afin de travailler sur les objectifs opérationnels : Le groupe de travail se réunira une fois toutes les 6 semaines, les réunions permettront de définir et rédiger le règlement de fonctionnement. Une procédure de diffusion sera alors travaillée pour la remise et l'explication du document à l'ensemble du public ciblé par le dit règlement.
Public cible	Élus, bénévoles, salariés, usagers.
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2eme semestre 2024
Durée et fréquence	6 mois, avec l'organisation de rencontres régulières du groupe projet.
Nombre de participants prévisionnels	8
Moyens mis en œuvre	
Humains	Direction - 1 élu - 1 représentant des salariés - 1 représentant bénévole - 3 représentants usagers - 1 représentant associatif
Matériels	Salle de réunion - paper board - vidéo projecteur - ordinateur
Financiers	Cette action ne nécessite pas de moyen financier spécifique
Evaluation	

44



L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions, rapport et synthèse de rapport.	
Quantitative	Nombre de rencontres : 6 Nombre de participants aux rencontres : au moins 70% de présence
Qualitative	Règlement de fonctionnement rédigé - validé par les instances et remis de manière systématique aux adhérents, élus, salariés
Effets attendus	
Meilleure implication et respect des règles et des savoirs vivre ensemble.	

1	
Axe 1	Piloter et soutenir la vie associative
Fiche Action n°3	Accueillir et accompagner des bénévoles
Contexte	Le Centre social peut compter sur la participation des adhérents bénévoles pour autant l'association n'a pas structuré l'accueil et l'accompagnement nécessaire pour que les bénévoles puissent s'épanouir dans leur activité bénévole.
Responsable Action	Direction
Objectif général	Favoriser le bénévolat et l'implication des bénévoles
Objectifs opérationnels	Mettre en place des campagnes de recrutement de bénévoles Créer un livret d'accueil des bénévoles Former les bénévoles Mettre en place des moments conviviaux d'échanges entre bénévoles Intégrer les bénévoles aux groupes projets
Description de l'action	L'association mettra en place deux moments conviviaux dans l'année afin que favoriser l'échange entre les bénévoles, les élus, les salariés et apprendre à se connaître et reconnaître ce que fait chacun dans le centre social. Un groupe de travail sera constitué afin de travailler sur la construction d'un livret d'accueil des bénévoles au sein du centre social. Le groupe de travail s'attachera également à réfléchir sur le parcours du bénévole au sein du centre social et définir un plan de formation adapté aux besoins. Un plan de formation des bénévoles sera développé Les animateurs référents s'attacheront à mettre en place des groupes projets sur les différentes thématiques en intégrant les bénévoles afin d'échanger sur les attentes et besoins des bénévoles.
Public cible	Bénévoles de l'association
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2023 : développement des moments conviviaux septembre 2023 : Mise en place des groupes projets 1er semestre 2024 : travail sur le livret d'accueil 2eme semestre 2024 : travail sur le plan de formation 2025 : lancement des campagnes d'appel à volontariat
Durée et fréquence	Annuelle tout au long du projet social
Nombre de participants prévisionnels	50 bénévoles
Moyens mis en œuvre	
Humains	Equipe
Matériels	salle de réunion - paper board - vidéo projecteur - ordinateur - alimentation -

Financiers	2 000 €
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions, rapport et synthèse de rapport.	
Quantitative	Nombre de moments conviviaux réalisés : 2 par an (indicateur 100%) Nombre de participants aux moments conviviaux : au moins 60% Nombre de groupes de travail livret d'accueil : 6 réunions Participation aux formations : au moins 8 bénévoles formés par an. Nombre de campagnes de recrutement effectuées : 2 Nombre de nouveaux bénévoles : 2 par an.
Qualitative	Satisfaction : au moins 60% des participants sont satisfaits Campagnes de recrutement : de nouveaux bénévoles adhérent
Effets attendus	
La valorisation des bénévoles au sein du centre social, le bien être des bénévoles et la poursuite de leur implication dans le projet social. Éviter de mobiliser toujours les mêmes bénévoles /permettre à nos nouveaux habitants de trouver une place dans les projets d'animations	

Priorité	
2	3
Axe 1	Piloter et soutenir la vie associative
Fiche Action n°4	Renforcer la participation des habitants Conseil de Maison
Contexte	En complément des instances participatives déjà existantes au sein du centre social, en lien avec nos missions, nous pourrions envisager de créer d'autres espaces de concertations, d'échanges afin de toujours mieux adapter nos projets aux attentes et besoins des habitants et développer leurs participations aux projets.
Responsable Action	Directeur
Objectif général	Favoriser le bien vivre ensemble
Objectifs opérationnels	Mettre en place un conseil de maison
Description de l'action	Le conseil de maison est une instance d'habitants bénévoles, qui travaille en partenariat avec l'équipe de professionnels du centre social. Il intervient dans les différents temps forts organisés par le centre social, en apportant un soutien à la mise en place, mais surtout il propose une programmation en direction des habitants sur l'ensemble de l'année et en complémentarité du programme du centre social. Le conseil de maison est composé d'environ 12 personnes. Leur programme tourne autour de l'animation (sorties, soirées...) mais aussi sur l'échange et la concertation à partir des problématiques du territoire. L'idée est de proposer un espace de construction pour des habitants qui souhaitent s'investir, en proposant des initiatives. Mais aussi une manière de rapprocher les professionnels des habitants pour être plus près des réalités du quartier et mieux communiquer sur le fonctionnement du centre social
Public cible	Salariés et habitants
Partenaires associés	Les associations locales
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Septembre 2025
Durée et fréquence	1 réunion mensuelle
Nombre de participants prévisionnels	15 habitants
Moyens mis en œuvre	
Humains	Equipe
Matériels	Salle d'activités
Financiers	CAF, CD, Ville

Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions, rapport et synthèse de rapport.	
Quantitative	Nombre d'habitants participants (25% des adhérents) Nombre d'activités ou projets : 4
Qualitative	Implication des habitants
Effets attendus	
Autonomie des habitants, prise d'initiatives, propositions Confiance instaurée entre l'équipe et les habitants Un rapprochement plus important entre les habitants et le centre social, notamment sur la question de la participation des habitants, mais aussi une meilleure compréhension de l'action du centre social véhiculée en partie par les membres du conseil de maison	

Axe 1	Piloter et soutenir la vie associative
Fiche Action n° 5	Renforcer la participation des habitants Le Café des habitants
Contexte	Les habitants fréquentent régulièrement le centre social ont trouvé qu'il manquait un temps et espace de convivialité qui permettrait aux habitants de partager, discuter, échanger autour d'un café ou d'un repas. Une envie aussi que ces temps entre habitants rassemblent des personnes du quartier qui comprennent et s'impliquent dans l'entretien et autres projets du centre social.
Responsable Action	Secrétaire d'accueil
Objectif général	Favoriser les échanges et la mixité Développer l'esprit d'entraide et de solidarité Impliquer les habitants dans la vie de l'association
Objectifs opérationnels	Mettre en place 2 cafés des habitants par semaine Mettre en place 1 repas partagé par mois
Description de l'action	Deux "cafés des habitants" sont mis en place le mardi et vendredi de 8h30 à 10h. Deux habitants référents se chargent d'installer la salle et préparer café/thé/biscuits avant l'accueil qui se fait à partir de 8h30. Les participants sont invités à apporter selon leurs moyens et envies une contribution thé/café/etc. Lors de ce temps convivial les échanges sont variés : on prend des nouvelles de chacun, on discute de l'actualité du moment, on souffle un moment après avoir déposé les enfants à l'école, on prend un café avant d'aller travailler, on s'organise d'autres moments ensemble, on s'échange des recettes, on se détend et rigole, on essaye d'initier et impliquer les participants à participer à l'entretien et l'embellissement du centre social... Le café des habitants est ouvert à tous et les habitants s'activent pour le faire connaître et que chacun se sente de venir le découvrir : distribution de tract dans la rue et devant l'école, affiche au bas de leurs immeubles et surtout bouche à oreille et présentation aux voisins. Pendant les vacances, le café des habitants est maintenu. Les personnes référents du café des habitants écoutent et recueillent les besoins, envies des habitants. En fonction orientent et font le lien avec la secrétaire du centre social pour trouver les partenaires et/ou les moyens correspondants. Les habitants souhaitent organiser des repas 1 samedi par mois, avec l'idée de partager un temps convivial mais aussi où ils pourraient collectivement embellir le parc extérieur du centre social : ramasser les feuilles, s'occuper des bacs de fleurs, construire et aménager des espaces pour s'asseoir et se détendre, réfléchir comment lutter contre les déchets sauvages et l'utilisation du parc comme toilette pour chien...

Public cible	habitants
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Janvier 2024
Durée et fréquence	2 fois 1h30 par semaine
Nombre de participants prévisionnels	50 personnes différentes par an
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil, 2 habitants référents,
Matériels	locaux et parc du centre social Vigan Braquet, ustensiles et vaisselle, denrées alimentaires, outillage, sono, outils de communication
Financiers	1 500 €
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, outils comptables, recueil oraux de satisfactions des participants, compte-rendu des rencontres bilan	
Quantitative	Nombre de cafés organisés sur l'année : au moins 36 Nombre de personnes à chaque café : au moins 6 personnes Nombre de personnes différentes qui fréquentent le café : 20
Qualitative	Remontées des besoins par les habitants : recensement des demandes et envies des habitants
Effets attendus	
Les habitants se connaissent et échangent Les habitants fréquentent le centre social Les habitants s'impliquent dans la vie du centre social	

Priorité	
1	3
Axe 1	Renforcer la participation des habitants.
Fiche Action n°6	Echange de savoirs intergénérationnel
Contexte	Nous avons des enfants et des jeunes qui nous sollicitent pour approfondir leurs connaissances et recherchent des adultes ayant des compétences spécifiques qui pourraient leur consacrer un temps d'échanges et de partages. Dans le but de répondre à ce besoin, le Centre Social organise une rencontre avec des adultes bénévoles participant à la vie du Centre Social afin de construire des réponses adaptées à ces enfants et ces jeunes.
Responsable Action	Animateur
Objectif général	Favoriser l'échange de connaissance intergénérationnelle Favoriser l'autonomie et le développement personnel, familial et professionnel
Objectifs opérationnels	Repérer, recenser des personnes mobilisées dans l'échange de savoirs et organiser des pratiques planifiées Créer un collectif d'habitants bénévoles, acteurs impliqués sur les mises en pratique d'échanges de savoirs
Description de l'action	La secrétaire d'accueil tient à jour un document recensant les savoirs des adhérents. Lorsqu'un adhérent fait part d'un besoin, la secrétaire d'accueil l'a met en lien avec l'adhérent ayant la compétence recherchée. Elle organise la rencontre afin de mettre en lien les deux adhérents.
Public cible	les adhérents du centre social
Partenaires associés	
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Septembre 2024
Durée et fréquence	à la demande
Nombre de participants prévisionnels	50
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil
Matériels	

Financiers	
Evaluation	
L'évaluation se fera régulièrement avec l'adulte bénévole et le coordinateur enfance jeunesse. Un bilan trimestriel sera fait avec les parents, l'enfant/jeunes pour connaître les suites à donner.	
Quantitative	Nombre de personnes inscrites à l'échange de savoirs : 10 Nombre de personnes ayant bénéficié d'un échange de savoirs : 10
Qualitative	Satisfaction des participants : 70%
Effets attendus	
Mixité des populations, échanges entre adultes et enfants Nouveaux adhérents au centre social.	

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025

ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE



Axe 2 - Améliorer et développer la

Le centre social veillera ces 4 prochains mois à être visible et repéré dans la cité.

Cet axe devra tenir compte de la communication interne et externe :

Pour ce faire, le projet s'articulera autour des objectifs suivants :

- Communiquer de manière globale sur les actions du centre social :
 - Animer l'espace d'accueil,
 - Définir un plan de communication
- Faire connaître les actions et coordonner ses actions en lien avec les projets de territoire
- Adapter et utiliser tous les supports de communication, notamment en améliorant la visibilité numérique
- Développer et formaliser les partenariats afin de faire connaître notre structure et mieux informer sur notre projet.
- Organiser des événements de communication (Voeux aux bénévoles et salariés...)
- Outiller les professionnels des outils de communication adaptés au service du projet social (téléphonie, internet, formation...)

Objectif 1 : Favoriser un accueil de qualité des personnes et des familles

L'accueil est une des missions importantes des Centres sociaux qui permet de construire une animation globale pertinente et d'encourager la participation des habitants.

Pour le centre social, l'accueil est au cœur de notre projet.

Ainsi, pour nous, l'accueil c'est :

→ Des valeurs et des principes : L'accueil du centre social fait vivre les valeurs fondatrices des Centres Sociaux fédérés dans leur charte nationale : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

Ainsi, chaque personne, quelle que soit sa situation sociale, ses origines culturelles, son âge sera accueillie avec la même attention au sein du Centre Social, faite de respect et de regards « non jugeants ».

Un accueil personnalisé sera proposé aux personnes, non pas en tant qu'usager ou client mais bien comme habitant et/ou partenaire du projet.

→ Un lieu, un espace : Le centre social Vigan Braquet dispose d'un espace d'accueil de qualité permettant l'échange, la convivialité. Nous nous attachons à faire vivre cet accueil afin qu'il soit dynamique et en mouvement.

Une mise à jour régulière des informations sera organisée en lien avec les habitants et les usagers sur les activités des partenaires et les affichages nécessaires.

Nous attachons une importance particulière à évaluer cet espace d'accueil afin qu'il corresponde aux attentes et besoins.

→ Une fonction : Au sein du centre social, la personne chargée de l'accueil est identifiée.

La personne chargée de l'accueil veille à :

- Être disponible pour les personnes arrivantes, prend du temps pour établir une relation d'échange réciproque et établir une confiance afin que les personnes puissent exposer leurs attentes et besoins.
- Être bienveillante, aimable, polie, patiente
- Faire preuve de discrétion
- Être à l'écoute des attentes et des besoins, des envies

53

54

La personne chargée de l'accueil informe les personnes sur les activités développées par le centre, les activités menées par les partenaires et oriente au besoin.

Pour ce faire nous veillerons à réfléchir régulièrement, en lien avec les habitants et usagers, à :

- La meilleure organisation possible de cette fonction d'accueil : horaires d'ouverture, complémentarité des tâches et des fonctions (secrétariat, comptabilité...)
- Organiser l'accueil en cas d'absence de la personne chargée de l'accueil
- Réfléchir/ renforcer le rôle d'information assuré par cette fonction d'accueil :
- Collecter / traiter et mettre à jour régulièrement les informations « de premier niveau » que l'on souhaite transmettre au sein du Centre.
- Connaître, pour la personne chargée d'accueil, le territoire, les initiatives et les partenaires locaux mais aussi départementaux pouvant assurer le relais des demandes

→ Une action : Au-delà du rôle d'information et d'écoute, l'accueil a une vocation « transversale » dans la vie du Centre, dans ce qu'il permet de :

- ◆ Recenser les besoins, difficultés, richesses,
- ◆ Transmettre les éléments recueillis à l'accueil afin de faire émerger l'accompagnement des projets et faire permettre la transformation de demandes individuelles en réponse collective.

Les actions de l'accueil :

- ◆ Créer un outil adapté à l'évaluation de l'accueil : en quoi et comment pouvons nous définir collectivement et évaluer une qualité d'accueil dans notre centre ?
 - Nombre de personnes accueillies (et évolution) ;
 - Diversité sociale et culturelle des personnes accueillies (et évolution) ;
 - Nombre de « propositions », de « questions » ou de « critiques » entendues à l'accueil transmises et reprises au sein du centre.
- ◆ Maintenir le travail d'équipe pour la circulation de l'information sur l'actualité du centre social.
- ◆ Se fixer des règles communes sur les modalités de relais de la fonction d'accueil au sein d'une équipe.
- ◆ Organiser la prise en compte, le suivi collectif des besoins, attentes, difficultés, envies formulées / repérées. (y compris l'enregistrement des demandes ou contacts individuels en mettant en place des outils adaptés (cahier d'accueil consignait les divers contacts et suites données).
- ◆ Veiller à assurer le retour, auprès des personnes, de leurs demandes/ questions / souhaits qu'ils soient repris ou non par le centre social.
- ◆ Réfléchir aux possibilités de traduire des besoins/envies individuelles en démarche collective.

Ainsi, l'accueil, c'est l'incessant aller/ retour entre le public, l'équipe et le projet.

55

56

Objectif 2 : Définir une politique de communication et améliorer la visibilité des actions

La communication passe par l'analyse des outils à la disposition à l'heure actuelle, nombreux, non maîtrisés, sans compétence particulière.

Le centre social dont l'axe communication reste à construire doit également passer par l'outillage nécessaire des professionnels, tant en termes de matériel, développement de compétences.

Le centre social représente un équipement incontournable dans la ville mais peu repéré. L'objectif sera donc de mener une étude des besoins et nous faire aider d'un communicant afin de pouvoir déployer une communication adaptée en interne comme en externe.

Objectif 3 : Développer et formaliser les partenariats

Notre structure, du fait de sa taille et de la grande diversité des actions proposées, est souvent mal identifiée. On remarque un manque de visibilité de nos offres de services et de nos manifestations. La mobilisation du public est souvent difficile, notamment sur les manifestations transversales

Les fiches actions :

Priorité	
1	3
Axe 2	Améliorer et développer la Communication
Fiche Action n°1	Comités techniques d'actions
Contexte	Le territoire de Bagnols sur Cèze compte de nombreux opérateurs, qui travaillent sur des liens opérationnels. Un besoin de coordination des actions a été repéré.
Responsable Action	Animateurs référent de secteur
Objectif général	Coordonner les actions
Objectifs opérationnels	Créer des comités techniques d'actions
Description de l'action	Les comités techniques composés des partenaires opérationnels et institutionnels des actions se réuniront trois fois par an : Une fois en début d'année (février) pour bilancer les actions N-1 et définir les objectifs annuels, mettre à jour ou construire les fiches actions et programmer le déroulé des actions. Cette rencontre permettra de partager un diagnostic, échanger sur les projets de chacun, construire des projets concertés et complémentaires, planifier les actions, Une fois en juin pour faire un point d'étape intermédiaire, une fois en septembre pour un deuxième point d'étape.
Public cible	Partenaires et animateurs
Partenaires associés	CAF, CD, Ville, MDS, Etat, agglomération, CMP, CAMPS, établissements scolaires, associations...
Date prévisionnelle de mise en œuvre	septembre 2023
Durée et fréquence	3 */an/secteur
Nombre de participants prévisionnels	Entre 10 et 15 participants par secteur
Moyens mis en œuvre	
Humains	Animateurs - secrétaire d'accueil : 0.10 ETP
Matériels	vidéo projecteur
Financiers	4150€
Evaluation	

57

Priorité	
1	3
Axe 2	Améliorer et développer la Communication
Fiche Action n°2	Commission Communication
Contexte	Notre structure, du fait de sa taille et de la grande diversité des actions proposées, est souvent mal identifiée. On remarque un manque de visibilité de nos offres de services et de nos manifestations. La mobilisation du public est souvent difficile, notamment sur les manifestations transversales
Responsable Action	Secrétaire en charge de l'accueil
Objectif général	Améliorer la lisibilité du centre social et la communication externe
Objectifs opérationnels	Créer un comité rédactionnel Communiquer via les partenaires, la presse et les radios Créer des panneaux de signalétique Perfectionner les outils existants (réseaux sociaux, site internet, affichages, plannings d'activités...) Mettre en place un écran d'accueil Former la secrétaire en charge de l'accueil aux différents outils
Description de l'action	Créer un comité rédactionnel : Composé d'habitants, d'élus et de bénévoles, le comité rédactionnel aura pour mission d'organiser la communication du centre social. Pour se faire, un état des lieux des moyens humains et matériels sera établi au moyen d'un sondage, papier et numérique, afin d'évaluer l'efficacité des outils existants et de mieux connaître les habitudes des personnes pour s'informer. (Diffusion et analyse) La commission communication se réunira une fois par trimestre. Communiquer via les partenaires, la presse et la radio : La secrétaire en charge de l'accueil créera une liste de diffusion des informations à qui elle communiquera l'ensemble des informations (programmations...) Elle veillera également à transmettre les programmes à la presse locale. Créer des panneaux signalétiques : En lien avec la collectivité il sera retravaillé la signalétique du centre social afin que l'accessibilité et la visibilité soit plus importante sur l'ensemble de la ville Perfectionner les outils existants : Suite à l'état des lieux des outils existants, la secrétaire en charge de l'accueil en lien avec le comité rédactionnel proposeront un plan de communication et une gestion des outils à la disposition du centre social pour communiquer notamment au travers des outils numériques. Elle veillera de manière régulière à transmettre les informations aux adhérents sur les canaux de communications. Mettre en place un écran d'accueil :

59

L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions.	
Quantitative	Nombre de participants par collectif : 60% des personnes invitées sont présentes Nombre de projets co-construits : au moins 2/an
Qualitative	60% des invités sont présents
Effets attendus	
Meilleure connaissance des partenaires, du territoire, diagnostic territorial enrichi, orientations fluides, réponses co-construites aux problématiques de territoires repérés, meilleure coordination des agendas, meilleure visibilité des actions.	

58

	Un écran sera installé à l'accueil afin de pouvoir communiquer sur les activités du centre social. Former la secrétaire : Afin de pouvoir mener l'ensemble des actions, une formation sur l'ensemble des outils sera nécessaire pour la secrétaire afin de développer ses compétences en la matière.
Public cible	Les salariés et les bénévoles
Partenaires associés	Salariés, Prestataires de communication, Presse et radio, Services des partenaires
Date prévisionnelle de mise en œuvre	février 2024 : évaluation des outils de communication du centre social avril 2024 : mise en place de la commission septembre 2024 : formation de la secrétaire tous les trimestres : réunion de la commission
Durée et fréquence	une réunion par trimestre
Nombre de participants prévisionnels	8 membres de la commissions
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil : 0.10 ETP
Matériels	ordinateurs - téléphone - tv d'accueil
Financiers	10 000 € - FPT
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions.	
Quantitative	Nombre de publications sur les réseaux : une publication par semaine Nombre d'abonnés aux pages des réseaux sociaux : augmentation de 10% par an Nombre de followers sur les réseaux sociaux. Fréquentation du site. Nombre de nouveaux adhérents. Augmentation de la fréquentation sur l'événementiel
Qualitative	Augmentation de la fréquentation sur l'événementiel Revue de presse
Effets attendus	
Les partenaires, financeurs et habitants connaissent mieux les activités et les projets du Centre Social. Présence accrue du Centre social dans la presse locale, les réseaux sociaux et les radios. Accroissement de la fréquentation sur nos événements.	

60

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025

S²LOW

ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE

Valorisation de nos actions.
Amélioration de notre image

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025



ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE

1

Axe 2	Améliorer et développer la Communication
Fiche Action n°3	Démarche qualité et participation des habitants
Contexte	L'accueil assure un rôle essentiel fondé sur l'écoute, sa vocation principale est de recueillir les attentes, besoins, envies des habitants, et constitue un relais important pour l'équipe professionnelle et bénévole. La multiplicité des activités entraîne de la cohabitation et parfois un manque de lisibilité pour les usagers. Suite à cela, un travail de réflexion sur l'aménagement et l'organisation des espaces est nécessaire, afin d'améliorer l'accueil et favoriser les échanges. L'évaluation du projet met en lumière l'importance de la fonction accueil dans le centre social, et son appropriation par tous pour une qualité de service. Il demeure un enjeu fort pour le projet social 2024-2027, dans le souci de maintenir une qualité d'accueil pour nos publics et bénévoles.
Responsable Action	Secrétaire d'accueil
Objectif général	Valoriser la fonction d'accueil
Objectifs opérationnels	Mettre en place des réunions d'informations auprès des habitants Créer un outil de recueil des besoins des habitants Aménager l'accueil Permettre l'investissement de bénévoles dans la fonction accueil en garantissant la qualité du service aux publics Mener des enquêtes de satisfaction auprès des adhérents Veiller à la mise à jour des fiches adhérents
Description de l'action	Mettre en place des réunions d'informations auprès des habitants : 1 fois par semestre la secrétaire d'accueil organise une réunion d'information pour les nouveaux habitants et adhérents afin de présenter le centre, les activités, l'équipe, les programmes et ainsi recenser les besoins des participants. Mettre en place un outil de recueil des besoins et des habitants : La secrétaire d'accueil assure une veille sociale qui se formalise par une écoute active des habitants et usagers, l'accueil se charge d'orienter auprès de nos partenaires en externe et/ou en interne. Création d'un outil de recueil : La secrétaire d'accueil veillera à la création d'un outil de recueil des demandes créé en concertation avec un groupe d'usagers, habitants et bénévoles afin que celui-ci soit repérer accessible et adapté au public accueilli. Les recensements des demandes des habitants sont communiqués sous forme de synthèses auprès de l'équipe qui fait le lien sur les animations La secrétaire d'accueil veillera à ce que des réponses soient apportées aux demandes et besoins recensés. Aménagement de l'accueil :

61

62

	<p>Un temps de travail réunissant professionnels et bénévoles sera mis en place pour échanger sur l'aménagement de l'espace d'accueil afin que l'accueil soit toujours en dynamique et organisé au moins une fois par trimestre.</p> <p>Permettre l'investissement de bénévoles dans la fonction d'accueil : Afin d'assurer un accueil permanent, la secrétaire s'attachera à dynamiser le bénévolat en organisant des rencontres avec d'autres centres sociaux pour découvrir d'autres méthodes de travail et fonctionnement.</p> <p>Veille à la mise à jour des listing des adhérents : La secrétaire d'accueil sera formé à l'outil de gestion des adhérents afin de pouvoir maintenir à jour la liste des adhérents et ainsi pouvoir mettre en place des campagnes de communication, relances nécessaires et optimiser la gestion des plannings.</p> <p>Mettre en place des enquêtes de satisfaction auprès des adhérents : Une fois par trimestre une enquête de satisfaction est mise en place auprès des adhérents.</p>
Public cible	Secrétaire d'accueil adhérents et habitants
Partenaires associés	Fédération des CS
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Septembre 2023
Durée et fréquence	1 fois par trimestre pour les réunions *2.5 heures 1 fois par trimestre pour l'aménagement de l'accueil 2 fois par an pour la mise à jour des listing 1 visite par an d'autres centre sociaux 2 fois par an pour les enquêtes de satisfaction.
Nombre de participants prévisionnels	10 participants aux réunions trimestrielles 1800 personnes accueillies par an au sein du centre social
Moyens mis en œuvre	
Humains	0.56 ETP secrétaire d'accueil
Matériels	logiciel inoé/ formation
Financiers	20 000 € + 2000 € de formation
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions, rapport et synthèse de rapport.	
Quantitative	Nombre de réunion d'information organisées : 2 Réaménagement de l'accueil : 4 fois par an Nombre de bénévoles investis dans l'accueil : 2
Qualitative	Satisfaction des usagers : 70 % des adhérents sont satisfaits Création de l'outil de recueil : oui
Effets attendus	

Les habitants sont satisfaits de l'accueil proposé
Un accueil au cœur du projet social. Des bénévoles en capacité de fournir un accueil de qualité. Des habitants qui se sont approprié l'espace d'accueil et le font vivre.

63

64

Priorité	
2	3
Axe 2	Améliorer et développer la Communication
Fiche Action n°4	K'fé des partenaires
Contexte	Le centre social travaille en lien avec beaucoup de partenaires sur le territoire, la secrétaire d'accueil doit être en capacité d'orienter au mieux en interne et en externe. Un besoin de meilleure connaissance inter institution s'avère nécessaire.
Responsable Action	Secrétaire d'accueil
Objectif général	Tisser un maillage territorial et favoriser le partenariat et l'interconnaissance
Objectifs opérationnels	Recenser les partenaires et créer un catalogue des partenaires Organiser des petits déjeuners partenariaux
Description de l'action	Recenser les partenaires et créer un catalogue des partenaires : La secrétaire d'accueil est chargée de recenser les partenaires opérationnels existants sur le territoire et de créer un catalogue des partenaires sur lequel pourront s'appuyer les professionnels et les habitants. Organiser des petits déjeuners partenariaux : La secrétaire sera chargée d'organiser des petits déjeuners partenariaux : 2 fois par an pour les professionnels du centre social afin d'échanger sur le fonctionnement des structures et favoriser l'émergence de projets communs. A la demande des habitants : Organiser un petit déjeuner partenarial en lien avec le café des habitants afin que les partenaires puissent venir à la rencontre sur le café des habitants en réponse aux demandes et problématiques repérées.
Public cible	L'ensemble des partenaires opérationnels du centre social
Partenaires associés	CAF, CD, Ville, MDS, Etat, agglomération, CMP, CAMPS, établissements scolaires, associations...
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Janvier 2024
Durée et fréquence	1 rencontre tous les deux mois 2 heures sur le café des habitants 2 cafés des partenaires 2 h
Nombre de participants prévisionnels	Entre 10 et 15 participants
Moyens mis en œuvre	
Humains	Secrétaire d'accueil, directrice, animateurs

Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : feuilles de présence, compte rendu de réunions, outils créés	
Quantitative	Nombre de rencontres partenaires : 2 rencontres annuelles Nombre de rencontres partenaires/habitants : 5 rencontres annuelles Nombre de participants : au moins 50% des partenaires conviés Nombre de participants sur les rencontres habitants /partenaires : 10 personnes
Qualitative	Catalogue créé Satisfaction des partenaires : 70 % des partenaires satisfaits Satisfaction des habitants : 70 % des habitants satisfaits
Effets attendus	
Amélioration des connaissances des partenaires	

Axe 3 : Accompagner les séniors dans le bien Vieillir

Les seniors représentent une partie importante des adhérents du centre social, Avec plus de 90 séniors adhérents, cette population représente plus de 20% des adhérents du centre social

En lien avec le bilan du dernier projet social et le diagnostic partagé, il apparaît que le centre social doit pouvoir, pour ces 4 prochaines années, renforcer ses actions en direction de ce public.

Nous proposons donc de pouvoir renforcer ce projet en lien avec le développement des activités qui en fait un projet à part entière au sein du projet social et en lien avec l'ensemble des autres projets déclinés par la structure.

Nous nous attacherons à répondre aux attentes et besoins des séniors autour des objectifs suivants :

1. Développer le lien social, intergénérationnel et favoriser le pouvoir d'agir

Afin de répondre aux attentes et besoins des séniors, le centre social organise différentes activités qui permettent de renforcer le lien social et rompre l'isolement.

Ces actions permettent également l'émergence des attentes et des besoins et permettent ainsi à l'animatrice sénior de co-construire les ateliers souhaités par le public.

L'idée est de favoriser le lien entre les différents publics au centre social (familles, jeunesse) à travers des activités partagées, des sorties ou autres projets co-construits.

A travers différents ateliers ou sorties, nous favorisons les échanges entre ces différents publics, et laissons la place à de futurs projets communs.

2. Prévenir les risques

Le centre social est également un lieu de rassemblement pour les séniors qui permet de pouvoir répondre à leurs demandes d'organisation d'ateliers à thèmes permettant la réduction des risques (risques de chute, atelier santé, dépistage de proximité...)

Ainsi l'animatrice sénior, s'attache, en fonction des attentes des personnes à développer en partenariat des ateliers de prévention des risques en interne ou organise et accompagne le public sur des activités en extérieur.

3. Impulser une démarche d'aller vers les retraités et les personnes fragilisées

Lors du bilan du dernier projet social et en lien avec le diagnostic posé après la crise sanitaire, les séniors qui fréquentent le Centre Social expriment pour certains des difficultés ponctuelles à se rendre au Centre Social et de fait, se sentent complètement isolés.

Lors du confinement, le centre social leur apportait une écoute attentive par téléphone en première réponse pour maintenir le lien avec eux.

Pour autant, une attention particulière est à porter à ces demandes afin de pouvoir construire un projet d'aller vers les personnes fragilisées temporairement afin de maintenir le lien et favoriser leur retour au centre social.

Ce projet permettrait également, en partenariat avec les professionnels du secteur de pouvoir mettre en place une veille et ainsi faire en sorte que le centre social puisse aller vers les personnes isolées qui n'ont pas accès au centre social.

[Les fiches actions :](#)

Priorité	
1	2
3	
Axe 3	Accompagner les séniors dans le bien vieillir
Fiche Action n°1	Temps partagés
Contexte	Le public senior est fragile, d'autant plus depuis le COVID-19. Il a besoin de recréer du lien, de trouver des solutions pour rompre cette solitude, de s'épanouir. Les séniors se sentent pour certains très isolés et sont en demandes de plus de proximité avec le développement d'actions "d'aller vers" pour favoriser leur adhésion au centre social. De leur redonner du dynamisme à travers nos actions collectives et favoriser l'émergence d'activités préparées, organisées par les séniors.
Responsable Action	Animatrice Seniors
Objectifs généraux	Favoriser le lien social, l'intergénérationnel, la mixité et le pouvoir d'agir
Objectifs spécifiques	Valoriser les compétences et les échanges de savoir-faire Encourager et développer la participation et le pouvoir d'agir Favoriser la solidarité, accompagner les initiatives Lutter contre l'isolement
Objectifs opérationnels	Mettre en place des ateliers et actions intergénérationnelles et mixtes Mettre en place des actions spécifiques séniors Accompagner les actions autonomes Participer à des actions partenariales
Description de l'action	Cet action s'articulera autour de plusieurs outils d'animation : 1. Actions intergénérationnelles et mixité Différents ateliers et actions sont développés avec le public tels que : - Ateliers cuisine Parents/Séniors : 1 fois par mois, des adultes et des seniors cuisineront ensemble, afin de partager différentes cultures et apprendre les uns avec les autres. - Ateliers créatifs enfants/séniors : 1 fois par mois, des seniors iront faire des ateliers créatifs avec les jeunes du CLAS. Ensuite ces enfants et les seniors construiront ensemble un projet commun. - Sorties intergénérationnelles : Au cours des vacances scolaires, l'ensemble des séniors sont invités, en lien avec les autres adhérents, à la préparation et l'organisation de temps extérieurs où les publics découvriront ensemble une activité choisie de manière commune. - Visites en EHPAD : 1 fois par mois, les séniors souhaitent aller à la rencontre des seniors vivant en institutions pour partager un moment convivial.

4. Participation aux actions partenariales

Les séniors seront invités à construire des actions dans le cadre des événements nationaux ou locaux tels que la semaine bleue, octobre rose, le téléthon...

<ul style="list-style-type: none"> - Visite des habitats inclusifs : Aller à la rencontre de séniors dans différentes structures d'habitat inclusif pour faire connaître à nos adhérents ces lieux de vie. Ces temps d'échanges et de rencontres se feront 4 fois par an. - Temps festifs du Centre Social : Les séniors s'investissent dans l'organisation et la participation lors de nos fêtes de quartier (mise en place de stand) - Balades urbaines et balades nature : Temps mensuel de 3h de marche de mars à juin puis d'octobre à décembre avec des mamans. Favorisant les échanges sur les plantes présentes dans la nature et les recettes de « grand-mère ». <p>2. Actions spécifiques séniors</p> <p>Différents ateliers et actions sont développés avec le public tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La marmite aux idées : Chaque mois, les adhérents séniors se réunissent pour participer à la construction du programme mensuel. C'est un temps d'échanges et de partages sur leurs envies, idées, besoins, ils proposent, organisent et mettent en place divers ateliers ou sorties avec l'appui de l'animatrice. - Café des envies : 2 fois par semaine, les séniors se rencontrent au sein du centre social pour discuter et apprendre les uns des autres à travers différentes activités proposées par des séniors pendant ces temps-là. - Café des aînés : 1 fois par semaine de mai à août les séniors se retrouvent en ville, pour partager un moment convivial dans un établissement public et ainsi pouvoir rendre visible le collectif sénior et ainsi favoriser la rencontre avec de nouvelles personnes et potentiellement futurs adhérents. - Les sorties culturelles et de loisirs : En fonction des attentes et besoins recueillis auprès du public, une programmation est co-construite. Une à deux sorties mensuelles sont organisées pour découvrir le patrimoine local et l'offre de loisirs de proximité, adaptés à ce public : Musée, exposition, cinéma, théâtre, balades nature... Programmation annuelle adaptée au rythme des saisons et organisée par les adhérents. - Phoning et visite à domicile : 2 fois par mois, l'animatrice séniors prendra des nouvelles des adhérents qui ne seront pas venus au centre social sur la période. Des visites à domicile pourront alors être programmées en fonction des besoins - Participation aux dossiers de financements : Participation des séniors dans les différentes demandes de subvention de leur secteur. Par comités, rencontres mensuelles afin de construire leur projet. <p>3. Actions autonomes</p>
--

Public cible	Les plus de 60 ans
Partenaires associés	EHPAD Saint Emetery de Chusclan, CCAS, Gem Cézame, espace séniors, associations locales, EVS/MAS, associations caritatives
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Janvier 2023
Durée et fréquence	3 fois par semaine
Nombre de participants prévisionnels	100
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil 1 animatrice séniors
Matériels	Une ou plusieurs salles, minibus, table, chaise, cuisine, matériel bureautique
Financiers	1 ETP animateur Conférence des financeurs pour la prévention à la perte d'autonomie, CARSAT, Cap prévention séniors.
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : carnet de bord actions, questionnaires de satisfactions auprès des usagers, rencontres bilans annuels... ???	
Quantitative	Nombre d'ateliers : 3 ateliers par semaine Nombre de personnes par ateliers : entre 8 et 12 Les propositions sont variées : 24 ateliers différents par an.
Qualitative	Satisfaction du public : 70 % des participants sont satisfaits Analyse du cahier de bord des actions.
Effets attendus	
Des séniors moins isolés, qui échangent leurs savoirs faire, apprennent des autres et vivent ensemble.	

Priorité		
1	2	3

Axe 3	
Accompagner les séniors dans le bien vieillir	
Fiche Action n°2	Prévention santé
Contexte	Le centre social accueille beaucoup de personnes séniors, vivant seuls à domicile et la question du maintien en santé et réduire les risques liés à l'âge sont au cœur des problématiques remontées par les séniors au centre social. Dans ce cadre, le centre social favorise donc des actions répondant à leurs attentes et besoins afin de développer des ateliers adaptés.
Responsable Action	Animatrice Séniors
Objectif général	Prévenir les risques liés à l'âge
Objectifs opérationnels	Mettre en place des ateliers de prévention
Description de l'action	Les ateliers mis en place se font annuellement en fonction des attentes et besoins recueillis auprès du public et peuvent différer de formes telles que : <ol style="list-style-type: none"> 1. Ateliers gym douce : Chaque semaine, une intervenante professionnelle, technique adaptée au rythme du public ciblé. 2. Ateliers PRODAS : Le PROgramme de Développement Affectif et Social. En partenariat avec le CODES30, il s'agit d'un programme précoce de prévention et de promotion de la santé mentale qui vise à favoriser le bien être et le vivre ensemble en développant les compétences psychosociales. 3. Actions de dépistage : L'objectif de cet atelier est d'arriver à toucher les séniors les plus précaires afin de leur permettre d'avoir un accès à une consultation médicale (dentiste, ophtalmologiste,...). L'idée est d'organiser une journée où les séniors viennent consulter un professionnel. 4. Les ateliers de prévention santé : En partenariat avec les ateliers santé ville de la communauté d'agglomération : Interventions de professionnels autour de divers thématiques en lien avec les besoins de nos publics adhérents/séniors : vaccination, dépistage, alimentation (en cours d'évaluation de besoins)
Public cible	Les plus de 60 ans
Partenaires associés	CODES30, ADLI, CCAS, Aggio
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2024

Durée et fréquence	3 ateliers mensuels
Nombre de participants prévisionnels	40
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil 1 animatrice séniors 3 bénévoles
Matériels	Salles d'activités, minibus, table, chaise, cuisine, matériel bureautique
Financiers	Conférence des financeurs pour la prévention à la perte d'autonomie, CARSAT, Cap prévention séniors, CAF
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : carnet de bord actions, questionnaires de satisfactions auprès des usagers, rencontres bilans annuels...	
Quantitative	Nombre de participants par séances : entre 8 et 12 Nombre d'ateliers mis en place : 4 ateliers différents par an
Qualitative	Satisfaction du public : 70 % des participants sont satisfaits Analyse du cahier de bord des actions.
Effets attendus	
Les séniors se sentent bien et appréhendent mieux les risques liés à l'âge.	

Priorité		
1	2	3

Axe 3	Accompagner les séniors dans le bien vieillir
Fiche Action n°3	Prendre soin de soi et des autres
Contexte	Les séniors fréquentant le centre social repère des personnes qui ne fréquentent pas le centre social, solitaires dans leurs quotidiens d'autres part, les adhérents séniors sont parfois empêchés (mobilité, santé...) et font remonter le "manque" lié aux échanges qu'elles trouvent au centre social.
Responsable Action	Animatrice Séniors
Objectif général	Favoriser la solidarité, accompagner les initiatives Permettre à chacun de prendre soin de soi et des autres
Objectifs opérationnels	Mettre en place un réseau solidaire Mettre en place des ateliers de bien-être. Mettre en place un flyer spécifique séniors

73

	1000 € de publicité Conférence des financeurs pour la prévention à la perte d'autonomie, CARSAT, Cap prévention séniors, CAF
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : carnet de bord actions, questionnaires de satisfactions auprès des usagers, rencontres bilans annuels...	
Quantitative	Nombre de partenaires rencontrés : 10 Nombre de flyers déposés : 150 Nombre de nouveaux adhérents : 15 Nombre d'ateliers différents
Qualitative	Flyer créé. Satisfaction du public : 70 % des participants sont satisfaits.
Effets attendus	
Meilleure visibilité des actions du centre social pour le public sénior Nouveaux adhérents et bénévoles. les séniors prennent soins d'eux et des autres	

75

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025



Description de l'action	<p>Publié le 24/04/2025</p> <p>1 fois par mois des interventions d'un professionnel pour un moment de l'après midi prise, de rencontre. ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE</p> <p>- <u>Ateliers massage assis et plantaire :</u></p> <p>2 fois par mois, intervention d'une professionnelle, redécouverte et meilleure appréhension de son corps.</p> <p>- <u>Ateliers esthétique :</u></p> <p>Ateliers trimestriels de 3h, animés par des séniors ou une animatrice de l'association. Il s'agit de partager des pratiques simples et accessibles à tous en lien avec l'esthétique (soins des mains, des pieds, du visage et des cheveux).</p> <p>- <u>Réseau solidaire entre séniors :</u></p> <p>Les séniors les plus autonomes vont à la rencontre des séniors les plus en retrait pour des visites de courtoisie, faire des balades de proximité ou les accompagner au centre social pour partager un moment d'échanges «café des envies» ou une activité/sortie proposée.</p> <p>- <u>Mettre en place un flyer pour aller à la rencontre des séniors isolés :</u></p> <p>Mettre en place un flyer spécifique à destination des partenaires locaux (Secours Populaire, la MAS, CCAS, etc) et les commerçants afin qu'ils communiquent avec les publics cibles et orientent vers le centre social.</p> <p>L'animatrice Séniors ira à la rencontre des séniors avec les séniors sur le marché de Bagnols sur Cèze une fois par mois pour promouvoir les actions et favoriser les adhésions.</p>
Public cible	plus de 60 ans
Partenaires associés	Plateforme des aidants, MONA LISA
Date prévisionnelle de mise en œuvre	janvier 2025
Durée et fréquence	2 fois par mois
Nombre de participants prévisionnels	50
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil 1 animatrice séniors
Matériels	
Financiers	1 ETP 2000 € d'intervenant/an

74

Axe 4. Accompagner la mobilité et l'utilisation des lieux ressources

Le bilan du dernier projet social faisait apparaître un besoin concernant la mobilité en lien avec les différents lieux ressources sur le territoire.

Les perspectives d'amélioration doivent poursuivre les deux objectifs suivants :

Objectif 1 : Développer l'autonomie

Au travers de ce premier objectif il s'agit de pouvoir accompagner les habitants sur le repérage des lieux ressources implantés sur le territoire, les faire découvrir aux adhérents afin de faciliter leur accès et leur utilisation.

L'animateur s'attachera à travailler la mobilité des adhérents et développera des actions d'aller vers les lieux ressources.

Objectif 2 : Faciliter l'accès

Au travers de ce second objectif il s'agit bien de pouvoir ouvrir la maison des parents comme un lieu de la parentalité.

Pour ce faire, le centre social s'attache à rendre visible ce lieu et développer la communication, en ouvrant cet espace aux acteurs du réseau de la parentalité.

Les fiches actions :

76

Priorité		
1		3

Axe 4		Accompagner la mobilité et utilisation des lieux ressources
Fiche Action 1		Mobilité et accès aux lieux ressources
Contexte	Le centre social Vigan Braquet est excentré du centre ville et des lieux ressources du territoire. Une partie des familles n'est pas véhiculée. Le déplacement d'un quartier à l'autre n'est pas aisé pour tous. Certains lieux ressources sont peu ou pas utilisés par les familles par méconnaissance de leur existence ou de ce qu'ils peuvent leur apporter.	
Responsable Action	Animateur	
Objectif général	Développer l'autonomie et l'utilisation des ressources du territoire	
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner au repérage des lieux ressources - Faire découvrir, comprendre l'intérêt et initier à l'utilisation des lieux ressources - Travailler sur la mobilité et l'aller vers - Lutter contre l'isolement 	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des rencontres dans les lieux ressources - Mettre en place des ateliers/temps de découverte et d'utilisation de différents moyens de transports 	
Description de l'action	<p><u>Organiser des rencontres dans les lieux ressources :</u></p> <p>Des activités seront organisées au sein des lieux ressources afin de présenter les lieux aux adhérents du centre social : médiathèque, ludothèque, PMI, RPE, conseil citoyen, équipements sportifs, associations, LAEP, parc et balade aux alentours</p> <p>Des groupes seront également proposés pour participer aux actions menées par les partenaires et les lieux ressources : journée départementale du REAAP, fête du jeu, Café parentèle, ...</p> <p><u>Mettre en place des ateliers/temps de découverte et d'utilisation de différents moyens de transports et mobilité douce :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Remise à niveau ou apprentissage du vélo, - Atelier de réparation vélo, - Accompagnement des adhérents vers les partenaires spécialisés en mobilité ; auto-école solidaire, peps, ... 	
Public cible	Familles isolées et éloignées de l'accès aux lieux ressources	
Partenaires associés	Acteurs de la parentalité et de la mobilité	
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Septembre 2025	

77

Priorité		
1	2	

Axe 4		Accompagner la mobilité et l'utilisation des lieux ressources
Fiche Action 2		La Maison des Parents, un tiers-lieu de la parentalité
Contexte	L'association dispose d'un local spécifique, nommé maison des parents, dans lequel se développe des temps spécifiques pour les familles : 1 Lieu d'Accueil Enfants Parents, des temps jeux en famille, des ateliers parents-enfants, des temps entre parents... La maison des parents est également un lieu de rencontre et de temps pour les familles portés par des partenaires pour autant cet espace reste assez peu identifié comme lieu ressources ouvert à toutes les familles	
Responsable Action	Animateur	
Objectif général	Développer l'autonomie et l'utilisation des ressources du territoire	
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la communication et la visibilité de la Maison des Parents - Développer le réseau des acteurs de la parentalité - Faciliter l'accès aux ressources du territoire aux familles - Travailler sur la mobilité et l'implication des familles et partenaires 	
Objectif Opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> - Délocaliser certaines activités au sein de la maison des parents - Organiser une journée porte ouverte - Créer des commissions familles - Mettre à disposition les outils - Organiser des permanences/actions des partenaires - Rencontrer régulièrement la coordinatrice CTG 	
Description de l'action	<p><u>Organiser une journée portes ouvertes :</u></p> <p>Chaque année le centre social organisera une journée portes ouvertes de la maison des parents afin de faire découvrir les activités et partenaires accueillis au sein du projet.</p> <p><u>Délocaliser certaines activités au sein de la maison des parents :</u></p> <p>Les animateurs s'attacheront à développer des activités qui n'ont habituellement pas lieu à la maison des parents,</p> <p><u>Création de commissions familles :</u></p> <p>Les commissions familles permettront de recueillir les attentes et besoins de familles afin d'adapter les projets à créer.</p> <p><u>Mettre à disposition les outils :</u></p> <p>La maison des parents a à sa disposition un panel d'outils et supports pour les familles : documentation, jeux, livres, matériel spécifique, ...</p> <p>La mise à disposition de ces outils sera organisée tant au niveau des partenaires adhérents au centre social qu'aux familles du territoire.</p> <p><u>Organiser des permanences et accueillir les actions des partenaires :</u></p>	

79

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

S²LOW

Durée et fréquence	Publié le 24/04/2025
Nombre de participants prévisionnels	ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil, 1 animateur référent famille, partenaires
Matériels	locaux du centre social Vigan Braquet, de la maison des parents et des lieux ressources du territoire, minibus, transport en commun, vélo, outils de communication
Financiers	5 000 € CAF, Ville de Bagnols Sur Cèze.
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, outils comptables, recueil oraux de satisfactions des participants, cahier de bord	
Quantitative	Nombre de temps organisés/tps prévus > à 50% Nombre participation événements territoire = 2 Nombre action mobilité douce > à 2
Qualitative	Satisfaction des participants > à 70%
Effets attendus	
Meilleur repérage des lieux ressources Augmentation de la fréquentation	

78

	Le centre social s'attache à inviter les partenaires de la parentalité et mettre à disposition les locaux pour le développement de permanences ou activités menés par eux au sein de la maison des parents. <u>Rencontrer régulièrement la coordinatrice de la CTG :</u> La référente famille rencontrera la coordinatrice CTG dans le cadre de la mise en place de la maison des familles afin de pouvoir construire une réponse cohérente sur le territoire de Bagnols sur Cèze.
Public cible	Les familles
Partenaires associés	Acteurs de la parentalité, de la petite enfance, enfance, adolescence...
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Janvier 2024
Durée et fréquence	1 campagne par an et 2 rencontres commissions par an et 1 journée porte ouverte
Nombre de participants prévisionnels	80 personnes et 5 partenaires
Moyens mis en œuvre	
Humains	Référente famille
Matériels	Locaux Maison des Parents, outils de communication, supports de documentation et d'animation, fournitures pédagogiques
Financiers	CAF, Ville de Bagnols Sur Cèze, l'Etat, CD 3000 €
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, outils comptables, recueil oraux de satisfactions des participants, cahier de bord	
Quantitative	Nombre commission effectué/prévues = 2 Nombre de personnes à la porte ouverte = 25 Nombre parents dans la commission = 10 Nombre de partenaires rencontrées = 10 Nombre d'actions de partenaires développées à la maison des parents = 5 Nombre de conventions partenariales = 3
Qualitative	Satisfaction des partenaires : 70% Satisfaction des familles : 70%
Effets attendus	
Que la Maison des Parents soit repérée comme lieu ressources pour les familles et les partenaires	

80

Axe 5. Favoriser l'accès au numérique

En lien avec le bilan du dernier projet social et les attentes et besoins repérés dans le diagnostic partagé, il apparaît important de pouvoir répondre aux objectifs suivants :

Objectif 1 : Accompagner les usages du numérique


La poursuite et l'adaptation de l'accompagnement des usages numériques aux bénéficiaires des adhérents doit être repensé dans le cadre des réponses déjà présentes sur le territoire, c'est pourquoi l'axe est maintenu dans le nouveau projet social mais adapté et revu en fonction des partenariats pouvant être mis en place aux réponses des besoins des adhérents.

Objectif 2 : Développer l'aide administrative

Le centre social Passerelles sur Cèze déploie une aide administrative auprès des adhérents des centres sociaux. Cette action a fait l'objet d'un bilan remarquable lors du dernier projet social avec des besoins croissants notamment pour les adhérents du centre social Vigan Braquet, n'ayant pas la possibilité de se déplacer sur le centre social des Passerelles et/ou sur les structures existantes en ville.

Pour ce faire, le centre social projette d'adapter une offre pour les adhérents du centre social Vigan Braquet.

Les fiches actions :

Envoyé en préfecture le 24/04/2025	
Reçu en préfecture le 24/04/2025	
Publié le 24/04/2025	
	
ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE	
1	2

Axe 5	Favoriser l'accès au numérique et au droit
Fiche Action n°1	Point d'accès numérique
Contexte	Lors du précédent projet social un animateur multimédia était chargé de développer des ateliers d'accès au numérique. Ces ateliers ont cessé par manque de moyens du centre social. Il est donc important de repenser l'accès au numérique et au droit en lien avec le droit commun afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins nouvellement repérés dans le diagnostic du nouveau projet social
Responsable Action	Secrétaire d'accueil
Objectif général	Accompagner les usages numériques
Objectifs opérationnels	Mettre à disposition un accès numérique Accompagner les usagers dans leurs démarches numériques Développer des permanences et Conventionner avec les partenaires
Description de l'action	<u>Mettre à disposition un accès numérique :</u> Un espace sera aménagé au sein de l'accueil du centre social avec un espace bureautique mis à disposition des adhérents et avec une connexion internet <u>Accompagner les usagers dans leurs démarches numériques :</u> La secrétaire sera désormais en charge de l'accompagnement des personnes dans leurs démarches numériques. Elle viendra en appui et soutien des personnes sur l'espace numérique mis à disposition pour les aider dans leurs démarches. En fonction de la demande, elle orientera vers les partenaires. D'autre part, elle relèvera mensuellement les besoins identifiés afin de pouvoir organiser une réponse collective en lien avec les partenaires. <u>Développer des permanences et Conventionner avec les partenaires :</u> De l'état mensuel relevé par la secrétaire il sera fait un reporting à l'équipe et des contacts seront pris avec les partenaires pour mettre en place des ateliers et/ou des permanences au sein du centre social. La secrétaire veillera à ce que les conventions de partenariat soient bien établies.
Public cible	Les adhérents du centre social
Partenaires associés	France Services, la ruche numérique,
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Mars 2024
Nombre de participants prévisionnels	250

81

82

Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil
Matériels	Un bureau, un PC, une imprimante
Financiers	1750 €
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : carnet de bord actions, questionnaires de satisfactions auprès des usagers, rencontres bilans annuels...	
Quantitative	Nombre de personnes ayant eu recours au point d'accès numérique : au moins 15 / mois Nombre de personnes ayant eu besoin d'une aide : au moins 7/ mois Nombre de conventions signées : 3 Nombre de permanences développées : 3
Qualitative	Satisfaction des adhérents : 70% Satisfaction des partenaires : 70%
Effets attendus	
Autonomie des adhérents Meilleur repérage des lieux ressources par les habitants Nouveaux adhérents Nouveaux partenariats	

Priorité	
1	2

Axe 5	Favoriser l'accès au numérique et au droit
Fiche Action n°2	Aide administrative
Contexte	Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son niveau de vie ou le lieu où elle habite, doit pouvoir connaître ses droits et ses obligations, être informée sur les moyens de faire valoir ses droits ou d'exécuter ses obligations. L'aide administrative déployée par le Centre Social de Passerelles est très largement repérée. Le centre social Vigan Braquet oriente donc vers le centre social des passerelles les demandes qui lui sont remontées. Pour autant, le bilan et le diagnostic démontrent une réelle nécessité de pouvoir développer les réponses sur le territoire notamment liés à la mobilité limitée des adhérents de Vigan Braquet sur le centre social des passerelles.
Responsable Action	Secrétaire d'accueil
Objectif Général	Faciliter l'accès au droit
Objectifs opérationnels	Accompagner les adhérents dans leurs démarches administratives. Former la secrétaire d'accueil
Description de l'action	<u>Accompagner les adhérents dans leurs démarches administratives :</u> A la demande des adhérents, la secrétaire vient en appui des adhérents sur leurs demandes liées à des démarches administratives. Pour ce faire, elle accueille de manière individualisée les personnes et leur explique les droits et devoirs, fonctionnement des administrations et apporte quelques conseils et astuces pour faciliter les tâches administratives : Lecture de documents et de courriers, aide à la compréhension/Écritures de courriers/ Aide à la prise de contact téléphonique avec des entreprises ou des administrations/ Constitution de dossier de demande de logement ou réponse à une enquête logement/ Constitution de dossier de complémentaire santé/Constitution de dossier de demande d'Allocation Adulte Handicapé (AAH)/Aide à la prise de RDV (médical, administratif...)/Orientation vers des services d'aides à domicile/Orientation vers l'écrivain public ou les assistantes sociales pour la constitution des dossiers plus « volumineux », exemple des dossiers de retraite. De l'ensemble des demandes individuelles repérées, accompagnées et analysées, des actions collectives peuvent être proposées afin de diversifier les réponses et toucher le plus grand nombre.

83

84

	Former la secrétaire d'accueil : Afin de répondre aux attentes et besoins la secrétaire d'accueil suivra un cursus de formation adaptée à son poste et qui lui permettront d'améliorer l'accueil et développer de nouveaux outils.
Public cible	L'ensemble des habitants et usagers de la structure.
Partenaires	La ruche, les administrations, (Ville de Bagnols, habitat du Gard, CAF, CPAM, MSA, CD...)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2025
Durée et fréquence	A la demande
Nombre de participants prévisionnels	60
Moyens mis en œuvre	
Humains	0,1 ETP de secrétaire d'accueil
Matériels	Un PC, un bureau,
Financiers	CAF, mairie, CD/ 2000 € formation
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : carnet de bord actions, questionnaires de satisfactions auprès des usagers, rencontres bilans annuels.	
Quantitative	Nombre de personnes différentes accueillies Nombre de demandes traitées
Qualitative	Nature des demandes traitées Retour des habitants (questionnaires de satisfaction,
Effets attendus	
Autonomie des personnes.	

85

Récemment s'est ajouté à proximité un pôle médical (l'Ancey) mais on trouve que de très rares commerces de proximité davantage situés en centre-ville, ainsi que le marché. La mobilité s'est aussi améliorée par la mise en place de navettes gratuites par les habitants reliant le quartier au centre-ville.

Prochainement la Maison des Actions Solidaires, espace de vie sociale avec une épicerie et table solidaire, sera installée sur le quartier et le partenariat déjà instauré sera à développer pour faire lien avec nos publics respectifs.

L'avenue se révèle aussi un point de dangerosité urbaine de par le flux de circulation et l'absence d'aménagement (piste cyclable, trottoirs, signalétiques présence d'enfants sortie scolaire, racines d'arbres qui nuisent à la circulation sur les trottoirs...). Le projet de réhabilitation de l'avenue est amorcé et devrait dans les prochaines années améliorer la situation (création de pistes cyclables, réaménagement des trottoirs, passages surélevés devant les établissements scolaires)

De fait les enjeux du territoire s'orientent autour de la rencontre et l'échange des habitants et des familles et l'accès aux ressources.

L'articulation avec le projet d'animation global

Ainsi le centre social se donne comme objectifs pour les 4 prochaines années :

- Accueillir les personnes et les familles.
- Proposer des animations construites avec les familles et répondant à leurs besoins.
- Accompagner les initiatives des habitants et concevoir avec eux des projets d'utilité collective.
- Impulser le débat, alerter sur les situations problématiques et mobiliser les partenaires

L'association Mosaïque en Cèze porte les deux centres sociaux Vigan Braquet et Les Passerelles sur Cèze.

Jusqu'à présent le projet social était présenté de façon globale, et ne faisait pas apparaître de projet collectif familles en tant que tel. Aujourd'hui, afin de mettre en avant les spécificités de chaque centre social et de répondre au mieux aux enjeux de leur territoire et aux besoins identifiés, le centre social Vigan Braquet présente un projet collectif familles complémentaire avec le projet porté par le centre social les Passerelles en Cèze.

Les Objectifs de l'ACTION COLLECTIVE FAMILLES :

L'écriture de ce projet collectif familles permet de redessiner les priorités propres à notre territoire d'intervention, en y associant les partenaires. La formalisation de ce projet représente un axe nouveau pour le centre social et traduit une volonté forte d'inscrire encore davantage la parentalité et l'accompagnement des familles au cœur du projet, tout en étant pleinement imbriquée dans le projet global par la transversalité des actions mises en œuvre.

Pour répondre aux enjeux du territoire et aux besoins repérés des familles, le projet d'Action Collective Familles se décline en 3 axes.

D'une part l'accompagnement au sein de la famille des rôles et compétences des parents et des enfants, d'autre part l'accompagnement des relations, interactions et actions des familles entre elles et aussi plus spécifiquement dans l'accompagnement des familles dans la réussite scolaire des enfants.

87

Axe 6 : Accompagner la parentalité

CADRE DE L'ACTION :

Le projet familles repose sur une approche collective ciblée sur les groupes familiaux. L'approche familiale intègre de fait les enfants, adolescents, jeunes adultes dès lors que les parents sont associés.

Les axes d'intervention du projet familles sont précisément identifiés par rapport à ceux inscrits dans le projet d'animation globale. En effet, à partir de problématiques familiales identifiées sur le territoire d'action du centre social, les axes d'interventions sont élaborés et centrés sur le maintien et la restauration du lien parents-enfants et/ou l'appui à la fonction parentale.

Les actions collectives mises en place reposent sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et d'autres acteurs du territoire.

La Circulaire CNAF

La circulaire Cnaf de juin 2012 sur l'Animation de la vie sociale réaffirme les attentes pour le développement, dans chaque centre social, d'un projet « familles ». Il doit répondre aux problématiques familiales du territoire et soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif. Le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social
- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Les éléments de diagnostic concernant le public

La population de Vigan Braquet est en mutation depuis quelques années en lien avec la réhabilitation et la démolition des logements d'autres quartiers de la ville (les Escanaux), entraînant l'arrivée de nouvelles familles sur un quartier occupé par des habitants de longue date.

Ainsi, le quartier a vu émerger des problématiques liées au vivre ensemble entre une population seniors issue du quartier et l'arrivée de ces nouvelles familles. Des problématiques de nuisances causées aussi par le déséquilibre de la jeunesse du quartier, le nombre insuffisant d'espace de vie publique pour les familles : 1 parc avec 1 balançoire et 1 table jugé inadapté par les habitants.

Le bilan du dernier projet social et le diagnostic partagé : Les enjeux du territoire Vigan Braquet

Le quartier est situé en périphérie ouest de la ville et sa particularité réside sur une implantation particulière. Le quartier est séparé par une grande avenue en pente. D'un côté, on y trouve les lieux de vie et de l'autre côté assez peu de ressources implantées localement : centre des impôts, centre social, établissements scolaires, crèches, stade, CIO.

86

Axe 1 AC : Accompagnement au sein de la famille des rôles et compétences des parents et des enfants

Objectif : Améliorer les relations familiales par l'épanouissement des parents et des enfants

- Fiche action N°1 : Ateliers et temps parents-enfants
- Fiche action N°2 : Ateliers et temps entre parents
- Fiche action N°3 : Temps spécifiques pour le bien-être parental
- Fiche action N°4 : Rencontres collectives parents/partenaires

Axe 2 AC : Accompagnement des relations, interactions et actions des familles entre elles

Objectif 1 : Favoriser le vivre ensemble

- Fiche action N°5 : Prévention vacances
- Fiche action N°6 : Atelier cuisine et repas culture et tradition
- Fiche action N°7 : Temps ludiques intergénérationnels

Objectif 2 : Développer les initiatives, l'implication et la solidarité

- Fiche action N°8 : Fête familiale de quartier : 123 printemps
- Fiche action N°9 : Actions solidaires

Axe 3 AC : Accompagnement des familles dans la scolarité

Objectif 1 : Travailler les objectifs, la coordination et la mise en réseau des dispositifs

- Fiche action N°10 : Groupe de travail sur l'organisation et la coordination du dispositif CLAS
- Fiche action N°11 : Accompagnement et formation de l'équipe
- Fiche action N°12 : Mise en réseau des actions

Objectif 2 : Favoriser la réussite éducative de l'enfants

- Fiche action N°13 : CLAS : Contrat Local d'accompagnement à la Scolarité

Objectif 3 : Faciliter la compréhension et l'implication des parents dans la scolarité

- Fiche action N°14 : Parents et outils numériques du système scolaire

Les fiches actions :

88

Priorité	
2	3
Axe 6 - ACF	Axe 1 : Accompagnement au sein de la famille des rôles et compétences des parents et enfants
Fiche Action n°1	Ateliers et temps enfants-parents
Contexte	Des temps partagés en famille moins fréquents et parfois conflictuels, des liens parents-enfants fragilisés ou détériorés, des familles isolées, des besoins de liens sociaux, de lieux d'écoute et de partage, une recherche d'astuces pour faire mieux et/ou différemment...
Responsable Action	Animateur référent familles
Objectif général	Améliorer les relations intra-familiales par l'épanouissement des enfants et de leurs parents
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les familles sur des thématiques de santé et éducatives. - Valoriser les compétences des parents et le développement des enfants - Permettre la rencontre et les échanges entre familles
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir les besoins des familles - Animer des ateliers parents-enfants avec différents supports et outils sur des temps et espaces différents - Organiser des rassemblements familiaux festifs et participatifs - Participer à la communication autour du lieu d'accueil enfant parents
Description de l'action	<p>Recueillir les besoins des familles : Lors de l'accueil des familles l'animatrice repère et recense, les envies, besoins. La participation du référent famille à l'animation du Lieu d'Accueil Enfants Parents, ouvert aux futurs parents, parents et grands-parents d'enfant de 0 à 6 ans est également un espace de recueil des besoins. Ce recueil des besoins permet d'adapter des ateliers spécifiques.</p> <p>Animation d'ateliers parents enfants : Les ateliers et temps spécifiques sont développés pour et par les familles qui peuvent être à l'initiative d'ateliers pour partager leur savoir-faire. D'autres sont animés par des professionnels spécialisés du territoire, l'équipe de professionnels du centre social et des accueillantes du Lieu d'Accueil Enfants Parents. Une programmation annuelle d'ateliers et temps enfants-parent est alors travaillée et envisagée en fonction des attentes et besoins des familles, avec si besoin l'intervention d'un professionnel spécialisé, autres que la référente familles. Les ateliers concernent notamment : Ateliers d'éveil et créatifs, temps jeux en famille, moments festifs tout au long de l'année, découvertes culturelles, journées ludiques sur des thématiques santé et éducation, des temps spécifiques de parents avec leurs adolescents...</p> <p>Participer à la communication autour du Lieu d'accueil Enfant Parents :</p>

Publié le 24/04/2025	
La référente familles s'attache également à communiquer auprès des familles et partenaires sur le lieu d'accueil enfants parents et autres actions développées à la maison des parents pour une meilleure naissance et ainsi recueillir et impliquer davantage de familles.	
Public cible	Familles (parents, grands-parents) avec enfants.
Partenaires associés	Médiathèque, PMI, centre social Les Passerelles sur Cèze, etc...
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Janvier 2024
Durée et fréquence	Programmation d'un atelier spécifique minimum par semaine et 3 demi-journées d'accueil enfants parents par semaine
Nombre de participants prévisionnels	100 familles différentes par an
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil, salariés du pôle famille (animatrices référentes familles) Prestataires de service (artistes, professionnels de santé,...)
Matériels	Locaux du centre social Vigan Braquet et de la maison des parents, 2 minibus, carburant, fourniture d'activités, matériel pédagogique, alimentation et boissons, outils de communication
Financiers	CAF (REAAP et agrément LAEP), Ville de Bagnols Sur Cèze, l'Etat
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, outils comptables, Livre d'Or, retour oraux des participants recueillis sur cahier de bord	
Quantitative	Nombre et type d'ateliers fréquentés par les familles (au moins 70%), nombre de personnes présentes sur nombre de personnes inscrites (au moins 70%)
Qualitative	Analyse du livre d'or et cahier de bord de suite d'atelier
Effets attendus	
Que les familles se sentent bien dans leurs relations intra-familiales	

Priorité	
2	3
Axe 6 - ACF	Axe 1 : Accompagnement au sein de la famille des rôles et compétences des parents et enfants
Fiche Action n°2	ATELIERS ET TEMPS ENTRE PARENTS
Contexte	Des parents qui partagent leurs interrogations, leurs problématiques, leurs besoins d'écoute et d'échanges d'expériences. Un besoin et une envie de faire mieux ou différemment et de travailler sur sa place et son rôle de parent.
Responsable Action	Animateur référent familles
Objectif général	Amélioration des relations intra-familiales par l'épanouissement des enfants et de leurs parents
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les compétences parentales - Permettre une meilleure compréhension des relations intra-familiales - Acquérir de nouveaux "outils" facilitant l'éducation et les liens familiaux - Développer et savoir utiliser les lieux ressources d'appui à la parentalité
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des groupes de parents - Mettre en place des actions adaptées à la demande du groupe
Description de l'action	<p>Mettre en place des groupes de parents : Un rendez-vous mensuel pour les parents, ce temps favorise la rencontre et le recueils des besoins, des envies, des compétences à partager afin de mettre en place une programmation de séances d'échanges entre parents correspondant aux attentes repérées et avec des horaires et jours qui leurs conviennent. Les thématiques sont donc choisies avec eux et correspondent à leurs besoins. Des temps animés et encadrés par des professionnels spécifiques, partenaires en fonction des sujets émergents ou des parents.</p> <p>Mettre en place des actions adaptées à la demande du groupe : Les actions sont de différentes natures : <ul style="list-style-type: none"> - Débats, théâtre-forum en lien avec les partenaires de la ville et dans différents lieux ressources qui permettent aux parents de les repérer ; - Temps de formation liés à la prévention (par exemple : risques domestiques, gestes de premiers secours, ...) - Groupes spécifiques, par exemple entre papa, des temps de parents d'enfants en situation de handicap, des temps de parents endeuillés, parents épuisés, de parents d'adolescents... </p>
Public cible	Parents
Partenaires associés	PMI, CMS, CODES 30, SDIS 30,...
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Janvier 2024
Durée et fréquence	1 rendez-vous par mois et des ateliers ou séances 1 à 2 fois par mois en fonction des demandes

Nombre de participants prévisionnels	50 parents différents par an
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, outils comptables, Livre d'Or, retour des intervenants, recueil de sujets et besoins des parents par échanges oraux recueillis sur cahier de bord	
Quantitative	Nombre de rendez-vous parents organisés sur nombre de rendez-vous prévus (au moins 70%) Nombre de parents présents à chaque rendez-vous (au moins 5/dv) Nombre de parents différents (au moins 30) Nombre d'action mises en place suite aux besoins (au moins 5 temps)
Qualitative	Analyse du livre d'or et cahier de bord de suite d'atelier
Effets attendus	
Des parents qui puissent se saisir des expériences, échanges et nouvelles connaissances acquises lors des temps entre parents. Des parents en confiance dans leur rôle éducatif facilitant les relations avec leurs enfants. Que les parents se saisissent de ces rencontres pour poursuivre cette rencontre à d'autres moments.	

Priorité	
1	3
Axe 6 - ACF	Axe 1 : Accompagnement au sein de la famille des rôles et compétences des parents et enfants
Fiche Action n°3	TEMPS SPÉCIFIQUES POUR LE BIEN-ÊTRE PARENTAL
Contexte	D'une part, une demande de parents de temps culturels, sportifs, détente entre eux pour leur des liens, sortir de leur quotidien. D'autre part, des parents qui ne s'autorisent jamais à prendre du temps pour eux et qui plient sous les obligations familiales. A la suite des rencontres et discussions avec les parents, lors d'ateliers, sorties en famille et autres temps, les parents font part de leurs besoins et envies de prendre du temps pour eux. Même si pour la plupart ils ne s'autorisent pas à faire une activité sans leurs enfants, ils expriment ne plus faire de sport, d'avoir besoin de temps de répit et de détente, de chercher à sortir de leur quotidien et partager des activités avec d'autres parents, de prendre soin de leur santé et de leur bien-être pour être mieux dans leurs relations.
Responsable Action	Animateur référent familles
Objectif général	Amélioration des relations intra-familiales par l'épanouissement des enfants et de leurs parents
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le bien-être des parents pour un impact positif sur leur santé physique et psychique - S'ouvrir à la culture et la richesse du territoire pour faciliter les liens sociaux et la solidarité - Permettre aux parents de prendre soin de soi pour pouvoir prendre soins de leurs enfants
Objectifs opérationnels	Mettre en place des ateliers de bien être parental : gestion du stress au quotidien / actions préventives adaptées sur la santé physique et psychique
Description de l'action	Les parents seront accompagnés par la référente familles pour mettre en place et trouver les intervenants et partenaires pour développer les temps spécifiques tels que : <ul style="list-style-type: none"> - Des séances de sport et de mise en mouvement : travailler sur la mobilité douce (marche, vélo, ...), des ateliers pour comprendre et s'approprier l'équilibre alimentaire, des projets pour s'initier à la consommation et au développement local... - Des ateliers de gestion du stress par la sophrologie, l'art, la créativité et autres supports pour s'apaiser et s'outiller pour répondre aux charges du quotidien - Des sorties dans la nature et culturelles pour ouvrir son horizon et sortir de l'isolement
Public cible	Parents
Partenaires associés	Clubs et associations sportives, associations et établissements culturels et environnementaux, professionnels de santé et spécialistes de la gestion du stress, ...

93

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

S²LOW

Date prévisionnelle de mise en œuvre	Publié le 24/04/2025
Durée et fréquence	ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE
Nombre de participants prévisionnels	3 séances sport, alimentation, relaxation ... par trimestre
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil, animatrice référente familles Prestataires de service (professionnels de santé, sportifs, artistes, ...)
Matériels	Locaux du centre social Vigan Braquet et de la maison des parents, 2 minibus, carburant, fourniture d'activités, matériel pédagogique, alimentation et boissons, outils de communication
Financiers	CAF (REAAP), l'Etat, le ville de Bagnols sur cèze
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, outils comptables, retour des intervenants, recueil de la satisfaction des parents par échanges oraux et cahier de bord ou livre d'or	
Quantitative	Nombre de sorties organisées sur nombre de sorties prévues (au moins 70%) Nombre de parents présents à chaque sorties (au moins 5/rdv) Nombre de parents différents (au moins 70%) Nombre de cycle spécifiques mis en place suite aux besoins (au moins 5 temps)
Qualitative	Analyse du livre d'or et cahier de bord de suite d'atelier
Effets attendus	
Des parents qui vont bien permet des relations apaisées intrafamiliales. Des temps sans les enfants pour se ressourcer et s'épanouir pour impulser des relations bienveillantes. Des rencontres pour éviter l'isolement et développer l'entraide entre parents, favoriser les liens sociaux.	

94

Priorité	
1	2
Axe 6 - ACF	Axe 1 : Accompagnement au sein de la famille des rôles et compétences des parents et enfants
Fiche Action n°4	Rencontres collectives Parents/Partenaires
Contexte	Lors des temps café des habitants organisés par les habitants, un certain nombre de sujets et questionnements des familles sont évoqués et ne trouvent pas réponses lors de ces temps. Méconnaissance de l'ensemble des dispositifs existants sur le territoire
Responsable Action	Animateur référent familles
Objectif général	Développer l'autonomie et l'utilisation des ressources du territoire
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux parents de trouver des réponses à leurs questions - Mettre en lien les familles avec les lieux ressources - Favoriser une meilleure connaissance et utilisation des structures partenaires - Développer la mobilité des familles - Développer le réseau partenarial
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Réunir au centre social des parents et un ou plusieurs partenaires concernés autour de rencontres thématiques - Se déplacer avec les familles vers les structures partenaires - Participer aux événements partenariaux - Co construire et mutualiser avec les partenaires.
Description de l'action	<p>Réunir au centre social des parents et un ou plusieurs partenaires concernés autour de rencontres thématiques :</p> <p>La référente familles programmera des interventions de partenaires au sein du centre social afin que les parents puissent les rencontrer.</p> <p>Se déplacer avec les familles vers les structures partenaires :</p> <p>La référente familles organisera des visites au sein des structures partenaires pour favoriser la connaissance et l'accès aux structures.</p> <p>Participer aux événements partenariaux :</p> <p>La référente famille proposera également aux familles adhérentes de pouvoir participer aux actions mises en place par nos partenaires.</p> <p>Co construire et mutualiser avec les partenaires :</p> <p>Enfin, la référente famille participe à la co construction d'actions ou projets mutualisés avec les autres secteurs du centre social et/ou en partenariat en veillant à y associer les familles.</p>

95

Public cible	Parents
Partenaires associés	PMI, justice, Mairie, prévention, service sociaux, CODES, RPE, ...)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Janvier 2025
Durée et fréquence	4 rencontres par an et 4 visites de structures
Nombre de participants prévisionnels	10 parents différents
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil, 1 animateur référent famille.
Matériels	Locaux du centre social Vigan Braquet, vidéoprojecteur et sono, outils de communication
Financiers	CAF, Ville de Bagnols Sur Cèze, l'Etat,
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, outils comptables, recueils oraux de satisfactions des participants, bilan avec les partenaires	
Quantitative	Nombre de rencontres parents/partenaires mise en place par rapport au nombre de problématiques remontées (au moins 3) Nombre de visites de structures avec un groupe de parents (au moins 3) Nombre de partenaires partie prenants Nombre de parents différents
Qualitative	
Effets attendus	
Que les familles développent leur connaissance des partenaires et poursuivent les relations instaurées avec eux,	

96

Priorité	
2	3
Axe 6 - ACF	Axe 2 : Accompagnement des relations, interactions et actions des familles entre elles
Fiche Action n°8	Prévention Vacances
Contexte	L'isolement, le repli sur soi, la précarité, ... sont des freins pour la découverte du territoire et des richesses culturelles. Faire et vivre ensemble est complexe, parfois source de conflits, et souvent lié à des difficultés de communication et de compréhension de l'autre
Responsable Action	Animateur référent familles
Objectif général	Favoriser le vivre ensemble dans la diversité d'âge et de culture
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès aux loisirs et à la culture en famille - Développer la connaissance de son environnement plus ou moins proche - Permettre les rencontres et les échanges intergénérationnels et interculturels - Impliquer les familles dans l'organisation et tendre vers l'autonomie et la continuité de l'aller vers - Informer et accompagner les familles dans la compréhension et l'utilisation des dispositifs d'aide d'accès aux loisirs et vacances
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Co construire avec les familles un programme de sorties et découvertes culturelles entre familles ou intergénérationnelles - Organiser des temps d'information et d'accompagnement sur les dispositifs existants d'aide d'accès aux loisirs et vacances
Description de l'action	<p><u>Programmation d'activités et sorties en famille :</u></p> <p>Les familles, accompagnées de l'animatrice, se réunissent pour organiser des activités et sorties collectives en famille pendant les périodes de vacances scolaires.</p> <p>Les premiers échanges portent sur les envies et idées de lieux et activités. Des choix collectifs qui doivent correspondre à la majorité, tendre vers la découverte culturelle à proximité et adaptés à un temps partagé en famille et entre familles. Les familles s'impliquent dans la recherche et dans la récolte des informations nécessaires à l'organisation générale : respect du budget, demande de devis, réservation, moyen de transport, horaires, matériel à prévoir, temps partagés et moyens de faire liens entre les familles...</p> <p><u>Accompagnement en groupe ou d'une famille pour un projet vacances (VACAF, ANCV...)</u></p> <p>La référente famille communique et explique aux familles les dispositifs d'aide financière pour les départs en vacances.</p> <p>La référente famille accompagne les familles dans leurs besoins (constitution du dossier, la préparation du projet...)</p>

97

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

S2LO

Public cible	Publié le 24/04/2025. Séniors Bagnolais. Des familles éloignées de l'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances en famille.
Partenaires associés	ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Janvier 2024
Durée et fréquence	1 séance pour la programmation avant chaque période de vacances scolaires et 1 séance de préparation avant la sortie, 2 réunions d'information par an sur les dispositifs d'accompagnement aux loisirs/vacances
Nombre de participants prévisionnels	80 familles différentes /an
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil, animatrice référent familles, adultes médiateurs relais, animateurs jeunes, animateur séniors) Parents bénévoles
Matériels	Locaux du centre social Vigan Braquet et de la maison des parents, 2 minibus, carburant, fourniture d'activités, matériel pédagogique, alimentation et boissons, outils de communication
Financiers	CAF, Ville de Bagnols Sur Cèze, l'Etat, ANCV, Carsat, Conférence des financeurs
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, outils comptables, recueil oraux et sur cahier de bord de la satisfaction des participants, bilan des projets réalisés	
Quantitative	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de séances de programmation (au moins 4) Nombre de séances de préparation des sorties (au moins 4) Nombre de réunion d'informations (au moins 1) Nombre de familles différentes impliquées dans l'organisation des sorties (au moins 10) Nombre de projets "vacances" entre famille initiés après les temps d'information
Qualitative	Satisfaction des familles recueillies suite aux activités et sorties, réalisation de projets communs et intergénérationnels,
Effets attendus	
Initier et permettre l'accès aux loisirs et la culture pour les familles qui en sont éloignées. Susciter l'intérêt et la poursuite de ces découvertes et des distractions à partager en famille en dehors du cercle familial. Développer l'ouverture d'esprit, la mixité, le faire ensemble pour favoriser les liens sociaux.	

98

Priorité	
2	3
Axe 6 - ACF	Axe 2 : Accompagnement des relations, interactions et actions des familles entre elles
Fiche Action n°6	Atelier cuisine culture et tradition
Contexte	Mixité des publics sur le territoire avec cohabitation de nouvelles familles installées dans un quartier d'habitants vieillissant installés depuis longtemps. Nécessité et envie de découvrir la culture de l'autre pour la comprendre et l'accepter. La cuisine est un support de partage, d'échanges, de convivialité et de transmission.
Responsable Action	Animateur référent familles
Objectif général	Favoriser le vivre ensemble dans la diversité d'âge et de culture
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Partager, transmettre et mettre en avant les origines, traditions, cultures des participants - Faciliter le vivre ensemble et les échanges par les rencontres, des moments conviviaux et la connaissance de l'autre - Diminuer les préjugés et stéréotypes intergénérationnels et interculturels - Lutter contre l'isolement
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des ateliers cuisine menés par différents parents et séniors pour confectionner et partager leurs spécialités culinaires - Réaliser un livret illustré des recettes et temps partagés - Participer à des ateliers similaires dans d'autres centres sociaux pour accentuer le partage et la découverte,
Description de l'action	<p><u>Organiser des ateliers cuisine :</u></p> <p>Chaque mois, 1 parent et 1 séniors se proposent pour guider et confectionner, avec 1 groupe de parents et séniors (et de temps en temps un jeune accompagné par les éducateurs de la prévention spécialisé), une recette d'un plat et d'un dessert qui font lien avec leur histoire, culture ou tradition familiale. Pour mixer les publics et faire en sorte que ce ne soit pas toujours les mêmes personnes, les animatrices familles et séniors organisent les inscriptions. Le reste de l'atelier est géré par le parent et le séniors référents des recettes : courses, préparation du matériel et répartition des tâches en cuisine.</p> <p>Le temps de préparation est basé sur l'échange et la transmission. Les personnes partagent l'histoire, astuces, spécificités de la recette.</p> <p>Pour clôturer le temps de partage, les recettes réalisées sont dégustées par l'ensemble du groupe, auquel s'ajoutent régulièrement certains enfants dont les parents ont cuisiné, 1 ou 2 séniors isolés qui apprécient le partage du repas avec d'autres, et quelques professionnels du centre social ou partenaires.</p> <p><u>Réaliser un livret illustré des recettes et temps partagés :</u></p> <p>A l'issue de chaque repas, la recette est écrite et illustrée de photos réalisées pendant la préparation. Un recueil de l'ensemble des recettes est formalisé sous un format livre ou classeur. La perspective que ces fiches soient créées par les</p>

99

Public cible	Parents et séniors
Partenaires associés	Riposte, Médiathèque, d'autres centres sociaux
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Janvier 2024
Durée et fréquence	1 fois par mois
Nombre de participants prévisionnels	8 personnes/mois (60 personnes différentes/an)
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil, 1 animateur référent famille, 1 animateur référent séniors, des parents et séniors bénévoles
Matériels	Locaux du centre social Vigan Braquet (cuisine et grande salle), 1 minibus pour les courses, carburant, ustensiles de cuisine et vaisselle, denrées alimentaires, vidéoprojecteur, outils de communication
Financiers	CAF, Ville de Bagnols Sur Cèze, l'Etat, CFPPA
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, outils comptables, recueils oraux et sur cahier de bord de la satisfaction des participants après chaque atelier, réalisation des fiches recettes	
Quantitative	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'atelier cuisine (au moins 9 par an) Nombre de participants différents (au moins 40) Nombre de recettes différentes réalisées et illustrées (au moins 10) Nombre d'atelier partagés avec un autre centre social (au moins 1)
Qualitative	Satisfaction des participants, réalisation du livret de recettes remis à tous les participants et disponibles aussi aux adhérents du centre social
Effets attendus	
La découverte et le partage de temps intergénérationnels et interculturels permettent des relations simplifiées et apaisées dans le quartier. Le développement de la curiosité et de l'envie d'apprendre des autres et la valorisation des compétences de chacun.	

100

Priorité		
1		3

Axe 6 - ACF	Axe 2 : Accompagnement des relations, interactions et actions des familles entre elles
Fiche Action n°7	Temps ludiques intergénérationnels
Contexte	Mixité des publics sur le territoire avec cohabitation de nouvelles familles installées dans un quartier d'habitants vieillissant installés depuis longtemps. Nécessité et envie de découvrir la culture de l'autre pour la comprendre et l'accepter.
Responsable Action	Animateur référent familles
Objectif général	Favoriser le vivre ensemble dans la diversité d'âge et de culture
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser le support jeux comme vecteur de rencontres et temps partagés intergénérationnels Développer le faire, le vivre ensemble et la communication entre les publics d'âges différents Travailler la transversalité des actions des secteurs familles, jeunes et seniors du centre social Diminuer les préjugés et stéréotypes pour de meilleures relations sociales
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des soirées jeux intergénérationnels Mettre en place des ateliers créatifs ludiques Participer à des événements ludiques
Description de l'action	<p>Soirée jeux : Des soirées ludiques ouvertes aux adultes, parents avec enfants et/ou adolescents sont organisées au sein du centre social. Ces soirées sont des temps conviviaux de découvertes et de moments partagés autour d'un panel de divers jeux : de règle, de rôle, d'enquête, vidéo, en équipe ou en individuel, ... Des temps où les joueurs peuvent être meneurs ou menés, se détendre et s'affronter dans une réalité parallèle, s'étonner des capacités et performances des autres et faire tomber des barrières de communication.</p> <p>Ateliers créatifs : Des ateliers sont organisés autour de création d'objets ludiques pour étoffer la collection de jeux du centre social et des familles. Découvrir des jeux du monde, d'adresse, de stratégies réalisables avec différents matériaux (de préférence de récupération : bois, tissu, objets de la nature). Avec la possibilité de créer, inventer des jeux à thèmes sur des sujets d'actualité, supports de discussion, de partage de connaissance et où la coopération permet l'accès à une victoire collective.</p> <p>Participer à des événements ludiques : La référente famille propose l'organisation de la participation des familles adhérentes au centre social à des événements ludiques organisés par des partenaires tels que : Festival des jeux, Fête nationale du jeu, Forêt de jeux,</p>

101

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025 aux jeux et jouets ... pour développer la culture et le patrimoine ludique.	
ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE	
Public cible	
Partenaires associés	Ludothèque, Médiathèque, Prévention spécialisée, centre social Passerelles
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Janvier 2024
Durée et fréquence	1 temps en soirée avant chaque période de vacances et 1 demi-journée spécifiques par trimestre
Nombre de participants prévisionnels	15 personnes par soirée ou demi-journée, 40 familles et seniors différents/an
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil, 1 animateur référent famille (ludothécaire de formation), 1 animateur référent seniors, animateurs jeunes et adulte médiateur relais Interventions ponctuelles de spécialistes du jeu
Matériels	locaux du centre social Vigan Braquet, 2 minibus, carburant, matériel pédagogique et de bricolage, jeux de règle et consoles, vidéoprojecteur et sono, outils de communication
Financiers	CAF, Ville de Bagnols Sur Cèze, l'Etat,
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, outils comptables, recueil oraux de satisfactions des participants,	
Quantitative	Nombre de soirée jeux (au moins 3) Nombre de demi-journée spécifiques ludiques (au moins 2) Nombre de participation à un événement ou découverte ludique (au moins 1) Nombre de participants par âge (au moins 15 adultes et 15 jeunes différents)
Qualitative	Satisfaction des participants, réalisation de supports ludiques communs
Effets attendus	
Le partage de centres d'intérêts communs entre les générations, pour rassembler et faciliter la communication. Faciliter les relations inter et intra-familiales autour d'un support de distraction accessible à tous et vecteur de lien social.	

102

Priorité		
	2	3

Axe 6 - ACF	Axe 2 : Accompagnement des relations, interactions et actions des familles entre elles
Fiche Action n°8	Fête de quartier 123 printemps
Contexte	Mixité des publics sur le territoire avec cohabitation de nouvelles familles installées dans un quartier d'habitants vieillissant installés depuis longtemps. Envie de temps de rassemblement festif entre familles du quartier. Mettre de la vie et de l'animation dans le quartier
Responsable Action	Animateur référent familles
Objectif général	Développer les actions en autonomie et les prises d'initiatives des familles, actrices de leur cadre de vie
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'autonomie et le pouvoir d'agir des familles Favoriser la mixité et les rencontres intergénérationnelles et interculturelles Partager un temps convivial et fédérateur entre familles du quartier Impliquer les partenaires de la ville et du quartier Lutter contre l'isolement
Objectifs opérationnels	Organiser une fête de quartier portée et à l'image des familles du quartier
Description de l'action	<p>Avant la fête, l'animatrice organise des temps de rencontre chaque mois avec les habitants et les partenaires qui souhaitent s'investir dans la préparation et l'animation de la fête de quartier.</p> <p>Les premières rencontres permettent d'échanger sur les idées, d'envies, de talents, de thématiques qui construiront la fête. Cela permet également de référencer les compétences de chacun.</p> <p>L'organisation porte également sur la mise en place d'espaces d'animations par les familles et les partenaires (dis30, prévention spécialisée, MAS, médiathèque... pour faire lien avec les publics.)</p> <p>Lors des rencontres sont également discutées l'organisation matérielle et humaine collective pour un bon déroulement.</p> <p>Les familles participent également à :</p> <ul style="list-style-type: none"> La recherche de prestataires pour compléter l'offre d'animation pour proposer des animations spécifiques grand public : poneys, structures gonflables, animations musicales... Mais aussi des espaces animés par les familles : restauration, bulles géantes, relaxation, réparation de vélo, ... La diffusion de la communication, l'installation, le déroulement de la fête et le rangement. <p>La fête se déroule une fois par an dans le parc du centre social Vigan Braquet et sur les extérieurs, sur un samedi festif, avec des propositions d'animations pour tous les âges et avec l'implication de l'ensemble des secteurs du centre social ainsi qu'en lien avec le centre social Les passerelles (engagement des salariés des différents pôles seniors, jeunesse, famille, adultes du centre social pour animation et promotion des actions du centre social.)</p>

103

Public cible	Les familles du quartier vigan braquet pour la préparation et l'organisation Tout public pour la fête.
Partenaires associés	Ville, Associations du quartier et de la ville, Prévention spécialisée, ...
Date prévisionnelle de mise en œuvre	1 fête en juin /an
Durée et fréquence	1 journée/an
Nombre de participants prévisionnels	200 personnes
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil, l'ensemble des salariés de centre social Vigan Braquet et les passerelles sur ceze, 15 bénévoles, prestataires d'animation et partenaires
Matériels	Locaux et extérieur du centre social Vigan Braquet, parkings et rue devant le centre social, cour de l'école proche du centre social, matériel pédagogique, denrées alimentaires, frigidaire, congélateur, vidéoprojecteur et sono, outils de communication, minibus,
Financiers	CAF, Ville de Bagnols Sur Cèze, l'Etat,
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, outils comptables, recueil sur une fresque collective d'expression de la satisfaction des participants, bilan et compte-rendu des réunions de préparation avec les familles et les partenaires	
Quantitative	Nombre de familles impliquées dans l'organisation de la fête (au moins 10) Nombre de personnes présentes au temps de préparation de la fête (au moins 8) Nombre de partenaires présents et impliqués (au moins 5) Nombre de participants à la fête
Qualitative	Satisfaction des participants recueillis sur la fresque collective,
Effets attendus	
Les familles sont heureuses et participent à un temps festif partagé et intergénérationnel. Visibilité et promotion des autres actions et projets du centre social.	

104

Priorité	
1	3
Axe 6 - ACF	Axe 2 : Accompagnement des relations, interactions et actions des familles entre elles
Fiche Action n°9	Actions solidaires
Contexte	Contexte économique difficile, idée de réduire la consommation et développer l'utilisation d'objets de seconde main et de s'entraider entre familles.
Responsable Action	Animateur référent familles
Objectif général	Développer les actions en autonomie et les prises d'initiatives des familles, actrices de leur cadre de vie
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les familles à la mise en place d'actions solidaires qui correspondent à leurs besoins Développer l'entraide et la solidarité entre familles Lutter contre la surconsommation et le gaspillage Lutter contre la précarité
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Organiser un troc de vêtements enfants Organiser un vide-grenier ou bourse aux jouets Entretien de la boîte à dons
Description de l'action	<p>Organiser un troc de vêtements enfants : A chaque période de vacances les familles organisent un troc de vêtements enfants de la naissance à 14 ans, ouvert à la Maison des Parents, vendredi et samedi de 9h à 17h30. En amont, une équipe de parents prépare le troc : récupération d'un stock de base de vêtements auprès des recycleries et autres associations, diffusion de la communication, installation des salles, tables et vêtements par âge et sexe, inscriptions des familles et planning des personnes accueillantes les jours de troc. Lors du troc, 3 familles peuvent s'inscrire par 1/2h et venir échanger les vêtements propres et en état qui ne vont plus à leurs enfants contre d'autres qui leurs conviennent. Il a été décidé d'un maximum de 3 sacs de courses par famille. Les familles en arrivant déposent leurs sacs afin que les vêtements soient triés par les parents organisateurs et pendant ce tri peuvent librement se servir parmi le stock de vêtement à disposition. Malgré un stock de base, il n'est pas garanti aux familles qu'elles trouvent exactement autant et précisément ce qu'elles recherchent. Si une famille est dans le besoin et/ou n'a pas de vêtements à échanger, il lui est proposé d'apporter autre chose ou simplement de venir récupérer 1 sac de vêtements. Des caisses de vêtements d'urgence naissance à 1 an sont aussi à disposition si un partenaire ou une famille a besoin d'un dépannage d'urgence. L'idée reste la solidarité et l'entraide.</p> <p>Entretien de la boîte à dons : Une boîte à don a été créée et construite par les familles et se trouve à l'entrée du centre social. Chacun peut y déposer et récupérer librement les objets tels que livres, vêtements, jouets, vaisselles, ...</p>

105

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025
ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE

des familles du quartier car est très utilisée et rare sont les objets qui restent longtemps.

Organiser un vide-greniers ou bourse aux jouets :
D'autres actions, s'organisent de façon occasionnelle et dépendent des motivations et mobilisations des familles : vide-greniers, bourse aux jouets,

Public cible	Familles et habitants
Partenaires associés	Centre social passerelles sur Cèze
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Janvier 2023
Durée et fréquence	1 troc par période de vacances/ 1 vide-greniers par an
Nombre de participants prévisionnels	80 familles par troc et vide-greniers
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil, 2 animateurs référent famille, 10 à 15 parents bénévoles,
Matériels	locaux de la maison des parents et du centre social, ustensils et vaisselle, denrée alimentaires, outils de communication, stock de vêtements, tables empruntées à la ville
Financiers	CAF, Ville de Bagnols Sur Cèze, l'Etat,
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : relevés de fréquentation, outils comptables, recueil oraux de satisfactions des participants,	
Quantitative	Nombre de troc de vêtements (au moins 3) Nombre de bourse aux jouet (au moins 1) Nombre de parents impliqués dans l'organisation des trocs (au moins 5) Nombre de parents impliqués dans l'organisation des vide-greniers (au moins 5) Nombre de familles différentes sur le troc (au moins 50) Nombre de stand sur le vide grenier (au moins 15)
Qualitative	Satisfaction des participants (70% des familles satisfaites) Analyse du livre d'or
Effets attendus	
Implication et initiatives des familles pour mettre en place des actions solidaires qui permettent d'améliorer, faciliter le quotidien en réduisant leurs dépenses.	

106

Priorité	
2	3
Axe 6 - ACF	Axe 3 : Accompagnement des familles dans la scolarité
Fiche Action n°10	Groupe de travail sur l'organisation et la coordination du CLAS
Contexte	Une réorganisation de l'équipe et un dispositif qui s'intègre au projet ACF engendre des questionnements et un besoin d'évaluer la mise en œuvre du projet.
Responsable Action	Animateur Référent Familles
Objectif général	Définir les objectifs et la mise en œuvre du dispositif CLAS au sein du centre social en fonction du projet associatif de Mosaïque en Cèze
Objectifs opérationnels	Procéder à une enquête des besoins du public face aux objectifs et exigences du dispositif par un questionnaire Réunir les acteurs du territoire acteurs du dispositif Rédiger le nouveau projet en lien avec l'évaluation, Analyser l'adéquation des moyens humains et matériel nécessaires à la mise en œuvre du dispositif
Description de l'action	Un questionnaire à destination des familles sera créé, diffusé et analysé A la rentrée scolaire, la référente famille organisera une rencontre avec l'équipe, les animateurs et bénévoles actifs afin de définir un rétroplanning. En parallèle une première rencontre avec les acteurs du territoire organisateurs du CLAS sera organisée afin d'impulser une dynamique commune et définir ensemble les modalités de coopération. L'ensemble de ces rencontres permettra de rédiger le projet CLAS pour l'année et permettra à l'association de décider de la poursuite et la mise en œuvre du projet pour l'année scolaire.
Public cible	Salariés et membres du bureau, bénévoles d'activités
Partenaires associés	Commune de Bagnols-sur-Cèze (Service Education)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2d semestre 2023
Durée et fréquence	3 mois / 2 rencontres par mois.
Nombre de participants prévisionnels	20
Moyens mis en œuvre	
Humains	Équipe, membres du bureau, bénévoles
Matériels	Salles, vidéoprojecteur et écran, un Paper bord,

107

Financiers	0,10% ETP
Evaluation	
L'évaluation se fera par feuille de présence et compte-rendu de réunion	
Quantitative	Nombre de questionnaires réceptionnés sur nb questionnaires distribués (au moins 10% de réponses) Nombre d'acteurs présents sur nombre d'acteurs conviées (au moins 50%)
Qualitative	Analyse des questionnaires et nouveau projet rédigé
Effets attendus	
Projet adapté aux attentes et aux besoins en adéquation avec le cahier des charges	

108

Priorité	
2	3

Axe 6 - ACF	Axe 3 : Accompagnement des familles dans la scolarité
Fiche Action n°11	L'accompagnement et la formation de l'équipe CLAS
Contexte	La mise en œuvre du CLAS est un travail d'équipe. Les différents acteurs qui permettent de mener à bien ce projet sont les parents, les partenaires, animateurs et le référent familles. La coordination de ces acteurs et la formation des professionnels permettent d'assurer la mise en place d'un projet de qualité.
Responsable Action	Référent Familles
Objectif général	Favoriser la réussite scolaire et éducative des enfants, Accompagner les parents dans leur rôle éducatif afin qu'ils contribuent à la réussite scolaire de leurs enfants.
Objectifs opérationnels	Organiser des temps de concertation et d'évaluation avec l'équipe CLAS Mettre en place des temps qui permettent une cohésion d'équipe Organiser des temps de rencontres et d'échanges entre l'équipe CLAS et les parents. Former l'équipe sur le rôle et les missions de l'accompagnateur du CLAS.
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Participation au réunion d'équipe avec secteurs familles, séniors, jeunesse, accueil... pour être informé et informer des projets respectifs et envisager des projets co construits. 1 fois par mois Réunion d'équipe avec le référent (temps de bilan, de projection, de formation et d'échanges de pratique) 2h par mois Travail de préparation des activités 3h par semaine en équipe d'animateurs CLAS Participation régulière aux formations proposées par les Francas du GARD ou temps de cohésion d'équipe Formation et accompagnement sur les outils d'animation
Public cible	Animateurs CLAS
Partenaires associés	Commune de Bagnols-sur-Cèze (Service Education), les Francas du gard (coordination CLAS départementale)
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Septembre 2023
Durée et fréquence	8h de réunion, formation.
Nombre de participants prévisionnels	4 animateurs CLAS

109

Envoyé en préfecture le 24/04/2025	
Reçu en préfecture le 24/04/2025	
Publié le 24/04/2025	
Humains	ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE
Matériels	une petite salle et une grande salle, vidéo projecteur et écran, un Paper Board Des ordinateurs portables à disposition.
Évaluation	
L'évaluation se fera régulièrement en équipe, avec les parents tout au long de l'année et un bilan de fin d'année pour proposer des améliorations pour l'année suivante.	
Quantitative	Nombre de réunions prévues, maintenues et réalisées. Nombre de temps de réunion Nombre de temps de formation
Qualitative	Satisfaction des participants : 70% Analyse des compte-rendu de réunions
Effets attendus	
Développer et maintenir une dynamique d'équipe d'animation CLAS et développer les compétences des animateurs	

110

Priorité	
2	3

Axe 6 - ACF	Axe 3 : Accompagnement des familles dans la scolarité
Fiche Action n°12	Mise en réseau des acteurs de la scolarité
Contexte	La mairie de Bagnols-sur-Cèze met en place le CLAS comme le Centre Social Vigan Braquet. La mairie propose cette action dans l'école contrairement au Centre Social qui le propose en dehors de l'école, sachant que le Centre Social a en plus des collégiens. À la suite d'une rencontre avec la coordinatrice du CLAS de la maire de Bagnols-sur-Cèze et la responsable du Projet Éducatif Territorial (PEDT). Nous avons émis le souhait de développer notre partenariat pour une cohérence de mise en œuvre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité sur le territoire de Bagnols-sur-Cèze.
Responsable Action	Référent Familles
Objectif général	Développer notre partenariat pour une cohérence de mise en œuvre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité sur le territoire de Bagnols-sur-Cèze.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> Avoir une communication commune ou en direction des familles Envisager de mutualiser des formations communes entre animateurs Echanger sur nos pratiques et mise en œuvre des projets
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Aller présenter dans les établissements scolaires à chaque rentrée, l'action CLAS aux différents directeurs Proposer des activités variées et complémentaires Organiser une journée d'activités commune avec les parents participant aux CLAS
Description de l'action	<p>La communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> Se voir avec la mairie 3 fois avant juin pour construire et actualiser les ressources d'informations en direction des familles. Diffuser les différents outils de communications créés pendant l'été et début septembre pour permettre aux parents de s'inscrire. <p>Les coordinateurs du CLAS :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mutualiser les inscriptions pour que les parents trouvent une place, Aller rencontrer les directeurs des écoles Participer ensemble aux différentes formations proposées par les Francas Se réunir au moins une fois par trimestre pour un bilan et une projection du partenariat. <p>Nos équipes du CLAS :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les inscrire sur des formations proposées par les Francas

111

	<ul style="list-style-type: none"> Organiser une rencontre d'échange de pratique au moins deux fois dans l'année scolaire. Les informer des activités prévues pour ne pas proposer la même chose. Pour les parents : organisé un temps fort pour les parents en fin d'année scolaire
Public cible	Les parents concernés par le CLAS sur le territoire de Bagnols sur cèze
Partenaires associés	La mairie de Bagnols-sur-Cèze, les partenaires qui participent au PEDT, PRE.
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Action renouvelée chaque année
Durée et fréquence	Annuellement d'Octobre à Juin
Nombre de participants prévisionnels	L'équipe CLAS mairie et Centre Social
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 référent familles, 4 animateurs clas 15h CDI, personnels mairie concernés
Matériels	Une petite salle et une grande salle, vidéo projecteur et écran, un paper board
Financiers	DDETS-30-GARD CAF-30-GARD CD-30-GARD Commune Bagnols-sur-Cèze
Évaluation	
L'évaluation se fera régulièrement avec le partenaire	
Quantitative	Nombre de réunions de concertation avec les différents acteurs Nombre de rencontres avec les directeurs
Qualitative	Un partenariat sur le long terme, et création d'outils commun ou mutualisés
Effets attendus	
Une dynamique partenariale avec la mairie et le PEDT qui dure sur le long terme	

112

Priorité	
1	3
Axe 6 - ACF	Axe 3 : Accompagnement des familles dans la scolarité
Fiche Action n°13	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité "CLAS"
Contexte	Les enfants issus des quartiers Politique de la Ville ne bénéficient pas d'un accompagnement suffisant dans leur vie culturelle et dans leur scolarité. Ces manques provoquent chez ces premiers des carences au niveau de la réflexion, de l'organisation et de leur relationnel. Les parents éprouvent des difficultés à s'impliquer du fait du manque de maîtrise de la langue française, de la vie scolaire, de l'environnement culturel et des différents dispositifs. Le centre social Vigan BRAQUET, dans le but de répondre à ce constat, propose le CLAS aux parents des Quartiers Politique de la Ville afin de créer les conditions favorables au développement et l'épanouissement de l'enfant en confortant les liens parents enfants. L'association s'inscrit dans une logique de soutien à la fonction parentale qui positionne les parents comme partenaires des actions, reconnaît leurs capacités éducatives dans une relation fondée sur l'échange et le partage.
Responsable Action	Référent Familles
Objectif général	Favoriser l'épanouissement et le bien-être des enfants dans leur scolarité en développant leurs champs de compétences et avec l'implication des parents.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un accueil favorisant l'épanouissement et le bien-être des enfants et des jeunes. - Créer un accueil qui donnera aux parents envie de venir et de rester. - Proposer des ateliers ludiques pour "apprendre autrement". - Permettre de s'informer, de s'exprimer et de participer. - Accompagner vers l'autonomie.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en place des ateliers et temps culturels, pour les enfants en classe de CP à la 3ème, soutenant les apprentissages scolaires - organiser des temps de restitution, des ateliers, sorties culturelles et temps conviviaux avec les parents et les enfants
Description de l'action	Une réunion de rentrée sera proposée aux parents et enfants en septembre pour leur présenter le dispositif CLAS et les modalités d'inscription et d'engagement. Animée par les animateurs du CLAS et la référente famille afin que les familles perçoivent l'intérêt de l'accompagnement de la scolarité tel qu'il est proposé et ne pas s'attendre à des temps d'aide aux devoirs. En juin, autour d'un temps convivial et festif, les familles pourront venir faire un bilan de leur participation au CLAS.

113

	CD-30-GARD Commune Bagnols-sur-Cèze
Evaluation	
L'évaluation se fera régulièrement en équipe, avec les enfants, avec les parents tout au long de l'année et un bilan de fin d'année pour proposer des améliorations pour l'année suivante.	
Quantitative	Nombre de groupes constitués par rapport aux nombres de groupes prévus Fréquentation régulière de enfants, jeunes inscrits Nombre de parents présents lors des différentes rencontres en rapport aux nombres d'enfants et de jeunes inscrits
Qualitative	L'équipe mettra en valeur les différentes activités à travers des photos, des vidéos et une exposition. Nous demanderons aux familles leur avis sur la qualité du rendu leur des temps de rencontre
Effets attendus	
Observer une réussite scolaire et éducative chez les enfants et les jeunes. Avoir des parents présents et investis dans leur rôle éducatif.	

115

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

S²LOW

Publié le 24/04/2025

Constitution de groupes d'enfants du CP au CM2 et de groupes de collégiens, de
 ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DEPS d'1h30
 pour semaine consacrée sur 2 jours non consécutifs de 16h45 à 18h15 pour les
 primaires ou de 17h15 à 18h45 pour les collégiens.

Les parents et les enfants s'engagent par un contrat moral sur la participation aux temps CLAS sur 27 semaines d'octobre à juin pour les enfants, et aux temps avec les parents proposés au moins 1 fois par mois.

Tout au long des semaines, les thématiques et ateliers développés à travers différents supports, permettent par la pédagogie détournée, les échanges, l'entraide, la mise en avant des compétences de chaque membre du groupe, de soutenir les apprentissages scolaires et sociaux.

L'implication des parents est une autre part importante du développement du CLAS. Des temps collectifs parents enfants seront proposés pour développer les échanges et mettre en avant les projets développés par les enfants et partager des temps de découverte culturelle.

D'autres temps d'accompagnement seront mis en place pour faciliter la compréhension et les liens entre les parents et la scolarité de leur enfant (orientation, dossier administratif, utilisation des outils numériques...)

Public cible	Primaire et collège
Partenaires associés	Commune de Bagnols-sur-Cèze (PEDT, PRE, Service Education) Les Francas du Gard (coordination CLAS départementale) Les Parents, associations locales. Ecole et Collège de la commune.
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Septembre 2024
Durée et fréquence	Annuellement d'octobre à Juin
Nombre de participants prévisionnels	24 primaires et 12 Collégiens
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 secrétaire d'accueil, 4 animateurs 15h CDI, intervenants ponctuels,
Matériels	4 petites salles et une grande salle, un matériel pédagogique réapprovisionné régulièrement selon les besoins des activités, des ordinateurs portables à disposition, minibus
Financiers	Participation familles DDETS-30-GARD CAF-30-GARD

114

Priorité	
1	2
Axe 6 - ACF	Axe 3 : Accompagnement des familles dans la scolarité
Fiche Action n°14	Parents et outils numériques en lien avec la scolarité
Contexte	Les familles se sentent déconnectées de l'accompagnement de leurs enfants dans leur scolarité pour des raisons différentes : problèmes de compréhension de la langue française, méconnaissance du fonctionnement du système scolaire, niveau scolaire limité et non maîtrise de méthodologie d'apprentissage, illettrisme ...
Responsable Action	Animateur - Référent Famille
Objectif Général	Faciliter la compréhension et l'implication des parents dans la scolarité
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les familles dans la compréhension du système et cursus scolaire - Accompagner les parents et les enfants dans la maîtrise des outils et espaces numériques de travail scolaire (ENT, PRONOTE, Parcours sup, ...) - Développer le partenariat avec les acteurs du système scolaires pour mutualiser l'offre d'accompagnement des familles - Favoriser les rencontres et échanges entre familles pour développer l'entraide et le partage de connaissances dans le domaine scolaire
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un comité de pilotage avec acteurs scolarité - Organiser des ateliers de pratique numérique avec les parents - Mettre en place un café des parents d'élèves
Description de l'action	Création de comités de pilotage avec les enseignants des établissements scolaires à proximité du centre social, les coordinateurs du dispositif de réussite éducative de la ville, les associations de parents d'élèves, ... pour structurer les collaborations et envisager des actions concertées et complémentaires. Créations d'ateliers de découverte et de pratiques des Espaces Numériques de Travail (ENT, Pro-note, Parcours sup) à destination des parents avec les enfants en fonction des besoins et en lien avec le calendrier scolaire. Création d'un Café parents et école et/ou de temps ludiques parents/enfants pour échanger, apprendre, comprendre, s'informer sur les thématiques scolaires, renforcer les outils méthodologiques d'apprentissage et d'accompagnement, ...
Public cible	Les familles du CLAS
Partenaires associés	Les établissements scolaires, le CID, le PRE, APE des écoles, la ruche numérique, la ludothèque, centre social les passerelles
Date prévisionnelle de mise en œuvre	Janvier 2025

116

L'évaluation

La définition des critères d'évaluation du projet.

Pour chaque fiche action des critères d'évaluation ont été définis et seront donc évalués au long court des 4 années d'agrément.

Nous avons réfléchi à la démarche d'évaluation du projet social comme une action à part entière permettant de travailler sur le pouvoir d'agir des habitants du territoire par des actions d'éducation populaire et de consultation régulière, et ainsi renforcer notre posture et développer les actions « d'aller vers ». Cette évaluation, pour être objective, s'appuie sur deux évaluations distinctes : Comme son nom l'indique, les phases d'évaluation d'équipe sont effectuées par les salariés et s'appuient, entre autres, sur les données quantitatives récoltées tout au long de l'année. L'évaluation participative permet aux usagers, partenaires, bénévoles et administrateurs du Centre Social de s'exprimer sur la qualité des actions menées.

Nous proposons pour l'évaluation du projet social de faire donc autour de 4 instances :

1. La commission de suivi du projet social (comité de pilotage)

Constitué des administrateurs et partenaires institutionnels, le comité de pilotage a pour rôle de définir les critères d'évaluations des projets du projet social.

Il est garant de la démarche d'évaluation

Rassemble et interprète les données recueillies par les autres instances.

Le comité de pilotage se réunit une fois par an au cours du premier trimestre afin de déterminer les axes de l'année à venir et évaluer les projets de l'année N-1 et définir les perspectives de l'année N.

2. Les commissions de suivi des projets (comités techniques)

Réunissant les référents d'activités (salariés et bénévoles) les réunions d'évaluation des équipes permettront d'évaluer les fiches actions.

Seront associés à ces réunions les partenaires ayant été mobilisés sur les actions.

Les réunions d'évaluation des équipes seront organisées une fois par trimestre par les référents de secteur.

Un retour est partagé de ces réunions et bilans sera fait en réunion d'équipe afin de faire un bilan partagé et envisager en équipe les pistes d'amélioration.

3. Les enquêtes auprès des usagers

Chaque année, le centre social mettra en place des enquêtes de satisfaction auprès des usagers.

Ces enquêtes permettront de recueillir l'avis des usagers sur la qualité des projets, des prestations, de l'accueil, des locaux...

L'évaluation étant un point essentiel dans tout projet, elle nécessite réflexion, méthodologie et outils afin d'être en cohérence avec les objectifs visés.

Durée et fréquence	1 commission à la rentrée, 1 café des parents d'élèves par trimestre, 1 cycle d'ateliers numérique
Nombre de participants prévisionnels	20 familles
Moyens mis en œuvre	
Humains	1 référent famille,
Matériels	Salle, ordinateurs, rallonge, grand écran, jeux, fournitures pédagogiques, denrées alimentaires
Evaluation	
L'évaluation de l'action se fait au travers d'outils : liste d'inscription, programme d'activité, questionnaire de fin de cycle Bilan des activités,	
Quantitative	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de comité de pilotage (au moins 1) - Nombre de participants au comité de pilotage (au moins 3) - Nombre de café des parents d'élèves (au moins 1) - Nombre de cycle d'ateliers numériques (au moins 1)
Qualitative	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de la réussite d'utilisation des outils numériques par les parents, échanges et mutualisation des moyens entre acteurs de la scolarité
Effets attendus	
Meilleure compréhension et implication des parents dans la scolarité de leurs enfants	

C'est là encore un chantier important à consolider afin que cette évaluation soit à la fois partagée et qualitative.

Piste d'amélioration :

Nous proposons d'entamer un travail autour de la démarche d'évaluation et de mesure de l'impact social de nos actions au travers d'une formation pour l'ensemble de l'équipe, notamment une formation autour du logiciel Inoé et un séminaire d'équipe autour du projet social et son évaluation.

Planning d'évaluation :

	2024												2025											
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	
Comité de pilotage																								
Comités techniques																								
Enquêtes usagers																								
Comité de suivi d'évaluation																								

	2026												2027											
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025

ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE

S²LOW



CONVENTION GENERALE
Pluriannuelles d'Objectifs et de moyens
2024-2025-2026

ANNEXE 4 Relative au Budget prévisionnel

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025



ID : 030-213000284-20250416-2025_04_21-DE